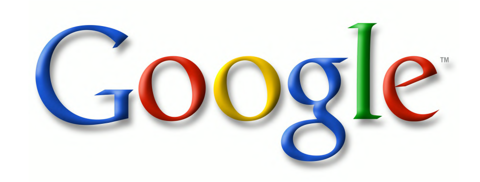





UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

LES

SÉDUCTIONS

POLITIQUES.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-L. CHANSON.

Lourdoueix, Jacques Honoré Lela

LES

SÉDUCTIONS

POLITIQUES,

OU

L'AN M. DCCC. XXI.

ROMAN,

PAR L'AUTEUR DES F..... DU S.....



A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDITEUR DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,

RUE CHRISTINE, N° 5.

—

1822.

en quelque sorte, de les saisir au vol; et j'ai mis en tête de mon livre le nom d'une année, au lieu du nom d'un siècle.

Une année ! Voilà encore, dira-t-on, une mesure de temps bien vaste pour notre époque! Quelle vue d'homme peut aujourd'hui embrasser le terme d'une année? Quelle compagnie d'assurance voudrait garantir pour un an la fixité d'une opinion, la stabilité d'une réputation, la durée d'une loi ou d'une combinaison politique? Paix! paix! Messieurs; tâchons de ne point généraliser une question particulière : la fixité, la stabilité, la durée, sont encore à votre disposition, si vous voulez les chercher où elles se trouvent.....

Au reste, en essayant l'esquisse de la société au commencement de 1821, je ne me suis point assis dans le fond d'un cabinet, comme les moralistes d'autrefois. J'avais à peindre un modèle en mouvement, un modèle qui courait la poste; je

me suis donc associé à sa marche; je l'ai décrit en galoppant auprès de lui, toujours en crainte de me trouver dépassé par sa vîtesse. C'est donc un tableau en action que j'offre au lecteur. Puisse-t-il ne pas s'apercevoir trop souvent de la précipitation du travail! Les évènemens vont si vîte, que la pensée seule peut les suivre : la correction littéraire et typographique (1) est plus d'une fois exposée à rester en arrière.

La nécessité de mettre en jeu les opinions diverses de notre époque m'a fait choisir, pour sujet de cet ouvrage, un drame historique dont l'intrigue et le

---

(1) Au nombre de ces fautes d'impression que la précipitation a fait commettre, je signale l'omission de deux syllabes, qui sont restées en chemin en allant de la page 16 à la page 17. Ainsi dans la phrase qui termine cette page 16, au lieu de : « une puissance tout-à-fait indépendante des circonstances *et prices* de cour, » il faudra lire : « *et des caprices de cour.* »

dénoûment sont enfermés dans les quatre premiers mois de 1821. J'ai cherché à faire dominer dans ce roman les vérités morales que l'expérience de notre temps a mises en lumières. Quant aux allusions de personnes qu'on voudrait chercher dans ces esquisses, je déclare qu'elles porteraient toutes à faux. J'ai soigneusement évité ce qui pouvait y donner lieu. Je n'ai eu en vue aucun homme, aucune coterie, aucun fait particulier. Ce ne sont pas des personnages, mais des intérêts que j'ai mis en scène : j'ai tâché de faire parler à ces derniers leur véritable langage, et je prie le lecteur de ne point oublier que c'est un roman que je lui présente.

me suis donc associé à sa marche; je l'ai décrit en galoppant auprès de lui, toujours en crainte de me trouver dépassé par sa vîtesse. C'est donc un tableau en action que j'offre au lecteur. Puisse-t-il ne pas s'apercevoir trop souvent de la précipitation du travail! Les évènemens vont si vîte, que la pensée seule peut les suivre : la correction littéraire et typographique (1) est plus d'une fois exposée à rester en arrière.

La nécessité de mettre en jeu les opinions diverses de notre époque m'a fait choisir, pour sujet de cet ouvrage, un drame historique dont l'intrigue et le

---

(1) Au nombre de ces fautes d'impression que la précipitation a fait commettre, je signale l'omission de deux syllabes, qui sont restées en chemin en allant de la page 16 à la page 17. Ainsi dans la phrase qui termine cette page 16, au lieu de : « une puissance tout-à-fait indépendante des circonstances *et prices* de cour, » il faudra lire : « *et des caprices de cour.* »

dénoûment sont enfermés dans les quatre premiers mois de 1821. J'ai cherché à faire dominer dans ce roman les vérités morales que l'expérience de notre temps a mises en lumières. Quant aux allusions de personnes qu'on voudrait chercher dans ces esquisses, je déclare qu'elles porteraient toutes à faux. J'ai soigneusement évité ce qui pouvait y donner lieu. Je n'ai eu en vue aucun homme, aucune coterie, aucun fait particulier. Ce ne sont pas des personnages, mais des intérêts que j'ai mis en scène : j'ai tâché de faire parler à ces derniers leur véritable langage, et je prie le lecteur de ne point oublier que c'est un roman que je lui présente.

L'AN MIL HUIT CENT VINGT-UN.

LETTRE PREMIÈRE.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Lusa, à Turin.

Paris, ce 1er janvier 1821.

MADAME,

J'ai promis de vous faire connaître la société de la grande ville où je vais résider pendant cette saison, et je trouve trop bien mon compte à cet engagement, pour avoir aucun mérite à le remplir. Le haut prix que je mets à votre amitié ne me permet pas de l'exposer aux oublis d'une longue séparation, et j'éprouve un véritable plaisir à confier mes réflexions, mes remarques, et toutes les impressions que me cause la vue de mille objets nouveaux, à une personne dont l'esprit a tant de points de con-

tact avec le mien. « Ce n'est pas assez, dit je ne sais quel philosophe, de contempler un beau paysage; il faut encore avoir quelqu'un à qui l'on puisse dire : Voilà un beau paysage. » Je vous remercie doublement, Madame, de ce que vous voulez bien être pour moi ce quelqu'un là ; heureuse si l'usage que je ferai de la permission de vous écrire tout ce qui me passe dans la tête ne vous semble pas un de ces abus qui naissent des vieilles intimités, et qu'on supporte par égard pour la cause qui les produit.

Vous devez penser que j'ai été reçue à bras ouverts par des parens dont les Alpes m'avaient si long-temps séparée. Ma vieille tante a semblé retrouver, en revoyant la fille de son propre frère, une étincelle de cette vivacité que l'âge a chassée de ses regards, et qui s'éteint tout doucement dans son esprit et dans son cœur. Mon oncle a mis dans l'accueil qu'il m'a fait une tendresse à laquelle se mêlait cette nuance de galanterie dont les Français savent empreindre tous leurs rapports avec les femmes. C'est un homme d'un esprit fort orné, d'une raison solide, et qui, dans les troubles de son pays, a puisé une grande connaissance des hommes et des choses. Il était, comme vous savez, très-

avant dans les bonnes grâces du malheureux Louis XVI; la révolution, qui dérangeait sa position sociale, ne pouvait trouver en lui qu'un ennemi; cependant l'esprit de circonspection, qui fut toujours le propre des chefs de maison, modéra les manifestations de ses sentimens hostiles, et lui fit prendre cette position équivoque qui, dans l'inexpérience de cette époque, passait pour le comble de l'habileté et de la politique. Vous pensez bien que les ménagemens timides dont se composait toute sa conduite à l'égard de la révolution, ne l'empêchèrent point d'être atteint, dans sa fortune et dans son existence sociale, par la puissance qu'il se flattait de conjurer. Entraîné d'abord, beaucoup plus loin qu'il ne le croyait, dans le torrent des idées nouvelles, il s'arracha par une prompte fuite aux funestes conséquences que ces idées amenaient dans l'état social. Il fut un des derniers à émigrer, et un des premiers proscrits qui rentrèrent sur le sol encore fumant de la monarchie. *Que bien, que mal*, il arriva jusqu'à l'empire, et fut sans beaucoup de peine élevé au rang de sénateur. Sa conduite, dans cette nouvelle situation, fut toute négative; c'était un de ces hommes qui mettent à s'effacer autant de soin que d'autres

en prennent pour sortir de la foule : la restauration vint cependant donner quelque relief à son caractère. Il était membre du sénat; et, comme tel, entré de plein pied dans la Chambre des Pairs, il crut, en voyant le drapeau blanc flotter sur les Tuileries, pouvoir, sans se compromettre, mettre au jour les opinions monarchiques et aristocratiques qu'il avait, pendant trente ans, tenues cachées dans les coins les plus obscurs de son cœur; mais le ministère du duc Decazes, et l'essor inattendu que sembla reprendre, en 1816, le parti de la révolution, le replaça dans la situation d'esprit où il s'était trouvé sous le Directoire. Depuis quelques mois seulement, il semble s'expliquer assez nettement sur le compte de la révolution; il s'est même si bien dessiné dans les débats qui ont eu lieu à l'ouverture de cette session, qu'on parle sérieusement de la possibilité de le faire entrer au ministère, si telle nuance d'opinion royaliste venait à prévaloir. On attribue ce changement extraordinaire dans la conduite de M. de Saint-André, à l'influence d'un homme qu'il a admis depuis peu dans son intimité, et que je crois utile de vous faire connaître.

Cet homme est M. Truquet, jeune plébéien, auquel mon père, alors chambellan de l'empe-

reur, ayant reconnu des facultés peu communes, facilita l'accès des affaires publiques. Après avoir, pendant plusieurs années, rempli honorablement des fonctions administratives, il se vit, au retour du roi, porté à une place importante, qu'il perdit pendant les cent jours, qu'il reprit trois mois après, pour la perdre de nouveau par le coup de bascule qui brisa la Chambre de 1815. Regardé en quelque sorte comme une créature de notre maison, M. Truquet s'est beaucoup approché de mon oncle, et n'a pas eu de peine à s'emparer de son esprit. C'est un homme énergique, spirituel, très-propre aux mouvemens des partis et aux négociations d'un gouvernement représentatif. Il sait tout, il voit tout, il a une action directe sur un grand nombre de personnages puissans. L'habitude de s'agiter au milieu du tourbillon des affaires et des intrigues a aiguisé son esprit, affermi son caractère, et lui a donné cette sagacité qui démêle les choses les plus compliquées, et va toujours au but par le chemin le plus court. Du reste, ses principes sont sûrs, ses sentimens élevés, sa société est pleine de charmes, et vous n'aurez point de peine à comprendre l'empire qu'exerce un tel homme sur les esprits, souvent indécis, de nos grands

seigneurs. Il est, entre nous soit dit, fort commode pour les gens irrésolus, de trouver un homme qui leur apporte des volontés toutes faites, lorsqu'elles sont basées sur la raison, sur la sagesse et sur une parfaite connaissance des évènemens.

La maison de mon oncle se compose d'un fils, et d'une fille mariée depuis deux ans à officier de madame la duchesse d'Angoulême. Ma cousine est d'une douceur, d'une simplicité, à laquelle la malveillance pourrait donner un équivalent moins poli. C'est une jeune personne bien blanche, bien rose, bien en dedans. Elle a deux jolies petites filles qu'elle aime et qu'elle habille comme des poupées. Ses prévenances et son amitié pour moi se manifestent par des expressions affectueuses, mais qui annoncent plus de bonté que d'esprit. Elle est essentiellement faite pour les vertus de famille, et quoiqu'elle aille dans toutes les fêtes, qu'elle se montre assidûment aux bals, aux spectacles, à toutes les réunions de la cour, je voudrais parier qu'elle ne rapporte de tout cela ni impressions ni souvenirs.

Ernest, son frère aîné, est un beau garçon, fort léger au physique et au moral. Lieutenant-colonel dans un régiment de chasseurs,

il ne sait pas s'il existe dans ce monde autre chose que des chevaux, des sabres et de jolies femmes. Il ne connaît de la législation de son pays, que les ordonnances qui règlent l'avancement du service militaire. Il s'amuse beaucoup, ne sait rien, ne fait rien, et attend patiemment, pour réfléchir, que l'ordre de succession l'ait mis en possession du titre de pairie, qui fait partie de son héritage.

Mon oncle tient ici un état de maison très-splendide, basé sur l'immense fortune que la sœur de mon père lui a donnée en mariage. Il a plusieurs grands dîners par semaine, et des jours de réception où se rend tout ce que la cour et la ville renferment de plus considérable. J'essaierai, dans mes prochaines lettres, de vous offrir le tableau des diverses réunions auxquelles je me propose d'assister; peut-être ces tableaux exciteront-ils votre intérêt, par le contraste des habitudes de Paris avec celles de notre Piémont.

LETTRE II.

La même à la même.

Paris, ce 5 janvier 18..

MADAME,

Je ne sais, en vérité, si je vais satisfaire ou désappointer votre curiosité, en vous disant ce que c'est qu'une soirée de réception dans la capitale du royaume le plus policé du monde. Je ne doute pas que vous ne vous fassiez, de ces sortes de réunions, une image gracieuse et galante, et que vous n'y placiez ces idées de politesse recherchée qui s'attachent, dans toute l'Europe, aux manières et aux mœurs françaises. Vous vous attendez, je pense, à me voir décrire une de ces conversations animées et brillantes, où les esprits, électrisés par le frottement, font jaillir ces milliers d'étincelles qui réjouissent et qui éclairent; où des hommes de génie, des femmes enthousiastes, entourés de cette atmosphère d'élégance que le luxe et la richesse composent aux demi-dieux de la terre, s'enivrent de ces harmonies des intelli-

gences dont madame de Staël vous a vanté si souvent les inappréciables délices. Vous n'imaginerez sûrement pas que les hommes les plus spirituels de la société de Paris puissent se trouver ensemble dans le même salon, sans qu'il en résulte du moins un de ces entretiens généraux où la délicatesse et le goût qui distinguent leur nation se fassent également remarquer; comment donc obtiendrai-je crédit près de vous si je vous dis que, dans ces assemblées, on ne trouve ni conversation, ni galanterie, ni élégance, et que les hommes les mieux élevés croient avoir payé leur dette à la politesse française lorsque, après avoir été annoncés, ils sont venus faire à la maîtresse de la maison un salut assez gauche, dont la brièveté leur rend bientôt la liberté d'aller causer d'affaires avec les personnes de leur connaissance qu'ils ont aperçues en entrant?

Pour avoir une idée générale de ces réunions, figurez-vous cinq ou six femmes en grande parure, rangées circulairement sur des canapés à l'un des côtés de la cheminée, et une centaine d'hommes vêtus de noir des pieds jusqu'à la tête, parsemés en petits groupes de deux à trois personnes dans toute l'étendue de l'appartement. Ces groupes se brisent et se reforment

selon que les sujets d'affaires qui s'y traitent sont plus promptement expédiés. Les embrasures des croisées sont particulièrement affectées aux personnages politiques les plus importans; on y voit des figures graves et pâles, parlant mystérieusement et sans aucune démonstration extérieure que celle qui résulte des positions respectives des personnages; ainsi l'on peut distinguer dans ces *à parte* l'homme qui demande et celui qui accorde; on voit des feuilles de papier sortir presque furtivement d'une poche, pour aller dans une autre sans être déployées; les personnes isolées qui circulent dans l'appartement respectent ces entretiens confidentiels, et passent à distance pour ne point les troubler. En général, tout le monde parle bas, et l'on reconnaît aisément les provinciaux et les subalternes, à l'isolement dans lequel ils attendent, rangés sur une ligne au milieu de l'appartement, un regard et un salut du maître de la maison.

Pendant cette marche ténébreuse des affaires publiques et particulières, les dames s'entretiennent à demi-voix des spectacles et des romans du jour: on se demande si le bal de la princesse W... ne sera point remis par l'indisposition de son vieux parent; on se demande si la *prima donna*

du Théâtre Italien a bien chanté son air de bravoure ; quelquefois des rires un peu plus francs que le langage trahissent quelques méchancetés dites bien bas à l'oreille d'une dame, par un familier de la maison, sur le compte de quelque personnage de l'opposition. Un ou deux hommes surannés, vêtus avec plus de soin que les autres, et décorés de quelques croix de Malte ou d'Hohenlohe, à demi courbés tout près des femmes dans une attitude à la fois révérencieuse et empressée, semblent se charger seuls du soin de représenter auprès d'elles la galanterie de l'ancien régime. Pendant ce temps, les échos de la salle de billard répètent les savans carambolages de quelques jeunes gens, que leur nullité politique condamne à ce bruyant exercice, ou de quelques vieux députés du centre, qu'une place de conseillers d'État rend étrangers aux intérêts qui se traitent dans la pièce voisine.

Tel est, Madame, l'aspect assez triste, mais tant soit peu singulier, que présentent les cercles de Paris ; si j'en dois juger par les noms que l'huissier prononçait à haute voix en ouvrant les battans de la porte, la société actuelle offre un mélange assez extraordinaire ; ces noms sont pour la plupart entièrement ignorés de la

haute aristocratie européenne : ce sont des magistrats, des fonctionnaires publics dont la noblesse perd son origine dans quelques volumes poudreux de l'almanach impérial; j'y ai reconnu aussi les noms de quelques savans, de quelques écrivains politiques et même de quelques grands artistes. Paris est une espèce de république où les talens semblent seuls avoir déterminé les rangs de la société. L'homme qui est revêtu d'un grand emploi en province, paraît ici entièrement dépouillé de la morgue et de l'importance que lui donne dans son département le sentiment de son autorité; le frac noir y confond dans sa grave uniformité le magistrat et le militaire, le duc et le plébéien; le préfet d'aujourd'hui s'y trouve dans une espèce d'égalité avec l'inconnu, qui peut-être le fut hier ou qui le sera peut-être demain. Cette capitale est une sorte de grand réservoir où le pouvoir et les honneurs viennent se mêler et se confondre, pour se distribuer ensuite sur tous les points du vaste territoire, après avoir subi une élaboration dont l'ardeur des débats parlementaires semble amener les résultats.

Un des personnages les plus saillans de cette assemblée est M. Truquet, dont j'ai essayé dans ma dernière lettre de vous faire connaître le caractère et l'influence; c'est un homme d'un

peu plus de trente ans, d'une taille moyenne, d'une complexion sèche et musculeuse ; il a les yeux creux, le nez pointu, le teint brun et les cheveux plats ; sa manière de se vêtir exclut toute idée de recherche et de légèreté, son regard révèle une intelligence très-cultivée; il parle peu, mais juste, et ses paroles ont toujours la forme et le pouvoir d'une espèce de décision ; il a le ton et les manières de la meilleure société ; il juge les gens de la révolution, leurs projets et leurs efforts, avec une rigueur qui ne paraît empreinte cependant ni de passion, ni de ces animosités qu'on reproche aux hommes de partis. Il est du reste plein de confiance dans le succès de la cause de l'ordre, et cette confiance paraît fondée sur une conviction profonde de la force et de la bonté des principes qu'il professe avec franchise ; il n'a point cette impatience d'enfant contre la lenteur du bien, et contre la marche un peu embarrassée du gouvernement ; et, chose qui m'a étonnée dans un homme de cette opinion, loin d'être opposé au système représentatif, il ne perd aucune occasion de faire l'apologie de ce système, qui, selon lui, doit donner l'avantage aux royalistes le jour où ils le comprendront.

Quelle que soit la considération qu'on doive accorder à l'esprit et aux lumières de ce jeune

Français, je suis, je vous l'avoue, très-difficile à convaincre sur les avantages de ce mode de gouvernement; j'y vois une confusion de tous les élémens sociaux, un bruit, un scandale, un choc de passions et d'intrigues, au milieu duquel viennent se perdre et la dignité d'une nation, et le respect qu'on doit à tout gouvernement, et surtout ce pouvoir de l'aristocratie sans lequel une monarchie ne saurait avoir ni lustre ni solidité. Comment voulez-vous que les hautes classes puissent conserver leur influence et même leur existence sociale en présence d'une tribune où elles sont chaque jour livrées au ridicule, à la haine, à la jalousie d'une multitude envieuse et corrompue? aussi, je nourris dans le fond de mon cœur une aversion très-franche contre ces méchans tribuns qui attaquent avec tant de violence tout ce que l'Europe renferme de plus respectable et de plus grand. Malheureusement le gouvernement de ce pays semble engagé à leur égard dans un système de ménagement et de circonspection qui ne lui permet point de les mettre hors de combat. Je ne sais en vérité, comment, lorsqu'on a pour soi les troupes et la saine partie de la nation, on n'en finit par une bonne fois avec une faction qui n'existe que par l'inexplicable tolérance qu'on lui accorde!

LETTRE III.

Le comte Amerozzi, de Turin, à M. Truguet, à Paris.

Turin, ce 20 décembre 1820.

MONSIEUR,

Je profite du départ de ma fille, qui va passer l'hiver à Paris, pour renouer avec vous les rapports de société et de correspondance que nous avons eus si long-temps. Nous vivons dans un siècle où les hommes qui sont attachés à la cause de l'Ordre doivent plus que jamais se réunir et s'entendre malgré les distances des lieux et les différences de nations. Vous avez eu toute ma confiance, et la conduite très-honorable que vous avez tenue dans les dernières commotions qui ont agité votre pays, est bien propre à m'en inspirer pour vous une plus grande et plus entière.

Vous savez, Monsieur, que j'ai toujours tâché, dans le cours de ma carrière politique, de concilier, autant que ma position me l'a permis, les intérêts du bien public avec les obs-

tacles qui naissaient de la force des choses et de l'empire que le mal avait pris sur les destinées de l'Europe. Vous savez que je me suis toujours efforcé de tirer pour le rétablissement de l'Ordre le meilleur parti possible des circonstances difficiles dans lesquelles nous avons vécu, et que cet esprit de sagesse et de modération m'a porté, lors de la réunion du Piémont à la France, à accepter, auprès du gouvernement impérial, une influence qui me donnait les moyens d'être utile à ma patrie. Le retour de la dynastie sarde a fourni à plusieurs personnes qui s'étaient, par impuissance ou par obstination, résignées à une nullité politique qu'elles paraient du nom de fidélité, les moyens de prendre dans le gouvernement actuel une sorte de suprématie dont les intérêts et les droits de ma maison ont eu plusieurs fois à souffrir; mais vous me connaissez assez, Monsieur, pour savoir que ces griefs, quelque importans qu'ils soient, n'ont pu exercer aucune influence sur mes sentimens politiques. Chef d'une des plus illustres familles du Piémont, et investi par le temps, par les alliances, par le patronage héréditaire que mes ancêtres ont exercé dans la haute Italie, d'une puissance tout-à-fait indépendante des circonstances et

prices de la cour; je suis, par ma position sociale, si bien lié aux intérêts de l'Ordre, qu'il ne dépend ni du roi, ni de ses conseils, de me détacher de cette noble cause. C'est à la constance de mes opinions que je suis redevable du retour de la faveur du roi, et des marques honorables qu'il m'a, depuis un an, accordées de sa confiance. Dans la position où je me trouve, je n'ai réellement qu'une seule chose à redouter, c'est un nouveau triomphe des doctrines révolutionnaires, qui, dans votre pays surtout, semblent produire des entreprises véritablement menaçantes pour tous les États de l'Europe. L'ordre de choses sous lequel nous vivons ici s'oppose à ce que je sois véritablement instruit de la situation des affaires, et les révolutions qui ont éclaté cette année en Espagne, à Naples et en Portugal, me donnent lieu de craindre que ce pays-ci ne soit menacé de quelque explosion soudaine, dont il est essentiel pour moi de connaître la nature et les élémens. Je remarque parmi quelques hommes turbulens de cette grande ville, une agitation et un mouvement qui ne peuvent tenir qu'à des espérances ou à des projets également inquiétans pour le trône et pour la noblesse. Nul doute que ces espérances et ces projets ne soient, jusqu'à un certain point,

subordonnés dans leurs résultats au triomphe éventuel des libéraux français, ou aux succès des mesures de compression que votre gouvernement paraît décidé à employer contre eux.

Je vous prie donc de m'écrire tout ce que vous savez sur la situation de vos affaires intérieures, et sur celles du parti révolutionnaire dans toute l'Europe. Ma position, entièrement étrangère aux affaires de mon pays, et l'éloignement où l'on me tient du gouvernement, ne laisseront à votre correspondance aucun caractère qui puisse compromettre votre délicatesse. Ce sera donc seulement un service particulier que vous me rendrez; à ce titre, j'espère que vous n'éprouverez aucune répugnance à correspondre avec moi sur de telles matières. Les vieilles amitiés ont des droits, et j'invoque ceux-ci avec confiance, dans la certitude que vous portez autant d'intérêt à ce qui concerne la prospérité et la grandeur de ma maison, que j'en prends moi-même à votre fortune et à votre bonheur.

LETTRE IV.

La marquise d'Ossola, au comte Amerozzi (son père).

Paris, le 5 janvier 1821.

MONSIEUR,

Je suis depuis quelques jours arrivée à Paris, et le souvenir qu'on a gardé de vous dans cette capitale, a répandu sur votre fille une bienveillance que j'aime à devoir à vos qualités supérieures et à votre caractère. La maison de M. de Saint-André est sans contredit une des plus agréables de ce pays. Son crédit et ses influences sont fort étendus, ses relations sociales sont bien choisies, et sa bonté pour moi le porte à me procurer tous les genres de plaisirs et d'amusemens que cette ville offre en abondance.

Je ne puis m'empêcher de regretter, sans croire pour cela manquer à mes devoirs envers la monarchie sarde, que le sort ne vous ait point fait naître dans cette nation française, à laquelle vos hautes destinées ont été si longtemps unies. Paris est certainement un théâtre

plus digne d'exercer vos talens, que la capitale d'un petit État comme le nôtre. Vous y eussiez trouvé sans doute l'emploi des sentimens généreux qui vous sont propres, et qui semblent ne briller que pour vos seuls enfans. Telles sont les réflexions que je faisais hier, en voyant plusieurs personnages, qui sont loin d'avoir votre rang et vos lumières, investis dans ce pays-ci d'une importance politique qu'ils doivent sans doute à la grandeur du cadre dans lequel ils sont placés. Mais si l'intérêt de votre gloire fait naître en moi ces regrets, je ne puis, d'un autre côté, que m'applaudir de ne pas appartenir à une nation où les élémens de la société sont dans une confusion perpétuelle. J'ai été hier, pour la première fois, à une séance de la Chambre des Députés; je n'ai pas été peu scandalisée en voyant des marquis de l'ancien régime tenir à la tribune des discours effrayans de démagogie, et se classer parmi les ennemis les plus turbulens et les plus audacieux de l'ordre qui protége notre rang et nos fortunes. Malgré l'esprit et les talens de ces fougueux tribuns, je n'ai pu, sans une profonde indignation, voir porter impunément à la société tout entière des atteintes aussi violentes. Il n'est pas, je vous assure, de spectacle plus attristant que

celui de cette arène où s'agitent tant de passions déchaînées. Le ministère a été en butte à des attaques parties presqu'à la fois des deux côtés de la Chambre. Je ne sais quel bien peut résulter de ce conflit bruyant d'opinions et de volontés, au milieu desquelles se perdent toutes les idées de respect et de considération qui doivent s'attacher à un gouvernement quelconque. Tout cela, je le répète, est extrêmement déplorable, et il faut rendre grâce au ciel de ce qu'il nous a préservés de ces formes odieuses de société.

Je vous remercie de m'avoir donné pour compagnon de voyage notre vieux philosophe allemand; ses saillies germaniques divertissent beaucoup toutes les relations intimes de M. de Saint-André. Je ne doute pas qu'à son retour il ne donne à mon frère une idée très-juste du gouvernement représentatif; et si l'élève épouse, à cet égard, les opinions de son précepteur, notre Amédée ne contribuera certainement pas à établir ce mode de gouvernement dans son pays. Vous connaissez la manière de parler tranchante et dogmatique de l'honnête M. Grube. Sa candeur, la singularité de ses pensées, la distance incommensurable où il est, dans sa toilette, de toutes les idées de modes, de goût

et de propreté ; ses cheveux blonds et plats, son front chauve, la rousseur très-équivoque de son teint, son regard ascétique, jusqu'à la forme tudesque de son habit noir et de sa lourde chaussure, tout cela a paru d'autant plus étrange à nos parens, que l'habitude n'avait pas émoussé pour eux, comme pour nous, les traits de singularité dont le vieux professeur est véritablement tout hérissé. Je vous assure, Monsieur, que nous possédons là un bijou fort précieux, et il a fallu ce voyage pour nous révéler toute sa valeur. Chaque jour signale en lui des choses auxquelles nous ne prenions pas garde. Mon oncle trouve plaisir à l'étudier, et c'est lui qui nous fait remarquer les saillies qu'offre son caractère. Par exemple, il a découvert que le professeur avait une sorte de mot sacré auquel il attache une autre idée que le commun des hommes, et qui est pour lui le *nec plus ultrà* du langage, le point après lequel il n'y a plus à discuter : ce mot est l'adjectif *absolu* et ses dérivés. Il le prononce ordinairement en deux syllabes, et en montrant le ciel de l'index, qu'il rabat ensuite sur la terre, comme si ce mot exprimait dans sa pensée une action souveraine du Tout-Puissant. « C'est, dit-il en parlant d'une opinion ou d'une

proposition philosophique, c'est une vérité *ab-solue!* » Et si l'on veut répliquer après cette décision, il reprend tout aussitôt en se dressant sur la pointe de ses pieds, et avec un regard et un accent presque solennels : « J'ai dit *ab-solu!* vous concevez bien qu'il n'y a plus rien à répondre à cet argument. »

Depuis notre arrivée ici, ayant entendu parler des *doctrinaires*, il avait attaché à ce mot l'idée d'une secte de philosophes transcendans, qu'il croyait à peu près dans la même sphère que lui ; et tous les soirs, lorsqu'on lui faisait raconter les discussions qu'il avait soutenues dans la journée, il ne manquait pas de dire : « Ils sont tous dans l'ignorance *absolue;* mais, ajoutait-il aussitôt, je voudrais voir à présent un de vos *doctrinaires.* » M. de Saint-André n'a point tardé à lui procurer ce plaisir, et hier il lui montra un jeune homme, espèce de matador politique, plein de morgue et de pédanterie, et dont la toilette un peu mondaine aurait sans doute changé les idées du professeur, s'il eût pu faire attention à des choses aussi futiles. Grube se hâta d'aller l'aborder, et sa tournure de philosophe allemand lui valut du jeune homme un accueil très-bienveillant. L'entretien commença et finit par un flux d'argumen-

tations ténébreuses que le publiciste français fit tomber sur le pauvre Grube, et qui redoublait à chaque explication que votre malheureux pensionnaire se hasardait à demander. Il écoutait tout cela avec un regard vague et un sourire de béat, faisant sans doute de vains efforts pour saisir au passage une des idées de son interlocuteur; mais celui-ci ayant été interrompu par l'arrivée d'un de ses amis, l'entretien se trouva brisé.

Je priai Grube de me dire ce qu'il pensait du *doctrinaire* : « Profond! très-profond! répondit-il; mais je voudrais avoir avec lui une nouvelle conférence. » M. de Saint-André l'attend à ce second entretien, pour voir changer toutes ses idées sur le compte de cette secte.

Le professeur a obtenu un billet de tribune, pour aller voir aujourd'hui une séance des députés ; je lui ai fait promettre de vous écrire les réflexions que ne manquera pas de lui suggérer ce spectacle, et j'espère que vous me saurai g[illegible] de vous avoir ménagé ce divertissement.

LETTRE V.

M. Truquet, au comte Amerozzi, à Turin.

Paris, ce 8 janvier 1821.

Monsieur le comte,

Je m'empresse de répondre à votre confiance en vous envoyant quelques détails sur la situation présente des affaires de France, et sur l'influence que ces affaires peuvent exercer à l'égard des autres États de l'Europe. Je ne doute point que ces renseignemens ne puissent, ainsi que vous le pensez, intéresser votre maison, à laquelle je resterai éternellement attaché par les liens de la reconnaissance.

J'exprime une conviction profonde en avançant que la philosophie du 18ᵉ siècle a préparé dans les idées les évènemens importans qui ont changé les destinées du monde. Cette philosophie travaillait sur une espèce de gageure : elle pariait qu'il n'y avait rien hors de l'organisation de l'homme; que dans chaque unité humaine, était le principe de la Raison, de l'Ordre et

des lois ; que ces unités humaines avaient par conséquent le pouvoir souverain sur la société, et qu'il n'y aurait rien de bon que ce qu'elles feraient par l'effet d'une convention entre elles ; elle pariait qu'il n'existait point de principes supérieurs à l'homme, point d'Ordre, point de nécessités hors de lui, point de souveraineté qui liât sa volonté.

Pour gagner sa gageure, elle commença par détruire tout ce qu'avait produit dans la société le dévoloppement des principes éternels : le Temps devint son ennemi ; elle lui fit une guerre à mort ; elle l'attaqua dans ses ouvrages, c'est-à-dire, dans les institutions, dans les monumens, dans les mœurs, dans les intérêts fondés, dans les lois qui protégeaient ces intérêts ; et alors elle réussit ; mais elle l'attaqua ensuite dans ses principes : dans la Religion, dans la Logique, dans l'Ordre, dans la Justice, dans la Morale, et elle échoua ; car aussitôt qu'elle eût détruit tous les produits du Temps, le Temps, resté seul en sa présence, se mit aussitôt à reproduire des conséquences toutes semblables, et la révolution qui ne put opposer de pareils moyens, perdit sa gageure. Elle se vit donc à son tour menacée dans ses œuvres et dans ses hommes par les principes mêmes qu'elle

avait vainement tenté d'extirper de l'univers.

Que dit alors la révolution ? elle dit : Je ne puis rien fonder, il est vrai, mais je puis toujours détruire ; les principes des choses humaines sont hors de mes atteintes, mais les conséquences de ces principes sont soumises à ma puissance ; par la raison que j'ai pu détruire tous les ouvrages que le Temps avait produits dans cette vieille monarchie, je suis assurée de renverser au fur et à mesure tout ce qu'il produira de nouveau ; nous verrons qui de nous deux se lassera le premier, lui de refaire ce que je déferai, et moi de défaire ce qu'il fera !

De même que les doctrines philosophiques avaient fondé un grand nombre d'intérêts révolutionnaires, ces intérêts sont venus plus tard à la défense des doctrines ; et ce sont eux seuls, aujourd'hui, qui combattent pour empêcher le triomphe des principes contraires. C'est, Monsieur, à la seule existence de ces intérêts qu'il faut attribuer les formes variées et les détours sinueux que prennent les révolutionnaires pour arriver à leur but, qui est le renversement complet de l'ordre universel. Si c'était encore les doctrines qui fissent la guerre, vous ne verriez certainement point cette multiplicité de moyens chez les révolutionnaires ; car les doctrines

sont absolues et univoques ; celles que la philosophie moderne a propagées n'admettraient qu'une seule constitution, qu'une seule forme de gouvernement ; mais comme ce sont les intérêts qui font cette guerre, ils admettent volontiers tous les moyens et tous les langages qui peuvent compromettre un plus grand nombre d'individus avec l'ordre social, et augmenter ainsi la masse des forces hostiles.

Il y a donc long-temps que les doctrines de la révolution sont vaincues, et l'on pourrait faire remonter la défaite de ces doctrines au moment même où, après avoir détruit l'ancienne société, elles essayèrent inutilement d'en former une nouvelle. Depuis cette époque, on n'a point fait un pas qui ne tendît à l'anéantissement de tous les principes de la révolution : on a détruit le dogme de la liberté, par toutes les mesures défensives que prirent les révolutionnaires eux-mêmes pour résister à l'opinion publique ; on a détruit de même celui de l'égalité dans tous les systêmes d'élections qui furent inventés pour organiser la société nouvelle ; on a détruit la souveraineté du peuple, et lorsqu'on refusa l'appel du malheureux Louis XVI, et lors qu'on fit mitrailler les bourgeois de Paris au 13 vendémiaire, et lorsque la Convention

essaya de se perpétuer en instituant le directoire. Combien toutes ces atteintes aux doctrines et aux principes de la philosophie nouvelle n'ont-elles pas été sanctionnées par la régime de Bonaparte ! l'érection d'une nouvelle noblesse, le mutisme complet des assemblées législatives, l'évocation autour du trône impérial de tous les grand noms de la monarchie, et surtout la part que prirent à ce régime tout-à-fait contre-révolutionnaire, les anciens apôtres des doctrines philosophiques, ne firent que consacrer irrévocablement la mort et le néant de ces doctrines.

C'est dans cet état de choses que la restauration est venue, non pas comme un accident heureux, mais comme une conséquence toute naturelle de la marche souveraine et progressive des principes que la révolution avait orgueilleusement niés.

Ainsi les doctrines de la révolution étaient vaincues à la restauration ; mais les intérêts de la révolution étaient encore en possession du gouvernement, ils se trouvaient assez forts pour ne point céder le terrain sans combattre, et le combat devenait inévitable. De même que les hommes de l'ancien ordre social s'étaient vus troublés dans leurs intérêts acquis par la guerre

que la philosophie révolutionnaire avait faite à leurs principes, de même les hommes de la révolution se virent troublés dans leurs intérêts par la guerre que la philosophie religieuse et monarchique livra bientôt aux doctrines révolutionnaires ; il était donc aisé de prévoir que ces hommes, à défaut de raisons pour se défendre, chercheraient leur salut dans des voies de fait contre l'ordre légitime ; de là le 20 mars, de là toutes les conjurations qui, depuis cette époque, n'ont cessé de travailler contre le trône.

Mais d'abord, Monsieur, quelque fût, lors de la restauration, le désir que la royauté devait avoir de ne point inquiéter ces intérêts matériels de la révolution, les ménagemens qu'elle leur devait ne pouvaient aller jusqu'à favoriser la résurrection des doctrines qui les avaient produits, en interdisant aux royalistes d'attaquer ces doctrines, et de remettre en vigueur celles de la monarchie.

Dans une telle situation, la royauté n'avait rien de mieux à faire que d'accueillir ces idées d'une liberté de discussion qui séduisaient également tous les partis, les révolutionnaires par l'espoir d'en abuser pour saper de nouveau les bases de la monarchie, et les royalistes par celui d'en faire usage pour achever la défaite de leurs en-

nemis. Si le gouvernement n'eût pas consenti à cette liberté, il eût fallu qu'il se chargeât d'un pouvoir despotique pour l'exercer également sur les deux partis et pour empêcher la question de se résoudre. Mais, outre que la royauté n'avait point assez de force pour soulever une arme aussi pesante, elle n'avait aucun motif pour vouloir sauver de la discussion les œuvres de la révolution. L'effet de toute discussion libre doit être, dans un temps donné, de résoudre les questions les plus compliquées et les plus difficiles; or les questions ne se compliquent jamais que par les intérêts, et ces intérêts, quand ils n'ont point de bases légitimes, ne peuvent se soutenir que par le despotisme : ceux de la révolution ne sauraient donc se conserver, sous le roi, et dans un régime de liberté, qu'en se corrigeant dans ce qu'ils ont de révolutionnaire.

Si donc le roi eût voulu gouverner par le despotisme, il aurait gouverné au profit de la révolution. Pour bien entendre cette vérité, il faut penser que toutes les sommités du pouvoir étaient alors occupées par les hommes de l'usurpation. Ces hommes auraient donc, par le seul effet de leurs antécédens, et par la crainte que leur eût inspirée la vue d'un parti ennemi

auquel la seule présence de la royauté donnait gain de cause, fait tomber principalement sur les intérêts royalistes tout le poids de l'oppression qu'ils eussent été en possession d'exercer. Par ce résultat, la royauté aurait infailliblement perdu tout son appui moral, et la restauration n'eût été qu'un scandale de plus dans la carrière de notre révolution.

Que si, dépossédant de leur existence politique tous les hommes du régime impérial, elle eût remis le despotisme aux hommes du parti royaliste, nul doute que les révolutionnaires ne se fussent portés à des entreprises désespérées avant de se laisser enlever le pouvoir des mains. Dans cette perplexité, il fallait donc abandonner au Temps et à la Liberté le soin de rectifier une à une toutes les conséquences de la révolution, et de rendre ainsi possible et nécessaire le règne des véritables principes sociaux. Tels furent, à mon avis, les motifs de haute sagesse qui déterminèrent l'adoption de la Charte. Sans doute cette résolution présentait encore des dangers fort graves; mais c'était, après tout, la seule qui pût nous montrer dans l'avenir un terme au désordre dans lequel nous étions plongés.

Il était, par exemple, facile de prévoir que

la révolution chercherait à soulever les passions de la multitude contre les défenseurs de l'ordre social, dont elle ne manquerait point de calomnier les intentions, et qu'elle se servirait des intérêts acquis qu'on lui conservait, comme d'une sorte de forteresse pour défendre ses doctrines, et pour entretenir une conjuration perpétuelle contre l'ordre européen.

Il était à craindre ensuite que le gouvernement, obligé qu'il était de prendre la restauration au milieu des intérêts révolutionnaires, ne fût emporté par ces intérêts, et ne perdît de vue les principes monarchiques, d'où il devait tendre continuellement à se rapprocher. Il y avait lieu enfin de redouter qu'il ne vît, dans les efforts que feraient les royalistes pour déterminer, pour accélérer cette tendance, des hostilités importunes; et qu'il ne s'avisât de chercher de l'appui contre eux dans les intérêts de la révolution, et ensuite dans les doctrines que ces intérêts défendent. Dans cette supposition le gouvernement serait devenu l'instrument de sa propre perte; il aurait fait servir le nom et le pouvoir de la royauté à fortifier, à légitimer, les principes révolutionnaires, à leur procurer une extension subite qui aurait compromis de nouveau l'œuvre de la restauration. Il fallait donc que, tout

en laissant l'opinion royaliste attaquer à outrance les dogmes de la révolution, il se bornât à empêcher cette opinion d'aller plus vite que la législation; il fallait surtout qu'il fût assez ferme pour repousser, au nom de la loi écrite, toutes les entreprises, toutes les voies de fait que le parti révolutionnaire aurait tentées par l'abus de la liberté légale; il fallait qu'il ne craignît point de signaler à la tribune les desseins et les spécieux prétextes, et les intentions coupables d'une opposition qui marchait ouvertement contre le trône. Par ce moyen, il aurait sans doute accéléré la restauration, qui ne sera véritablement achevée *que quand les intérêts de la révolution seront corrigés, et ses doctrines au néant.*

C'est ce que ne comprit point un jeune ministre, qui dut à de mauvais conseils toutes les fautes et tous les malheurs de son administration. Il partit d'abord d'une idée absurde, celle de la neutralité réelle dans laquelle le gouvernement aurait dû se tenir entre les révolutionnaires et les royalistes, c'est-à-dire, entre ceux qui voulaient des Bourbons et ceux qui n'en voulaient pas.

Un ministère ne saurait long-temps conserver cette neutralité, qui, en résultat, ne profite qu'à la révolution, et devient hostile à la

monarchie. Aussi la force des choses porta-t-elle ce jeune ministre à se ranger insensiblement dans les rangs de la révolution, et à persécuter les défenseurs de la royauté, devenus malgré eux les adversaires du ministère. Cette double action, également favorable aux révolutionnaires, faillit de plonger la France dans les désastres les plus affreux, et l'on peut avancer sans trop de défiance, que les trois ou quatre conjurations qui ont éclaté à la suite de ce ministère, sont les fruits naturels d'un système qui, de la protection des intérêts révolutionnaires, devait aller à la protection des efforts et des principes révolutionnaires. Mais ces conjurations, par cela seul qu'elles révélaient les progrès menaçans d'un parti ennemi de l'Ordre, agirent sur l'opinion publique dans un sens tout-à-fait opposé aux vues de leurs auteurs. Ainsi j'oserais presque dire que les fautes mêmes de ce ministère si désastreux, ont avancé les affaires du parti royaliste, en réveillant toutes les craintes que les doctrines révolutionnaires avaient causées dans la nation, et en fournissant de nouveaux argumens aux défenseurs des principes monarchiques, contre ceux de la révolution.

C'est sur cet heureux résultat que s'est

formé le ministère actuel, et je ne balance pas à croire que nous ne sommes point éloignés, en France, de voir le gouvernement royal s'asseoir irrévocablement sur les principes véritables de la monarchie, et travailler avec les constans défenseurs de ces principes, à en établir les conséquences dans la société. Que si, contre toute attente, cet évènement se trouvait reculé, il faudrait en conclure que nous aurions encore besoin de réaliser de nouveaux progrès dans l'opinion publique. Alors la liberté serait surtout nécessaire aux royalistes, et leur position est d'autant plus forte, que les déviations du ministère précédent ont rendu pour jamais impossible une pareille aberration du pouvoir. Quoi qu'il arrive, le ministère ne peut plus s'appuyer que sur le côté droit, et la force des choses le poussera de plus en plus des intérêts de la royauté aux principes qui protégent ces intérêts, et aux hommes qui professent ces principes.

Ainsi, Monsieur, la question de la révolution est à peu près décidée dans l'intérieur de la France; nous marchons à grands pas vers ce résultat; et quand nous y serons arrivés, une nouvelle carrière s'ouvrira devant nous; car l'opinion publique ne s'arrête pas aux principes:

quand ces principes ont prévalu, leurs conséquences sont nécessaires. Il s'agira donc de fonder, sur les principes éternels de l'Ordre social, des institutions qui, plus tard, puissent servir de base à une bonne organisation municipale, et enfin à un bon système d'élections; des institutions qui réalisent les intérêts locaux, accordent à ces intérêts la place qui leur appartient dans la nature des sociétés, et puissent ainsi offrir à l'édifice de l'État les réalités dont la Charte n'a pu que fournir les superficies. Tout cela se fera progressivement; c'est-à-dire que les corporations commerciales, dépouillées des conditions qui en fermaient jadis l'accès aux derniers arrivans, seront instituées dans leurs propres intérêts, et mises en vigueur pendant plusieurs années avant qu'on s'occupe de leur accorder certains droits politiques qui formeront une des bases de la corporation communale, laquelle pourra servir à son tour de fondement à la loi d'élections.

Dieu aydant, nous viendrons à bout de restaurer notre monarchie, aux applaudissemens de tous les hommes généreux de l'Europe; mais jusque-là nous devons nous attendre à voir les intérêts révolutionnaires s'agiter dans tous les sens pour changer la marche naturelle.

des choses. Le nouveau moyen de salut qu'ils ont trouvé est effrayant par sa hardiesse et par ses désastreux effets. Ils se sont réfugiés dans l'Universalité. Vaincus en France, ils s'efforcent de triompher dans toute l'Europe, espérant que, dans un plus grand espace, la France ne sera plus qu'un point, et que ce point sera emporté dans la rotation du cercle où il est placé. Pour arriver à ce résultat, ils ont saisi dernièrement une donnée qui semble dépasser en perversité tout ce que les anciennes combinaisons avaient offert de plus funeste; cette donnée consiste à s'emparer de la complication des rapports où sont placées les nations entre elles, pour brouiller ces nations, comme ils ont brouillé les individus d'une même société. C'était autrefois à l'aide de l'indépendance des citoyens qu'ils troublaient la paix de l'État; c'est maintenant au nom de l'indépendance d'une société qu'ils veulent troubler la paix de l'Europe. Ainsi ils s'efforceront de soulever l'esprit national des petites puissances contre les grandes; et ce principe, qui à la première vue semble moins inquiétant pour l'ordre intérieur de chaque monarchie, ne tend qu'à les mettre à la tête de l'opinion nationale : position dont ils profiteraient pour attaquer ensuite les bases de la

société, et pour y réaliser leurs doctrines. C'est ainsi qu'ils sèment les alarmes les plus exagérées sur les projets d'envahissement qu'ils imputent à la Russie et à l'Autriche, parce que la Russie et l'Autriche sont les ennemis naturels des peuples en révolution.

Les évènemens d'Espagne, de Naples et de Lisbonne sont pour eux d'une haute importance, parce que, en éveillant les craintes des puissances du Nord, ils donnent le moyen d'imputer à ces puissances des projets contraires à l'indépendance des sociétés du Midi; et remarquez, Monsieur, avec quelle habileté ils savent s'emparer de toutes les circonstances pour le succès de leurs entreprises : ce n'est pas au nom de l'égalité et de la liberté qu'ils ont commencé la révolution d'Espagne, c'est au nom de l'intérêt public, visiblement compromis dans ce royaume par l'impéritie du gouvernement. Ce pays, qui n'avait plus ni finances, ni crédit, ni marine, n'éprouvait à le bien dire qu'un besoin pressant d'améliorations, que le roi aurait pu opérer, s'il avait eu des conseillers plus habiles; les révolutionnaires se sont emparés de ce besoin, pour imposer à l'Espagne leur absurde constitution, qui, à coup sûr, ne devait la rendre ni plus riche ni plus heureuse. C'est de

même au nom de l'indépendance nationale que se sont faites les révolutions de Naples et de Portugal, et c'est encore ce principe qu'on met en action pour soulever toute l'Italie au profit des révolutionnaires.

Vous voyez, Monsieur, que je suis arrivé à ce qui regarde particulièrement le Piémont. Je crois très-supposable que les révolutionnaires de Paris et d'Espagne cherchent maintenant à travailler l'esprit des Piémontais au nom de l'indépendance de l'Italie. Il leur importe de former sur les derrières de l'armée autrichienne un point de diversion qui puisse sauver la révolution de Naples. Ils sont séduits par l'état florissant de l'armée piémontaise; ils sont séduits surtout par l'espoir de frapper l'Autriche dans ses riches provinces d'Italie. Il ne faut pas se le dissimuler, la question des révolutions et des monarchies va se décider dans les Abruzzes. Si les souverains alliés réussissent à détruire la révolution de Naples, celle d'Espagne en éprouvera un violent contre-coup, et le parti qui agite la France s'affaiblira sensiblement; si, au contraire, les révolutionnaires venaient à bout d'arrêter les Autrichiens dans leur marche, en soulevant l'armée de Piémont et en insurgeant toute l'Italie, la Russie serait forcée d'interve-

nir avec toutes ses forces, et on se servirait en France, de l'intérêt évident de cette dernière puissance à empêcher l'invasion des Russes, pour nous faire entrer, bon gré mal gré, dans une ligue révolutionnaire contre l'ordre monarchique, qui dans le Nord a ses principaux boulevards. Vous devez penser que l'Angleterre, ennemie naturelle de la puissance moscowite, nous pousserait de tous ses efforts dans cette lutte, et le ministère français, porté violemment dans les rangs du parti révolutionnaire, perdrait tout le fruit qu'on a su tirer dans l'intérieur des fautes de nos ennemis, et des craintes que leurs derniers attentats ont éveillées dans la nation. Notre position serait, dans l'hypothèse du soulèvement du Piémont, d'autant plus imminente, que notre proximité avec ce royaume pourrait produire un ébranlement parmi les corps de troupes qui occupent nos provinces de l'Ouest. Grenoble et Lyon sont des points de correspondance où le parti de la révolution entretient une agitation continuelle. Nous serions donc évidemment menacés de ce côté si les évènemens que je crains pouvaient avoir un plein succès.

Telle est, Monsieur, la véritable situation des affaires de l'Europe ; je finirai en vous disant

que dans le cas même où ces craintes se réaliseraient en partie, je serais loin de regarder comme perdue la cause dans laquelle je suis engagé. La question, pour s'universaliser, n'en serait pas moins la même, seulement il faudrait infiniment plus de temps pour la résoudre sur une surface de cinq ou six nations que dans le cercle circonscrit des frontières françaises ; et tous les malheurs qui auraient lieu sur cette vaste surface seraient en pure perte pour le triomphe de la vérité. Au reste, j'espère encore que votre gouvernement trouvera dans sa force et dans l'amour des Piémontais les moyens de déjouer les complots ténébreux dont il est menacé ; quoi qu'il arrive je pense que l'intérêt de tous les hommes puissans de la monarchie sarde doit les porter à repousser de tous leurs efforts les tentatives d'un parti qui, quels que soient les prétextes dont il se serve, n'a pour but que le renversement des supériorités sociales. J'essaierai dans les lettres que j'aurai l'honneur de vous adresser de suivre la marche des évènemens, et de soumettre à vos lumières toutes les chances qu'ils pourront présenter.

LETTRE VI.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza, à Turin.

Paris, le 10 janvier 1821.

MADAME,

J'avais calomnié la société de Paris en vous faisant seulement connaître l'intérieur d'un salon politique : ces réunions, presqu'uniquement consacrées aux affaires, ne sont point, comme je le pensais, les seules où se rendent les hommes et les femmes des hautes classes de cette capitale ; je me hâte donc de rectifier les fausses idées que j'ai pu vous faire prendre, en vous rendant compte d'un dîner que M. de Saint-André a donné ces jours derniers à sa société intime.

J'ai été surprise du luxe et de la recherche qui régnaient dans l'ordonnance de ce festin ; à cet égard, nous sommes encore bien loin à Turin du goût et de la magnificence de Paris. Je ne vous peindrai pas la profusion et l'éclat de ces cristaux dont les facettes étincelantes divisent, en les colorant, les feux confondus de cent bougies ; je ne vous peindrai pas la richesse des

vaisselles plates, le beau travail des porcelaines dont les peintures, ouvrages des plus habiles artistes, semblent profanées par l'usage auquel on les condamne; ces brillans *surtouts*, ornés de gracieuses cariatides, qui semblent offrir dans leurs corbeilles les fleurs et les fruits de toutes les contrées; ces jolies décorations d'un dessert, où le sucre se prête à toutes les formes et se revêt de toutes les nuances; cet appareil de laquais, d'écuyers tranchans, de maitres d'hôtel, qui dépassent par leur nombre celui des heureux convives; tous les tableaux que je pourrais faire de ces détails ne vous donneraient qu'une très-faible idée de l'ensemble; je ne croyais pas qu'une action aussi grossière que celle de manger pût se déguiser sous tant d'élégance; c'est ainsi que le génie de l'homme réussit, en quelque sorte, à spiritualiser jusqu'à ses chaînes!

Le festin n'offrait point, comme la réunion que je vous ai décrite, un mélange de toutes les conditions sociales, c'était au contraire ce que la haute aristocratie de l'Europe compte de noms les plus distingués. Un jeune prince allemand, timide adolescent, qui essaie ses premiers pas dans la carrière du mond ; un vieux pair irlandais qui peut-être est sur le point d'en sortir; une duchesse hon-

groise, et plusieurs seigneurs français, tous plus ou moins influens par leur fortune et par leur position politique, composaient cette assemblée de choix; il y avait aussi un riche banquier allemand qui est *allié*, par ses capitaux, à toutes les têtes couronnées; et enfin un membre de l'académie française, que son esprit et sa renommée littéraire ont mis en commerce avec tous les grands personnages du dernier siècle.

L'entretien, particulier au premier service, est devenu général au second; et a pris, au dessert, un intérêt qui allait toujours croissant. L'académicien en a fait les principaux frais, et la politique du jour y est restée absolument étrangère; on a parlé des hommes d'esprit de tous les temps, de tous les pays: des anecdotes piquantes sur la société, dont on semblait reprendre les traditions dans le siècle de Louis XIV, jetaient de la diversité dans la conversation. M. de Saint-André, qui a connu presque tous les hommes célèbres de l'ancienne cour, savait entretenir l'attention par des portraits bien tracés, par des jugemens très-instructifs sur les événemens; une vieille comtesse française animait par quelques épigrammes ces récits des intrigues et des affaires d'autrefois; à ses cheveux gris, à sa taille haute, mais un peu courbée, on eût pu croire qu'elle a-

vait assisté aux galans conciliabules des conjurés de la fronde. Tout l'ensemble de cette réunion aurait fait douter que la société eût subi quelque interruption, à travers les vicissitudes et les catastrophes de la révolution. J'étais à côté du jeune prince Allemand, qui s'efforçait de se rendre agréable par les soins empressés et respectueux qu'il me donnait. C'est un beau jeune homme, élevé dans toute la rigueur de l'étiquette autrichienne; sa chevelure blonde retombe en grosses boucles sur un front un peu étroit, mais que les soucis et les passions n'ont point flétri de leurs orages; sa physionomie est ombragée par je ne sais quel nuage de timidité que ses regards semblent commencer à percer. Il est grand et fait à peindre, et je ne doute p qu'il ne remplisse très-bien un jour le rang où sa naissance l'a élevé.

M. de Saint-André, que j'avais à ma droite, profitait des intervalles que laissait la conversation générale, pour me faire connaître noms et la position sociale de chacun des convives; un de ces noms frappa ma mémoire sa consonnance avec celui d'un personnage l'opposition révolutionnaire, que j'avais souv remarqué en lisant dans les journaux les bats les plus orageux. Je demandai à mon cle si le convive élégant qu'il m'indiquait a

quelqu'affinité de parenté avec le fougeux tribun. Jugez de ma surprise quand M. de Saint-André me dit, en souriant, que ces deux personnages étaient l'individu ici présent : « C'est, ajouta-t-il un des meilleurs gentilshommes de France ; il tient, par ses relations de famille, à toute la cour ; il est de plus mon parent assez proche ; je suis bien loin de partager ses opinions politiques, mais l'attitude qu'il a prise dans la chambre est décorée d'une couleur d'opposition parlementaire qui le distingue tout-à-fait de ceux qui veulent une révolution : au reste sa conduite politique est son affaire ; et si je ne pourrais sans inconvénient le recevoir dans les jours de réunions publiques, je n'en vois aucun à le concerver parmi les amis particuliers dont se compose ma société. Il est reçu de cette manière chez tout le monde ; c'est comme vous voyez un homme du meilleur ton, qui laisse dans le vestiaire de la Chambre des Députés ses opinions de tribun. »

Cette explication me donna lieu de m'informer avec plus de soin du rôle que jouait chacun des autres convives dans le grand drame politique qui fixe les regards et les inquiétudes de l'Europe. Le croiriez-vous, Madame, parmi ces hommes, en apparence si

réunis d'intérêts, d'habitudes et de langage, il y en avait très-peu qui fussent engagés dans la même cause ; l'un d'entr'eux appartenait à l'extrême droite; l'autre au centre droit ; son voisin était partisan aveugle du ministère ; un autre, enfin, était compté au nombre de ces métaphysiciens politiques connus sous le nom de *doctrinaires*. Tout cela vivait dans le meilleur accord, s'amusait des même souvenirs ; le passé et le moment présent les réunissaient, ils n'étaient désunis que par leurs espérances !

C'est à cette dissemblance d'opinions que j'attribuai l'espèce de soin qu'on semblait apporter à éviter dans la conversation tout ce qui aurait pu se rattacher de près ou de loin aux questions de la politique du jour ; peut-être cette nécessité même était-elle, pour l'esprit des convives, une espèce de ressort qui les poussait vers les siècles de la littérature et de la bonne compagnie ; et je suis tentée de lui attribuer l'extrême décence, la délicatesse exquise, et la hauteur à laquelle se soutenait la conversation ; il fallait bien en effet qu'elle s'élevât jusqu'à la région des oiseaux exercées de la pensée, puisqu'elle n'eût pu rester sur la terre sans y rencontrer la discorde et la division !

Après le dîner, nous trouvâmes dans le

salon plusieurs hommes qui venaient faire visite à M. de Saint-André ; ce fut pour quelques-uns des convives dont les opinions étaient les plus tranchantes, un avertissement de regagner leurs voitures ; toutefois les personnes qui vinrent pendant cette soirée ne paraissaient point amenées par des motifs politiques ; c'était encore, à ce qu'il me sembla, du moins, des relations de société : mais cette société n'étant plus, comme celle du dîné, le résultat d'une combinaison dans laquelle toutes les nuances d'opinion avaient été calculées, les hommes de l'extrême opposition s'y seraient trouvés à la fois compromis et déplacés.

On ne resta pas, comme les jours de réception publique, debout dans les appartemens ; on s'assit devant la cheminée ; mais pour cela l'entretien n'en fut point plus général; chacun causait à demi voix avec son voisin, à moins que le maître de la maison ne généralisât momentanément la conversation, en adressant à quelque arrivant une demande qui produisait aussitôt sa réponse obligée et trois ou quatre réflexions des assistans, après quoi les conciliabules particuliers suivaient leur cours.

On dirait que les Français sont tout hérissés de dards, tant ils semblent prendre de précautions

pour s'approcher et pour se mettre en contact. La nature tout-à-fait réagissante des passions politiques dont ils sont possédés, leur fait éviter de toucher un peu trop fort celles de leurs voisins, dans la crainte de se piquer eux-mêmes. Ils ont un insurmontable besoin de parler continuellement de ces matières, et ils s'efforcent de se tenir à une grande distance en les agitant, afin de pouvoir le faire sans troubler les règles de la bienveillance mutuelle qu'on se doit dans le monde. Il en résulte une sorte de langage à deux figures, dans lequel les étrangers ne voient que des traits oiseux et inoffensifs, tandis que les partis, qui ont l'habitude de se comprendre sous ce déguisement, savent se chamailler presque aussi bien qu'à la tribune; ensorte que si la décence ne perd pas aux divisions civiles, le diable non plus ne perd rien à la décence.

Je fus donc fort surprise lorsque M. Truquet, à qui j'exprimais ma satisfaction de ce que la politique n'avait eu aucune part aux entretiens de la soirée, m'assura que, depuis son entrée, on n'avait point parlé d'autre chose; que M. de Saint-André avait fait des démonstrations toutes favorables au parti royaliste; que M. tel avait parlé en faveur du centre gauche, et qu'un autre

personnage avait essayé de défendre le ministère. Dans tout cela, je n'avais entendu que des discussions presque insignifiantes sur une comédie jouée aux Français, sur un roman nouveau, sur un poëme annoncé dans les journaux, et sur des canaux qu'on voulait creuser dans je ne sais quel département, à cent lieues de la capitale. M. Truquet me fit voir fort clairement les rapports qui unissaient tous ces sujets à la polémique du jour : la comédie *des Français* était l'ouvrage d'un écrivain révolutionnaire, qui l'avait semée de maximes très-libérales ; le roman était dirigé contre le clergé ; le poëme était sur la mort de Louis XVI ; et les canaux avaient été projetés sous un précédent ministère, pour favoriser, disait-on, des capitalistes de l'Opposition. Du reste, on n'avait examiné ceux de ces sujets qui étaient du domaine des muses, que sous leur point de vue littéraire ; on avait parlé des obstacles que ces divers ouvrages avaient rencontrés dans leur exécution, des incidens qui s'y rattachaient, du droit ou du tort qu'avaient eu leurs apologistes ou leurs détracteurs, du plus ou moins de mesure qui avait été gardée par les uns et par les autres ; tout ce qui tenoit aux faits po-

sitifs avait été discuté : la politique seule se trouvait sous-entendue.

Pour passer maintenant à des choses plus futiles, je vous dirai un mot, Madame, de la toilette des femmes dans cette capitale. J'ai remarqué qu'à proprement parler, il n'y avait point de modes générales dans leurs coiffures ni dans leurs ajustemens; le bon ton est de ne suivre à cet égard aucune règle, et le caprice n'a pas plus d'entraves que la pensée. Nos coiffeurs sont de véritables artistes, qui prétendent, comme les romanciers, au *vague* et au *pittoresque*; ils *improvisent* un turban, ils *grouppent des masses de cheveux*, et jouent comme de vrais zéphires autour de la tête d'une jolie femme. Plusieurs ont le coup de peigne tout-à-fait pyndarique; à voir le feu qui anime leurs regards, soit que, se reculant à quelques pas de vous, ils cherchent à étudier les harmonies naturelles de vos traits et de votre chevelure, soit qu'ils semblent, en concentrant leurs pensées, méditer sur les contours d'une tresse ou sur l'effet d'une boucle oubliée, on croirait voir quelque Canova caressant de son regard le bloc que son ciseau va dégrossir, et poursuivant les idéales beautés qu'il a conçues à travers les brutes aspérités du marbre.

Je n'ai pas eu peu de peine à m'empêcher de rire lorsque mon artiste est venu, l'autre jour, m'apporter le *plan* enluminé d'une coiffure qu'il avait *inventée* pour moi, en me demandant la permission de la faire graver avec cette inscription : « *Coiffure composée par M. Plaisir, pour madame la marquise d'Ossola.* »

Jugez si ma vanité a été flattée en pensant que mon nom allait passer à la postérité, associé à celui de M. Plaisir. Je n'ai cependant pu me refuser à cet honneur, cet artiste célèbre m'ayant montré plusieurs gravures de ce genre, où des dames de la société figuraient avec tous leurs titres.

Quant aux autres parties de l'ajustement, elles sont également livrées à l'enthousiasme et à l'inspiration. Les chapeaux de nos élégantes sont sortis de la tête d'un certain M. L..., qu'à son importance, à son ton leste et orgueilleux, vous prendriez au moins pour quelque enfant gâté des muses et du public. Il n'y a pas jusqu'aux fabricateurs de notre chaussure qui n'aient placé dans leur métier la morgue et l'ambition que donnent des succès dans les arts libéraux. Mon cordonnier met pour condition à la complaisance qu'il a de me faire des souliers, que *je ne marcherai pas avec;* et l'on m'a rapporté

qu'il avait refusé récemment de chausser une comtesse auvergnate, parce que, objectait-il, « le pied de madame *ne lui disait rien.* »

La toilette des hommes est assujettie à des formes plus régulières que celle des dames. Le noir est presque l'unique couleur de leurs vêtemens de soirée; mais un œil exercé sait découvrir, sous cette uniformité, des recherches de bon goût et d'élégance qui permettent de classer les individus d'un salon. J'ai fait la remarque importante que les hommes du plus haut rang se permettent de transgresser à l'usage universel, en venant dans les cercles avec des habits d'une teinte moins sévère, *égayés* par des boutons d'acier; il semble que leur rang et leur puissance leur donnent le droit de braver en ce point les conventions tacites.

Voilà sans doute des observations très-futiles; mais peut-être me les pardonnerez-vous si vous voulez bien réfléchir que les mœurs d'un pays ne se composent que de nuances légères. *L'ongle long*, que les marquis du siècle de Louis XIV *portaient au petit doigt*, n'est pas, à tout prendre, un trait de mœurs plus important que les habits bruns de nos marquis d'aujourd'hui, et Molière n'a pas dédaigné de constater cette minutie.

LETTRE VII.

Barriez, de Paris, à Galéatzo, de Turin.

Paris, [illegible] janvier 1821.

Monsieur,

Vos dépêches me sont parvenues, et je vois avec plaisir que nos affaires marchent; leur succès exige beaucoup de sagesse et d'ensemble, le temps nous presse, et les voies d'exécution se présentent à nous : nous devons nous y engager avec une résolution ferme, mais surtout avec des instructions bien concertées. Ce n'est pas le tout que de se dévouer à la cause des peuples, il faut le faire avec habileté, pour que le dévoûment soit utile.

L'action que nous pouvons exercer sur les destinées du monde se compose de deux élémens qu'il s'agit de distinguer : le premier est *l'intérêt public*, le second est *l'intérêt particulier*.

Pour le premier, les doctrines libérales doivent être à la fois le but et le moyen; mais il

faut employer ce remède avec beaucoup de ménagemens, et *emmieller les bords du vase, pour tromper la répugnance du malade.* Ainsi, quoique ces doctrines soient évidemment favorables aux intérêts du plus grand nombre, comme elles blessent ceux des minorités, qui sont partout en possession du pouvoir, il faut bien se garder de les mettre de suite en évidence et d'éveiller les inquiétudes de ces dernières : les résistances sont toujours redoutables pour nous tant que l'ordre n'est pas dérangé; parce qu'alors la puissance, qui n'est pas encore dans le nombre, est toute dans les positions sociales.

Il importe donc, aujourd'hui, de chercher l'intérêt public dans un point assez général pour qu'il puisse réunir toutes les classes, au lieu de les diviser. Ce point d'opérations peut être découvert chez tous les peuples ; il résulte de leur situation morale, du plus ou moins d'abus qui paralysent leur existence, ou de leur position par rapport aux États voisins. On doit s'efforcer de le créer dans l'opinion, tantôt par des faits, tantôt par des insinuations, tantôt par une opposition sourde et ménagée, tantôt par des appels plus directs, selon que les gouvernemens, en marchant avec

plus de rapidité, rendent l'utilité d'un changement plus manifeste, et donnent plus de ressort aux idées. C'est à l'aide de ce moyen qu'on doit préparer les hommes de bonne foi, et surtout les jeunes gens, qui, par l'exaltation naturelle de leurs têtes, par leur tendance à saisir toutes les illusions comme des réalités, et surtout par la force d'exécution que l'ardeur du sang donne à cette période de la vie, sont facilement emportés dans des projets d'amélioration.

Mais ce principe a besoin, pour se développer, d'un stimulant plus puissant, plus actif, et surtout beaucoup plus infaillible dans sa création : je veux parler de l'intérêt particulier, seule source des volontés humaines, et qui sait se prêter avec une égale docilité à toutes les directions qu'on lui donne. Mettez-vous bien dans l'idée que, parmi les hommes qui n'ont point de principes arrêtés, il n'en existe pas un seul que vous ne puissiez mener où vous voudrez, si vous savez le prendre où il est. Faites briller à ses yeux l'espoir d'un avancement de fortune ; établissez bien clairement pour lui l'avantage personnel qu'il trouverait dans un changement de gouvernement, et vous aurez créé en lui le désir que ce changement ait lieu. Dès-lors il sera tout disposé à laisser venir cet évènement ou à le

favoriser, à rester neutre ou à vous servir, selon qu'il aura moins de choses à compromettre dans la tentative. Pour élever cette disposition jusqu'à la force d'une volonté, il vous suffira de frapper son imagination par l'idée de la certitude du succès, et, ensuite, en lui montrant que l'intérêt public est conforme à son intérêt particulier. Vous parviendrez à fonder en lui cette double conviction en développant à ses regards le concours de vœux et d'efforts qui se réunissent pour l'évènement que vous préparez; mais ici il faudra varier vos moyens d'action selon la position sociale de l'homme que vous voudrez ébranler.

Que si vous parlez à un plébéien, vous agiterez dans son âme les sentimens d'égalité que la ju tice a mise en germe dans tous les cœurs; v profiterez habilement des torts de la société égard; de ses embarras de fortune, de son bition et de son amour-propre, pour lui pr ver qu'il n'a rien à perdre et qu'il a tout gagner dans un changement entrep nom de l'intérêt général; vous lui ferez la cause des nations triomphante dans l roïque Espagne et dans le Portugal, l que cette cause conserve, en Angleter , une Opposition qui tient le gouverne

respect; vous lui montrerez les racines profondes que notre parti a jetées dans le sol de la France, par les conquêtes des propriétés de la noblesse, par les antécédens qui attachent irrévocablement à la révolution les hommes les plus influens de la nation, et surtout par l'éclatante gloire militaire qui a constamment entouré notre drapeau tricolore; vous insisterez principalement sur les progrès que les idées libérales ont faits, et font constamment dans la génération nouvelle; vous lui rappellerez qu'un grand nombre d'hommes qui figurent aux premiers rangs dans l'administration, dans l'armée, dans la magistrature, tiennent toujours par quelque coin aux principes de la révolution; que si leur position actuelle les rapproche du gouvernement, il y a dans les secrets de ir amour-propre une sorte de disposition c stante à empêcher les principes contraires devenir inquiétans pour le passé; que cette sposition est en définitive notre propriété, et qu'il nous suffira toujours de l'éveiller pour les porter à empêcher notre cause d'être entièrement perdue; vous lui découvrirez ensuite quelle connexion naturelle existe entre nous et tous les peuples de l'Europe, et quelle coopération nous devons attendre, dans l'évène-

ment, des intérêts de la Pologne opprimée, de ceux de la nation allemande, et même, au besoin, des efforts généreux des Grecs, dont les flammes de Parga ont ranimé l'esprit national; vous montrerez la vaste conjuration de la liberté marchant sur toute la terre, tantôt à la face du soleil, tantôt par des voies ténébreuses, et trouvant dans tous les cœurs des vœux d'émancipations; vous ferez voir que l'Autriche est cernée par les idées nouvelles, que la Prusse est sur un volcan, que toute la confédération s'agite sous les pieds de quelques princes, qui heureusement se sont avisés trop tard de se liguer contre nous.

Que si vous vous adressez à un noble, vous lui direz qu'il ne s'agit en rien, dans le changement projetté, de toucher aux intérêts acquis, mais seulement d'améliorer la situation de la monarchie et en même temps celle de toutes les classes sociales; s'il a déjà été en soit dans le parti de Bonaparte, soit dans c des gouvernemens révolutionnaires de France, vous n'aurez point de peine à jeter en lui l'idée qu'une révolution le placerait à la sommité du pouvoir.

Que si vous avez affaire à un militaire, dites-lui qu'il s'agit de la gloire des armes na-

tionales et que la coopération des troupes à l'émancipation du pays assurera le maintien de l'ordre et des propriétés au milieu du changement qu'on va faire ; promettez-lui des grades élevés, des honneurs, et un commandement étendu dans les campagnes contre l'étrangers ; *offrez enfin à chacun au-dessus de ce qu'il a*, et quand vous aurez créé toutes ces dispositions particulières, donnez l'ébranlement à la machine : la culbute se fera d'elle-même ; et comme les démocrates sont en majorité dans toute société, le mouvement finira par porter la démocratie en haut et ses ennemis en bas : voilà tout le secret des révolutions modernes. Ainsi nos doctrines sont assurées de prévaloir pourvu que ce mouvement ait toute sa portée, c'est-à-dire, pourvu que ces doctrines soient secrètement de la partie, et que vous ne les perdiez jamais de vue, au milieu des prétextes que vous avancerez.

Les notes que vous avez envoyées sur l'état de la conjuration sont un garant de son succès ; toutes nos mesures vont tendre maintenant à préparer ici des mouvemens qui puissent soutenir les vôtres ; les entreprises que le parti monarchique vient de faire contre nous dans cette session ont sonné l'alarme dans la France nouvelle ; ces alarmes seront vivement alimentées

à la tribune, et tous nos moyens de correspondance s'organisent pour faire arriver jusqu'ici le contre-coup de vos opérations. Nous n'aurons pas de peine alors à amener dans le ministère un changement subit qu'on regardera comme une transaction avec nous ; car bien que le parti ennemi fasse des progrès en France, grâce aux sources aristocratiques où la nouvelle loi d'élection puise les députés, nous avons un argument tout prêt pour frapper de nullité tout ce qui s'est fait ; si donc le ministère s'élève à côté de nous, nous pourrons aussi nous élever à côté de lui ; et ; quand nous aurons dressé notre drapeau national contre le sien, comme nous serons infailliblement les plus forts, le gouvernement se trouvera nécessairement de notre côté ; ce ne sera pas une plus grande affaire qu'un changement de ministres. La force de l'intérêt politique de la France est pour nous un nouveau garant du succès ; la ligue des nations constitutionnelles de l'Europe méridionale contre les pouvoirs absolus du Nord, est une combinaison qui se présente d'elle-même à tous les esprits ; c'est une idée qui sera saisie du public.

Il ne faut pas toutefois nous abuser sur les dispositions de cette époque à l'égard de la royauté, les fautes et l'inexpérience des premiers

ouvriers français, les circonstances touchantes et dramatiques qui ont accompagné la mort de Louis XVI et des princes de cette famille, ont donné à la royauté une force dans l'opinion qu'il serait dangereux de heurter ouvertement; mais on peut très-bien se servir du préjugé général qui existe à cet égard chez les peuples de l'Europe, pour le retourner à l'avantage de nos projets. L'héroïque Espagne vous a montré tout le parti qu'on pouvait tirer de la coopération du roi lorsqu'on avait l'habileté de s'en emparer; c'est une force qu'on dirige alors contre l'ennemi, et l'expérience se réunit avec le sens commun pour nous faire voir que les royalistes n'ont rien à dire quand on leur montre la signature du roi au bas d'un décret qui les foudroye.

Pour arriver, en Piémont, à ce résultat avantageux, il faut dire bien haut que le roi, par sa position, n'est réellement d'aucun parti; qu'il est au-dessus de toutes les classes sociales, de toutes les prétentions, de tous les intérêts privés; il faut dire que le roi est respecté par tout son peuple, qu'on n'en veut ni à sa couronne ni à son autorité, que ses intérêts particuliers sont hors de cause, qu'il s'agit, au contraire, de donner à cette couronne plus d'éclat en la rendant indépendante de toute influence

étrangère , ct plus d'autorité en l'appuyant sur les intérêts nationaux, sur les véritables besoins d'un peuple énergique et généreux, qui, sur tous les autres points , se confie à la sagesse et à l'amour de son roi. Ces assertions , soyez-en sûr, feront leur effet dans toute l'Europe; on trouvera tout naturel que l'*Italie veuille être Italie*; et personne ne pourra blâmer un effort entrepris sur une volonté si juste et si nationale.

Toutes ces choses, répandues avec habi dans les premiers mouvemens de la révolution, doivent arriver de toutes parts jusqu'au monarque. On pourra ensuite se reposer sur l'éloquence de quelques-uns de ses conseillers pour les dévolopper dans le cabinet ; à cet égard , la peur est le meilleur des orateurs , et les ambitions particulières se réuniront à ce sentiment pour engager le roi à une transaction qui le mettra entièrement en votre pouvoir. Alors quelques émeutes au-dedans pousseront, de concessions en concessions, sa volonté dans votre cause, et vous opposerez avec succès cette volonté, soit aux étrangers, dont vous feindrez de regarder les hostilités comme personnelles au monarque, soit à vos ennemis intérieurs que vous proclamerez les véritables perturbateurs de l'Ordre : une fois que vous en serez à ce point, tous les mots de l'ancien Ordre social, toutes les sentences,

toutes les lois qui le défendent, seront, dans vos mains, autant d'armes meurtrières contre ses partisans; vous prononcerez ces mots, vous appliquerez ces sentences et vous invoquerez ces lois du haut du gouvernement, avec ce calme et cette dignité qui appartiennent aux organes d'un pouvoir régulier, afin de laisser à vos ennemis les passions et la turbulence qui caractérisent les agitateurs. Pour arriver à ces grands résultats vous avez besoin d'une espèce d'hommes que leur défaut de principes, leur absence de logique, en un mot leur médiocrité, rend propres à jouer le rôle de médiateurs; ces hommes qui sortent d'eux-mêmes de tous les évènemens révolutionnaires, ne manquent jamais de se présenter aux premières apparences du succès; ce sont eux qui, sans vouloir décider la question de droit entre nous et nos ennemis, engageront le gouvernement à faire nos volontés dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité publique; ce sont eux qui se feront un argument de chaque émeute que vous susciterez, pour engager le roi à céder aux vœux du peuple. Quelques espérances de récompenses personnelles doivent stimuler le zèle de ces auxiliaires, qui d'ailleurs ne partageront avec vous ni le pouvoir ni la direction des affaires,

parce qu'il leur est donné, par leur caractère et par la nature de leur esprit, de suivre la queue des révolutions, sans pouvoir jamais en prendre la tête.

Telles sont les instructions générales que je suis chargé de vous transmettre, elles ont été delibérées dans le conseil; suivez-les à la lettre, et soyez sûr que nous saurons déjouer le complot de Laybach.

LETTRE VIII.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 15 janvier 1821.

Madame,

Chaque jour, je fais de nouveaux progrès dans la connaissance du monde parisien, et le désir de vous communiquer des détails de quelque intérêt entre pour beaucoup dans la curiosité qui me porte à observer les mœurs et les usages de cette ville, et à me faire instruire, soit par mon jeune cousin, soit par M. de Saint-André, ou par notre ami M. Truquet, de tout ce que je ne puis voir par mes propres yeux. C'est le résultat de ces diverses informations que je vais essayer de résumer dans cette lettre, en y joignant mes observations particulières.

A la première restauration, la société de Paris était divisée par classes, c'est-à-dire qu'il y avait diverses grandes réunions dans les-

quelles on n'avait égard qu'aux positions sociales des personnes qui en faisaient partie, sans que les opinions politiques en déterminassent la composition. Ainsi, l'ancienne aristocratie parisienne formait presque une cité dans la cité; chaque grande famille avait ses soirées, ses dîners, ses fêtes; et tout ce qui appartenait à cette classe, sans avoir toutefois trempé trop scandaleusement dans la révolution, tenait son rang dans ces assemblées. Ensuite les hauts fonctionnaires de l'État, tout ce qui occupait de grands emplois dans l'administration et dans la magistrature, formait une autre société qui, en plusieurs circonstances, se trouvait réunie avec la première; mais depuis que le gouvernement représentatif est venu allumer dans cette ville une polémique très-violente, les classifications sociales ont beaucoup moins de part que les similitudes d'opinions à la formation des cercles. Il existe donc à Paris presque autant de sociétés que de partis et de nuances de partis.

D'abord les ministres ont chacun, une ou deux fois par semaine, des réunions où tous les hommes qui ne sont point engagés dans une opposition systématique contre l'administration, ne manquent jamais de faire acte de comparution:

des députés, des pairs de France, des fonctionnaires, des généraux, des gens de lettres composent le fonds de ces assemblées, où viennent ensuite tous les postulans d'emplois qui, dans leur province, appartiennent à une classe un peu élevée, ou qui parviennent à se faire présenter par leurs protecteurs. Ordinairement, ceux des ministres qui habitent le même côté de la Seine prennent le même jour de réception, afin que les visiteurs puissent aller de l'un chez l'autre, et remplir ainsi plusieurs devoirs avec la même voiture. Ces jours de réception sont indiqués aux passans par la longue file de carrosses qu'on voit en station devant l'hôtel d'un ministère, et par les inégalités de fortune et de condition que révèle aux yeux les moins exercés le mélange de ces voitures; les brillans équipages des pairs de France et des directeurs-généraux, les calèches de campagne des députés de province, les *remises* modestes des conseillers d'État, les ignobles fiacres des solliciteurs, paraissent étonnés de se trouver arrêtés à la même porte. Mais, ainsi que je l'ai remarqué dans une de mes lettres, cette inégalité n'a point accès dans les salons : elle attend son monde au bas de l'escalier.

Les fonctionnaires publics du second ordre

ont aussi leurs jours d'assemblée pour recevoir en quelque sorte le *trop plein* des appartemens ministériels. Ces soirées sont loin d'avoir le mouvement et l'éclat des premières : elles ne brillent, pour ainsi dire, que d'une lumière de réflection ; aussi les rapports de famille et d'intimité, presque noyés dans la multitude affairée qui remplit un salon de ministre, semblent-ils ressortir en première ligne dans celui d'un directeur-général. Cette circonstance ne doit certainement pas rendre ces derniers moins agréables.

Le parti royaliste a aussi ses réunions politiques, où viennent les députés et les écrivains qui se sont voués à la défense de cette cause, les fonctionnaires destitués en 1816, et tous les hommes qui ont été persécutés par le ministère de cette époque, pour leur attachement à la royauté. L'égalité parfaite qui règne dans ces salons, entre des gens de conditions et de fortunes si différentes, et qui font tous profession de respecter, par principes, les classifications sociales, est assurément un des argumens les plus favorables que ce parti puisse opposer aux reproches de morgue et d'insolence qu'adressent à la noblesse ses éternels détracteurs. Cette égalité n'est point, comme dans les réu-

nions dont j'ai parlé plus haut, fondée sur l'indifférence que tant d'hommes, la plupart étrangers les uns aux autres, doivent éprouver en se trouvant momentanément réunis : elle résulte, au contraire, d'une estime et d'une considération mutuelles ; elle a sa source dans une communauté de principes, d'opinions, d'intérêts, dans lesquels le plébéien et le pair de France ont une part tout à fait égale. La position si malheureuse dans laquelle ce parti a été retenu depuis le commencement de la révolution, les disgrâces de toute espèce qu'il a subies pour prix de ses vertus et de sa fidélité, la cruauté presque ironique de la Destinée, qui s'efforce de l'écarter des degrés de ce trône dont il est le soutien naturel ; enfin, le désintéressement d'une constance qui, jusqu'à ce jour, ne lui a valu d'autre gloire que celle du martyre, font régner dans ces réunions un ton presque chevaleresque, et qui provoque à la fois l'estime et l'intérêt : la plupart des hommes de cette opinion occupent le premier rang dans l'ordre des talens littéraires du siècle, comme dans celui de la monarchie. La générosité de leurs idées, leur courage et leur illustration jettent sur cette société un charme, un éclat,

un agrément qui la fait rechercher par tous les étrangers de distinction.

Pendant l'époque des sessions, ces assemblées deviennent plus nombreuses et plus fréquentes, par le grand nombre des députés de province qui vont y parler de leurs espérances et de leurs projets. Il se forme alors plusieurs réunions de ce genre, selon les diverses nuances qui s'établissent par le mouvement des opinions; il est même quelques-unes de ces réunions exclusivement composées de députés, et dans lesquelles les affaires de la session subissent une sorte d'élaboration avant d'être discutées dans les Chambres.

L'opposition libérale a de même ses soirées et ses fêtes. Des banquiers, des négocians et de riches manufacturiers ont fait de leurs salons le centre des affaires et des plaisirs. Là, comme dans les assemblées de l'autre parti, des députés, des écrivains politiques et des officiers généraux s'unissent dans un même esprit pour l'intérêt de la cause qu'ils défendent. Tous les hommes que la restauration de la monarchie a inquiétés dans leurs antécédens, froissés dans leur position sociale, ou dérangés dans leur carrière politique, y trouvent la consolation

d'épancher leurs mécontentemens, ou de se communiquer leurs espérances; tantôt dans une réunion nombreuse, et composée presque exclusivement des hommes les plus énergiques et les plus habiles, on met en délibération quelque projet d'hostilité parlementaire; tantôt dans un salon, qu'un luxe et une magnificence toute moderne feraient prendre pour un palais de fées, des femmes élégantes et jolies étalent de riches parures et un goût d'ajustement qu'elles semblent d'autant plus à même de satisfaire, que, pour la plupart, elles sont à la source même de ce goût et de ces richesses. L'air de fête qu'on respire dans ces lieux chers à Plutus, l'éclat éblouissant des diamans et des cristaux, sont bien propres à produire dans les hommes de cette société une espèce d'étourdissement tout à fait analogue aux passions politiques qui les agitent.

Toutes les nuances de l'opinion libérale se classent dans des maisons différentes; et l'on peut remarquer une grande dissemblance dans le ton comme dans l'esprit de ces diverses sociétés; quelques pairs de France et des anciens courtisans du palais impérial occupent le premier rang dans cette sorte d'échelle, et on assure que la fierté aristocratique se concilie

très-bien chez eux avec les idées libérales qu'ils professent.

Il y a en outre, dans Paris, un très-grand nombre de maisons où se rendent chaque semaine, à jour donné, des personnes de toutes les fortunes et de toutes les professions, qui n'ont entre elles rien de commun, si ce n'est l'estime qu'elles portent à celui qui les réunit, et ce besoin de mouvement et de distractions presqu'universellement senti par les habitans de cette Cité. Dans ces assemblées on entend ordinairement quelque cantatrice de l'opéra-comique, quelque chanteur des bouffes, ou quelque ténor du conservatoire de musique; on y danse, on y joue aux cartes, on y apprend la nouvelle du jour, et l'on ne manque pas de revenir la semaine suivante sans être attiré par de plus grands intérêts. Les Français ressemblent à ces papillons de nuit qui se portent en bourdonnant partout où ils voient de la lumière. Tout honnête citoyen de la Capitale qui s'avisera de faire éclairer son salon le même jour de chaque semaine sera sûr, quelle que soit sa position sociale, de voir affluer chez lui l'essain vagabond des désœuvrés et des politiques.

Je ne completterais pas cette esquisse des sociétés de Paris si j'omettais de vous parler

d'un cercle qui se trouve tout-à-fait en dehors des autres cercles, et qui, par ses habitudes particulières et l'espèce de physionomie qu'il s'est donnée, pourrait fournir un volume d'observations toutes neuves. Ce cercle a son centre de rotation dans une sorte de tripot magnifique qu'on appelle *le Salon des étrangers;* ce salon, où l'administration des jeux entretient un tapis vert, est fréquenté par tout ce que Paris renferme d'étrangers de marque, et par les hommes du pays que leur esprit de désordre ou d'indépendance a empêché de se classer dans les familles. Des Russes, des Anglais, des Danois, des princes allemands, des membres de toutes les légations, et mêmes plusieurs ambassadeurs; de riches banquiers du Nord, des nouvellistes, des gentilhommes français, des militaires et des auteurs dramatiques, vivent ainsi dans des relations plus fréquentes qu'intimes, et qu'une conformité de goûts semble seule avoir établies. Il n'est point de lieu public où l'on ne trouve quelques groupes détachés de cette société d'étrangers; point de restaurateur célèbre qui n'ait l'honneur productif de leur donner quelques soupers fins, où les nymphes de l'Opéra ne manquent jamais d'être associées. Ce monde, que les plaisirs de cette grande

ville ont attiré de tous les points du globe, occupe ses entretiens des nouvelles politiques, et des petites intrigues des coulisses. Cette singulière existence n'empêche pas les hommes qui la mènent de diriger très-bien les plus grandes affaires de l'Europe, et de figurer quelquefois avec succès dans la meilleure société de Paris.

LETTRE IX.

e professeur Grube, au comte Amarozzi, à Turin.

Paris, le 10 janvier 1821.

Monsieur le comte,

M lame la marquise m'a dit que je devais écrire mes réflexions sur les choses que erve dans la capitale de la France; je le fais vec plaisir, parce que j'ai vu, dans les entreens que nous avons eus ensemble, que mes lées sur toutes les choses du monde vous paaissaient, à cause de leur nouveauté, dignes e vos méditations scientifiques.

Cette ville de Paris est véritablement trèsntéressante à étudier, et il ne se passe pas de our sans qu'on n'ait l'occasion de porter des ugemens sur l'état du genre humain; malheueusement je trouve que l'univers, dont ce ple exprime la situation morale, est loin tre aussi avancé dans la connaissance de la érité, qu'on pourrait l'attendre de son âge

et de son expérience; et tout ce que j'ai vu jusqu'ici me fait craindre que la civilisation ne soit égarée de la vraie route, et ne tende à s'abîmer par une nouvelle suggestion de Satan. Réellement il y a beaucoup d'ignorance dans ce pays, et cette ignorance se joint à tant d'orgueil, que si je ne craignais pas de prononcer trop légèrement la perdition du genre humain, je croirais que la perversité absolue entraîne les évènemens, malgré les efforts que font les gens de bien pour en corriger le caractère et en rectifier la direction.

Mais si je n'ai pas tout-à-fait prononcé cette sentence de perdition, il est manifeste pour moi qu'il existe, au milieu de ce peuple, deux nations, dont l'une appartient au mal, et dont l'autre cherche à se soutenir dans les notions du bien. Ces deux nations n'ont véritablement plus rien de commun entre elles; elles se livrent une lutte acharnée, dont, à moins d'une nouvelle intervention de l'a divin, je ne prévois aucun résultat terrest[illegible] car il est scientifiquement impossible que, les seuls efforts humains, deux nations q[illegible] fuient puissent engendrer quelque chose. A[illegible] donc, je crois absolument que ces deux [illegible]tions de la société marchent, chacune par [illegible]

voies opposées, à la séparation morale et absolue du jugement dernier, ou aux deux fins de la création, le paradis et l'enfer.

Cette conviction m'a, je crois, mis sur la voie pour comprendre la partie la plus importante de l'Apocalypse, et je veux vous faire part des traits de rapprochemens qui m'ont frappé.

« Je vis, dit le chapitre XIII, une bête qui
» avait sept têtes et dix cornes, et sur chacune
» de ses têtes un nom de blasphême. — Et le dra-
» gon lui donna sa force et sa grande puissance.
» — Et tous les peuples suivirent la bête et ils
» adorèrent le dragon qui avait donné sa force
» à [illegible]e, en disant : Qui pourra combattre la
» [illegible], et qui sera semblable à elle ? — et il lui fut
» d[illegible]né une bouche qui se glorifiait insolem-
» [illegible] et qui blasphêmait ; — et elle reçut le
» [illegible]uv[illegible] de faire la guerre ; — elle ouvrit donc
» cette [illegible]he p[illegible]r blasphêmer contre Dieu,
» pour [illegible]t son nom, son tabernacle et
» ceux [illegible]nt dans le Ciel ; — il lui fut
» donné [illegible]e [illegible] guerre aux saints et de
» [illegible]ncre, et la puissance lui fut donnée
» [illegible] l[illegible] hommes de toute tribu, de toute
» [illegible]ngue et de toute nation, et elle fut adorée
» [illegible] tous ceux qui habitaient la terre, dont
» les [illegible]ms n'étaient pas écrits dès le commen-

» cement sur le livre de l'Agneau qui a été
» immolé. — Que ceux qui ont des oreilles en-
tendent. »

Or, Monsieur le Comte, j'entends que cette bête est la Révolution. Je continue mes rapprochemens, qui maintenant ont pour objet ce qu'on nomme le *libéralisme.*

« Je vis s'élever de la terre, une autre bête
» qui avait deux cornes semblables à celles de
» l'Agneau; mais elle parlait comme le dragon,
» — et elle exerça toute la puissance de la
» première bête dont la blessure mortelle avait
» été guérie. — Elle fit de grands prodiges; et
» elle séduisit ceux qui habitaient sur la terre,
» à cause des prodiges qu'elle avait eu le pou-
» voir de faire, en présence de la bête, en
» disant aux hommes qu'ils dressassent un
» autel à la bête qui, ayant reçu un coup
» d'épée, était encore en vie; et le pouvoir lui
» fut donné d'animer l'image de la bête,
» faire parler cette image, de faire tuer t
» ceux qui n'adoreraient pas l'image de
» bête. Elle fit encore que tous les hommes
» petits et grands, riches et pauvres, libres et
» esclaves, reçurent d'elle un caractère à la
» main droite et au front; et que personne ne
» pouvait ni acheter ni vendre, que celui qui

» avait le caractère de la bête et le nombre de » son nom. Je regardai encore, et je vis l'agneau » qui se tenait sur la montagne de Sion, et avec » lui cent-quarante-quatre mille personnes » qui avaient son nom et le nom de son père » écrits sur le front. »

Ainsi donc, se trouverait annoncée cette division de la terre en deux nations, dont l'une a sur le front le signe de l'agneau, l'autre le caractère de la bête, dont elle porte le nombre sur la face ou dans la main. Or, je n'ose pas avancer que les hommes auxquels on donne le nom insignificatif de *libéraux* aient ce nombre sur le front, mais je voudrais parier qu'ils le cachent dans leur main.

Selon mon jugement, Paris est en effet *cette grande prostituée des nations*, dont il est encore parlé dans l'Apocalypse, et en creusant cette pensée, le triomphe du dragon chez ce peuple, son orgueil et ses fornications sont maintenant à découvert; on ne peut faire un pas sans être repoussé par l'aspect de ses turpitudes.

J'ai parcouru plusieurs monumens publics: aucune idée de justice et de religion ne frappe les regards; tout au contraire, atteste l'impiété d'une nation qui s'est abîmée dans son néant et

qui se complaît à en conserver les traces honteuses. J'ai été visiter les catacombes de Paris ; ce sont de vastes carrières où l'on reporte continuellement les dernières dépouilles des morts que les générations nouvelles chassent successivement du champ de repos où ils n'ont trouvé qu'un asile momentané. J'ai été profondément révolté du matérialisme qui s'offre partout à la pensée dans l'ordonnance de ce lieu funèbre ; il y a en vérité une profanation impie à entasser des *tibia* et des *fémur* comme du bois dans un bûcher ; ces idées de symétrie qui ont brisé violemment toutes l symétries de la nature et qui ont détruit, les assujettir à de vaines combinaisons géométriques, les systèmes ostéologiques que la mort même avait respectés, m'ont paru l'image des travaux révolutionnaires de ces anarchistes, qui mutilèrent à coups de hache toutes les formes naturelles de la soicété, pour faire entrer les individus qui la composent dans leurs divisions systématiques, pour les soumettre à leur égalité géométrique. Ainsi il est très-v que le cahos a sa voix comme l'harmonie, et que les hommes se peignent dans toutes les œuv de leurs mains ! Mais ce qui m'a causé u horreur encore plus grande, ce sont les

maximes que la philosophie moderne a inscrites officiellement sur les portes de ces galeries funèbres ; vous trouvez au-dessus de ces portes des inscriptions telles que celle-là : « *Tout finit avec la vie;* » et plusieurs autres de la même force. Il n'est pas possible d'imaginer des blasphèmes aussi odieux écrits par les mains des gouvernemens ; où en sont les sociétés quand ceux qui les dirigent disent aux hommes que la mort est la fin de tout, et qu'il n'y a rien au-delà ?

J'ai vu la fameuse colonne de la place Vendôme, et je n'ai pas été moins effrayé en contemplant, debout au milieu d'un État civilisé, ce monument de l'iniquité triomphante et de la force matérielle victorieuse du droit. Que voulez-vous que pensent les jeunes Français lorsqu'ils contempleront cette orgueilleuse Babel, qui semble insulter à l'impuissance de la justice et qui défie la vengeance de Dieu ?

Mais c'est surtout dans la visite que j'ai faite à la Chambre des Députés que j'ai puisé une conviction absolue de l'aberration de ce peuple depuis qu'il s'est confié aux seules forces de la raison terrestre. Je trouve que les monumens sont l'expression des nations, et il n'est pas

d'homme versé dans la science qui ne puisse, selon moi, tirer des indications très-importantes de la structure extérieure et intérieure des édifices, du goût et du caractère de leurs ornemens, car si, lorsqu'il s'agit d'un écrit, on peut dire avec un naturaliste français, que *le style est tout l'homme*, je pense qu'on peut aussi bien avancer, lorsqu'il s'agit des monumens publics, que *leur style est toute la nation*. Lorsque j'étais en chemin pour voir cette Chambre des Députés, je concevais dans mon esprit un de ces vastes châteaux qui, au moyen des types différens d'architecture que les générations humaines y ont laissés en les traversant, disent toute l'histoire d'un pays; j'imaginais un édifice très-grave, noirci par les pluies et par les rayons de la lune, et comtemporain des commencemens de la monarchie, un bâtiment situé au sein du quartier le plus antique de la cité métropolitaine; je me faisais l'idée de ce palais d'après celui de Westminster, qui, en Angleterre, est situé tout près de la vieille basilique de ce nom, pour réunir ensemble, comme je le présume, les idées de suprématie politique et de domination religieuse. Enfin, Monsieur le Comte, je cherchais un édifice véritablement national, dont l'architecture tout élancée pût

ommuniquer à l'esprit de l'homme son éléva-
on et sa tendance vers le ciel. Au lieu de tout
la j'ai vu comme une grande boîte en pierre
taille qui était parfaitement carrée, et devant
quelle on avait appliqué une espèce de fron-
spice tout-à-fait grec avec un bas-relief en
lâtre, dont, après avoir étudié l'allégorie, j'ai
ouvé qu'elle n'était point rationnelle et qu'elle
'exprimait aucuns sentimens ; alors je fus
frayé avec l'idée de trois ou quatre cents per-
nnes, de principes, d'opinions, et d'intérêts
pposés, enfermées entre les six parois de cette
rande boîte, et se disputant l'avenir du genre
umain, sans qu'il y eût à l'extérieur de cette
oîte aucune tour, aucune flèche, aucune pointe
e minaret, qui pût m'annoncer que ces orgueil-
eux enfans de la terre pensassent le moins du
onde à se mettre en rapport avec le ciel; sans
u'aucune réminiscence de l'architecture des
ncêtres, aucune trace de l'histoire du pays,
ucune image du passé, vînt leur rappeler qu'il
xi pour un peuple des intérêts, des souve-
i s mœurs particulières, qui tous doivent
e pris en considération lorsqu'il s'agit de le
verner.

e remarque, Monsieur, qu'il n'y a parmi
les habitations des hommes que les cercueils

dont le couvercle soit tout-à-fait plane, et encore a-t-on grand soin, dans la construction des monumens où on les place, de terminer ces monumens par quelque pyramide, par quelqu'obélisque, pour lier la pensée de la mort avec celle d'une ascension vers le ciel. Mais pour que l'isolement des législateurs français fût encore plus complet, on a placé leur boîte tout-à-fait hors de la ville, dans un lieu où les bords de la Seine, récemment encaissés d'après les idées de régularité que l'antiquité paraît avoir fournies aux ingénieurs de ce pays, donnent aux approches du palais une physionomie toute payenne. Du péristile grec de cette Chambre, on n'aperçoit que des édifices grecs: qui sont les colonnades d'un garde-meuble; les colonnes *payennes* qu'on destine, me dit-on, à soutenir le dôme chrétien de Sainte-Madelaine; tout en ces lieux parle grec à des hommes qui doivent gouverner des Français; tout donne l'idée de l'imitation, laquelle annonce, à mon avis, l'abâtardissement d'un peuple qui a perdu ses réalités. Rien ne paraît animé de cet esprit de vie ou de ce principe d'élévat et de grandeur qui fait sortir les institutions des mœurs, et les monumens des institutions; qui soulève les pierres en religieuses basiliques et

en palais majestueux ; qui empreint tout du même génie, qui emporte dans la même direction ascendante toutes les productions des arts ; il semble qu'ici les enfans orgueilleux du siècle aient rompu tout commerce avec le Temps, avec la patrie, avec les traditions nationales, et le parallélograme écrasé dans lequel ils se réunissent, m'a donné véritablement l'idée d'un grand cercueil où l'on aurait enfermé, loin des vivans, le corps d'un nouveau Prométée, pour le livrer à cette dissolution complette dont, selon le philosophe Empédocle, la haine est le premier principe.

Ce sont là les réflexions que j'ai faites à la vue extérieure de la Chambre des Députés ; je suis monté vers la porte d'entrée par un pérystile d'une centaine de marches, qui, à ce que je pensais du moins, devait me conduire de plein pied dans l'enceinte ; mais, à ma grande surprise, il m'a fallu pour arriver à cette enceinte, redescendre, tout juste, le même nombre de marches que j'avais monté. Je trouve qu'il y a dans cette singularité un mélange d'orgueil et d'absurdité qui est bien pire, à mon avis, que le défaut de calcul auquel j'étais d'abord tenté de l'imputer ; on voulait probablement un pérystile élevé pour étonner les regards des

passans, et on a sacrifié à cette vanité très-puérile la commodité qui devait être le seul esprit de l'architecte; on force les gens qui viennent, à monter et à descendre quand ils pourraient entrer de niveau avec la rue; ce qui est très-fatiguant pour eux; et tout cela pour faire de la décoration! il me paraît que les Français sont tombés dans la manie de l'imitation, ce qui leur a fait perdre de vue leur dignité nationale et le sentiment du vrai et du rationnel. Je pense qu'ils ne savent pas que toutes les combinaisons de l'architecture antique étaient motivées par des raisons d'utilité, d'équilibre et de statique. Ils croient s'élever à la hauteur de l'antiquité en imitant les dessins extérieurs de ses monumens; mais ces imitations ne sont aux bâtimens anciens que ce que les statues sont aux corps animés: elles sont sans esprit et sans vie; car les principes, la raison, la vérité, sont la vie et l'esprit des monumens d'architecture.

J'ai été encore très-scandalisé de la manière dont marchent les délibérations dans cette assemblée de députés; mais le bruit qu'on y fait et les querelles qui s'engagent à tout propos sont, à mon avis, des conséquences toutes naturelles de la situation des choses; autant que j'en ai

pu juger, en observant avec beaucoup d'attention, et pendant plusieurs jours de suite ce qui se passait dans cette enceinte, j'ai découvert qu'il y existait trois espèces d'hommes, dont deux sont dans l'absolu, et la troisième dans l'arbitraire; les uns veulent absolument les principes monarchiques; les autres n'en veulent absolument pas; et le tiers-parti n'en veut jusqu'à un certain point. L'un de ces partis dit oui, le second dit non, et le troisième veut qu'on ne dise ni oui ni non. Ce troisième parti s'imagine qu'on n'a pas besoin de principes pour gouverner; qu'il faut d'abord commencer par faire des lois, sauf à s'entendre après sur le système général dont ces lois doivent émaner; c'est-à-dire qu'il veut qu'on s'occupe des conséquences avant de s'accorder sur les principes; il se fonde pour cela, du moins à ce qu'on m'a dit, sur ce que les deux partis ayant eu alternativement le pouvoir, l'un avant et l'autre après la révolution, il s'est formé des intérêts sur les doctrines de chacun des deux partis, que la société n'est pas encore d'accord sur les principes respectifs, qu'ainsi le moins qu'on en parlera sera le meilleur; mais le même principe fournissant une quantité innombrable et infinie de conséquences, il s'en suit qu'en

transportant la contestation dans ces conséquences, on la multiplie si bien que les discussions deviennent interminables, que tous les intérêts sont immédiatement provoqués, que toutes les passions se confondent, et qu'enfin, tout cela produit le plus bel *embrouillamini* qu'on ait vu depuis le cahos; voilà, du moins à ce que j'ai pu juger, ce que c'est que le gouvernement représentatif Français.

Ce qu'il y a pour moi de plus difficile à comprendre dans cette position, c'est que les hommes de ce pays aient la prétention de donner aux mesures qu'ils adoptent le nom de *lois*; je croyais que les lois n'étaient que les rapports naturels et rationnels qui naissent ou résultent des principes d'une société; je ne peux donc pas imaginer que les lois deviennent le produit de la volonté arbitraire des hommes, ni que ces rapports naturels puissent se découvrir et se réaliser dans une assemblée où l'on est absolument divisé sur leurs principes.

La manière dont se rendent ces lois atteste, à mon avis, la dégradation dans laquelle tombe la faiblesse humaine, lorsqu'elle se livre aux suggestions de son orgueil. Cette manière de faire des lois consiste, pour les députés, à

frapper les banquettes de leur salle avec la partie la plus honteuse du corps humain, partie qu'on ne peut désigner par un mot honnête. Ils ont beau nommer cette opération *le vote par assis et levé*, les noms ne font rien à la chose, et il n'en est pas moins avéré que la place postérieure du vêtement qui se trouve en contact avec leurs siéges peut très-bien attester, par son degré d'usure, la fécondité législative de ces Solon d'une nouvelle espèce.

Je crois donc, Monsieur, que, dans mes observations, j'ai pris sur le fait l'orgueil du siècle. J'ai fait cette remarque pour montrer où l'ennemi du genre humain sait conduire les hommes, quand il est venu à bout de leur faire perdre de vue l'ordre éternel qui les soutient. Jamais sans doute la joie ironique de Satan ne doit éclater par un sourire plus sardonique que lorsqu'il contemple cette créature prédestestinée de la Providence, que Dieu avait envoyée dans Eden comme pour purifier la prison du serpent, signalant toute sa turpitude dans l'exercice même auquel la vaine gloire de l'homme attache la plus grande idée de pouvoir et de majesté!

Je me suis procuré des ouvrages politiques dans lesquels se trouvent consignés les actes

législatifs des Français, et l'état de leur société ; je vous communiquerai, dans mes lettres suivantes, les réflexions que leur examen scientifique pourra me suggérer ; mais je ne crains point d'assurer qu'ils devraient commencer leur résurrection sociale par supprimer cet usage malhonnête du vote par *assis et levé*, et je n'attendrai, pour mon compte, aucun bon résultat de leurs assemblées délibératives, que quand je verrai leur Chambre des Députés transportée dans ce vieux sanctuaire des parlemens, qu'ils nomment le *Palais de Justice*, et qui, comme le Westminster de Londres, semble avoir conservé du moins toutes les traditions de la liberté nationale, et tous les souvenirs de la monarchie.

LETTRE X.

La marquise d'Ossola, au comte Amerozzi.

Paris, le 15 janvier 1821.

MONSIEUR,

Chaque jour les discussions parlementaires de ce pays deviennent plus orageuses et plus inquiétantes ; on dirait qu'une puissance invisible tourmente les volontés opposées afin de les pousser dans la violence et dans la rage. Les gens paisibles sont consternés en apprenant, chaque soir, les dangereuses extrémités auxquelles se portent les deux partis : l'Opposition semble prendre à tâche de maintenir, malgré la majorité, les principes révolutionnaires les plus incompatibles avec la monarchie; le côté droit combat de pied ferme ces faux principes qui depuis long-temps étaient habitués à trouver en France des ménagemens et des transactions plutôt que des hostilités déclarées; aussi le parti mitoyen est-il tellement

froissé au milieu de ces débats, que sa position n'est plus tenable.

J'ai assisté avant-hier à une de ces séances dans la tribune du conseil-d'État; j'avais auprès de moi M. Truquet, qui avait bien voulu me servir de *Cicerone*. Pendant qu'on lisait le procès-verbal, je me suis fait désigner les principaux personnages de tous les partis, et je croyais entendre un de ces dénombremens par lesquels le Tasse fait précéder le récit de quelque grande bataille. Je vais essayer, Monsieur, de vous donner un aperçu général de cette arène politique.

La salle a la forme d'un arc tendu, dont le milieu de la corde est consacré à la tribune. Quatre rangs de gradins montent du parquet à la circonférence intérieure, et sont séparés entr'eux par trois allées qui toutes viennent aboutir à la tribune, et marquent, par les divisions qu'elles forment, les nuances des opinions politiques.

L'espace renfermé entre la première allée et la partie droite de l'enceinte se nomme *le côté droit;* l'autre division est le *centre droit*, où le ministère actuel compte ses principaux soutiens; vient ensuite le *centre gauche*, dont le premier gradin forme ce qu'on appelle *le banc*

les ministres; puis enfin le fameux *côté gauche*, où siègent les hommes les plus marquans de l'opposition libérale.

Au *côté droit*, on distingue M. de L.........ye que sa constante opposition à tous les précédens ministères a fait ranger à la tête des plus énergiques défenseurs des principes monarchiques; M. de M.......s, dont les vertus religieuses sont presqu'un phénomène au milieu du siècle où nous vivons; et M. C....t d'I.....t, dont la spirituelle ironie a souvent amené la gaîté dans cette enceinte consacrée à la discorde; on voit encore, dans ce côté, M. de V.....n, l'un des partisans les plus déclarés des formes parlementaires usitées dans la Grande-Bretagne; et M. de B...ld, que ses écrits philosophiques ont fait ranger parmi les sages de notre époque. Les hauts bancs du *côté droit*, sont occupés par un grand nombre de gentilshommes et de nobles plébéiens qui ont su conserver les traditions de cet honneur et de cette loyauté qui distinguaient autrefois la noblesse et la magistrature française.

Cet esprit de l'ancienne magistrature domine davantage sur les bancs du *centre droit*, et l'on compte dans cette partie de la salle plusieurs députés qui sont aussi inflexibles dans leurs prin-

cipes que ceux qui siégent à l'extrême droite. C'est sur ce premier banc du centre droit qu'on remarque à sa stature véritablement athlétique le général D.......eu, l'Achille du parti royaliste, et qui, dit-on, ne s'est placé sur ce banc du centre que pour être plus près de la tribune, ce qui ne semble pas lui en avoir rendu l'accès beaucoup plus facile.

On voit encore dans le *centre droit* un grand nombre de royalistes qui, dans les assemblées révolutionnaires de France, ont pris l'habitude de combattre de près les efforts d'un parti auquel ils ont disputé pied à pied toutes ses funestes conquêtes. Toujours au milieu des affaires, ils ont fini par trouver place dans le régime impérial qui s'élevait sur les ruines de la révolution : et plusieurs d'entr'eux, après avoir figuré d'une manière honorable parmi les fonctionnaires de l'autre gouvernement, ont conservé sous celui-ci les emplois dont la restauration les trouva investis.

L'homme le plus remarquable de cette fraction de l'assemblée est Mr L...é, personnage d'une vertu plus romaine que française ; son éloquence, soutenue par une riche érudition, et par un amour du bien public contre lequel viennent se briser tous les intérêts de circons-

ance, lui conserve dans les affaires une influence qui fut toujours décisive. On distingue encore à ce côté de la Chambre, M. de L..ot, dont les débuts parlementaires se sont annoncés avec beaucoup d'éclat et M. B....n de V..x, propriétaire d'un journal estimé, l'un des hommes de France qui connaissent le mieux les personnages de la révolution, la portée de leurs moyens, la nature des intérêts qui les lient à cette cause, et la manière de les attaquer dans les élémens de leurs forces, dans leur popularité.

Au centre gauche siégent un grand nombre d'hommes qui seraient fondés à reprocher au précédent ministère la ligne révolutionnaire dans laquelle ils se sont fourvoyés à sa suite; plusieurs de ces députés figuraient aussi parmi les fonctionnaires les plus éminens du régime impérial et devaient à la force d'un gouvernement sous lequel aucune déviation n'était possible, l'idée de sagesse et d'importance qui s'attache à leur carrière précédente, et que les écarts d'une liberté sans limites commencent peut-être à séparer d'eux; on voit encore dans ce côté, des fonctionnaires qui ont suivi le ministère actuel dans la direction nouvelle qu'il a prise; on y trouve aussi ce petit parti des *doctrinaires*, espèce d'argumentateurs sco-

lastiques qui, dit-on, s'étaient flatté de soustraire à tous les regards les folles aberrations du précédent ministère en répandant autour de lui leurs ténèbres protectrices ; ces philosophes, dont l'obscurité et la pédanterie sont presque passées en proverbe, ont perdu toute leur influence depuis qu'ils sont venus se placer à la suite d'un parti qui, du moins, a sur eux l'avantage de prendre des routes beaucoup plus claires pour arriver au même but.

Enfin on compte encore, dans cette division de la salle, plusieurs députés qui ne veulent voir dans le parti révolutionnaire avec lequel ils votent, qu'une opposition systématique et parlementaire, et qui ne sont unis avec lui que pour renverser le ministère ou *le redresser* à leur façon, sans penser qu'il s'associent à des hostilités dirigées contre les bases mêmes de la monarchie.

Ce but d'opposition parlementaire existe encore chez quelques hommes du *côté gauche*, qui croient très-sérieusement se servir de la puissance démocratique pour faire peur aux ministres, tandis que ce sont, au contraire, les vrais démocrates qui se servent de l'opposition de ces hommes contre les ministres, pour les employer comme des instrumens au renverse-

ment de la monarchie ; aussi est-il remarquable que cette opposition est en définitive gouvernée à son insçu par cinq ou six orateurs de l'extrême gauche, dont les efforts ne sont plus équivoques pour personne, et qui, sans jamais se concerter avec la masse de leurs auxiliaires, montent à chaque instant à la tribune pour donner à toutes les discussions parlementaires un caractère de révolution, et pour y maintenir ces principes de démagogie que les autres ne peuvent plus retirer une fois qu'ils ont été avancés au nom du parti. Ce côté de la Chambre offre un assemblage bizarre d'anciens partisans des doctrines républicaines, d'anciens courtisans de l'empereur et d'anciens instrumens de son despotisme ; on y compte six chambellans du palais impérial, d'anciens préfets, et un grand nombre d'ex-fonctionnaires que l'équipée des cents jours est venue compromettre de nouveau auprès de la royauté légitime avec laquelle ils avaient fait leur paix. C'est sur les bancs de ce parti, que siégent les Laf......, les B.-C., les L......, les Ch.......n, les D....say, les M., les E., et autres noms plus ou moins associés aux efforts de l'anarchie révolutionnaire et de la tyrannie militaire ; tels sont les détails que m'a donnés

M. Truquet sur l'esprit qui domine dans chacun des côtés de cette bruyante arène.

La séance a commencé par la demande qu'a faite M. Benjamin-Constant « *pour que le re-*
» *proche adressé au côté gauche de vouloir le*
» *renversement de l'ordre public, fût constaté*
» *dans le procès-verbal de la séance précédente.*
M. Truquet m'a dit, que cette singulière demande avait pour but d'annoncer à la France libérale, que ce reproche, loin d'intimider le parti, était accepté par lui comme un titre d'honneur, comme une preuve de ses efforts pour faire prévaloir l'*ordre nouveau*, dont il s'institue le défenseur.

M. de Lafayette a profité de cette question pour agiter celle de la révolution de Naples, pour sommer le ministère de faire sa profession de foi, au sujet des principes de cette révolution, et pour lui rappeler *que l'Assemblée Constituante avait établi en principe, que jamais la nation française n'emploierait ses forces contre une autre nation qui chercherait à conquérir son indépendance.*

Vous ne sauriez vous faire une idée de l'explosion générale qui, en divers sens, s'est manifestée dans la salle lorsqu'on a entendu l'orateur vouloir rendre obligatoire pour des

ministres de Louis XVIII, les principes et les décisions d'une assemblée révolutionnaire, dont l'absurde constitution a peut-être conduit au tombeau le malheureux Louis XVI; une pierre qu'un enfant jette au sein d'une fourmillière, n'y cause pas plus de mouvement et de tumulte, que n'en causa dans la Chambre des Députés, la phrase, tout-à-fait insolite, de M. de Lafayette: on voyait le côté droit et le côté gauche s'agiter violemment, comme s'ils eussent été prêts d'en venir aux mains; le murmure de tant de voix, les cris de quelques membres qui cherchaient à jeter, au milieu du bruit, l'expression de l'indignation ou de la fureur, les tintemens répétés de la sonnette du président, qui essayait vainement de rétablir l'ordre, le mouvement des chefs de chaque parti, qui allaient et venaient d'un banc à l'autre; tout cela produisait un effet si grand et si terrible, qu'on ne saurait le comparer qu'à une tempête marine.

Enfin, le malencontreux orateur, ne pouvant achever aucune des phrases qu'il désirait prononcer et dont les premiers mots suffisaient pour renouveler le tumulte, annonça l'intention de descendre de la tribune, et il profita du moment de calme qui s'établit pour lancer

ce peu de mots dans l'assemblée : *Respectez l'indépendance de Naples!*

M. Truquet me dit que cette sortie de M. de Lafayette aurait pour effet de prouver aux révolutionnaires de toute l'Europe que leur cause trouvait de hardis défenseurs dans la Chambre des Députés.

M. De Serres, celui des ministres qui sache repousser avec le plus d'énergie et de succès les attaques du parti révolutionnaire, ne manqua pas de déclarer à la tribune que la conduite de ce parti *allait droit à l'agitation*. Cette expression donna lieu à une nouvelle rumeur presqu'aussi effrayante que la précédente, et j'ai observé que c'était précisément ceux des membres du côté gauche auxquels cette accusation pouvait s'appliquer qui la rejetaient avec plus d'irritation.

M. Benjamin Constant monta immédiatement à la tribune pour demander le *rappel à l'ordre du ministre*; s'enfermant dans le sentiment de l'orgueil parlementaire, il invoqua les convenances pour reprocher au garde-des-sceaux d'avoir *calomnié les intentions d'un côté de la Chambre*. M. Truquet me fit remarquer avec quel soin l'orateur savait étendre sur tout le côté gauche l'espèce d'incrimination que

le ministre n'avait adressée qu'à quelques hommes de ce parti.

M. de Serres se hâta de répliquer qu'en signalant l'effet que devaient nécessairement avoir des discours pareils à celui de M. de Lafayette, il ne s'était point établi le juge des intentions qui avaient pu dicter ce discours; que c'était pour tout orateur un droit et un devoir d'établir la tendance et le résultat des opinions qu'on proclamait, qu'il n'existait pas d'autre moyen de prouver le danger des mauvaises doctrines que de montrer le mal qu'elles peuvent causer; qu'enfin, il n'avait fait qu'employer cette opération de l'esprit qui consiste à déduire la conséquence d'un fait, opération sans laquelle, ajouta-t-il, il n'y aurait plus ni discussion ni liberté.

Je remarquai dans le centre de la salle une disposition très-générale à imposer silence aux orateurs, en demandant la clôture de la discussion. Un député du côté droit, M. de Castel-Bajac, combattit éloquemment cette demande en disant : Qu'il avait assez de confiance dans la force et dans la bonté de ses principes pour desirer que toutes les discussions qui s'élevaient entre eux et les principes contraires fussent coulées à fond avant qu'on passât outre; ne doutant pas, ajouta-t-il, que l'opinion publi-

que ne se déclarât pour le parti qui aurait de son côté la raison et la vérité.

Après cet orateur, M. Manuel essaya, dans un discours plein d'une modération calculée, de prouver que M. de Lafayette n'avait fait que parler dans *le sens des principes de la Charte*, en émettant le vœu que ceux de la révolution de Naples fussent respectés par les autres nations. Il s'efforça d'établir que c'était défendre la Charte que de défendre les révolutions voisines ; attendu que, selon lui, *la Charte était la révolution* ; et qu'ainsi les membres du côté gauche se faisaient un titre d'honneur du nom de *révolutionnaires* qu'on leur donnait.

Mon *Cicerone* politique me fit encore observer que ces paroles tendaient, par l'effet qu'elles devaient avoir dans toute la France, à inspirer de la confiance aux hommes de la révolution, en leur prouvant qu'ils pouvaient porter les atteintes les plus violentes aux intérêts monarchiques sans sortir de l'égide de la constitution. Cette séance fut constamment accompagnée par les murmures orageux qui avaient éclaté au premier discours, et on se sépara sans avoir presque abordé la question toute financière qui faisait l'objet des délibérations.

Je ne finirai point ce tableau sans citer

l'expression très-singulière d'un député du côté gauche, qui reprocha aux souverains alliés *d'avoir mandé le roi des Deux-Siciles à leur barre, et lancé un mandat d'emmené contre l'aïeul de la duchesse de Berry, contre un petit-fils d'Henri IV.* » Il est impossible, m'a dit M. Truquet, en entendant cette phrase, *de mieux enfariner un intérêt révolutionnaire!* »

Voilà, Monsieur, ce que c'est qu'une séance des députés dans le gouvernement qui régit la France; quoique l'effet de ces orageux débats soit très-effrayant pour les spectateurs, je vous ferai l'aveu que les secousses morales qu'ils communiquent ne sont pas sans quelqu'attrait pour moi; votre sagesse découvrira facilement dans quel secret du cœur humain se cache la cause de cette singularité.

Me permettrez-vous, après le récit de ce drame politique, de passer, comme au théâtre, *à la petite pièce*, en vous parlant du professeur Grube? Il continue toujours à porter ce qu'il appelle *des jugemens* sur l'état des choses de ce pays; mais votre protégé est enlevé par ses spéculations si loin de la terre, que je ne crois pas qu'il puisse en apercevoir les affaires avec une vue bien nette. Il a eu dernièrement, comme il le désirait si ardemment, un second

entretien avec *le doctrinaire* français ; cet entretien *scientifique* se passait dans une embrasure de fenêtre près d'un siége où je me trouvais, en sorte que j'ai pu le recueillir. C'est, cette fois, le professeur qui a posé sa thèse comme il a voulu, en sorte qu'il était maître de la discussion.

Il a dit *au doctrinaire*, qu'il croyait que la France s'était divisée en deux nations qui allaient dans un sens *absolument* opposé. — « Vous avez très-bien vu les choses, lui répondit le jeune philosophe ; ces deux nations sont, la France ancienne et la France nouvelle, autrement dites, *les Gaulois et les Francs*. Vous savez bien, ajouta-t-il, que les Francs ont conquis les Gaulois, et les ont opprimés ; or, pour que la justice, qui est une chose absolue, règne sur cette terre, il faut que les Gaulois, à leur tour, fassent la conquête des Francs, et les oppriment tout juste autant de siècles qu'ils ont été opprimés par eux. — Mais, reprit le professeur Grube, il me semble que si la conquête des Gaules était une injustice de la part des Francs, la conquête et l'oppression des Francs par les Gaulois serait aussi une injustice..... D'ailleurs, depuis quatorze siècles, les vainqueurs et les vaincus s'étant fondus par

affranchissemens, par les anoblissemens, par les mariages, comment ferez-vous pour trouver vos deux peuples, et pour n'être pas exposés à commettre quelque *quiproquo*, quand vous en serez à partager la domination et la servitude? — Ceci ne nous embarrasse pas, répondit le *doctrinaire:* sachez que nous sommes convenus d'appeler *Francs* tous les nobles, tous les riches, tous les gens en place; et de nommer *Gaulois* tous les démocrates, tous les pauvres, tous les hommes sans emploi. — Mais, dit l'honnête Grube, cette distinction est-elle bien rationnelle? — Je ne sais pas si elle est rationnelle, reprit le jeune Gaulois, mais elle est mieux que cela, elle est une doctrine; car *je suis doctrinaire, et je la professe*; d'ailleurs, cette distinction a été faite par la révolution; à présent que les deux nations sont divisées, il faut nécessairement que l'une des deux chasse l'autre, lui enlève le pouvoir, la richesse, les honneurs, la liberté enfin, et qu'elle *ne lui laisse pas même l'espérance;* car tant que *les vaincus espèrent, ils ne sont pas assez vaincus.* »

Grube n'en voulut pas savoir davantage; il tourna subitement les talons en s'écriant, que *ces doctrinaires* là, au lieu de faire, de la politique et de la philosophie, une question de

liberté, en faisaient une question de despotisme; qu'il ne s'agissait plus pour eux de savoir quelles institutions convenaient mieux au bonheur du pays et du genre humain, quel régime procurait à la patrie une plus grande somme de bien-être et de liberté, mais de savoir laquelle des deux nations opprimerait l'autre. Il dit qu'une intention préméditée d'oppression ne pouvait avoir sa source que dans la perversité *absolue*; qu'il ne balançait pas à y ranger ce monsieur, et qu'il ne doutait nullement que ce ne fût cette secte que l'auteur de l'Apocalypse avait en vue quand il disait : « *Ils auront les cornes de l'agneau, mais ils parleront comme le dragon!* » Cette singulière saillie fit rire tout le monde, excepté le professeur Grube, qui n'est pas encore revenu de l'indignation *absolue* où ce second entretien l'a plongé.

LETTRE XI.

léatzo, de Turin, à Barriez, de Paris.

Turin, ce 10 janvier 1821.

MONSIEUR,

ous avons médité les instructions que vous
avez transmises; les réflexions qu'elles
ennent sont justes et lumineuses; nous
occupons de les mettre à profit.
situation morale du Piémont est on ne
plus favorable à une régénération com-
, et les deux principes que vous nous avez
ués, ceux de l'intérêt public et de l'inté-
articulier, peuvent être facilement exploi-
ans les circonstances présentes.
uant au premier, c'est le côté le plus fort,
même temps le plus héroïque de notre
lution projetée; c'est celui qui engage dans
e cause les hommes les plus généreux, les
vaillans; c'est celui qui pourra produire
efforts d'autant plus puissans, qu'ils auront
source dans un dévoûment plus sincère

et plus aveugle. Il est certain que la situation tout-à-fait inférieure où se trouve la nation piémontaise en particulier, et l'Italie en général, ne s'accorde ni avec l'état des lumières, ni avec la noble ambition d'un peuple qui a fraternisé de gloire avec la France. Il n'est aucun Piémontais, digne de ce nom, qui consente à laisser son pays dans la dépendance du cabinet autrichien, et qui ne sente son cœur s'enflammer à la seule pensée de voir l'Italie sortir de ses nobles ruines, former une seule nation, comme elle n'a qu'une seule langue. L'état d'abjection où cette nation se trouve réduite sous l'empire des superstitions, dont elle a le foyer dans son sein, est, par cela seul qu'elle le connaît, devenu insupportable pour elle. Il y a donc, entre tous les États dont se compose cette péninsule, une conformité de vœux et de dispositions qui n'attend qu'un mot pour éclater. La population de cette belle contrée se lèvera comme un seul homme, au premier coup de canon des Autrichiens.

Quant aux intérêts particuliers, il est d'autant plus facile de s'en rendre maître, que les évènemens politiques qui ont séparé le Piémont de la France, en y ramenant la maison de Sardaigne, ont dérangé les positions sociales

e foule de citoyens, qui ne regardent qu'a-
in sentiment de regret bien prononcé l'é-
ie du régime précédent. Un grand nombre
amilles nobles et puissantes, qui avaient
pé les premiers emplois à la cour impé-
, ont été tenues par le roi dans une sorte
oignement qui est devenu pour elles une
ble disgrâce; ces familles sont, par leurs
cédens, toutes disposées à un changement
laisserait le champ libre à leur ambition,
cartant des affaires les favoris du gouver-
nt actuel. L'armée compte parmi ses meil-
officiers des hommes qui ont pris tous
s grades au service de l'empereur, et qui,
gré les efforts que leur nouveau maître a
pour se les concilier, n'ont pas encore été
és par lui avec toute la confiance et toute
stinction qu'ils méritaient; d'ailleurs l'in-
on dans laquelle ils languissent contrarie
émulation que le régime tout militaire de
eur avait élevée jusqu'à l'espoir des plus
es dignités; ils se porteront d'autant plus
tiers à nous seconder, qu'ils sont plus
, par la dépendance du pays, dans le
ent de la valeur et de la dignité natio-
: c'est surtout dans les rangs de ces braves
nous comptons nos auxiliaires les plus sûrs

et les plus hardis; ils brûlent de relever l'honneur des armes italiennes, et de châtier les tyrans du Nord dans leurs projets d'asservissement.

Ensuite, les lois françaises qui avaient établi l'égalité de partage entre les enfans d'un même père, ayant été supprimées par la famille sarde qui nous gouverne, il n'est point de cadets de maison qui ne soient disposés à reconquérir cette égalité de droits dont la jurisprudence actuelle les a frustrés. Nous avons donc puisé dans tous ces intérêts blessés nos principes de mouvement, et c'est par eux que nous espérons soulever l'intérêt général, pour le porter à une révolution prochaine.

Nous travaillons maintenant à mettre de l'ensemble dans nos efforts, au moyen d'u organisation dont le plan a été arrêté dans .. dernier comité, d'après vos instructions précédentes. Les *Carbonari* nous donnent toutes les facilités désirables pour étendre nos affiliations, et pour tenir nos opérations secrètes. Une organisation est d'autant plus aisée à effectuer, que, depuis le retour du roi, les patriotes ont essayé plusieurs fois d'en établir de partielles dans plusieurs villes du pays.

Turin est assurément l'endroit du royau

où il soit plus difficile de travailler. Le séjour du roi et du gouvernement entretient dans cette cité un esprit monarchique très-inquisiteur, très-défiant, et qui nous met dans un continuel péril. La police du comte de Lodi est depuis quinze jours sur pied, pour briser les fils de notre conjuration, et pour prévenir nos entreprises. Nous sommes donc obligés à la plus grande circonspection, et nous ne cherchons à exercer aucune action directe sur les masses de la population. Nous avons cru devoir nous considérer seulement comme un centre de gouvernement qui ne doit opérer que sur les autres centres dont la situation, beaucoup moins périlleuse que la nôtre, permet un contact immédiat avec les hommes d'exécution.

Nous avons rétabli, à Alexandrie, le comité secret qui, dans la glorieuse et malheureuse tentative de Murat, était déjà sur pied pour la cause du siècle. Les hommes qui font partie de cette administration occulte sont pour nous d'autant plus considérables, qu'ils possèdent encore tous les fils de correspondance avec Bologne et Milan, ces deux grands foyers du patriotisme italien. D'autres comités ont été formés à Verceil, à Novarre, à Tortone,

à Yvrée, à Fossano, à Carmagnola, à Pignerol, à Suze, à Coni, à Gênes. Nous nous occupons de compléter cette organisation dans toutes les autres villes.

Nous allons faire partir pour votre Capitale plusieurs de nos frères, hommes de talent et d'exécution, très-habitués au maniement des grandes affaires, et qui se concerteront avec vous, tant pour agir de Paris sur les Piémontais qui peuvent avoir, en France, des relations de commerce ou de famille, que pour se lier avec les étrangers de tous les pays que les intérêts de notre cause ont amenés dans votre grande ville; parmi les hommes habiles auxquels nous confions cette mission, se trouve un jeune homme d'une haute espérance, qui déjà a joué, dans plusieurs contrées du monde, un rôle important dans les affaires du parti libéral; personne n'est plus propre que lui à saisir les intérêts des grands et à s'emparer, à leur insu, des moteurs de leurs volontés; c'est, en un mot, un homme de la plus grande étoffe, et qui est appelé par son esprit et par son audace à occuper une place distinguée dans les évènemens que nous préparons; son séjour à Paris aura principalement pour but de faire arriver

nos influences au prince de Carignan par une filiation de personnages qui sont tous bons à engager dans notre entreprise.

Continuez à nous donner vos avis sur la marche de nos opérations et à nous tenir au courant de ce qui se fera sur tous les points, dans l'intérêt de nos affaires.

Il serait utile que nous eussions quelques pamphlets habilement composés pour mettre en avant les idées de l'indépendance italienne, et pour jeter des germes de défiance sur les desseins de l'Autriche; nous ne pourrions, sans de grands dangers, faire imprimer ici aucune brochure qui tendît au bût que nous nous proposons : la police de Turin a les yeux ouverts sur toutes les presses ; d'ailleurs vous entendez beaucoup mieux que nous l'art des écrits politiques : il faudrait donc que vous pussiez envoyer un grand nombre d'exemplaires de celui que nous demandons, soit directement au comité central de Turin, soit à celui de Genève qui nous les ferait passer par le commerce.

LETTRE XII.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, ce 18 février 1821.

MADAME,

Vous m'avez fait beaucoup de plaisir en m'apprenant que la tranquillité du Piémont n'était nullement menacée par cet esprit révolutionnaire qui, en France, semble troubler tous les élémens de la vie sociale. Combien ne devons-nous pas nous féliciter de ce que notre gouvernement a eu la sagesse d'éviter ces ins tutions nouvelles qui produisent des fruits si funestes dans les lieux où elles sont en vigueur. Les petites contrariétés qui naissent dans notre pays de quelques intrigues de cour sont sans doute bien désagréables pour les personnes dont elles menacent les droits et la fortune. Et je vo prie de croire que je prends la part la plus vive aux craintes que semble vous faire concevoir la méchanceté de vos ennemis ; mais je ne

doute nullement, Madame, que vous ne triomphiez facilement de leurs intrigues. Votre liaison avec la princesse à laquelle nous sommes attachées l'une et l'autre, paraît au-dessus des vicissitudes de cour; votre mérite personnel rend l'issue de ce petit démêlé beaucoup moins incertaine ; et quoique vous ne m'ayez donné sur cette affaire que des explications incomplettes, mon affliction ne s'étend pas au-delà du tourment momentané qu'elle peut vous causer.

Vous me demandez pourquoi je ne vous ai point fait connaître les spectacles de cette Capitale ; sous ce rapport, notre Italie conserve une supériorité si marquée que je n'avais rien vu de bien intéressant pour vous dans la description d'un théâtre de Paris. Cependant, Madame, je vais essayer de vous rendre compte d'une visite que j'ai faite au grand Opéra, pour vous prouver combien j'ai à cœur de satisfaire tous vos desirs.

Depuis le funeste attentat qui est venu au milieu des fêtes, frapper un digne héritier de Saint-Louis, une délicatesse nationale, qui, à mes yeux, est le trait le plus honorable au caractère français qu'on puisse citer dans ce demi-siècle, a fait abandonner au deuil public ce lieu qu'une mort héroïque et religieuse avait consacré. La

démolition de l'Opéra a été résolue, et en
dant qu'on en ait construit un autre, l'
de Therpsicore et d'Euterpe se trouve t
dans un local beaucoup trop petit pour la
deur des tableaux qu'on y représente. Je
saierai donc point de décrire pour v c
salle qui, dans quelques mois, aura perc
l'importance qu'elle doit à un état de c
temporaire. J'étais dans la loge de la n
Saint-André, petite tribune qui, par ses
sions, ne mérite point d'être assimilée aux l es
spacieuses et commodes de nos bell s
d'Italie. La société la plus brillante i-
tale se trouve, en quelque sorte, t dans
ces espèces de cases où les toilettes n
des dames sont loin de ressortir avec a
Presque tous les spectateurs des premièr s
se connaissent, et on emploie ordinairei
le premier moment de l'entrée dans la
l'inspection de ces diverses sociétés,
composition fournit à la sagacité des es
plusieurs remarques dont elles laissent
ductions sur la conscience des *entendeurs*;
remarque, par exemple, que Madame de S...
pour la deuxième fois, auprès d'elle un co
ler de la légation russe; on remarque la ri
de diamans qui jette au col de la

de ....; un éclat inaccoutumé; on remarque l'obstination que met Lady M.... à parer d'un riche turban son front ridé par cinquante hivers; on remarque que le vieux prince Badois de R.... a fait mettre sur le devant de sa loge une très-jolie femme que personne ne connaît. On remarque enfin que la jeune Mademoiselle de T.... tient sa lorgnette continuellement braquée sur le balcon depuis que le colonel V.... y est entré.

Ce balcon de l'Opéra est consacré à un grand nombre d'officiers généraux, d'employés supérieurs des administrations, de vieux garçons et de jeunes gentilshommes, auxquels un abonnement à l'année assigne, tous les jours de représentation, à peu près les mêmes places dans ce lieu voisin de la scène. Plusieurs de ces messieurs paraissent s'occuper principalement des jeunes et jolies desservantes de Therpsicore, et leurs regards, se glissant entre les coulisses, semblent pénétrer jusque dans le sanctuaire. On m'a dit que quelques-uns de ces amateurs en connaissaient si bien les mystères, qu'ils pourraient dresser un inventaire de toutes les robes et de toutes les parures de chaque sous-déesse; on dit même que leur instruction à cet égard s'étend jusqu'à la situation

du budget de ces dames, et qu'ils savent à point nommé de combien le chapitre des dépenses excédera dans un mois celui des recettes. C'est parmi eux un riche sujet de conjectures que la robe neuve dont telle figurante étale, dans une entrée, les paillettes et les clinquans. La plupart des habitués du balcon ont coutume d'aller passer au foyer une bonne partie de la représentation, et ne reviennent prendre leur place que pour entendre chanter le morceau qu'ils affectionnent, pour voir dans son pas de deux la danseuse qu'ils protégent, ou pour assister à quelques scènes plus saillantes que les autres.

Les rangs de tribunes les plus élevés, sont consacrés au grand public, et les regards des habitués ne semblent s'y promener que dans le vague, ou avec l'expression de cette indifférence qu'on a pour les choses inconnues. A l'un des angles de la salle, est la loge diplomatique, où se réunissent ordinairement plusieurs de ces cosmopolites qui forment la société européenne de la capitale ; des Russes, des Allemands, des Anglais, des employés d'ambassade, viennent successivement se montrer dans le fond de cette loge, dont le devant est occupé par quelque ministre étranger.

La musique de l'Opéra français est plutôt bruyante que mélodieuse; les acteurs y chantent à pleine voix, et le goût de cette harmonie, qui tend à déployer les sons dans toute leur portée, se concilie fort bien avec l'impossibilité où seraient les acteurs de moduler un chant dont ils ont cessé d'être maîtres. Vous concevez bien que les paroles sont entièrement sacrifiées à cet appareil musical; aussi rien n'est plus ennuyeux pour les personnes qui ne connaissent point le poëme qu'on exécute, qu'une représentation de l'Opéra; l'esprit se fatigue vainement à démêler, au milieu des entrées et des sorties, la suite d'une intrigue que le jeu mimique des acteurs n'aide nullement à découvrir, et tout ce qu'on peut faire de mieux, est de renoncer, une bonne fois pour toutes, à ce travail de Sphinx, pour reporter toute son attention sur les effets d'une musique, qui, encore, ne peuvent être bien saisis quand on n'a pas vu plusieurs fois représenter le même ouvrage.

J'ai été singulièrement étonnée du prodigieux embonpoint des amoureux de ce théâtre; et je vous assure que ce monde de prestiges et d'enchantemens, qui semblerait ne devoir être habité que par des esprits aériens, est pour le

moins aussi substantiel que le monde terrestre, où nous vivons. On n'y voit point de jeune amoureux qui pèse moins de deux ou trois cents livres ; et l'âge de ces Adonis n'est pas plus que leur taille en rapport avec leur langage. Ce n'est pas l'effet le moins curieux de ce spectacle, que de voir un adolescent de cinquante ans, tourné à-peu-près comme le vieux Sylène, vêtu de rose de la tête aux pieds ; avec une perruque blonde couronnée de fleurs, un menton à triple étage, et des joues pendantes dont la bouffissure n'étant plus soutenue par la force musculeuse de la jeunesse, semble déjà tendre vers la terre, comme si elle ne connaissait plus d'autres lois que la gravitation des corps inertes. En général, l'embonpoint est l'ennemi le plus déclaré des artistes dramatiques de cette capitale ; c'est par là qu'ils périssent tous. Il n'est pas de grand théâtre où l'on ne voie cet ignoble enfant du bonheur étendre sa main pesante sur les charmes et sur les talens les plus célèbres : il est triste de penser que, sous le climat de Paris, chaque talent dramatique porte en lui-même le germe de sa destruction. On assure que les comédiens de province ont du moins l'avantage de n'être pas exposés aux funestes atteintes de ce fléau.

La danse est sans contredit la partie la plus satisfaisante du grand Opéra; rien n'égale la légèreté, la précision et le talent d'expression que les dieux de ce nouvel Olympe savent mettre dans leurs mouvemens et dans les développemens de leur corps. Il faut avoir assisté à l'un de ces ballets pantomimes pour savoir tout ce qu'il y a d'éloquence dans un entrechat, et de sentiment dans un rond de jambe; mais je pense qu'on ne peut, avec l'imagination la plus complaisante, placer aucune pensée dans ces éternelles pirouettes dont la danse française est toute composée; cette manie est devenue d'autant plus abusive, que le public proportionne ordinairement son enthousiasme sur le nombre et la vélocité des tours que les danseurs savent imprimer à leur corps; en sorte que, plus ils s'éloignent de la nature et de l'expression, plus ils sont applaudis. Si jamais quelque grand homme voulait entreprendre de perfectionner la danse française, c'est bien certainement par la pirouette qu'il commencerait la réforme des abus; mais cette réforme est d'autant plus difficile à opérer, qu'il ne resterait rien à plusieurs danseurs si on leur enlevait *ce genre d'expression.*

Vers la fin du spectacle, Ernest m'a donné

le bras pour me conduire au foyer, que j'étais curieuse de visiter. La physionomie de ce lieu n'est pas indigne de quelques observations : j'y vis plusieurs groupes de jeunes gens qui paraissaient faire de ce point de réunion le but principal de leur présence à l'Opéra; presque tous les hommes qui composaient ces groupes portaient des noms plus ou moins connus, soit dans la haute société, soit dans le monde politique et littéraire. J'y vis un grand nombre d'auteurs dramatiques, de poètes, de publicistes et de diplomates étrangers, qui tous, paraissaient vivre dans des rapports de société presque familière. « C'est, me dit Ernest, une sorte de point de communication, d'où les nouvelles du gouvernement et de tous les pays de l'Europe sont mises en circulation, soit dans les journaux, soit dans les réunions politiques; les ambassadeurs eux-mêmes ne négligent pas ce moyen d'être les premiers informés des résolutions qui peuvent avoir été arrêtées dans les conseils de partis, et des anecdotes qui concernent les principaux personnages du gouvernement et de l'Opposition; c'est là que les nouvellistes qui fournissent de lettres sur Paris, les gazettes étrangères, viennent se mettre au courant des évènemens du

jour; c'est là que des banquiers Allemands ou Hollandais apportent le dépouillement de leur correspondance de commerce : beaucoup de pièces importantes, arrivées le jour même dans les dépêches diplomatiques, sont éventées par quelque secrétaire de légation ; beaucoup de faits controuvés sur-tout, sont rectifiés à leur source par les dénégations de ceux qu'ils intéressent, ce qui n'empêche sans doute pas qu'un grand nombre de nouvelles fausses n'aient leur source dans ces communications, où l'intérêt des partis et de la diplomatie ne peut manquer de jouer son rôle. »

Ernest, qui dirigeait mes observations, me fit remarquer deux personnages qui se promenaient, en causant, d'un bout à l'autre du foyer; l'un de ces hommes avait un extérieur très-simple; il marchait la tête assez basse et sa manière de se vêtir annonçait une situation ou des habitudes modestes; l'autre, au contraire, par son air d'importance, attira particulièrement mon attention; il avait la voix haute, le buste en arrière, son regard tombait à plomb sur la terre, et sa démarche pleine d'assurance, révélait en lui le sentiment d'une supériorité non contestée. « L'un de ces messieurs, me dit Ernest, est un écrivain connu par la traduc-

tion très-estimable d'un poëme italien ; l'autre est un prince allemand, dont la tête est destinée à porter un jour une couronne royale. » Je ne doutai point que le prince ne fût le personnage imposant dont la fière attitude m'avait frappée ; et que l'estimable traducteur, ne fût l'homme modeste, qui semblait écouter avec tant de déférence les paroles de son interlocuteur ; je m'étais absolument trompée dans mes conjectures : l'homme modeste était le prince héréditaire, et le personnage imposant était un poëte gascon ! Ma surprise augmenta encore quand je vis l'héritier présomptif d'un trône abordé familièrement par deux autres personnes, dont les noms figurent à la tête d'un journal célèbre dans le monde politique, par l'exagération de ses doctrines révolutionnaires et par les hostilités constantes qu'il dirigeait contre l'ordre monarchique de l'Europe. On m'expliqua cette liaison singulière, en me disant quelles étranges espérances les chefs du parti libéral avaient fait luire aux regards du prince étranger ; mais comment se faisait-il que de telles espérances eussent trouvé accès dans la tête de ce personnage ? La question avait un coin épineux : je pensai bien vîte que MM. les libéraux avaient beaucoup d'esprit.

Parmi les étrangers qui vinrent successivement se mêler à ce groupe, il s'en trouvait un qu'à la toilette recherchée, au lorgnon qui pendait à son cou, à sa physionomie douce et paisible, et enfin au nuage de frivolité qui semblait environner tout son être, je pris pour un de ces brillans atômes que le tourbillon du plaisir retient dans les fêtes de cette capitale : « C'est, me dit Ernest, le fameux To...., l'un des membres les plus ardens de l'assemblée des Cortès d'Espagne. » M. To.... donnait le bras à un autre personnage qu'on voyait pour la première fois au foyer de l'Opéra, et qui, beaucoup plus jeune que lui, se distinguait par une physionomie plus mâle et par une manière de se vêtir dont l'élégance se déguisait sous une sorte de gravité ; je ne sais si ce jeune inconnu surprit un des regards observateurs que je dirigeais sur le groupe dont il faisait partie, et s'il ne s'imagina pas que mon attention était provoquée par l'ensemble, véritablement très-remarquable, de ses traits et de sa tournure ; mais il parut bientôt si préoccupé de ma présence qu'il me fut impossible de continuer mon examen ; je me vis donc obligée de regagner ma loge et de subir la mortelle longueur du spectacle.

LETTRE XIII.

Le comte Amerozzi, à M. Truquet.

Turin, ce 20 janvier 1821.

Je vous remercie, Monsieur, de l'aperçu que vous m'avez donné, dans votre lettre, de la situation générale de l'Europe. Ce que vous m'avez dit m'explique très-bien les embarras de votre gouvernement. C'est sans doute aux fautes du précédent ministère qu'il faut attribuer le peu de progrès que la cause royaliste a faits en France depuis la restauration; et cette complication d'intérêts qui n'a point permis au gouvernement royal de s'unir franchement aux grandes puissances, contre les libéraux d'Espagne et de Naples. Cette neutralité obligée est un grand malheur pour l'Europe, et pour nous en particulier; elle laisse aux ennemis de l'Ordre l'espérance de voir pencher le gouvernement français de leur côté, si, dans la lutte qu'ils entretiennent, ils parviennent à emporter la balance. Malheureusement, cette position neutre, commandée probablement

par l'esprit de sagesse et de conservation qui doit animer les chefs des grandes familles, est commune, dans les pays menacés par la révolution, à tous les hommes que leur rang met à la tête d'un grand intérêt aristocratique.

Sans doute, tous nos vœux doivent tendre au triomphe des idées monarchiques et des principes de légitimité qui garantissent tous les droits que le Temps a fondés; mais il est, je crois, de notre politique de ne point heurter par des efforts trop ostensibles un parti dont la puissance commande les plus grands ménagemens. C'est par une telle prudence que se sont conservées les seules maisons aristocratiques qui soient restées debout au milieu des commotions de notre époque. Tous les hommes qui ont voulu attaquer de front le colosse révolutionnaire, se sont brisés contre lui, et la perte de leurs propriétés est le moindre malheur qu'ils aient recueilli pour fruit de cette témérité.

Je ne partage donc pas, je vous l'avoue, l'opinion d'un grand nombre de vos concitoyens, qui se mettent en opposition ouverte avec les idées nouvelles. Je pense que toute évocation des principes absolus de la société n'est propre qu'à inquiéter les principes con-

traires et les intérêts de la révolution. A mon avis, c'est silencieusement que votre majorité devrait faire marcher la législation, et non pas au bruit des orages de tribunes. Tous les hommes amis de l'Ordre et de la monarchie devraient, ce me semble, se contenter de fortifier l'autorité par des mesures qui allassent droit au but. Je pense que tout pouvoir établi tend à protéger les propriétés et les intérêts acquis; et qu'on ne saurait, à plus forte raison, en remettre une somme trop forte aux ministres d'un roi légitime.

Voilà, Monsieur, ma profession de foi sur la situation de vos affaires intérieures. Je ne crois pas que la liberté bruyante qui règne en France puisse produire autre chose que le triomphe des révolutionnaires, surtout si vous mettez sans cesse en question les doctrines qui servent encore de fondement à une grande partie des existences.

Ce que vous me dites sur les prétextes d'intérêts publics dont *les libéraux* savent s'emparer pour soulever les peuples contre les rois, m'a semblé puisé dans une très-juste observation des évènemens du jour; mais je me demande à mon tour si les rois ne feraient pas bien d'ôter ces prétextes aux libéraux, et de se

mettre eux-mêmes à la tête d'un mouvement d'idées qui, s'ils le laissent conduire par les révolutionnaires, ne se réalisera qu'au milieu du désordre et de l'anarchie. C'est peut-être en prenant l'initiative sur les vœux raisonnables de leurs peuples, qu'ils éviteront d'avoir, un jour, à donner comme une concession ce qu'ils pourraient faire passer comme un acte de leur volonté souveraine. Je pense que si Ferdinand avait, trois mois avant la révolte de l'île de Léon, accordé une constitution à l'Espagne, il aurait conservé son autorité, et prévenu la révolution qui vient d'ébranler son trône.

Je désire sincèrement que l'Autriche réussisse à réduire les révolutionnaires de Naples ; mais je crains que cette réduction n'éprouve des difficultés plus grandes qu'on ne l'a peut-être pensé au congrès de Laybach. L'approche des armées autrichiennes cause dans toute l'Italie une irritation très-inquiétante, et le moindre évènement pourrait faire éclater dans la péninsule une insurrection générale dont on ne peut calculer les effets. Nous sommes dans un siècle tout-à-fait nouveau, et qui astreint les cabinets à une politique toute nouvelle. A moins que l'ordre monarchique ne vienne à prévaloir entièrement en France, j'ai grand peur que la

ligue des Etats du Nord ne puisse comprimer un mouvement qui menace une étendue géographique si considérable.

Aucun évènement n'a cependant troublé jusqu'ici la tranquillité du Piémont, mais il règne dans le peuple une crainte de l'Autriche qui se produit par des symptômes d'impatience fort alarmans. En général, notre monarque est très-aimé de ses sujets; on a pour lui beaucoup de respect et de vénération: j'espère donc que nous devrons à ses vertus personnelles un repos dont son ministère ne pourra pas, à mon avis, s'attribuer la conservation. Je ne trouve pas qu'il prenne les véritables moyens pour calmer l'agitation des esprits: par exemple, la présence ici de M. de Bender, ministre d'Autriche, est un sujet de mécontentement public. On attribue à ce ministre une influence sur notre cabinet qui, si elle était véritable, serait en effet peu conciliable avec l'indépendance du pays et la dignité de la couronne; sans doute, il y a dans ces craintes beaucoup d'exagération, mais, par cela seul qu'elles existent, ne méritent-elles pas une certaine attention?

La lettre des souverains alliés au roi de Naples, pour l'inviter à se rendre au congrès de

Laybach, a été publiée dans notre ville. Tous les honnêtes gens ne peuvent qu'approuver une mesure qui, si elle s'exécute, met les jours de ce respectable monarque à l'abri des révolutionnaires, dont la fureur va être portée au dernier point par une invasion : mais consentiront-ils à laisser partir un tel ôtage? C'est ce qu'il est bien difficile d'espérer, quand on se rappelle sur-tout à quelles extémités funestes une situation toute pareille poussa les révolutionnaires français.

LETTRE XIV.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 20 février 1821.

MADAME,

Je vous ai parlé dans une de mes lettres d'un ami de M. de Saint-André, qui appartenait à l'opposition libérale, et dont les mœurs élégantes contrastaient beaucoup avec la démagogie de ses discours de tribune ; ce personnage tient à la famille de mon oncle par son mariage avec une des proches parentes de ce dernier. J'ai donc eu occasion de voir cette dame qui est très-aimable, et qui ne partage ni les opinions ni les sentimens politiques de son mari. Elle a donné, ces jours passés, ce qu'on nomme dans le jargon du temps *une soirée dansante* à laquelle je n'ai pu me dispenser d'aller. Cette réunion étoit fort nombreuse, et je présume bien que le désir de délayer en quelque sorte les disparates d'opinion qui devaient régner

ntre les relations du mari et celles de la femme, vait été un des motifs secrets de la multitude l'invitations qu'on avait faites.

Comme je ne voulois point danser, madame le V... me fit asseoir auprès d'elle. Je fus donc onvenablement placée pour acquérir sur toutes es personnes qui arrivaient les renseignemens que ma curiosité me portait à demander. Il n'y ıvait dans ce bal aucun homme marquant du parti royaliste; mais je vis, aux titres de marquis et de vicomte qui décoraient la plupart des noms qu'on annonçait, que l'ancienne noblesse formait le noyau de cette société. Madame de V... semblait faire à ces personnages un accueil très-distingué, et il n'était pas difficile de voir que ses inclinations étaient toutes de ce côté. Son mari, au contraire, accueillait les noms plébéiens avec plus de cérémonie que les noms aristocratiques : en sorte qu'une véritable compensation résultait pour tous les invités des préférences opposées des deux époux.

Vers le milieu de la soirée, on annonça MM. M... et B. C... Leur apparition causa une sensation fort diverse parmi les assistans, et la figure de madame de V... prit une expression de mécontentement qu'elle ne mettait aucun soin à déguiser. Ces deux députés s'avancèrent

au milieu de l'assemblée sans paraître s'apercevoir de l'effet que produisait leur entrée; et vinrent faire un salut à la maîtresse de la maison, qui affecta de détourner la tête aussitôt après le leur avoir rendu; mais M. de V... accourut au devant d'eux avec un empressement très-marqué, et il s'efforça de réparer autant que possible la réception presque impolie de son épouse. « Ce sont, me dit cette dame, comme si elle eût eu besoin d'expliquer leur présence dans son salon, ce sont des collègues de mon mari. Vous connaissez, ajouta-t-elle, les opinions politiques de M. de V..., et vous devez supposer les chagrins de plus d'une espèce qu'elles me causent. » Je ne pus m'empêcher de sourire en pensant que, dans le moment même, le mari adressait sans doute à ses deux amis de pareilles excuses sur les opinions de sa femme et sur les relations qu'elle s'obstinait à conserver avec l'aristocratie du faubourg Saint-Germain. Bientôt après, arrivèrent plusieurs étrangers parmi lesquels se trouvaient le prince de la Cist...., le membre des Cortès, M. To..., et le jeune homme que j'avais vu peu de jours avant avec cet Espagnol au foyer de l'Opéra. Ces trois messieurs quittèrent bientôt la salle de danse pour aller dans une pièce voisine prendre place

autour de la table de jeu, près des deux collègues de M. de V...

Je ne connaissais absolument dans cette réunion nombreuse que madame de V..... et ses devoirs l'obligeaient à quitter fréquemment sa place, soit pour faire asseoir quelques-unes des dames qui, étant arrivées les dernières, trouvaient tous les siéges occupés, soit pour adresser des paroles obligeantes à celles du salon de jeu, que les chances de *l'écarté* éloignaient momentanément de la table verte. Ma cousine, qui aime passionément la danse, ne pouvant me tenir compagnie, madame de V..... m'emmenait avec elle dans les fréquentes tournées qu'elle faisait de salon en salon. Nous nous étions arrêtées sur un canapé, dans la pièce où l'on jouait, et nous causions depuis assez longtemps, lorsqu'elle fut obligée de me laisser un moment seule, pour aller vaquer à des soins de maîtresse de maison. Je me trouvai donc dans un isolement qui n'était pas sans quelque charme, et je m'occupais à observer les diverses personnes qui circulaient autour de moi, lorsque le jeune étranger que j'avais vu à l'Opéra vint se placer dans l'embrasure de la fenêtre près de laquelle mon siége était adossé. Quand il se fut assuré qu'il n'était remarqué

de personne, son regard se fixa sur moi avec une persistance qui semblait avoir pour but d'appeler le mien, et d'établir entre nous un rapport momentané. Je ne pus m'empêcher, en effet, de lever les yeux de ce côté; mais quelque promptitude que je misse à les baisser, il y avait dans le regard de cet homme une telle force de projection, que j'en ressentis une atteinte pénible, dont l'impression fatigue encore mon souvenir. Je crois, en vérité, tant ce regard était énergique et perçant, qu'il aurait, comme celui du lynx, pu traverser toutes les résistances. Ce qu'il exprimait n'était ni un sentiment, ni de l'intérêt, ni de la suffisance, ni aucune intention de séduire ou d'émouvoir mon cœur : c'était une volonté despotique et tranchante; il semblait qu'il voulût faire à mon égard un acte de puissance, ou prendre possession de moi au milieu de cette fête bruyante. Pendant tout le temps que ce regard extraordinaire resta fixé sur ma personne, j'éprouvai un malaise difficile à rendre; on eût dit qu'il altérait, qu'il offensait tous mes organes, et j'étais tentée de lui supposer je ne sais quelle action délétère, pareille à celle de quelques gazs métalliques. Je vous assure que je comprends très-bien, depuis ce jour, ce pouvoir

de fascination que les femmes de l'Écosse attribuent aux yeux de leurs sorciers, sur la frêle organisation des enfans. J'ignore ce que j'aurais fait pour me soustraire à cette singulière situation, si madame de V..... ne fût revenue prendre place sur le canapé où elle m'avait laissée; alors le jeune homme se rapprocha de la table de jeu, et ne parut plus faire à moi aucune attention.

Peut-être éprouverez-vous quelque curiosité d'apprendre ce que c'est que cet individu: personne ici ne le connaît; on ne sait ni ce qu'il est, ni d'où il vient, ni ce qu'il fait à Paris; depuis huit jours, on le voit partout; il paraît dans une grande intimité avec notre compatriote le prince de la Cist...., et c'est, je crois, cette circonstance qui fait croire généralement qu'il est Italien; mais je suis sûre de ne l'avoir jamais rencontré dans les sociétés de Turin.

Du reste, l'impression qu'il a faite sur moi n'a, je vous jure, rien de dangereux pour mon repos. L'espèce de démarche qu'il s'est permise était trop voisine de l'impertinence, pour n'avoir pas causé dans mon esprit une sorte de réaction qui, si je ne la maîtrisais, serait presque de la malveillance. En général, l'effet qu'il produit, loin de provoquer l'intérêt, a plutôt quelque

chose de défavorable à son caractère ; son aspect semble éveiller les plus fortes facultés de l'âme, comme si on se trouvait en présence de quelque redoutable ennemi. Il donne l'idée d'une de ces puissances irrégulières qui accompliraient également le mal et le bien; cependant ma prévention contre lui ne m'empêchera pas de reconnaître qu'il est doué de tous les avantages physiques qu'on peut désirer dans un jeune homme. Il paraît avoir moins de trente ans ; sa taille est au-dessus de la moyenne; il a le front élevé, l'œil noir et beau, le teint pâle, et ses cheveux d'ébène, qu'il affecte de laisser croître en liberté, donnent à sa tête un caractère mâle et original. Sa physionomie a plus d'assurance que de douceur; elle exprime une forte contention d'esprit, et un grand empire de cet esprit sur ses facultés : tout cela produit l'ensemble le plus sérieux qu'on puisse imaginer. Son œil est habituellement un peu couvert; mais lorsque son regard soulève ce voile, on dirait qu'il part des profondeurs de son âme pour porter rapidement sa pensée dans les intelligences auxquelles il s'adresse. J'ai remarqué qu'il parlait peu, même aux personnes avec lesquelles il paraît le plus lié ; et, autant que j'en pouvais juger à la physionomie de ses interlocuteurs, il

me semblait que chacune de ses phrases avait autant de portée qu'un de ses regards. En résumé, je ne puis définir ce qu'il y a d'extraordinaire dans ce personnage ; mais c'est un des hommes les plus singuliers que j'aie vus de ma vie. Faute d'avoir rien de mieux à faire, je l'ai observé toute la soirée : il n'a point quitté le jeu ; il a perdu des sommes assez fortes ; il eût été impossible de juger, d'après sa contenance, qu'il fût le moins du monde contrarié par les caprices de la fortune.

La fête se prolongea très-avant dans la nuit, et la crainte de priver ma cousine du plaisir qu'elle prenait à la danse, fut cause que je restai dans cette réunion beaucoup plus longtemps que je n'aurais voulu. Quoique j'aie pour le jeu un penchant que mon état de veuve semble plutôt justifier que mon âge, des raisons que vous devinerez sans peine m'obligèrent à me priver de ce plaisir. Je supportai donc héroïquement l'ennui d'une société qui n'avait aucun attrait pour moi, et je rentrai à quatre heures du matin, ne sachant pas si je devais être satisfaite ou fâchée de l'espèce de déférence qui m'avait fait accepter l'invitation de madame de V.....

Pour apporter quelque diversion à l'aridité

de cette lettre, je la finirai par le récit d'une promenade au jardin des Tuileries. Il faisait, ce matin, une des plus belles journées d'hiver qu'on puisse voir; la gelée avait affermi la terre. Ernest est entré chez moi, vers midi, en me disant que tous les citadins viendraient sur *la terrasse des Feuillans* rafraîchir, par le contact du grand air, leur sang desséché par les veilles, et réparer, aux rayons du soleil, les fatigues des fêtes nocturnes.

Nous sommes arrivés en voiture jusqu'à la grille du jardin royal, où plus de cent équipages attestaient la présence des plus riches habitans de la capitale. La foule se pressait sur une vaste terrasse consacrée aux promenades d'hiver : rien n'était plus curieux que la bigarrure de ces toilettes, dont les couleurs devenaient, en quelque sorte, plus tranchantes sur les étoffes de laine qui dominent en cette saison. Dans l'été, la blancheur des vêtemens répand une espèce d'uniformité sur l'ensemble de ces toilettes, mais en hiver, le blanc lui-même a perdu sa pureté; l'écarlate, le rose, le vert, relevés par l'éclat des satins et des velours, produisent un effet presque bizarre; il s'en faut de beaucoup que ces promenades, si favorables à la santé, le soient de même aux

frêles attraits de notre sexe : les teints les plus délicats sont précisément ceux que pénètrent plus aisément les dards acérés des frimas ; aussi trouve-t-on peu de jolies femmes dans cette réunion nombreuse. En voyant les pelisses et les witschouras qui déguisent si bien l'élégante tournure des dames, l'habitué des salons pourrait se croire transporté au milieu d'un travestissment, et l'aspect de tant de visages verdâtres ne détruirait nullement cette illusion. Les hommes eux-mêmes se montrent dans ce lieu avec un accoutrement qu'on ne leur voit point dans les cercles ; les uns sont enveloppés dans de vastes manteaux espagnols qu'ils drapent autour d'eux avec ce sentiment de l'antique un peu voisin de l'affectation qu'on puise dans les *muséum* ; d'autres sont revêtus de ces lestes pelisses du Nord, dont les Français ont conquis la mode dans leurs dernières invasions ; d'autres enfin adoptent le surtout à un seul collet des *fashionables* de la Grande-Bretagne. Ici, des groupes de jeunes militaires semblent, en se tenant sous le bras, vouloir usurper toute la largeur de l'allée : plus loin, des familles entières, nouvellement débarquées de Plymouth ou de Bristol, attirent tous les yeux par la bizarrerie de leurs toilettes d'outre-Manche ; tan-

dis que les élégantes de Paris, presqu'entièrement cachées dans leurs fourrures, ne laissent voir, sous leur chapeau, que des regards assez coquets, et un bout de nez rougi par le froid. Ailleurs enfin, quelque poète, en froc râpé, semble vouloir dérober au pâle soleil de janvier un de ses faibles rayons, pour suppléer, par cette chaleur économique, à celle que lui refusent les marbres glacés de sa cheminée : en voyant l'engourdissement de ce pauvre hère, les muscles grippés de sa face, les mouvemens convulsifs de sa machoire, on dirait qu'il est venu là comme un thermomètre ambulant, pour attester, aux promeneurs fourrés, le froid pénétrant qui règne autour d'eux.

Voilà, Madame, ce que c'est qu'une promenade d'hiver sur la terrasse des Feuillans. Je crains si fort, pour ma correspondance, le reproche d'aridité, que je me hâterai de vous dire comme ces peintres qui montrent à des amateurs un portrait dont ces derniers ne connaissent point l'original : « Le tableau n'est peut-être pas joli, mais il est fort ressemblant.

LETTRE XV.

Barriez, de Paris, à Galéazzo, de Turin.

Paris, le [illegible] février 18[illegible].

MONSIEUR,

Il importe beaucoup à l'heureux succès de notre entreprise, qu'en soulevant contre l'Autriche les idées de l'indépendance italienne, nous conservions la direction du mouvement, afin de pouvoir l'opérer au profit des doctrines libérales. C'est un point sur lequel je suis chargé d'appeler toute votre attention.

En premier lieu, il est reconnu que la force des révolutions est d'autant plus grande, qu'elle a sa source plus avant dans la ligne des principes absolus de la philosophie. Nous avons vu, par les exemples de la révolution française, que ces principes seuls ont eu de la force et en ont donné à leurs organes, tandis que les hommes qui se sont placés, sur quelque point arbitraire, entre ces principes et ceux de l'ancienne société, ont été écrasés par la puissance qu'ils

suffirait pour arrêter tout court une révolution qui n'aurait pas d'autre principe. En attendant, la coalition consommerait la ruine des hommes qui se sont dévoués en faveur de la cause des peuples, et quelques années ne se passeraient pas sans que vous vissiez votre pays subir un joug mille fois plus pesant que celui qui indigne maintenant votre esprit national. Où prendriez-vous alors les moyens de briser ce joug, si vous aviez laissé à la Sainte Alliance le temps et le loisir d'anéantir vos auxiliaires?

Il est donc démontré pour nous que le Piémont ne peut être sauvé que par l'élément de démocratie le plus violent et le plus actif. Je sais bien que cet élément effraie les âmes pusillanimes; mais la grandeur des résultats qu'il s'agit d'obtenir ne permet pas de balancer un moment pour l'adoption de ce moyen. S'il est parmi vous des gens qui, engagés dans la conjuration, vous disent: « Ce n'est pas la démocratie que nous voulons, » tenez-vous pour assurés que ce sont des hommes médiocres; car s'ils veulent dicter la loi à la royauté sur un point quelconque, il faut qu'ils commencent par la dominer, et ils ne peuvent le faire qu'avec la démocratie. *La légitimité*, *la royauté*, sont, dans l'état actuel des choses, les prin-

suffirait pour arrêter tout court une révolution qui n'aurait pas d'autre principe. En attendant, la coalition consommerait la ruine des hommes qui se sont dévoués en faveur de la cause des peuples, et quelques années ne se passeraient pas sans que vous vissiez votre pays subir un joug mille fois plus pesant que celui qui indigne maintenant votre esprit national. Où prendriez-vous alors les moyens de briser ce joug, si vous aviez laissé à la Sainte-Alliance le temps et le loisir d'anéantir vos auxiliaires?

Il est donc démontré pour nous que le Piémont ne peut être sauvé que par l'élément de démocratie le plus violent et le plus actif. Je sais bien que cet élément effraie les âmes pusillanimes; mais la grandeur des résultats qu'il s'agit d'obtenir ne permet pas de balancer un moment pour l'adoption de ce moyen. S'il est parmi vous des gens qui, engagés dans la conjuration, vous disent: « Ce n'est pas la démocratie que nous voulons, » tenez-vous pour assurés que ce sont des hommes médiocres; car s'ils veulent dicter la loi à la royauté sur un point quelconque, il faut qu'ils commencent par la dominer, et ils ne peuvent le faire qu'avec la démocratie. *La légitimité*, *la royauté*, sont, dans l'état actuel des choses, les prin-

cipes les plus élevés de votre société; vous ne pouvez donc avoir action sur ces principes qu'en créant un principe au-dessus d'eux; qu'en disant, par exemple, que la légitimité et la royauté ont leur principe dans la souveraineté du peuple. Si le roi, par frayeur ou par faiblesse, reconnaît ce principe, vous êtes maîtres du roi; si la noblesse reconnaît ce principe, vous êtes maîtres des nobles; vous êtes maîtres de tout ce qui veut et de tout ce qui reconnaît une telle révolution. La médiocrité seule peut s'accrocher à quelque résolution mitoyenne; car il ne lui est pas donné de s'élever aux principes d'action; et, par cela seul qu'elle ne s'élève pas jusqu'à ces principes, elle est dominée par eux.

Les principes absolus de la révolution, c'est-à-dire, la souveraineté du peuple et l'égalité des hommes, ont encore cela d'éternellement avantageux, qu'ils ne se sont pas développés pendant un mois dans une société, sans que la population presque entière des grandes villes, les avocats, les écrivains, les jeunes gens, tout ce qui possède une valeur morale ou physique, se trouve compromis à la vie et à la mort dans la cause de la révolution universelle. Dès-lors il n'est plus à craindre qu'ils reculent; et si la

d'intérêt public qui sert de prétexte à la révolution sera glorieusement atteint; que les intérêts particuliers qu'on a engagés dans cette affaire ne se trouveront point sacrifiés; mais que la cause de tous les peuples de l'Europe prévaudra visiblement dans leurs opérations, et se fortifiera par leur concours.

Choisissez donc tous vos agens, tous vos membres de comités, tous vos chefs d'attroupemens et de section, parmi des démocrates de principe et de position, et qui soient brouillés irrévocablement, et à la mort, avec la dynastie sarde. Plus ces hommes seront engagés dans les principes révolutionnaires, plus ils porteront dans leur volonté, dans leurs efforts, de ce sentiment de l'absolu, que les gens faibles appellent de l'exagération; plus votre révolution aura de profondeur, plus sa portée sera souveraine et étendue, plus vous serez maîtres des hommes et des choses, plus enfin il sera impossible de se soustraire à la loi que vous serez en position d'imposer. C'est, Monsieur, dans ce degré le plus reculé, si je puis parler ainsi, des principes et des doctrines libérales, que vous devez vous cacher aux regards des hommes; d'abord, n'employant de forces que ce qu'il en faut pour surmonter les

résistances du moment, et pour ne pas effrayer les gens timides; mais déployant ensuite toute la puissance, toute l'énergie de vos principes, pour les faire triompher s'il se peut sans coup férir, afin de pouvoir ensuite mettre la plus grande modération dans le développement des conséquences.

Quand vous aurez pris cette position, tout sera à vous, depuis les passions envieuses du prolétaire jusqu'aux mécontentemens et aux ambitions des nobles. Dès que votre principe fondamental aura prévalu, il n'y aura point, parmi ceux qui l'auront une fois reconnu, de résistance que vous ne puissiez entraîner; car, contre ce principe, il n'existe de refuge que dans le principe contraire. Tout ce qui se tient dans l'intermédiaire nous est donné comme auxiliaire ou comme victime.

Méditez profondément, Monsieur, sur ces instructions; vous y trouverez la mesure de ce que vous pouvez oser, et de ce que vous devez entreprendre.

Nous pensons qu'il est important de hâter les évènemens. Voilà les souverains alliés qui ont engagé le roi de Naples à se rendre au congrès, et nous craignons bien que les affaires du parti, dans cette contrée, ne soient point assez

avancées pour que les libéraux napolitains puissent empêcher le monarque de profiter de cette invitation, dont l'effet, assez fâcheux pour nous, ne saurait échapper à votre pénétration. Les doctrines et les principes de la philosophie ne sont point en action depuis assez long-temps dans ce royaume, pour que l'autorité royale n'y compte pas un grand nombre de partisans dans toutes les classes du peuple, et l'on n'aurait pu travailler avec succès dans un pays aussi arriéré, aussi imbu de préjugés de toute espèce, si on avait heurté de front ceux qui font de la royauté une espèce d'idole. Il a donc fallu se servir de cet amour même du peuple napolitain pour son roi, afin de donner au changement une autorité que le pays pût respecter; mais en cédant à ces considérations très-sages, il a été impossible de neutraliser entièrement le royalisme, et d'élever tout à coup les idées nationales jusqu'au sentiment de cette souveraineté populaire qui triomphait de fait par la révolution. Les convenances et les égards qui, autrefois, déterminaient les rapports de sujets à souverains, ont donc beaucoup trop de puissance à Naples pour qu'il soit permis à nos frères du parlement de résister ouvertement à une volonté positive et formelle

du roi; une telle résistance aurait d'ailleurs le funeste effet d'effrayer toutes les âmes simples et tous les irrésolus de l'Europe, en révélant trop vite le véritable caractère des révolutions de notre époque. Dans la nouvelle politique libérable, un roi légitime doit être un homme à qui l'on baise les pieds, et à qui on lie les mains..... C'est par des démonstrations extérieures de respect et de vénération à l'égard des rois, que nous éviterons d'effaroucher les gens à vue courte, et que nous disposerons les masses de population à nous laisser faire.

Ainsi donc, je crois que le roi de Naples quittera le siége du parlement pour se rendre au congrès. Je ne doute nullement que les alliés ne se servent de lui, soit pour lui faire signer une protestation contre nous, soit pour lui faire adresser des proclamations et des appels à son peuple. Il n'est qu'un moyen de parer ces inconvéniens; c'est de dire bien haut dans toute l'Italie, que les souverains alliés portent atteinte à la majesté de la couronne de Naples, en mandant un monarque, aussi vénérable par son âge que par ses vertus, *à la barre du congrès*; c'est de soutenir que le but des souverains est de faire *rendre compte* à ce monarque de la conduite qu'il a tenue *en déférant aux*

vœux de son peuple, et de lui reprocher le *libre serment* qu'il a prêté à la constitution des Cortès, dans le seul amour de la paix et du bonheur de ses sujets ; c'est enfin, de déclarer le roi de Naples *prisonnier dans les quartiers généraux de l'Autriche*, de le considérer comme *traîné malgré lui à la queue des armées étrangères* qui vont envahir son royaume, et de frapper d'avance, de nullité, tous les actes qui pourront émamer de lui, en les regardant comme *arrachés* par la force à sa volonté *captive*. Ces choses, qui seront dites du haut de toutes les tribunes où le parti libéral a des organes, prendront, à force d'être répétées, une sorte de consistance et d'autorité, qui maintiendra l'opinion dans notre sens, et neutralisera du moins tous les funestes effets d'une mesure que nous ne pouvons prévenir.

En résumé, ce n'est pas d'une question de droit, mais d'une question de fait qu'il s'agit dans la basse Italie ; cette question de fait se décidera par le triomphe ou la déroute des armées autrichiennes. Ainsi, tous les moyens, tous les discours, toutes les voies d'exécutions, qui peuvent nous conduire à amener cette déroute, sont bons pour nous : plus nous trouverons d'argumens propres à soulever les Italiens

Pour bien apprécier ce devoir des royalistes, il faut s'élever à la connaissance de la véritable mission qu'ils remplissent.

Lorsqu'on désigne ce parti sous le nom de *royaliste*, on ne l'envisage que sous un point de vue partiel et rétréci, et l'on n'a qu'une faible idée du grand rôle qu'il joue dans ce siècle ; car s'il défend la royauté, c'est parce que la royauté occupe, après Dieu, la première place dans l'ordre social qu'il veut faire triompher. C'est donc pour cet ordre social tout entier qu'il combat ; c'est pour la justice, pour la morale, pour la raison humaine ; c'est pour la civilisation compromise par les erreurs de la philosophie moderne, qu'il entre en lice ; c'est enfin pour le triomphe de la vérité, ce premier intérêt de l'homme. Je le demande, existe-t-il, sur la terre, une considération à laquelle on puisse sacrifier un si grand intérêt ?

Tout cela répond, Monsieur, à l'opinion où vous semblez être que les principes absolus des royalistes ne peuvent être évoqués en France, au milieu des débats parlementaires, sans que cette évocation ne produise, chez les révolutionnaires, une inquiétude et une irritation dont vous redoutez les effets par rapport au maintien de la tranquillité publique. Sans doute

après des évènemens comme ceux que nous avons traversés, il est impossible que ces principes ne soient pas hostiles pour un grand nombre de personnes qui ont, en quelque sorte, parié leur fortune et leur honneur sur le jeu de nos ennemis; mais quoiqu'il ne doive régner, dans les âmes généreuses, aucun sentiment de haine et de vengeance contre des hommes qui auront, un jour, à régler leur compte avec un bien meilleur juge que nous, les lois de la charité chrétienne ne peuvent nous obliger à sacrifier, par égard pour leurs antécédens et pour leurs intérêts, les principes et les vérités morales dont la civilisation a besoin pour se sauver du dédale révolutionnaire. Que si ces intérêts, provoqués par l'ébranlement que nous communiquons à leurs bases, en usant du droit que la Charte nous a donné, venaient à se porter à quelques attentats contre l'Ordre, le gouvernement, avec les tribunaux, les lois répressives et la force publique, devrait punir leurs infractions, et les royalistes devraient les signaler, les rattacher à leur véritable cause, afin que l'opinion, éclairée, abandonnât de plus en plus les doctrines qui portent de tels fruits.

Si donc les défenseurs des principes se con-

tentaient de fortifier la royauté par des mesures obtenues à coups de majorité, et sans qu'une discussion préalable légitimât ces résultats; si, comme vous le voudriez, ils se bornaient à voter silencieusement d'après leur conscience; comme les doctrines révolutionnaires ne garderaient point le même silence, ces doctrines gagneraient seules du terrain, les principes monarchiques perdant leur expression s'affaibliraient, le ministère serait en danger d'être emporté de nouveau dans le sens de nos ennemis; et quand bien même il résisterait quelque temps à leurs empiètemens, toutes les mesures qui seraient adoptées par la majorité de la Chambre paraîtraient d'autant plus difficiles à supporter qu'elles seraient en contradiction plus manifeste avec les doctrines qui sembleraient régner dans l'assemblée. L'opinion nationale ne se forme que par la lecture des séances parlementaires; on veut pouvoir peser les raisons des deux partis, et il y a dans le cœur de l'homme une disposition secrète à supporter ce qui est juste et nécessaire, qui impose souvent silence aux mécontentemens privés et aux passions inquiètes. Lorsqu'au contraire les mesures législatives vont en sens inverse des principes et des doctrines, il se

forme dans l'esprit du peuple des dispositions tout-à-fait contraires à ces mesures, et que la moindre occasion fait éclater.

Cette situation des partis était si forte par elle-même, que la chose publique a marché vers le bien, indépendamment des combinaisons des hommes, et peut-être malgré ces combinaisons. Le parti royaliste, le ministère et la révolution ont suivi leurs propres voies, et n'ont obéi qu'à ce qu'ils prenaient pour leur intérêt immédiat; chacun a joué son jeu bien ou mal, et tout cela a produit en définitive un état de choses assez satisfaisant et qui ne peut que s'améliorer encore. Le parti royaliste a été souvent hostile contre le ministère; le ministère a subi souvent les vices de sa position; la révolution n'a épargné ni les entreprises ni les crimes; et, au milieu du bruit, des secousses violentes, des fautes, des conflits d'intérêts et de volontés que tous ces élémens ont produits, les principes monarchiques ont seuls gagné du terrain; ce phénomène politique est trop remarquable pour que je n'essaie pas de le rendre sensible à vos yeux.

Il semblait, par exemple, que le précédent ministère, en se laissant emporter par les intérêts de la révolution, en attaquant tous les

défenseurs des principes monarchiques, en livrant l'aristocratie aux passions démocratiques, dût terrasser le parti royaliste et corrompre l'opinion nationale.

Il semblait que la révolution dût recueillir les horribles fruits de l'attentat qui, l'année dernière, avait mis la France en deuil, et que les principes des royalistes ne trouvant plus d'application dans cette auguste famille qui nous gouverne depuis si long-temps, dussent s'évanouir de la société comme ces vaines illusions que le triomphe du mal tient encore exilées de la terre.

Il semblait que les conjurations militaires, les révolutions de Cadix, de Lisbonne et de Naples dussent emporter dans leurs mouvemens rapides les destinées de cette France où elles comptaient encore tant d'élémens homogènes.

Et bien, Monsieur, les déviations du ministère ont produit *le Conservateur*, qui a réveillé toutes les idées généreuses endormies au sein de la nation, et qui a dessillé les yeux de l'Europe.

La mort héroïque et chrétienne d'un fils de Saint-Louis a remué jusque dans ses bases tout l'édifice moral de la France moderne, en élevant les pensées jusqu'à ces rapports de l'homme

avec le ciel, que la philosophie terrestre de notre époque avait entièrement perdu de vue. Elle a simplifié de suite la question de la révolution et de la monarchie en montrant d'un côté le crime le plus odieux, la perversité la plus profonde, la plus diabolique, et de l'autre la vertu la plus sublime, la plus adorable, la plus céleste! Cet évènement a produit dans la France une de ces secousses qui tirent les hommes de l'illusion des rêves pour les rendre au sentiment de la vérité.

Enfin les conjurations et les révolutions militaires, en rappelant aux Français les sanglantes turpitudes dont ils avaient été si long-temps les victimes, leur inspirèrent sur le compte des prétendues idées libérales une tardive, mais salutaire défiance. C'est ainsi que le libre développement des principes de la restauration a réparé déjà dans notre pays une partie des maux que la révolution y avait causés.

En résumé, Monsieur, il faut bien reconnaître que la sagesse des hommes a beaucoup moins de part aux évènemens qu'on ne le croit communément; nous figurons, nous autres Français, dans une sorte d'épopée qui se passe moitié sur la terre et moitié dans le ciel; et ce qui est arrivé chez nous depuis

quelques années pourrait fournir un bon nombre d'argumens à l'appui de ce *gouvernement temporel de la Providence*, découvert par votre illustre compatriote M. le comte de Maistre.

Mais si cette liberté des choses, dont les résultats ne font au surplus que confirmer cette pensée universelle *de la suprématie du bien et de l'infériorité du mal*, si, dis-je, cette liberté pouvait peut-être seule sauver la France du chaos où elle se trouvait lors de la chute de Bonaparte, il ne s'en suit pas que ce remède soit bon à adopter dans les pays où le mal n'a point encore jeté des racines aussi profondes. On ne pourrait employer un tel moyen dans le Piémont sans bouleverser tout l'ordre social et sans accepter à l'avance à peu près toutes les phases qui nous ont amenés, dans ce pays-ci, au point assez tranquillisant où nous sommes.

Chez nous, Monsieur, le peuple lui-même est intéressé à combattre et à repousser la révolution, parce que l'expérience lui a prouvé que la hache qui commençait par frapper les palais et les châteaux, finissait par atteindre les boutiques des épiciers; aussi toute la classe des gens qui possèdent, se croit-elle solidaire du maintien des mêmes principes : le plébéïen et le pair de France, le pauvre et le millionnaire

qui sont *royalistes*, le sont au même titre ; tous deux défendent leur religion et leur propriété. Ensuite, dans notre pays, ce conflit d'intérêts est devenu, pour les hommes éclairés, une question de haute philosophie, qui attache à sa solution toutes les idées généreuses, tous les sentimens de religion et de philantropie ; nous y voyons les progrès de la civilisation, le perfectionnement de l'esprit humain, l'amélioration de la situation des peuples, et le triomphe de la vérité ; nous voyons enfin les grandes destinées du monde engagées dans la lutte que nous livrons à l'erreur ; et toutes ces considérations ont rendu notre cause si sacrée, si attrayante, qu'un très-grand nombre de personnes qui ne sont ni nobles, ni propriétaires, et qui n'ont, dans tout cela, d'autre intérêt que celui du bien, s'y sont attachées à la vie et à la mort, par la force de leur conviction, par l'importance et la beauté des résulats moraux qu'il nous est permis d'espérer.

Chez vous, au contraire, le peuple ne saurait pas encore que la révolution menace à-la-fois la propriété et la liberté ; il n'en connaîtrait ni la perversité, ni la profondeur ; il s'imaginerait qu'elle est faite à son avantage, et pour le mettre en possession du pouvoir et

de la fortune des grands. Il est même douteux pour moi, que les grands soient suffisamment convaincus de tout ce que cette révolution aurait d'incompatible avec leurs intérêts politiques ; ce serait donc seulement l'expérience que toutes les classes acquerraient au prix de leur repos, de leur bien-être, de la morale et de la raison publique, peut-être même aux dépends de leur existence nationale, qui les conduirait au point où nous sommes maintenant. L'Espagne est, ce me semble, un excellent exemple du désordre et de l'anarchie qui attendent les peuples où les doctrines révolutionnaires ont prévalu. Or, Monsieur, si tout ce qu'on peut espérer de mieux après tant de malheurs pareils aux nôtres, est de se trouver à-peu-près au point d'où l'on est parti, vous conviendrez que, pour les nations qui jouissent d'un régime paternel, ce n'est pas trop la peine de prendre un chemin si long et si dangereux.

Autant je crois la libre discussion des gouvernemens représentatifs nécessaire à un peuple qui a besoin de reconquérir lui-même toutes les vérités sociales qu'il a perdues, autant je trouverais ce gouvernement inopportun pour un pays où le mal n'a pas fait les mêmes conquêtes : ceci répondra, je pense, à la question

que vous avez élevée dans votre lettre: celle de savoir si les rois ne feraient pas bien de s'emparer des prétextes d'intérêts publics dont se servent les révolutionnaires, afin de prévenir, par des concessions faites à temps, le triomphe du parti libéral. Sans doute, Monsieur, le devoir des rois est de gouverner dans l'intérêt général de leurs sujets; sans doute ils doivent faire tous leurs efforts pour que les principes de justice et d'équité n'éprouvent, sous leur règne, aucune atteinte au dedans et au dehors; mais j'ai bien de la peine à me persuader que, dans nos monarchies modernes, un roi puisse rester volontairement dans la dépendance d'une cour étrangère, et laisser arriver jusqu'à lui d'autres considérations que celles qui naissent de l'intérêt et de la situation de ses peuples : je ne crois pas, je vous l'avoue, que l'esprit populaire soit plus éclairé, plus sage, plus jaloux de la gloire et de l'indépendance de la couronne que l'esprit royal. La maison de Savoie a, j'en suis sûr, dans les agrandissemens prodigieux qu'elle a pris sous les Amédée et sous les Emmanuel, consulté beaucoup plus son esprit de famille que *l'opinion publique* du duché de Savoie; aussi, je ne craindrais pas que les grands mots d'indépendance nationale, qui paraisssent, en ce

moment, agiter cette monarchie, produisissent un effet bien dangereux, s'il n'y avait pas derrière ces mots des intentions très-perverses. Il ne faudrait donc pas, dans ce cas, que les rois prissent l'effet pour la cause; car, à peine auraient-ils réalisé un des prétextes qu'on met en avant, que le parti leur en fournirait bien vite un autre; et comme ce parti serait toujours à la tête de ces prétendus vœux de la nation, si on les exauçait tous, il aurait de fait l'initiative et le gouvernement. Il faut, je crois, que le roi gouverne de son mieux, et qu'ensuite il sache attaquer le parti révolutionnaire, même sous les prétextes dont il se couvre. S'il est assez fort pour atteindre ce parti, ces prétextes s'évanouiront d'eux-mêmes. Dans tous les cas, le roi doit faire son devoir de roi : l'évènement ne le regarde pas ; c'est le maintien des principes qui le regarde.

Quant à ce qui concerne la conduite que doivent tenir les hautes classes de la société dans le Piémont, je crois, Monsieur, que ces hautes classes ne pourraient, sans compromettre à la fois et l'existence de cette nation et leur propre existence, admettre aucune idée de transaction avec les principes révolutionnaires qu'on chercherait à mettre en avant sous un

prétexte ou sous un autre. Les devoirs des hommes naissent de leur position, et ceux que leur destinée a placés à la tête d'une puissance fondée sur des principes qui garantissent toutes les propriétés, de quelque valeur qu'elles soient, ne doivent point perdre de vue qu'ils sont destinés à protéger, à défendre, à l'aide des grands moyens qu'on a mis entre leurs mains, la faiblesse des classes intermédiaires, dont le bonheur et la tranquillité sont toujours compromis dans les troubles civils. C'est donc par une résistance ferme et courageuse aux envahissemens des doctrines anarchiques, et même aux attentats que pourraient essayer les ennemis de l'Ordre, contre le bonheur et la liberté du peuple, que la noblesse d'un État monarchique remplira le but élevé de son institution. Sans doute cette résistance n'est point exempte de dangers personnels; mais elle n'en est que plus obligatoire pour des hommes dont l'honneur doit être le seul mobile politique.

La Providence ne conserve, dans les sociétés, que ce qui entre dans le but d'utilité qu'elle a posé; or, en quoi la noblesse pourrait-elle servir les bienfaisantes intentions de la Providence, si ce n'est en maintenant les principes de propriété, de possession héréditaire, et de

classification d'intérêts, d'où dépendent non-seulement le maintien de la noblesse elle-même, mais encore le maintien de l'ordre social tout entier. Ce ne sont pas uniquement des propriétés et des fortunes que la haute aristocratie est destinée à défendre, c'est la morale publique, toujours gravement compromise lorsque les passions cupides obtiennent de scandaleux triomphes; c'est la religion, toujours attaquée lorsque beaucoup de gens se trouvent foudroyés par ses dogmes, ou condamnés par ses sentences; c'est l'esprit de famille, ce premier élément de la vie sociale, qui ne tarde jamais à s'évanouir aux cris des furies démagogiques; c'est enfin la liberté du peuple, que l'usurpation et la violence ne manquent jamais de compromettre à la suite d'une révolution.

Ainsi, Monsieur, c'est un devoir pour les grands seigneurs sardes de se présenter en première ligne sur la brèche que les révolutionnaires du Piémont pourraient réussir à former; et c'est encore pour eux un intérêt de vie et de mort. Il n'est plus permis maintenant de s'abuser sur le caractère des révolutions: quelque soit le prétexte de bien public dont elles se parent, la première chose qu'elles font, c'est de renverser le pouvoir aristocratique, qui

ne trouve effectivement aucune place dans leurs constitutions. Toute révolution ne peut se faire aujourd'hui que par le développement du principe démocratique ; et par cela seul que vous reconnaitriez ce principe, vous abjureriez non-seulement la consistance aristocratique que vous possédez par votre naissance, mais encore vous compromettriez la propriété dont vous jouissez comme citoyen, et qui, de même que votre rang et vos titres, a sa source et sa garantie dans un ordre social que la révolution veut détruire par cela seul qu'elle ne l'a point fait.

Il est bien essentiel d'observer que jamais aucun aristocrate de position ne pourra, dans une révolution radicale (et toutes les révolutions modernes sont radicales), inspirer assez de confiance aux démagogues pour qu'il ait le pouvoir d'agir sur les évènemens. L'intérêt et la situation des hommes parlent toujours plus haut que leur langage : un aristocrate aurait beau protester de son attachement aux doctrines démagogiques ; il auroit beau, par les démonstrations d'un zèle exagéré, chercher à capter la confiance des révolutionnaires, et s'engager même dans les voies les plus hasardeuses, à la suite des idées nouvelles, jamais on ne pourra croire

qu'il entre de son plein gré dans une association d'efforts tout-à-fait dirigés contre lui; ses protestations passeront pour de l'hypocrisie, son zèle pour de la peur, ses actions pour des preuves de lâcheté. On se servira sans doute de lui pour le traîner au char victorieux du parti, mais il n'y trouvera même pas cette sorte de considération que l'audace et la franchise dans les mêmes efforts inspirent aux hommes qui se sont engagés dans des entreprises de cette nature: car un aristocrate sera toujours, quoi qu'il fasse, le dernier des démagogues. Dans cette situation il n'aura de force que pour faire le mal, et il tombera sous les coups de ses auxiliaires dès qu'il voudra penser à les arrêter.

Combien la révolution française ne fournit-elle pas d'exemples éclatans à l'appui de ces réflexions! Si comme je le crains bien, Monsieur, la terrible lutte qui s'est engagée entre les deux principes du mal et du bien, se prolonge encore long-temps au sein de la civilisation européenne, on finira par comprendre que la faiblesse même n'est qu'un faux calcul de la peur. Une révolution serait bientôt vaincue si les hommes annonçaient vouloir mourir sur les principes mêmes auxquels ils appartiennent par les liens indissolubles de la conscience et

du devoir. Si tous les prêtres attendaient la mort sur l'autel, les nobles dans le donjon de leurs ancêtres, les juges sur leurs siéges et les rois sur leurs trônes ; les hommes qui oseraient lever la hache sur eux s'appeleraient des assassins et des brigands, et l'opinion publique se souleverait d'indignation pour en purger la terre ; mais lorsque, par des concessions aussi timides qu'elles sont inutiles à ceux qui les emploient, le clergé d'un pays, en cédant au torrent dont il se voit menacé, reconnait une sorte de droit à ses persécuteurs ; lorsque le noble, s'associant aux doctrines démagogiques, affaiblit dans l'opinion la légitimité des intérêts fondés ; lorsque le magistrat abandonne les principes de justice universelle dont il a reçu le dépôt, pour faire servir l'autorité de la justice à légitimer, autant que cela dépend de lui, les volontés arbitraires et tyranniques de la révolution ; lorsqu'enfin un roi, ouvrant l'oreille à ces fausses considérations de tranquillité publique, par lesquelles on cherche à ébranler son cœur paternel, reconnaît et consacre un principe absolument destructif de la souveraineté qui lui fut donnée pour maintenir les droits et les propriétés de ses sujets ; le prêtre, le magistrat, l'aristocrate et le souverain, loin

de parvenir par là à sauver leurs jours, ne feront que signer leur sentence de mort, en sanctionnant le triomphe des principes dont leur perte est la première conséquence.

Voilà, Monsieur, quelles sont les réflexions que votre lettre m'a suggérées. Je le répète, il ne s'agit plus de transactions et de neutralité pour les hommes intéressés à l'ordre, notre cause est philosophiquement gagnée; tout ce que l'Europe compte de gens éclairés, tous les savans, tous les logiciens, tous les vrais philosophes, tous les hommes de sens et de probité, tous ceux enfin dont l'opinion finit tôt ou tard par prévaloir dans la civilisation, sont convaincus que la vérité et la raison sont pour nous. Il ne s'agit donc plus que d'empêcher nos ennemis d'exercer une perversité qui ne peut être que funeste au bonheur du monde; c'est à nous de ne pas abandonner notre poste d'honneur. Que chacun fasse son devoir, et notre succès est assuré.

LETTRE XVII.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 25 février 1821.

MADAME,

Les esprits sont ici dans une grande agitation, par suite des hostilités de la Sainte Alliance contre le royaume de Naples. Cette agitation se manifeste non-seulement à la tribune, mais encore au sein des deux partis, et jusque dans les réunions qui devraient être consacrées aux plaisirs. Il est visible que le parti libéral de ce pays-ci s'efforce d'accroître cette irritation par les incidens qu'il élève à toute occasion dans les discussions législatives. J'ai assisté, ces jours-ci, à diverses séances, dans lesquelles tous les intérêts et toutes les doctrines de la révolution ont été évoqués sans ménagement: on a même été jusqu'à faire entrer dans la lice les intérêts militaires, et l'on a cherché à réveiller dans l'armée un esprit très-contraire, selon

noi, à son institution, en disant que le minis-
ère *était responsable envers elle.*

M. Truquet et mon oncle prétendent qu'on
ravaille ouvertement à soulever les troupes
oour la cause des Napolitains. Il est bien mal-
ieureux que les alliés aient entrepris cette ex-
édition de Naples ; vous verrez qu'il en résul-
era de très-grandes catastrophes dans toute
'Europe.

C'est, comme vous savez, dans la tribune
lu conseil d'État que j'assiste aux séances de
a Chambre, et cette tribune est contiguë à
:elle du corps diplomatique. Le jeune inconnu
lont je vous ai parlé dans ma dernière lettre,
:st venu hier s'asseoir dans cette tribune, et
i'était séparé de moi que par une cloison qui
i'est pas plus haute que la balustrade, en sorte
ju'il pouvait entendre tout ce que je disais.
l'exprimais, je vous l'avoue, sans beaucoup de
nénagementles sentimens que m'inspire la con-
luite de quelques députés de l'extrême gauche ;
:t je faisais remarquer à mon cousin que les in-
discrètes attaques de ces messieurs produiraient
lans toute l'Italie beaucoup d'animosité contre
l'Autriche : jugez quel fut mon étonnement
lorsque l'étranger, qui se trouvait à ma droite,
me dit à demi voix, mais avec un accent très-

improbatif : « Je croyais que vous étiez Italienne ! » Je fus presque déconcertée de cette brusque apostrophe, et vous pouvez penser que je n'éprouvai aucune tentation d'y répondre ; cependant elle me porta à me demander en quoi j'avais pu transgresser aux vrais intérêts de mon pays, en exprimant des alarmes sur la perte de sa tranquillité intérieure. Serait-il vrai que les projets de l'Autriche fussent menaçans pour l'indépendance du Piémont? Cette question est, pour moi, bien difficile à résoudre ; et quand je pense, en effet, à la prépondérance du cabinet de Vienne dans toute l'Italie, j'avoue que je ne puis absolument blâmer ceux qui voudraient restreindre aux provinces allemandes la domination et l'influence de ce cabinet.

Le jeune étranger causait fréquemment avec un de ses voisins, qui m'était également inconnu. Il s'exprime en très-bon français, et ses réflexions me semblaient partir d'une âme généreuse et d'un esprit éclairé. Je crains d'avoir mal jugé ce jeune homme ; et si, comme je le suppose, ses opinions le font pencher vers l'opposition libérale, je serais portée à croire que ses erreurs mêmes ont leur source dans des sentimens très-nobles et très-élevés. Mais com-

ment a-t-il su que j'étais Piémontaise? Je suis bien sûre de ne l'avoir jamais vu à Turin. Il faut que sa curiosité l'ait porté à s'informer, dans le salon de madame de V...., de ce qui pouvait me concerner. Et dans quel but a-t-il pris ces informations? Je ne veux pas, au reste, attacher à cette circonstance plus d'importance qu'elle n'en mérite. Si, comme on le dit, cet homme est de notre pays, il serait tout naturel de chercher dans ces rapports de patrie la cause de l'attention particulière qu'il a semblé prendre à moi toutes les fois que je l'ai rencontré.

Au milieu des agitations que les passions politiques produisent dans cette grande cité, les plaisirs et les fêtes brillantes n'éprouvent aucune interruption. Il se passe peu de jours sans que je reçoive des invitations pour des dîners ou pour des *soirées dansantes*. La princesse L.... a donné hier un grand bal paré qui surpassait en éclat et en magnificence tous ceux auxquels j'ai assisté depuis mon arrivée dans cette ville. Tous les hommes étaient en habit français, et les dames en parure d'étiquette. Cet appareil prêtait à cette fête un caractère fort singulier dans ce siècle. Il semblait qu'on fût tout-à-fait en dehors des intérêts et des troubles intestins qui exercent encore une si

triste influence sur les mœurs de ce pays. Tout cela reportait les idées aux plus beaux temps de la société parisienne. Mais, par cela même que le ton qui régnait dans ce bal était plus éloigné des mœurs générales de notre époque, il ressemblait plutôt à un déguisement qu'à une réalité; et je n'ai pas été étonnée d'apprendre que plusieurs de ces jeunes gentilshommes, dont la tournure facile et les airs de cour semblaient empruntés aux marquis du Théâtre-Français, avaient loué le matin, chez un costumier, l'orgueilleux habit qu'ils portaient avec tant de grâce.

C'est principalement dans les soupers qui terminent ces soirées qu'éclatent le bon goût et la richesse des personnes qui reçoivent. Le souper de la princesse L....... était extrêmement splendide; il y régnait la gaîté la plus française, et je n'ai pu m'empêcher de remarquer que l'étiquette va beaucoup mieux à cette nation, que la gravité politique dont elle affecte de se revêtir. Malgré le choix très-scrupuleux qui avait présidé aux invitations, il y avait dans cette réunion un assez grand nombre d'hommes qui cachaient sous l'habit de cérémonie l'existence assez peu relevée à laquelle les condamne la médiocrité de

leur fortune; mais ces hommes, qui doivent leur admission à des avantages personnels, n'étaient certainement ni les plus gauches, ni les plus embarrassés de leur travestissement. Tout concourait donc à donner à ce bal paré un aspect d'élégance et de galanterie tout-à-fait inaccoutumé dans la société moderne; j'y ai seulement remarqué un usage qui ne me paraît pas très-conforme à la décence et à l'étiquette : il y avait un salon de jeu, dont la banque était tenue par des agens de l'entreprise générale qui exploite cette funeste passion dans tous les tripots de la capitale; il s'est perdu des sommes considérables dans cette soirée, et les vicissitudes que la fortune a multipliées sur ce tapis vert seront pendant plusieurs jours le sujet des entretiens de tout Paris.

Vous le dirai-je, Madame, au milieu de ces amusemens il s'en faut de beaucoup que j'aie trouvé les plaisirs et le contentement d'esprit que j'étais venu chercher dans la capitale de la France. Les objets n'ont plus pour moi ce piquant de la nouveauté qui, dans les premiers jours de mon arrivée, avait éveillé mes facultés. Je suis presque honteuse de vous avouer que je m'ennuie beaucoup dans ces lieux d'amusemens et de fêtes. Je ne sais si les intérêts

de la politique générale n'ont pas fini par m'envelopper dans leur tourbillon ; il y a dans mon âme une tendance secrète vers ces sortes de questions, qui me fait trouver insipides toutes les oiseuses occupations de la vie sociale ; je n'éprouve réellement de plaisir qu'à entendre ces séances orageuses où l'on agite toutes les idées qui semblent avoir leur séjour dans le fond même de la nature humaine ; l'intérêt de ces débats est si grand, les émotions qu'ils communiquent sont si fortes et si profondes, qu'il est difficile, en sortant de cette arène, de trouver du charme dans les jouissances paisibles de la société ; et cette disposition d'esprit est commune, dans cette ville, à un très-grand nombre de femmes.

LETTRE XVIII.

Le professeur Grube, au comte Amerozzi.

Paris, le 25 février 1821.

MONSIEUR LE COMTE,

Je puis dire certainement que cette société-ci est la moins rationnelle de toutes celles qui existent : les faits qu'on voit sont en contradiction perpétuelle avec les principes qu'on proclame; et les anomalies que j'y rencontre sont si multipliées et si choquantes, que j'ai été long-temps sans apercevoir un ordre d'idées quelconques dans toutes les choses de ce pays : mais à force de réfléchir et de méditer sur ces hautes matières, j'ai découvert scientifiquement un fait très-important pour le genre humain. Ce fait est la conquête, par Satan, d'une portion considérable de la terre de cette nation ; et il est sensible à ma vue qu'il se sert présentement de cette portion de terre qui est à lui, pour arriver un jour à se rendre maître

de l'autre; c'est dans ce but qu'il lui a prêté son langage. Or, Monsieur, voilà ce que dit cette terre; vous jugerez si les blasphêmes qu'elle proclame ne viennent pas du diable.

Elle dit : « Que c'est un crime de servir son » roi; de lui sacrifier ses intérêts, son repos, » son existence; que la propriété appartient à » celui qui s'en empare; que ceux qui n'en ont » pas doivent susciter des troubles dans le pays, » afin de se rendre maîtres de celles de leurs » voisins; que tout ce qu'on prend est de bonne » prise; que ceux qui se laissent dépouiller » sont seuls blâmables; que tous les principes » ne sont rien, et que les passions sont tout; » que les idées du bien et du mal ne sont que » des illusions puériles; que la vertu est mé» prisable, qu'elle n'appelle que l'abandon et » l'indigence, tandis que le crime, s'il est puis» sant, mérite les égards et la protection du » gouvernement; qu'on doit faire taire devant » lui la voix de la justice, de la vérité, de la » morale; que la religion elle-même, cette fille » de Dieu, doit baiser les griffes de Satan, à » moins d'être considérée comme séditieuse, » et livrée au bras séculier, etc. »

Voilà, Monsieur, le langage dangereux et corrupteur que parle une portion de la terre de

France; non-seulement cette terre dit cela à tous ceux qui veulent l'entendre, mais elle fait plus mal encore, elle force tout le monde à le dire ; les champs, les bois, les maisons, et jusqu'aux roseaux des marécages, répètent ces odieux blasphêmes aux paysans et aux voyageurs, aux méchans comme aux bons, aux faibles comme aux forts; et la puissance de ces séductions diaboliques est si grande, que moi-même, en me promenant à la campagne, je me suis surpris une fois à me demander si la propriété était un droit, et si les principes étaient absolus comme je le croyais.

Il est très-intéressant d'observer que depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules, c'est-à-dire, depuis que le mérite du Christ avait racheté cette vaste contrée du pouvoir de Satan, la terre de France tenait un langage tout opposé; alors les forêts, les champs, les prairies, parlaient selon Dieu. C'est donc une circonstance unique dans la vie du genre humain que cette conquête par le diable d'une portion christianisée du globe, et cette circonstance mérite une très-grande attention; car il ne faut jamais oublier que c'est pour la possession absolue de la terre que le diable combat.

Or, Monsieur, en cherchant les motifs qui

soutenaient un tel état de choses, je les ai découverts dans la nécessité où s'était trouvée la royauté, lors de la restauration, de faire ce qu'on appelle, dans le parler vulgaire, *la part du diable*, tout en rétablissant les principes qui devaient un jour rendre à Dieu cette belle monarchie; mais j'ai découvert aussi un moyen de rentrer en possession de cette part sans que le diable lui-même puisse y trouver à mordre; c'est de la racheter à prix d'argent; et l'emploi d'un tel moyen est très-rationnel, comme il paraît par une infinité de circonstances auxquelles on l'applique usuellement. On rachète, avec de l'or, les provinces qu'on a perdues dans une guerre, les chrétiens qui ont été pris par les infidèles; on rachète sa tranquillité qu'on a compromise par des fautes de jeunesse; on répare enfin, de cette manière, les injustices qu'on a pu commettre. Si la société a eu tort de laisser prendre par le diable une portion de terre, n'est-il pas rationnel qu'elle paie ce tort? n'est-elle pas intéressée à empêcher cette terre de parler le langage corrupteur et impie que j'ai rapporté?

Pour prouver combien cet intérêt est impératif pour la société, je relaterai, Monsieur le Comte, les inconséquences qui naissent tous

les jours entre ce langage diabolique d'une portion de la terre de France, et les principes que le gouvernement proclame. Par exemple, on entretient ici, à grands frais, un corps religieux qui, comme de raison, parle un langage tout contraire, mais qui ne peut empêcher la terre de parler comme elle parle ; il en résulte donc que le clergé est, sur plusieurs points, et malgré lui, en contradiction avec la législation qui protége les paroles des champs et des bois ; ensorte que le peuple ne sait auquel entendre. Ensuite, on paie un corps enseignant, une Université qui est chargée d'introduire les vrais principes dans l'éducation du peuple ; or, les bois et les champs donnent à ce peuple une très-mauvaise éducation. Enfin, on demande des lois pour punir les écrivains séditieux, et je n'ai vu dans aucune brochure des paroles aussi séditieuses que celles qui sont proférées sous la protection de la législation par les champs et les bois que le diable a conquis.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant pour mon intelligence, c'est qu'on croie, dans ce pays-ci, que de telles contradictions sont sans importance ; non seulement on ne paraît point s'embarrasser de les faire cesser, mais j'ai observé que des hommes dont le devoir était de

mettre en vigueur les principes de la société chrétienne, avaient, depuis la restauration, poussé la complaisance pour le diable jusqu'à produire des faits qui tenaient des propos tout pareils aux siens.

Ainsi, Monsieur, j'ai rencontré dans un salon un Exemple qui disait à tout le monde : « J'ai été, dans ma jeunesse, associé aux tra» vaux de la révolution ; alors tous les hon» neurs, tous les avantages de rang et de pou» voir devinrent mon partage. Je fus ambassa» deur, je remplis de hautes fonctions, je me » vis enfin comblé des bienfaits de la fortune. » L'usurpation est venue, elle m'a conservé » ces avantages dont je me trouvais en posses» sion ; puis est venue la restauration, qui m'a » pris pour un révolutionnaire, et qui, en con» séquence, m'a laissé mes emplois : mais il » se trouvait que j'avais, depuis long-temps, » fait des réflexions toutes favorables aux prin» cipes de morale, de religion et d'ordre pu» blic ; j'avais abjuré ce que j'appelais les er» reurs de ma jeunesse, et je m'étais, par une » conversion absolue, rattaché aux principes » monarchiques, que je servais avec zèle et » loyauté. Dès que j'ai eu donné des preuves » de ma conversion, j'ai été destitué par les

» ministres de la royauté légitime, qui m'a-
» vaient trouvé bon pour servir le roi, dans les
» temps où ils pouvaient me croire révolution-
» naire. Quelqu'effort que j'aie fait pour être
» replacé, mon *royalisme* était devenu pour
» moi un titre de condamnation, un signe de
» réprobation tellement fort, que je n'ai jamais
» pu me relever de là, et qu'en dernière ana-
» lyse, je vais être forcé de prendre un obscur
» métier pour nourrir ma famille. Voilà ce
» qu'on gagne à être homme de bien et roya-
» liste sous une monarchie légitime. »

Il faut bien, Monsieur le Comte, que les hommes d'Etat qui ont voulu produire de tels exemples, aient eu pour cela des raisons supérieures à ma faible intelligence; mais, en ce cas, je me demanderai encore pourquoi ils conservaient les tribunaux, pourquoi ils conservaient les lois, à quoi leur servaient tous ces grands mots de justice, de raison et de fidélité qu'ils prononçaient avec tant de solennité dans les assemblées législatives!

Je dois vous dire que ces exemples ont leur date dans une époque antérieure au ministère qui gouverne actuellement, mais je n'ai encore trouvé personne qui m'expliquât d'une manière bien satisfaisante, pourquoi on n'avait pas en-

core détruit de pareils scandales. Tout ce qu'on a pu me dire de plus positif à cet égard, c'est qu'on ne se croyoit pas tenu de défaire le mal qu'on n'avoit point fait, et qu'on craindrait d'occasionner une sorte de désorganisation, en se chargeant de rétablir les existences qu'on reconnaissait avoir été dérangées à tort; mais ce n'est pas des existences privées qu'il s'agit, c'est de l'existence publique, qui est compromise tant qu'il subsiste dans la société des faits aussi corrupteurs. J'avoue que je ne comprends pas bien la possibilité d'un gouvernement qui n'aurait point pour premier intérêt le triomphe absolu de la Justice éternelle, et qui placerait ces idées de Justice au second rang dans ses sollicitudes, pour mettre au premier les considérations d'intérêts privés. Les gouvernemens ne sont réellement institués que pour le maintien de cette Justice, de cette religion de l'esprit, première condition de l'existence des sociétés et du salut progressif du genre humain. On ne paraît pas savoir, dans ce siècle-ci, que l'abîme triomphe et se réjouit lorsqu'il y a sur la terre un seul principe violé; on traite avec une légèreté, qui ne me paraît ni scientifique ni rationnelle, toutes les inconséquences sociales, comme s'il était possible qu'il existât

une raison publique, une morale publique et un ordre public, chez un peuple où les faits disent également le pour et le contre, le blanc et le noir, *et sempre bene!*

Le grand nombre de contradictions et d'inconséquences que j'ai remarquées dans cette société m'a fait rechercher si les habitans de ce pays-ci avaient des idées bien justes des principes qu'ils mettent en vigueur. J'ai vu avec surprise, en conversant avec les hommes qui parlent le plus en France de *la légitimité*, que ce principe n'était nullement compris par eux; ils le prennent, selon mon jugement, dans un sens trop abstrait, en y voyant seulement *le droit de la famille royale à occuper le trône à l'exclusion de toutes les autres familles du royaume.* Ce n'est là réellement qu'une conséquence de *la légitimité*; mais ce n'est pas le principe lui-même.

La Légitimité est, selon moi, l'esprit divin de la législation, comme *la Légalité* en est la lettre.

La Légitimité est la volonté de Dieu, par rapport aux lois de la société, comme *la Légalité* est la volonté des hommes, par rapport à ces lois.

La Légitimité est éternelle; *la Légalité* est périssable et variable.

Toutes les lois doivent être *légitimes;* mais il est des lois qui ne le sont pas.

Ce qui est *légitime* n'est pas toujours *légal*, et ce qui est *légal* n'est pas toujours *légitime.*

Mais dans un pays où *la Légitimité* est proclamée en principe, *la Légalité* doit en être dépendante.

Quand *la Légitimité* est proclamée, et que *la Légalité* reste indépendante, il y a deux principes dans la société, deux sources de conséquences qui se croisent et se contrarient.

Ainsi *la Légitimité*, du moment où on la reconnaît pour la famille royale, doit être également reconnue comme suprême régulatrice de toutes les lois de la société.

Ainsi, dans son acception générale, elle signifie le sentiment du bien et du juste, sentiment antérieur à toutes les lois humaines, et par conséquent snpérieur à ces lois. On cherche *la Légitimité* dans le Temps, et l'on ne saurait l'y trouver; c'est dans l'ordre moral qu'elle réside. L'hérédité des trônes, comme l'hérédité des propriétés, en sont les conséquences. Les volontés, l'orgueil ou les intérêts

des hommes prétendraient en vain donner de la force et de la durée à des décrets qui n'auraient point *la Légitimité* pour principe ; ces décrets prendraient, si l'on veut, le nom de *lois ;* ils n'en auraient ni le pouvoir ni l'immutabilité.

C'est donc une donnée très-impolitique, chez les royalistes français, que de restreindre aux seuls intérêts de la couronne le principe de légitimité qu'ils invoquent ; plus cette Légitimité s'étendra dans l'état social, plus elle sera forte, plus elle trouvera d'intérêts qui la défendront, plus enfin elle prêtera d'appui à la royauté. Si, au contraire, on restreint l'action de ce principe au seul droit de la couronne ; si tout prouve, dans la société, qu'on ne se soucie nullement de ses autres conséquences, par rapport aux propriétés, par rapport aux familles, par rapport à tous les droits qui garantissent l'existence sociale, le gouvernement aura lui-même à se reprocher d'avoir affaibli le principe de son existence. Voilà pourquoi, depuis qu'on parle en France de la Légitimité, le trône n'en a pas moins été menacé par les attaques de l'usurpation et de la démocratie ; c'est que, en même temps qu'on proclamait ce mot, on en faisait une abstraction. On ne gou-

au Tout-Puissant : « Que votre règne arrive; que » votre volonté soit faite sur la terre comme » elle l'est dans le ciel ! »

Je ne vous ai fait part de ces réflexions qu'à cause du grand rôle que joue maintenant en France et en Europe ce mot si diversement interprété dans ce siècle de ténèbres. *La Légitimité* a beaucoup d'adversaires dans ce royaume; d'abord elle a *tous les bâtards*, c'est-à-dire, tous ceux qui sont le produit des seules lois terrestres, lois dont l'ensemble se nomme *la nature*. Or, s'il était possible d'imaginer une société où le nombre de ces enfans de la terre fût plus grand que celui des enfans de la Légitimité, il y aurait lieu de parier que tous les premiers se réuniraient pour contester les droits des seconds, en plaçant dans *la nature* le principe de la société; et, la première loi de la nature étant réellement *la force des genres*, qu'on appelle vulgairement *génération*, les bâtards ne manqueraient pas d'argumens pour soutenir qu'ils sont, dans l'ordre social, beaucoup plus près du principe que les enfans de la Légitimité et qu'ils doivent, à ce titre, exercer la suprématie nationale. Que si, pour régler ce différend entre les fils du ciel et les fils de la terre, on concevait la singulière idée d'établir *la majorité numérique* pour au-

une négation ; elle signifie la fraction sociale *qui* NE *peut être divisée.* C'est donc un zéro qui prend sa valeur de la valeur sociale à laquelle il se trouve joint. Ainsi un propriétaire, un tailleur, un architecte, n'ont de valeur sociale que celle qu'ils tirent de leur profession de tailleur, de propriétaire et d'architecte. Si, dans vos opérations, vous mettez l'individualité de ces hommes avant leur profession sociale, vous faites absolument la même chose que si, en arithmétique, vous posiez le zéro en avant de l'unité, au lieu de le mettre après. Si vous opérez uniquement avec des individualités, vous opérez uniquement avec des zéros, et vous avez des zéros pour résultat ; si, au contraire, vous opérez sur les professions de ces hommes, vous opérez sur des valeurs sociales, et vous avez pour résultat des valeurs sociales. Ainsi, quand vous prenez ces hommes dans l'intérêt de leur profession, pour les interroger sur des questions de l'ordre social, vous êtes dans le vrai ; car ces professions sont dans l'Ordre : si vous prenez, au contraire, ces mêmes hommes dans leur individualité, pour les interroger sur les intérêts de l'Ordre social, vous êtes dans le faux ; car, encore une fois, l'individualité n'est pas dans l'Ordre ; ils vous répondront

blanc ou noir, selon que le fond de leur être, la partie *qu'on ne peut diviser*, *l'individu* enfin, appartient à *l'une des deux fins de l'homme*, le paradis ou l'enfer, le bien ou le mal absolu.

C'est, à mon avis, parce que l'on n'interroge en France que les individualités, que tous les résultats produisent les deux couleurs si tranchantes que j'ai déjà observées dans la Chambre des Députés; et cette remarque m'a fait imaginer une figure qui rend d'une manière très-sensible les mouvemens politiques des deux partis. Je compare ces deux partis à deux joueurs de dames qui auraient posé leurs pions, l'un sur les cases noires, et l'autre sur les cases blanches du même échiquier. Ces deux joueurs pousseraient toutes leurs dames, les unes après les autres, sans qu'elles se rencontrassent, sans qu'ils pussent, ni l'un ni l'autre, remporter aucun succès. Un tel jeu serait tout-à-fait oiseux. A la fin de la partie, tous les pions auraient été mis en mouvement, sans que personne eût perdu ou gagné. Il n'y aurait réellement de perdu que le temps qu'on aurait passé à pousser ces pions. Or, pour rétablir l'ordre dans les assemblées françaises, il suffirait de forcer les joueurs, c'est-à-dire, l'Op-

les dispositions de la Charte royale, cette Charte étant tout-à-fait basée sur les principes politiques et religieux que j'ai exposés; seulement, il ne sera plus possible à la révolution de l'interpêter dans son sens : il ne s'agira plus, pour les membres des assemblées délibérantes, que des intérêts positifs de la société; les principes se trouveront hors de question, et l'Opposition, renfermée dans des limites légitimes, ne servira plus qu'à maintenir le gouvernement dans la ligne du bien public au lieu de travailler à l'ébranler.

Ce que je propose là n'est, après tout, Monsieur le Comte, que ce qui existe en Angleterre, sous le nom du *serment du test.* Croyez-vous, de bonne foi, que le gouvernement représentatif aurait marché dans ce royaume, si les deux partis qui s'étaient trouvés depuis lo temps aux prises, eussent pu faire entrer, le parlement, des organes des deux princ sur lesquels ils s'étaient divisés? Les luttes et les discussions n'auraient-elles point été interminables entre les Protestans et les Catholiques? L'opinion publique ne se serait-elle point vue tiraillée dans les deux sens? et la société, continuellement agitée dans les bases les plus profondes de son existence, aurait-elle pris si ra-

pidement cette assiette qu'elle a su conserver au milieu des dernières commotions de l'esprit humain?

Que si *le serment du test* était purement religieux, tandis que celui dont j'ai tracé les formules serait politique, c'est que la révolution d'Angleterre fut toute religieuse, tandis que la révolution française est philosophique. Mais, Monsieur, loin que je trouve dans cette différence un motif qui rende ma proposition inappliquable, il me semble que mon serment est bien moins tyrannique, bien moins rigoureux que celui des Anglais; car mettre des hommes dans la nécessité de choisir entre leurs intérêts politiques et civils et leur foi religieuse, est bien plus dangereux que de transporter ce choix entre les principes politiques et les intérêts politiques. Les dissidences de croyance chrétienne entre les Anglicans et les Catholiques étaient, au fond, bien plus éloignées des droits et des intérêts politiques que ne le sont, en France, les principes de l'état social, et les avantages de cet état social.

Si l'on ne s'est pas avisé, lors de l'établissement du gouvernement représentatif en France, du moyen que j'ai imaginé, cette inadvertance a eu sa source dans l'inexpérience d'un peuple

qui ne savait pas encore que tous les intérêts de la société tiennent par des chaînons éternels aux questions morales, dont ils ne sont que des conséquences. Mais les cinq ou six ans qui ont suivi la restauration doivent avoir prouvé que ces principes moraux sont du moins pour quelque chose dans les affaires humaines; et il est plus que présumable que les grands hommes de ce pays-ci commencent aujourd'hui à s'en douter. J'ai donc quelque motif d'espérer que ma découverte trouvera parmi eux des partisans; et je suis en mesure de détruire scientifiquement toutes les objections qu'elle pourra rencontrer.

LETTRE XIX.

Barriez, de Paris, à Galéatzo, de Turin.

Paris, le 27 février 1821.

MONSIEUR,

Vous devez avoir reçu la brochure intitulée : *Des desseins de l'Autriche sur l'Italie.* Nous pensons que cette production, faite par un écrivain très-habile, donnera un développement rapide à nos affaires. Il faut maintenant que cette brochure serve de texte à nos propagateurs : mais ce qui est bien plus important que leurs commentaires, ce qui exige tout leur zèle, c'est le soutien des faits qui s'y trouvent exposés, et qui prendront plus ou moins d'autorité d'après le nombre plus ou moins grand des personnes qui les donneront comme avérés. Ces faits sont, en quelque sorte, la base des raisonnemens et des inductions avec lesquels on doit soulever les esprits ; il est donc très-essentiel d'affermir cette base dans l'opinion, en ne souffrant point qu'on puisse révoquer en doute

l'authenticité des griefs qui sont imputés à l'Autriche. Cette partie, la plus importante de la brochure, est renfermée dans ce peu de lignes : « Aussitôt que l'Autriche a eu connaissance des « évènemens de Naples, ses premières démar« ches ont été dirigées contre le roi de Sar« daigne. On lui a demandé ses forteresses, « ses troupes, etc. » Il faut, Monsieur, s'attacher à maintenir ce fait positif, en attribuant à l'intérêt et à l'influence du cabinet de Vienne, les dénégations qu'il pourra rencontrer; c'est delà qu'on partira ensuite pour éveiller, pour exalter toutes les idées d'indépendance nationale, en montrant que la dignité de la couronne sarde n'est pas moins compromise que l'honneur du Piémont, dans les insultantes prétentions des étrangers. Vous voyez déjà, d'un coup-d'œil, tout ce qu'on peut dire sur ce texte, les *lieux communs* sont très-bons en politique; par cela seul qu'ils sont *communs*, ils agissent sur un très-grand nombre d'individus, et il n'est pas aisé de les détruire; car les esprits médiocres tiennent fortement ce qu'ils peuvent saisir.

J'appelle aussi votre attention particulière sur les insinuations qui sont contenues dans cette brochure, et qui pourront donner à nos

tisans une juste idée de leurs forces et de direction qu'ils doivent suivre. Je transcris ce passage pour que vous puissiez en dé-ıvrir toute la portée, et le faire exploiter ıme il doit l'être. « Les opérations militaires de l'Autriche ne sont pas sûres dans oute l'Italie; sa ligne peut être coupée; et si armée piémontaise se lève dans ce dessein, armée autrichienne, aussitôt qu'elle aura vancé, sera perdue. Pour rétablir l'indépenance de l'Italie, les armées piémontaises et apolitaines doivent se donner la main sur s rives du Pô; tout doit se lever et les seonder dans la péninsule : mais la Lombardie evrait être incorporée à la couronne de Sardaigne. Ces dangers, les complots et les exploions, la chaleur et les fièvres de la Campale et de la Calabre, les Vêpres siciliennes, néantiraient entièrement l'armée autrichienne. »

Dans ce passage se trouve renfermée toute artie de la révolution du Piémont, qui doit e avouée publiquement; c'est à-la-fois le texte et la voie d'exécution du mouvement e nous allons faire. Quant à la partie secrète cette révolution, celle d'un changement dans gouvernement et dans la constitution du

pays, soyez bien convaincu qu'il dépendra de vous de diriger les évènemens dans ce sens, si vous en avez la volonté ferme et constante.

L'homme de confiance qui vous remettra cette dépêche, est chargé de vous donner les noms de quelques personnes des villages de Ferney et de Frangie, auxquelles vous pourrez faire passer les lettres que vous aurez à nous écrire. Il est essentiel que notre correspondance redouble d'activité, et que tous nos ressorts se tendent de plus en plus à mesure que nous approchons de l'évènement.

LETTRE XX.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, ce 28 février 1821.

MADAME,

J'ai assisté avant-hier à la fête qu'un banquier allemand a donnée dans son hôtel, et dont les immenses apprêts faisaient, depuis quinze jours, le sujet des entretiens de tout Paris. La série d'évènemens singuliers dans lesquels je me suis trouvé engagée pendant toute cette nuit, m'a mise dans une situation d'esprit où j'ai plus que jamais besoin des conseils de l'amitié. J'hésite donc d'autant moins à vous écrire avec une entière confiance, que je ne crois pas vos intérêts tout-à-fait étrangers aux incidens que j'ai à vous faire connaître; mais je vous prie de me pardonner si je n'omets aucune des circonstances qui se rapportent à cette fête nocturne. J'ai besoin de vous faire un récit général, pour qu'aucuns détails ne prennent

à mes yeux et aux vôtres cette espèce de particularité que je ne veux pas absolument leur donner. Vous les verrez donc à leur place : puissent-ils, au milieu de tous leurs accessoires, ne pas se détacher encore d'une manière trop saillante.

Il était minuit lorsque j'arrivai au bal du banquier N...., que des services, rendus à je ne sais quel gouvernement, ont décoré du titre de baron. Vous ne pouvez vous faire d'idée du nombre des équipages qui encombraient les rues voisines de son hôtel. Des gendarmes, stationnés dans toutes ces rues, essayaient vainement de maintenir l'ordre au milieu de cette multitude de carrosses, dont les cochers, stimulés par l'impatience de leurs maîtres, faisaient tous leurs efforts pour briser les files. J'étais avec ma cousine, son frère et son mari; nous fûmes obligés de subir près d'une heure d'ennui dans notre voiture, avant de pouvoir approcher du vestibule.

Toute cette confusion extérieure n'était qu'une espèce d'introduction aux scènes de désordre et d'encombrement qui nous attendaient dans les salons. Une imprévoyance inimaginable, dans un homme accoutumé aux calculs numériques, avait multiplié les invita-

tions sans aucune proportion avec l'étendue des appartemens. Pour suppléer à l'insuffisance du local, on avait fait couvrir et parqueter une cour spacieuse, qui se trouvait ainsi convertie en une salle de danse. Cette salle était décorée avec assez de goût, au moyen d'une végétation artificielle, enlevée à quelques ateliers de la rue Saint-Denis, où tout ce printemps de louage devait retourner le lendemain matin, pour aller ensuite orner de ses brillans détails les chapeaux des belles dames de province.

Malgré cet agrandissement, toutes les pièces étaient tellement obstruées, que le courage se trouvait épuisé avant que la pensée eût seulement traversé le premier salon, et qu'on ne se sentait plus assez de forces pour pénétrer en idée dans le second. C'était un désagréable spectacle que de voir tant de femmes richement parées compromettre, dans une presse de cette nature, et l'élégance et la fragilité d'une toilette de bal, et la délicatesse de leurs membres, et ces idées de dignité personnelle qui semblent rendre si odieux pour nous ce contact avec des inconnus. Je vous assure que la foule parée n'est pas beaucoup plus belle que la foule mal vêtue qui, dans les fêtes populaires, embarrasse les approches des jardins

publics. L'épaisse atmosphère de ce lieu, la chaleur humide qui désordonnait de plus en plus toutes les chevelures; cette intervention des forces physiques, ordinairement si étrangère aux réunions des gens bien élevés; les incidens qui, à chaque pas, attestaient le malaise et la faiblesse des femmes; l'empressement mêlé de rudesse de leurs cavaliers; enfin, les traits de cet égoïsme qui ne manque jamais de s'afficher dans ces sortes de bagarres, où chacun est pour soi; tout se réunissait pour montrer l'homme sous l'aspect le moins avantageux, et pour froisser les idées de décence et de politesse qu'on apporte dans ces assemblées.

Je fus d'abord tentée de regagner notre voiture; mais il n'y avait aucun espoir de la retrouver, et on me présenta comme dénué de toute possibilité le projet de faire sortir à pied qui que ce fût de l'hôtel, pour aller chercher un carrosse de place. Je me vis donc obligée de surmonter l'extrême répugnance que me causait l'idée de passer la nuit à cette singulière fête, et, me serrant fortement au bras d'Ernest, je me flattais de pouvoir attendre sur le premier siége qui viendrait à vaquer, l'heure à laquelle j'avais demandé les chevaux; mais il ne dépen-

dit pas de moi d'exécuter cette sage résolution. Au milieu de cette foule, qui semblait s'agiter sur place, il s'était établi une sorte de courant déterminé par le nombre et l'empressement des arrivans, et qui, se dirigeant d'une porte à l'autre, entraînait dans son mouvement tout ce qu'il rencontrait sur son passage; cette espèce de torrent, pour être un peu lent dans sa marche, n'en était peut-être que plus irrésistible; car autant il semblait inoffensif pour ceux qui se laissaient aller à son impulsion, autant il devenait menaçant pour ceux qui auraient voulu le remonter, ou seulement s'arrêter au milieu de son cours. Je me vis bientôt, avec mon cavalier, engagée malgré moi dans sa direction; et moitié par force, moitié par crainte, j'arrivai insensiblement près d'une porte de communication, où la foule, considérablement resserrée, m'offrait des images de souffrance et de danger qui, à mesure que j'approchais, jetaient plus de terreur dans mon âme.

Comme je touchais à la boiserie de la porte, Ernest, ne calculant pas la résistance que cet obstacle allait me faire éprouver, ou ne pouvant lui-même s'arrêter dans l'impulsion générale, fut bientôt emporté si loin de moi, que je me vis obligée d'abandonner son bras; il entra

dans l'autre salon, et je me trouvai séparée de ma société, faisant de vains efforts pour la rejoindre.

Dans cet état d'isolement, sans protecteur, sans personne qui pût me garantir le moins du monde des atteintes qu'il me fallait subir, je fus en butte à la plus affreuse perplexité ; désirant vivement franchir la porte, et ne pouvant me résoudre à risquer d'être étouffée dans cet étroit passage, ma position me sembla si alarmante, qu'après avoir vainement essayé de me dégager de la foule, je sentis mes forces défaillir, et j'allais tomber sans connaissance, lorsqu'un homme fendit brusquement la presse, et, saisissant vivement mon bras, m'entraîna à l'autre extrémité de la salle en repoussant indistinctement toutes les personnes qui me serraient de trop près : cet homme était le jeune étranger dont j'ai eu plusieurs fois occasion de vous parler.....

Sans doute, Madame, je ne courais pas danger de la vie dans cette circonstance ; il est probable qu'on ne m'eût pas laissée sans secours dans une salle où tant d'hommes m'en auraient offerts, si une sorte de réserve ne les eût empêchés d'intervenir sans être appelés ; mais ma position avait froissé en moi tant de facultés morales, elle avait éveillé tant de terreurs, elle

avait enfin ému si fortement ma faiblesse de femme, que je ne pus retenir mes larmes lorsque je me vis hors de péril, et que je n'aurais pas su plus de gré à mon libérateur s'il m'eût sauvé des flammes d'un incendie.

Il me conduisit, ou plutôt il me porta, jusqu'au péristyle de l'hôtel où l'air extérieur rappela bientôt tous mes esprits. Dans les premiers momens, il ne m'adressa la parole que pour s'informer comment je me trouvais; il n'y avait dans l'expression de ses traits que cette sorte d'exaltation qui accompagne les mouvemens d'exécution, sans que j'y remarquasse ni cet empressement respectueux des mœurs chevaleresques, ni cette mauvaise joie qui aurait annoncé dans quelques hommes la résolution d'abuser d'un hasard pareil.

Vous devez penser que je ne trouvais point de formules trop obligeantes pour le remercier de l'appui qu'il m'avait prêté; mais il interrompit mes complimens : « Comment, me dit-il, a-t-on pu vous compromettre dans cette foule? on ne savait donc pas qu'il y avait dix-huit cents invitations, et que la salle n'aurait pu raisonnablement contenir plus de cinq cents personnes? Je vais, poursuivit-il, vous ra-

mener dans le premier salon, et je ne vous quitterai point que vous n'ayiez rejoint vos parens. »

Peut-être remarquerez-vous qu'il ne se servit pas pour me parler des termes de respect que la politesse a mis en usage parmi les gens du monde. Je vous avoue que la situation où je me trouvais l'avait tellement rapproché de moi, que cette déviation des formes habituelles du langage ne me choqua nullement. Etrangère, ainsi que lui, au milieu de cette multitude, pour laquelle nous n'étions pas même un objet d'attention, notre isolement me semblait presque aussi complet, que si nous eussions été jetés dans une île déserte; et je crois qu'il aurait employé en me parlant une formule encore plus familière que je ne m'en serais point offensée.

Nous rentrâmes enfin dans les appartemens; mais, comme je l'appris plus tard, le temps pendant lequel j'étais restée en dehors fut cause que je ne pus me réunir de sitôt à ma société. Ernest était parvenu, avec de grands efforts, à repasser la porte où il m'avait laissée; m'ayan alors cherchée vainement dans la première pièce, il en avait conclu que la foule m'avait

portée après lui dans celle qu'il venait de quitter et il s'était hâté de retourner sur ses pas pour suivre sa perquisition dans tous les salons.

C'est ainsi, Madame, que sans aucune participation de ma volonté, je fus obligée de rester auprès de mon libérateur; il ne tarda pas à me faire asseoir dans un coin de l'appartement; et après qu'il eut pris place sur le siége qui touchait au mien, il entama l'entretien de cette manière : « Que je suis heureux, me dit-il, du hasard qui nous a rapprochés! J'étais tourmenté du besoin de causer avec vous...... Il se passera des choses dans lesquelles notre destinée est engagée, et la manière dont je vous sais entourée me fait craindre que vous ne soyez pas à même de bien juger l'état des choses, et de savoir ce que votre position exigera réellement de vous. »

Vous croirez sans peine, Madame, que cette manière d'entrer en conversation porta quelque désordre dans mon esprit. J'essayai de sortir de l'embarras où me plaçait un préambule si imprévu, en donnant une couleur de plaisanterie à la singularité de ce discours. J'assurai donc en souriant, le jeune inconnu, que les évènemens politiques ne pouvaient m'entraîner dans leurs chances; que j'étais, en ma

qualité de femme, entièrement étrangère à ces évènemens; que toute mon action se réduisait à des vœux très-impuissans, et qu'il était par conséquent fort indifférent pour mon avenir que ces vœux fussent dans un sens ou dans un autre. — « Votre réponse, reprit-il, est une évasion; mais je suis trop intéressé à ce qui vous concerne pour tenir aucun compte des efforts qui tendraient à vous faire éviter les éclaircissemens que je veux vous donner. La part que vous aurez dans les évènemens qui s'approchent ne dépend pas de vous; ces évènemens, par cela seul qu'ils sont politiques, vont mettre en action toutes les situations sociales; il est donc nécessaire que vous connaissiez bien la vôtre, et je ne puis me reposer sur personne du soin de vous en instruire. Il est dans les affaires humaines des illusions d'optique; vous êtes placée de manière à être dupe d'une de ces illusions : les gens avec lesquels vous êtes en rapport sont eux-mêmes sur la scène, et ne peuvent juger des effets généraux auxquels ils ne feront que concourir. »

J'assurai fort sérieusement le jeune homme que les choses qu'il me disait étaient à cent lieues de me concerner; que je n'étais point en position de tirer aucune utilité de ces

sortes d'éclaircissemens ; que je n'avais aucune influence, aucune action proche ni éloignée sur les affaires, et que je n'en occupais nullement mon esprit. — « Ceci peut être vrai aujourd'hui, répliqua-t-il, et cela ne le sera pas demain; les révolutions ne laissent en paix que les nullités. — Mais, lui dis-je, avant d'entrer dans vos idées, apprenez-moi donc quels sont ces évènemens si importans qui nous menacent. — « Avez-vous reçu des lettres de Turin? » — Oui, répondis-je ; elles m'annoncent la tranquillité la plus parfaite.... » Il se mit à sourire. Je le pressai de nouveau de m'apprendre ce qu'il pouvait savoir de positif sur la situation du Piémont; voici quelle fut sa réponse.

« Je ne sais rien ; je n'ai connaissance d'aucun fait, d'aucun projet; mais je n'ai pas besoin de correspondance et de gazette pour voir ce qui doit arriver. Je raisonne d'après la marche et la tendance des choses, d'après la situation des hommes, d'après la conduite des cabinets; et j'ai plus de confiance dans les inductions que je tire de la vue générale des intérêts de l'Europe, que dans des faits qui pourraient m'être transmis par un correspondant intéressé à les dénaturer, ou trop près d'eux pour en bien apercevoir le caractère. Par

exemple, je n'ai besoin de personne pour savoir que la conduite de l'Autriche, à l'égard de l'Italie, ne convient à aucun Italien, quels que soient son rang, sa profession, sa position sociale et ses opinions politiques; que la noblesse piémontaise a trop d'honneur et de patriotisme pour voir avec plaisir la riche Italie gouvernée par des Autrichiens; que le peuple de la Lombardie, de la Toscane, des États romains, est vivement tourmenté par la présence d'une armée d'Allemands; pour savoir enfin que le roi de Sardaigne n'est pas plus content que le dernier de ses sujets de la domination exercée par l'Autriche sur les affaires de l'Italie, et qu'il verrait avec plaisir tout effort spontané de ses peuples, qui rendrait à la couronne sarde son indépendance, sans compromettre le souverain vis-à-vis du congrès de Laybach. Les rois n'aiment pas à jouer le rôle de proconsuls; et s'il était possible que la faiblesse d'un prince pût donner à des intrigans étrangers assez d'influence sur lui pour que sa situation lui fût déguisée, un des héritiers de la couronne se trouverait nécessairement représenter le véritable intérêt de la couronne, et ce serait lui qui deviendrait à-la-fois l'espoir et le sauveur de la patrie.....

« Je sais bien, poursuivit le jeune homme, après une pause, qu'il est de la politique de l'Autriche de chercher à faire, d'une question d'indépendance nationale, une question de révolution ; je sais bien qu'elle trouve dans les folies révolutionnaires, un prétexte pour envahir l'Italie, un moyen pour effrayer les rois et pour leur cacher, sous des couleurs de nécessité, les chaînes dont elle les accable ; mais c'est précisément parce que je vois cet intérêt de l'Autriche, que je ne suis point dupe du langage qu'il lui fait parler, et que je ne crois pas non plus qu'elle réussisse à faire accepter cette espèce de leurre aux peuples et aux cabinets. Il me paraît donc dans la nature des choses, que l'approche de ses armées produise un soulèvement général dans la Lombardie, dans le Piémont et dans la Toscane ; et je prononce hardiment que si le roi de Sardaigne ne réalise pas le vœu de son peuple, le prince de Carignan se trouvera porté, par la force de sa position, à la tête des évènemens qui doivent affranchir l'Italie. Cette position du prince de Carignan a été déterminée par les projets hostiles de l'Autriche à son égard. Il est connu ici d'un grand nombre de personnes qu'au congrès de 1814 et 1815, après la première paix

de Paris, l'Autriche s'était efforcée de faire exclure ce prince de la succession au trône de Sardaigne ; il est connu qu'elle voulait s'emparer elle-même de ce trône, en faisant tomber en désuétude la loi salique, par le mariage d'un archiduc d'Autriche avec la fille aînée du roi ; il est connu qu'elle n'a fait qu'ajourner ce projet, qui est vivement soutenu à Turin, par le parti allemand. Vous voyez bien que le prince de Carignan est porté malgré lui à combattre l'influence du cabinet de Vienne. Il vous suffira donc de rapprocher l'intérêt particulier de ce jeune prince de l'intérêt général de l'Italie, pour comprendre qu'il se trouve appelé non-seulement à délivrer le Piémont du joug de l'Autriche, mais encore à réunir un jour, dans ses mains, le gouvernement de toute la péninsule italienne, qui voit déjà en lui son libérateur.

« Ainsi, quand on sait ce que disent les choses, on n'a pas besoin de s'inquiéter de ce que disent les hommes. Les évènemens que je prévois arriveront, non pas parce que beaucoup de gens les désirent, mais parce qu'ils sont dans l'ordre. Cet ordre, lorsqu'il s'est résolu dans les intérêts, est plus fort que les baïonnettes; il triomphe toujours de la vio-

lence et des voies de fait par lesquelles on essaie de le contrarier; tout ce qu'on fait contre lui est pour lui, et ce sont les efforts mêmes du congrès de Laybach, pour empêcher l'Italie d'être indépendante, qui amèneront l'indépendance de l'Italie.

« Si, à l'aide du raisonnement, j'examine ensuite ce que fera dans ces évènemens la noblesse sarde, j'arriverai sans peine à découvrir que tous les membres de cette noblesse qui se sépareront de l'intérêt de l'Italie, marcheront à leur perte; que tous ceux, au contraire, qui s'associeront au développement naturel de cet intérêt général, se trouveront, à la fin de l'évènement, en possession des honneurs et du pouvoir. Il leur sera d'autant plus facile de se sauver, que, sans des lumières extraordinaires, leur intérêt particulier suffira seul pour les classer dans la bonne voie. Il s'agit en effet, pour eux, de savoir s'ils veulent conserver la prééminence sociale qui leur est acquise en qualité d'Italiens dans les affaires de l'Italie, ou s'ils veulent voir dans dix ans cette prééminence exercée chez eux par des barons autrichiens. Ensuite ils sentiront que si le mouvement que je prévois ne se fait pas par eux, il se fera malgré eux, et contre eux. Dans tous

les changemens où la masse d'une nation se porte spontanément dans une direction naturelle, il faut que le mouvement commence par la tête; sans cela, la queue écraserait la tête. Ainsi les révolutions ne sont démocratiques que dans le cas où l'aristocratie oppose une folle résistance; la noblesse anglaise s'est sauvée, dans la révolution de ce pays, en se mettant à la tête de l'intérêt national; la noblesse de France s'est perdue en contrariant cet intérêt. La révolution de Madrid, celles de Naples et de Portugal se sont faites sans effusion de sang, parce que la noblesse, qui n'a point donné le branle, n'a du moins rien fait pour l'empêcher; mais si elle se fût mise à la tête du mouvement, il y aurait eu dans tous ces pays une Chambre des Pairs, et le principe monarchique n'eût pas éprouvé une atteinte très-fâcheuse. Voilà, dit-il, ce qu'il importait que vous sussiez. »

J'avoue, Madame, que cette façon d'envisager les choses se présentait pour la première fois à ma pensée; elle me parut mériter de grandes réflexions; je ne fis donc à ce sujet aucune objection; mais je ne dis rien non plus qui pût annoncer que j'adoptasse cette manière de voir. Le jeune étranger ajouta : « Mes vues

ne sont suspectes d'aucune partialité ; je n'ai point d'intérêt personnel dans tous ces évènemens ; je n'ai point de patrie adoptive ; mon existence s'est passée dans des voyages continuels au sein des capitales de l'Europe ; je vis dans la sphère des intérêts généraux de la civilisation ; tous les hommes que je vois sont, par leurs idées et par leur position indépendante, au-dessus de toutes les factions, de tous les intérêts de parti : je suis donc en dehors de toutes les situations, de toutes les classes sociales. » Puis, donnant tout-à-coup à la conversation un tour qui me fût personnel, il continua ainsi, en accompagnant ses paroles d'une expression très-mélancolique : « J'accepterais, je vous l'avoue, une part d'exécution dans les évènemens du globe, si, en touchant à ces intérêts positifs, je pouvais y trouver une couronne que vous me permissiez de déposer à vos pieds ;..... mais ce n'est point de cela qu'il s'agit ; les évènemens immédiats sont loin encore de cette universalité qui produit les grands déplacemens de fortune ; toutes les phases prochaines sont exemptes de désordre et de bouleversement. Je fais consister mes principes d'honneur et de générosité à ne jamais violenter la nature des choses ; c'est sur la marche

libre et souveraine du temps que je m'efforce de régler mes vœux comme mes projets ; c'est de lui seul que je sais attendre l'accomplissement des idées de bonheur que j'ai embrassées, et qui sont un secret pour moi... »

Après avoir dit ces mots, il baissa les yeux et garda le silence ; ensuite, changeant tout-à-coup l'entretien, il me demanda si j'avais quelques ordres à lui donner, soit pour retrouver ma société, soit pour faire venir ma voiture ; il observa cependant que la nuit, dont le terme approchait, devait nécessairement diminuer bientôt la foule dont les appartemens étaient encore obstrués, et qu'il serait possible alors de circuler sans avoir à craindre le contact, insupportable pour une femme, de cette multitude.

J'espère, Madame, qu'il ne vous sera plus possible de douter de ma confiance sans borne, après la preuve que je viens de vous en donner dans ce récit. Je voudrais pouvoir vous dire que je répondis aux choses étranges qui me furent adressées, de manière à détruire entièrement toutes les folles idées qu'elles annonçaient ; mais je ne me donnerai pas avec vous un mérite que je n'ai pas eu. J'aurais cru manquer à ce que je me devais à moi-même si

j'avais eu l'air de comprendre les allusions qui m'étaient personnelles ; tout cela me semblait si loin de la raison et du sens commun, que j'aurais craint d'abonder dans ces folies en essayant de les repousser. Je suis d'ailleurs de ces esprits qui ne trouvent jamais qu'au bas de l'escalier les réparties qui leur seraient nécessaires dans les circonstances difficiles. Il m'est venu depuis des réponses très-spirituelles, très-piquantes, et qui, je vous assure, auraient mis dans un grand embarras le jeune insensé qui me débitait tant d'impertinences; mais je dois confesser que, dans le moment même où il me parlait, j'étais piquée de ma propre incapacité, et que jamais je ne me suis trouvée si bête que dans le jour de ma vie où j'ai peut-être eu un plus grand besoin d'avoir de l'esprit. Le croiriez-vous? je mourais d'envie de demander à l'inconnu quel était son nom, sa ville natale, comment il pouvait être informé de ce que j'étais; et je n'ai pu imaginer aucune manière naturelle de lui faire dire toutes ces choses. Je pense, en y réfléchissant bien, que son avantage sur moi, dans cet entretien, venait de ce qu'il s'était mis à mon égard hors des convenances habituelles, tandis que je ne croyais pas pouvoir en sortir pour lui répon-

dre, sans tomber dans de graves inconvéniens. Jamais il n'a employé avec moi ni les titres qui me classent dans le monde, ni même le mot *madame*; il semblait trancher tous les accessoires de ma position, tout ce que la société m'a faite, pour aller droit à mon esprit, et je dirai presqu'à mon cœur. Il m'est resté de tout cela une impression qui, en résultat, ne lui est peut-être pas défavorable, et je crains d'avouer que ses aperçus et ses insinuations ont jeté dans mes idées un trouble et une indécision dont je ne puis calculer les suites. J'ai d'autant moins balancé à vous confier cette conversation qu'il m'a semblé que vous étiez très-intéressée dans ce qui concernait le prince de Carignan; faites-en donc l'usage que vous jugerez utile, et soyez assez bonne pour m'écrire ce que vous en pensez.

Le reste de notre entretien roula sur les divers objets qui frappaient nos regards. Le jeune homme me faisait remarquer le désordre et le mauvais air qu'avait cette prétendue fête; et, à cet égard, ce que nous entendions dire autour de nous n'était point propre à flatter beaucoup la vanité du banquier allemand, qui avait fait tant de frais pour amuser un si grand nombre de personnes. On n'entendait que des

plaintes sur le défaut de goût et sur l'inexpérience du monde qu'annonçait l'ordonnance du bal : tous les accidens de cette soirée étaient bien propres à donner cours à ces expressions de mécontentement ; les domestiques qui portaient des rafraîchissemens ne pouvaient même pas être accusés de maladresse lorsqu'ils renversaient les plateaux sur les ajustemens des dames.

L'encombrement était tel, qu'il fut impossible de penser aux préparatifs du souper, que beaucoup d'assistans attendaient avec impatience. Il était visible qu'on retardait cette partie de la fête dans l'espoir que l'heure avancée diminuerait un peu le nombre disproportionné des convives ; mais la plupart d'entre eux mettaient autant d'obstination à rester pour attendre le festin, qu'on en mettait à attendre leur départ pour le servir : c'était devenu une espèce de question d'entêtement, et la passion se mêlait nécessairement de la partie. La réponse naïve d'un laquais allemand circula de bouche en bouche, et fit beaucoup rire les assistans aux dépens de la vanité financière de l'Amphytrion. — Quand donc, avait-on demandé à ce domestique, servira-t-on le souper ? — « On attend, répondit-il, que le portrait

de M. le baron soit posé dans la salle à manger.»

La société était très-mélangée, et l'on en attribuait la cause à la faiblesse qu'avait eue le maître de la maison, de permettre à ses commis de banque d'envoyer des invitations à leurs connaissances. Le fait est qu'il se passa, dans cette soirée, des évènemens dont il n'y avait eu d'exemple dans aucune réunion priée : entre autres faits de cette nature, on a dit que lord S.... était rentré chez lui sans sa montre. S'il est vrai qu'un filou soit venu en amateur au milieu de cette presse, il aura pu se tromper de poche en toute sûreté de conscience.

Ce fut seulement après deux heures d'entretien avec mon libérateur que je fus rejointe par ma société. Du plus loin que nous l'aperçûmes, nous nous levâmes pour aller au-devant d'elle, et je ne fus pas peu surprise quand elle me fut désignée par le jeune homme qui nous était inconnu à tous. « Voilà, me dit-il, votre cou« sine : *celle-ci a très-bien fait de naître com« tesse.* » Je me serais volontiers fâchée de cette épigramme, quoiqu'elle renfermât un compliment pour moi, si je n'eusse été préoccupée par l'embarras où je me trouvais en m'offrant aux yeux de mes parens avec un étranger. Je ne pus m'empêcher de témoigner

un peu d'humeur à Ernest sur l'abandon où il m'avait laissée. Je racontai le danger que j'avais couru, et les obligations que je devais au destin, qui m'avait envoyé, si à propos, l'appui *d'un de mes compatriotes*; car bien qu'il ne m'eût point dit lui-même qu'il fût Italien, cette pensée s'offrit naturellement à moi, et je ne balançai pas, sur la foi de ce que j'avais recueilli chez M. de V..., à le présenter sous ce titre à ma famille, comme si j'avais eu besoin de justifier le hasard d'un caprice. Ce fut sans doute de ma part une grande étourderie; car s'il est vrai que le jeune inconnu ait habité Turin, ne pensera-t-il pas que j'ai pris quelqu'intérêt à m'informer de ce qui le concerne? Vous voyez, ma chère amie, que mon cœur ne craint point de se montrer à nu devant vous; mais j'espère que si vous blâmez ma légèreté, vous ne l'exagerez pas.

LETTRE XXI.

Galéatzo, de Turin, à Barriez, de Paris.

Turin, le 20 février 1821.

MONSIEUR,

La police de Turin redouble de mouvement et d'activité pour chercher à saisir les premiers moteurs de l'agitation toujours croissante qui l'effraie ; elle est vivement stimulée par le ministre d'Autriche, qui commence à comprendre l'extrême danger où le placerait le mouvement que nous préparons. Ces jours derniers, le gouvernement a fait enlever deux de nos principaux agens, le marquis de Priez et le comte du Peron, qui s'étaient déclarés ouvertement contre le parti autrichien ; c'est M. de Bender qui a exigé cette mesure. Ces deux gentilshommes ont été conduits, sous escorte, à la forteresse de Fénestrelles ; mais comme ils n'ont point notre véritable secret, et ne se croyaient engagés que pour l'indépendance du Piémont, cette arrestation est absolument sans importance ; elle

produit au reste, contre l'Autriche, une irritation qui, dans la position des choses, ne peut être que favorable à nos desseins.

La brochure que vous nous avez adressée fait des merveilles ; le gouvernement n'a pu, jusqu'ici, en empêcher la circulation ; chaque jour la conflagration s'étend, et les racines du complot deviennent plus profondes.

Le soulèvement des régimens ne s'opère point partout avec la même facilité ; c'est surtout pour réaliser cette partie la plus importante de notre entreprise, que nous sentons le manque presque absolu d'argent, qui paralyse nos efforts ; il est essentiel que vous trouviez les moyens de parer promptement à cet inconvénient, pour que nous n'ayons pas d'obstacle à rencontrer lorsque le temps sera venu. Quelles que soient les bonnes dispositions d'un grand nombre d'officiers et de sous-officiers, il ne dépend pas d'eux de communiquer aux soldats les sentimens qui les animent. On peut agir sur des militaires d'un grade plus ou moins élevé, avec des considérations d'intérêt public, et des espérances d'avancement personnel ; mais ces moyens d'action sont tout-à-fait nuls à l'égard des soldats, dont les idées ne peuvent s'étendre

hors du cercle borné de leurs intérêts de chaque jour.

La noblesse abonde avec plus de facilité que nous ne l'avions espéré, dans les idées d'un soulèvement ; cela tient à ce que plusieurs hommes de cette classe avaient pris des emplois et des dignités à la cour de Bonaparte ; leur position, vis-à-vis du gouvernement actuel, est donc plus ou moins équivoque. L'idée d'une Chambre des Pairs séduit beaucoup les principaux d'entre eux, qui verraient, dans cette institution, les moyens de reconquérir une importance politique dont les formes actuelles du gouvernement semblent devoir les frustrer. Vous devez penser que nous sommes bien aises du progrès de ces nouvelles idées ; que la noblesse fasse un pas dans le mouvement que nous préparons, et nous n'aurons plus rien à craindre de son influence.

Nous ménageons avec le plus grand soin le corps entier des étudians sur lequel nous comptons, non-seulement pour réaliser les mouvemens insurrectionnels, mais encore pour donner à ce mouvement le caractère démocratique qui doit mettre à jamais le pouvoir dans nos mains. Ces jeunes gens, qui sont presque tous animés

d'un ardent amour pour la liberté et la conquête des droits naturels, porteront, dans toutes les journées décisives de notre révolution, cet enthousiasme et ce dévouement absolus qui décident ordinairement les évènemens de cette nature. Leur conscience et leur zèle pour le bien ne connaissent aucun tempérament dans le triomphe des principes. Ils sont prêts à se lever au premier signal; et, en général, nous avons plus besoin de les retenir que de les exciter. Les choses sont maintenant en si bon train qu'elles marchent d'elles-mêmes, et que nous voudrions les empêcher d'éclater qu'il est douteux que nous y pussions parvenir.

C'est donc seulement dans un but de philantropie, et pour éviter, lors de l'évènement, un conflit de volontés qui pourrait produire de grands malheurs, que nous travaillons maintenant à neutraliser le peu de résistance qui pourraît subsister contre nos projets. C'est pour que notre char puisse fournir sa carrière sans avoir personne à écraser, que nous nous efforçons d'aplanir le terrain qu'il doit parcourir. Nous attachons d'autant plus de prix à préparer tous les soldats pour un évènement, que la coopération de la force militaire maintiendra l'ordre au milieu du mouvement. C'est aussi

daus ce but que nous investissons chaque jour la maison du prince de Carignan, et que nous avons ouvert, pour arriver jusqu'à lui, plusieurs tranchées qui nous permettent de travailler à couvert, et qui, dans un temps donné, nous rendront les maîtres de la place. Cette importante partie de l'entreprise est confiée aux hommes les plus habiles de l'Europe dans ces sortes d'affaires. Enfin, Monsieur, vous pouvez, à Paris, considérer notre révolution comme entièrement faite; il ne s'agit plus que de choisir le moment du signal; tous les intérêts sont entraînés dans notre sens, et l'évènement se réalisera presque sans résistance aussitôt que le besoin l'exigera.

LETTRE XXII.

Le professeur Grube, au comte Amerozzi.

Paris, ce 1er mars 1821.

MONSIEUR LE COMTE,

Madame la marquise m'a conseillé, l'autre soir, d'aller voir une représentation théâtrale, et je suis content d'avoir suivi cet avis, qui m'a fourni l'occasion de faire de nouvelles observations sur la situation morale de ce peuple et sur sa littérature. J'avais lu, le matin, toutes les affiches, et je m'étais déterminé pour un spectacle où l'on jouait deux pièces, dont les titres excitaient plus particulièrement ma curiosité; c'était d'abord une espèce de tragédie sacrée dont la Bible avait fourni le sujet, et un drame qui me semblait fondé sur le développement des passions du cœur humain dans la société moderne. Je me rendis à ce théâtre, où la classe la moins riche du peuple composait la plus grande partie de l'auditoire. J'étais

tenté d'abord de me reconcilier avec une nation qui avait le bon esprit de prendre ses mœurs populaires dans l'Ancien Testament, et je croyais que l'influence de ces spectacles, loin d'être pernicieuse pour les classes inférieures, devait fortifier la raison publique par des exemples puisés à la source de la vraie raison; j'ai été bien étonné en trouvant qu'au lieu de faire usage de ces exemples dans l'intérêt de la religion et de la morale, on en abusait pour corrompre toutes les idées par les notions les plus fausses.

On voyait, dans la pièce, un criminel dont le caractère se composait d'un mélange de scélératesse et de générosité : mais, en réalité, des sentimens grands et nobles ne peuvent pas germer au fond d'un cœur perverti, et l'on ne doit pas faire croire au peuple que le vice et la vertu, le mal et le bien, se concilient dans une âme au gré des intérêts de la terre. Y a-t-il quelque chose de plus dangereux que de dire à ce peuple qu'il peut se rendre coupable de brigandage et d'assassinat, sans renoncer à l'honneur. à la générosité, à l'intérêt; sans appartenir tout entier au crime, à l'infamie, à l'exécration publique? Cette confusion de tous les principes est véritablement le pré-

judice le plus notable qu'on puisse porter à la morale d'une nation. Encore ce n'était pas ce qu'il y avait de plus blâmable dans cette représentation. Je fus révolté de l'espèce de cynisme avec lequel on voulait repaître les imaginations par des imitations de massacres qui s'adressaient, selon moi, aux côtés les plus mauvais du cœur humain. Le croiriez-vous, Monsieur le Comte? on poussa la férocité jusqu'à couper la tête, sur le théâtre, au plus vertueux personnage de la pièce; et le tableau de cette exécution était présenté avec une fidélité si horrible, que des femmes, qui étaient dans des loges près de la mienne, se trouvèrent malades, sans connaissance, et furent emportées hors de la salle. Je demande, premièrement, si ce n'est pas un véritable délit que de produire de pareils effets sur des êtres qui viennent là pour se divertir, et s'il y a beaucoup moins de criminalité à renverser une femme d'un coup de bâton, que d'un coup de théâtre. Je sais bien que le drame doit chercher à émouvoir les facultés sensibles du cœur de l'homme; mais il ne doit pas les offenser. C'est au profit de la morale et de la vertu qu'il doit employer ses moyens, et non pas au profit de la cruauté; c'est par des sentimens nobles et généreux

qu'il lui est donné d'agir sur nos organes, et non par des images d'effusion de sang et de mort violente; enfin il doit, à ce que je pense, élever les âmes, et leur offrir des alimens dignes de leur essence toute divine, au lieu d'assouvir ces instincts grossiers et féroces qui tiennent à notre nature mixte, et que la civilisation travaille constamment à étouffer. Il est très-dangereux d'éveiller ces instincts dans le peuple, par des émotions de cette nature. En accoutumant sa vue et sa pensée aux voies de fait qui détruisent si aisément notre vie physique, on l'apprivoise avec les idées de ces attentats, on use l'horreur naturelle qui lui défend de s'y porter lui-même lorsque ses intérêts ou ses passions viennent à l'y exciter. Je suis assuré que l'attrait d'un pareil spectacle est un de ces secrets honteux que la conscience craindrait de s'avouer à elle-même.

Ensuite, ces secousses violentes doivent émousser toutes les facultés morales d'une nation, et créer chez elle un besoin de ces émotions fortes qu'on ne trouve plus dans le mouvement régulier de la vie sociale. L'effet continuel de ces atteintes doit finir par blaser nos organes, et par priver notre entendement de cette douce harmonie de l'ordre, qui exige,

pour être écoutée, un sens très-exquis et délicat. Il n'y a pas très-loin, à mon avis, d'un spectacle comme celui-là à ces combats de gladiateurs dont les dames de Rome allaient souiller leurs regards.

On m'a dit que ce genre de représentations avait pris sa source au milieu de la révolution; et certainement je comprends sans aucune peine que les gouvernemens de cette époque aient pu favoriser la reproduction de ces tableaux, qui démoralisent les basses classes du peuple. Je vois bien quel intérêt pouvaient avoir ces gouvernemens à familiariser ces basses classes avec ces images de sang et de mort. Puisqu'on voulait se servir de ce peuple pour le porter à des voies de fait, il était naturel qu'on travaillât à éveiller en lui toutes ces idées d'exécution que la civilisation, aidée du Christianisme, s'efforçait de tenir captives. Les hommes de la révolution savaient donc ce qu'ils faisaient quand ils introduisaient ce genre de spectacle; mais le gouvernement d'une monarchie légitime sait-il bien ce qu'il fait quand il le conserve? Assurément, Monsieur, je pense que c'est encore là une de ces inconséquences entre les principes qu'on proclame et les faits qu'on maintient, inconséquences qui se repro-

duisent en si grand nombre dans cette monarchie, et qui attestent, selon moi, l'aveuglement absolu où elle est tombée.

La seconde pièce qu'on a jouée ne me paraît pas moins contraire à la morale publique et à l'intérêt de la société. Elle représentait une de ces prétendues bévues judiciaires que les philosophes du dernier siècle exploitèrent avec tant de bruit, pour détruire les institutions de ce royaume. Je ne sais pas positivement jusqu'à quel point il est bien prouvé que le tribunal qui jugea les Calas fut induit dans la déplorable erreur qu'on lui reproche; mais ce que je sais d'une façon absolue, c'est qu'il est dangereux de dire aux hommes que la justice peut être mise en défaut par les apparences des faits : je ne vois nullement ce qu'on gagne à détruire, dans l'idée du peuple, cette autorité de la justice, qui peut encore servir de frein au crime lorsqu'on a brisé tous les autres.

Finalement, Monsieur, j'ai été extrêmement choqué en voyant, dans la pièce sacrée, l'image auguste du Tout-Puissant profanée sur cette même scène où celle des dieux du paganisme, et des diables de l'enfer, paraissait si souvent, selon les besoins des auteurs. Je doute que les dispositions qu'on apporte aux théâtres des

boulevards soient bien analogues aux idées à la fois majestueuses et terribles qu'impose le saint nom du Créateur. Faut-il habituer le peuple à confondre cette idée de Dieu avec celle des divinités fabuleuses qu'on fait intervenir sur les théâtres? Rien, je vous l'avoue, ne m'a paru plus sacrilége que cette hardiesse; et j'ai assez bonne opinion des hommes qui prennent part au gouvernement pour conclure, de tout ce que j'ai vu aux théâtres des boulevards, qu'ils n'ont aucuns moyens de soumettre à leur examen les pièces qu'on y représente.

Vous voyez, Monsieur, par tous les récits que j'ai pu vous faire, que la société, en France, est encore dans le désordre. J'attribue à ce motif le peu de progrès que fait l'opinion publique chez un peuple où l'on ne semble pas en état de disputer au mal aucune de ses conquêtes, et où l'on ne peut faire un seul pas sans que les faits, les institutions et les intérêts tiennent un langage absolument opposé aux principes qu'on proclame dans la monarchie : ce contraste est si familier, et les idées se sont si bien accoutumées avec lui, qu'on semble vivre dans cette confusion sans presque l'apercevoir, et que personne ne s'occupe ni de la signaler, ni de la réparer. L'indifférence des hommes, à

cet égard, paraît prouver que les principes eux-mêmes sont encore en question dans le gouvernement. Mais comment cette question peut-elle subsister lorsque le roi est sur son trône?

J'ai assisté dernièrement à une audience des tribunaux, et la manière dont on rend la justice en France est vraiment fort curieuse. Je ne sais pas, Monsieur, si vous avez lu, dans le facétieux Rabelais, un chapitre où on parle de juger les procès avec des dés; eh bien! c'est à la lettre la manière dont on décide ici les procédures politiques; c'est de même le hasard qui prononce l'acquittement ou la condamnation des accusés; et encore, le hasard prend-il, pour rendre ses décisions, des procédés longs et tortueux qui embarrassent, sans aucune utilité, l'expédition de ces sortes d'affaires.

Pour se convaincre de cette vérité, il faut savoir que, dans ce pays-ci, la société est toute divisée sur les principes fondamentaux de son existence. Ainsi il y a un parti pour les principes monarchiques, et un parti pour les principes révolutionnaires. Entre ces deux classes d'hommes, personne n'a de principes; ainsi, Monsieur, un écrivain, traduit pour délit politique devant un jury, est sûr qu'il sera nécessairement jugé, ou par des hommes de son

parti, ou par des hommes du parti contraire, ou par des hommes qui n'ont point de principes. Dans le premier cas, il a pour juges *ses complices;* dans le second, il a pour juges *ses ennemis;* dans le troisième, il a pour juges des gens neutres, et la neutralité et la nullité sont synonymes; cette neutralité appartient donc à la majorité : or, Monsieur, comme les jurés sont tirés au sort, si parmi ces jurés il y a plus de révolutionnaires que de royalistes, le hasard absoudra l'accusé; s'il y a, au contraire, plus de royalistes que de révolutionnaires, le hasard le condamnera; dans tous les cas, il est sous la juridiction du hasard. Tout cela est-il moins singulier que le jugement décrit par Rabelais? Je me demande maintenant, puisqu'on remet au hasard ces sortes de décisions, s'il ne serait pas plus tôt fait de placer dans une urne un billet blanc et un billet noir, et de faire tirer l'accusé en pleine audience, pour lui appliquer la peine s'il amène noir, ou pour l'absoudre s'il amène blanc. Cette manière de juger aurait l'immense avantage de supprimer toutes les formes de procédure qui coûtent cher, qui prolongent l'anxiété du prévenu, qui dérangent beaucoup de témoins, qui mettent beaucoup de passions en jeu; et

tout cela, je le répète, bien en pure perte, puisque c'est, en définitive, le sort qui prononce le jugement. Quand on a mis dans une urne le destin d'un accusé, qu'importe à cet accusé que cette urne renferme un billet blanc et un billet noir, ou des jurés blancs et des jurés noirs? Dans le procédé que je propose, le prévenu tirerait lui-même son jugement, et ne pourrait pas accuser le préfet d'avoir pipé les dés.

Les jurés seraient sans doute très-contens qu'on leur épargnât une corvée aussi inutile; car, en affaire d'opinion, après le malheur d'être jugé par son voisin, je n'en connais pas de plus grand que d'être obligé de juger son voisin. Cette corvée est certainement très-insupportable pour des citoyens qui paient de leurs deniers dix ou douze mille magistrats afin que la justice soit rendue.

Le jugement par jury appliqué aux délits politiques, me semble, en dernier résultat, la chose du monde la plus mal inventée, dans un pays sur-tout où il existe un pouvoir judiciaire astreint à une instruction graduée, à de longues et fortes études; un pouvoir indépendant, mais institué par la royauté, et qu'on doit supposer par cela seul devoir reconnaitre les véri-

tables principes de la monarchie. Certainement, si un tel pouvoir avec ses lumières, ses belles traditions, la position honorable de ses membres, ne suffit pas pour opposer une digue éternelle à la débacle de l'opinion publique, je ne sais pas comment on peut chercher un moyen de retenir cette opinion, lorsqu'elle menace de se déborder, dans une prétendue institution qui est elle-même au milieu du torrent, et qui, par conséquent, est toujours emportée avec lui. Cette institution ne facilitera-t-elle pas le désordre au lieu de le prévenir? n'accélérera-t-elle pas la chute de l'édifice au lieu de l'étayer?

En résumé, je comprends très-bien que le jury puisse être bon lorsqu'il s'agit de constater un fait matériel étranger aux questions générales de la politique; car les jurés n'ayant aucun intérêt en commun avec un prévenu de vol ou d'assassinat, on n'est point alors exposé à prendre *des volontés perverties* pour *des opinions saines:* ainsi, dans ce cas seulement, le jugement par jury est très-convenable. Mais il n'en est point de même pour les questions politiques, dans lesquelles tous les hommes ont pris parti : rien au monde ne rendra cette invention applicable à ces sortes d'affaires, sans que le bon sens, la justice et la philosophie n'aient constamment à en souffrir.

LETTRE XXIII.

La marquise d'Ossola, au comte Amerozzi.

Paris, le 2 mars 1821.

Monsieur,

La tournure que prennent les affaires d'Italie me cause les plus vives alarmes. On dit ici que l'invasion de l'Autriche produit beaucoup de rumeur dans le Piémont, et l'on parle fort diversement sur le caractère de cette agitation. Plusieurs personnes prétendent que le besoin de réprimer les idées révolutionnaires qui triomphent à Naples, n'est qu'un prétexte dont se sert l'Autriche pour opprimer toute l'Italie, et en particulier pour réaliser les vues d'asservissement qu'on lui impute sur la monarchie sarde; d'autres soutiennent que l'agitation qui se manifeste a sa source dans ces idées révolutionnaires elles-mêmes, et dans les efforts d'une faction pour renverser les hautes classes de la société, et pour établir dans notre pays la constitution des Cortès.

Vous êtes, sans doute, Monsieur, très à

même de prononcer entre ces deux assertions; mais pour moi, qui n'ai ni vos lumières, ni vos connaissances du monde, je ne puis qu'être effrayée par ces deux hypothèses qui me semblent également menaçantes pour nous : car la noblesse sarde se trouverait froissée dans tous ses droits et dans ses intérêts les plus positifs, si l'Autriche parvenait, ainsi qu'on lui en attribue le projet, à gouverner le Piémont comme une province, et avec des fonctionnaires autrichiens ; de l'autre côté, si l'agitation qu'on remarque avait pour effet de mettre le pouvoir dans les mains des démocrates, et d'amener une constitution pareille à celle d'Espagne, combien les intérêts de l'aristocratie ne se trouveraient-ils point compromis?

Tel est, Monsieur, le motif de mes inquiétudes ; elles sont d'autant plus grandes que je n'imaginerai jamais, pour notre pays, des évènemens de quelque importance dans lesquels votre position ne vous forcerait pas de prendre part, et sans vous voir mêlé dans tous les périls qui accompagnent ces sortes de changemens.

Ce parti libéral est bien fort et bien puissant; il a, dans toute l'Europe, des ramifications trop étendues pour qu'il soit possible aux souverains alliés d'en arrêter la marche avec l'in-

tervention des forces militaires. La situation de la France ne donne, par malheur, aucunes garanties aux intérêts aristocratiques des États voisins. Le gouvernement de ce pays-ci semble réduit à une neutralité funeste dont ces évènemens le feront nécessairement sortir dans un sens ou dans un autre, selon l'issue qu'ils pourront avoir.

Il ne faut pas non plus disconvenir que les libéraux n'aient pour eux des argumens auxquels il est difficile de résister, lorsqu'on est forcé de les laisser mettre au jour. Sans doute l'ancien ordre européen était le résultat de combinaisons fort sages, et qui assureraient encore le bonheur des peuples, si leurs idées n'en étaient point sorties ; mais cet ordre de choses était en quelque sorte un composé de faits qui trouvaient en eux-mêmes leur meilleure défense, et qui, malheureusement, tendent à s'écrouler lorsqu'il est permis d'en discuter les bases. Il est donc bien à regretter que cette discussion soit permise dans quelques États de l'Europe ; et, sous ce rapport, la tribune française porte aux monarchies voisines un préjudice qui, tôt ou tard, finira par les ébranler. C'est un grand malheur que ces philosophes du dernier siècle aient mis au jour des vérités aussi dan-

gereuses; mais puisque ce malheur ne peut se réparer par la cessation immédiate de cette liberté de tribune, puisqu'on ne peut empêcher la démocratie de proclamer ces droits naturels des peuples, entièrement destructifs de nos droits acquis, ne serait-il pas possible de trouver dans la nouvelle direction des idées, des équivalens aux avantages dont nous jouissons? C'est la question que s'adressent plusieurs bons esprits de ce pays-ci, qui ne voient de force pour les intérêts aristocratiques que dans le principe de l'utilité générale. Cette question est bien importante, lorsqu'on pense à l'animosité qui semble, chez tous les peuples de l'Europe, s'élever de plus en plus contre nous.

M. de St-André ne paraît pas entièrement rassuré sur la situation des affaires de Turin; cependant je dois vous dire qu'il ne partage point du tout l'idée que les évènemens qu'on redoute soient de nature à compromettre vos intérêts et à vous entraîner dans leurs chances. Il pense que dans un cas pareil vous devez vous estimer heureux de n'avoir dans les affaires aucune participation directe; et que les troubles qui viendraient à s'élever dans l'Italie ne pouvant avoir, selon lui, qu'une durée fort

éphémère, vous n'auriez rien de mieux à faire qu'à vous éloigner pendant quelques mois; il ne met point en doute le succès de l'Autriche dans la guerre de Naples, et c'est, à son avis, l'issue de cette guerre qui entraînera chez nous le retour de la tranquillité publique.

Les opinions de M. Truquet sont à cet égard beaucoup plus tranchantes; à l'en croire la cause des révolutions et celle des monarchies étant les seules dont il s'agisse au fond dans les agitations de l'Italie, il n'y auroit pour vous rien de mieux à faire, en cas d'évènement, que de vous décider franchement et absolument pour la première de ces causes, dont il lui semble que la Sainte-Alliance défend les véritables intérêts; mais quelqu'ingénieuses que soient les raisons qu'il trouve à l'appui de cette opinion, n'est-il pas possible qu'il se laisse influencer à son insu par ses intérêts personnels? Il est certain que la ligne politique qu'il a suivie depuis la restauration, fait dépendre son retour dans les affaires de la défaite de la révolution, et que tout son avenir s'évanouirait si l'opposition libérale se trouvant fortifiée, en France, par le triomphe de la révolution napolitaine, venait à prévaloir dans ce pays-ci. Je crains donc

beaucoup qu'il ne soit pas assez désintéressé dans les évènemens pour les juger d'une manière saine; mais je n'en ai pas moins cru devoir vous communiquer son avis; car c'est un homme d'esprit, et qui vous est très-attaché.

LETTRE XXIV.

Barriez, de Paris, à Galéatzo, de Turin.

Paris, le 25 février 1821.

Il a été tenu hier un grand conseil dans lequel se trouvaient tous les hommes les plus sages de notre parti, tous ceux qui, de plusieurs points de l'Europe, sont venus pour travailler avec nous à défendre la cause des peuples. Les chefs des divers comités de correspondance ont fait leur rapport sur la situation de nos affaires ; tout est lié, tout est mûr, tout est disposé pour un mouvement universel.

Les Autrichiens vont passer le Pô ; le duc de Gallo n'ayant pu trouver aucun accès à Laybach, il ne reste plus d'espoir de changer ou d'ajourner les résolutions des souverains ; on n'avait donc à décider d'autre question que celle de savoir :

Si on donnerait le signal du mouvement avant que les Autrichiens eussent passé le Pô.

Ou si on attendrait qu'ils se fussent avancés dans les Abruzzes, pour soulever l'Italie derrière eux.

Plusieurs orateurs ont soutenu alternativement les deux points de cette question ; ceux qui étaient d'avis d'une attaque immédiate se fondaient sur la nécessité de relever le courage des Napolitains par la certitude d'un concours aussi efficace ; ils ont pensé qu'il fallait, en pareil cas, avoir sur l'ennemi tous les avantages de l'initiative ; qu'il fallait arrêter tout court les projets de l'Autriche, tant qu'il lui était possible d'admettre des idées de retour et de transaction, dont on pourrait habilement profiter par la suite ; ils ont pensé que les dispositions pour un changement de gouvernement auraient d'autant plus de force dans la Lombardie, dans la Toscanne, dans l'Etat Romain, qu'aucun succès militaire des Autrichiens n'aurait encore ébranlé les espérances des patriotes, et entraîné les imaginations dans un autre sens ; qu'il serait bien plus fecile d'agir sur la partie de l'Italie située en-deçà du Pô, tant qu'elle serait encore sous l'influence des émissaires napolitains, influence qui cesserait nécessairement aussitôt que ces pays seraient occupés par l'armée autrichienne. Ils ont pensé

enfin que c'était le seul moyen d'assurer l'attitude de la nation napolitaine, et d'engager de plus en plus la population de ce pays à soutenir son parlement, en lui prouvant que la cause de ce parlement était celle de toute l'Italie.

On ne doute pas que si l'Italie se soulève, l'Autriche n'hésite long-temps avant de se porter vers les Abruzzes; on ne doute pas que, se voyant obligée de partager le peu de forces qu'elle tient disponibles entre les divers points menacés par la révolution, elle ne renonce à son expédition de Naples, ce qui donnerait à la résistance un point d'appui formidable dans les montagnes inaccessibles de cette contrée.

Les avantages de cette opinion résultent surtout de la situation morale de la nation napolitaine, et des doutes que la sagesse oblige d'admettre sur la valeur militaire de son armée. Cette armée sera-t-elle assez bonne pour soutenir seule le premier choc des troupes autrichiennes? La faiblesse et la peur, jointes au peu de lumières qui éclairent la masse du peuple, ne le rendront-elles pas accessible à toutes les idées d'une soumission qu'on lui présentera au nom de son roi, et qu'on ap-

puyera par des baïonnettes? enfin le premier échec des forces napolitaines n'ébranlerait-il pas la confiance de tous les patriotes italiens, et ne diminuerait-il pas ainsi la puissance et la souveraineté du mouvement insurrectionnel?

Si le Piémont se déclare immédiatement, la révolution de Naples prend, au contraire, une force et un essor qui mettra ce pays à même de réaliser tous ses moyens défensifs et offensifs, et d'apporter dans la ligue de l'Italie le poids de son importance véritable. La supériorité reconnue de l'armée piémontaise sur les troupes Napolitaines rend la première très-propre à commencer avec succès les hostilités contre l'Autriche; alors vous seriez soutenus et alimentés par toutes les ressources que Naples pourrait préparer derrière ses montagnes pour les diriger continuellement vers vous; il deviendrait donc impossible à l'Autriche de s'engager seule dans cette lutte; et si la Russie continuait à faire marcher ses troupes vers l'Europe méridionale, ce mouvement déciderait la France et l'Angleterre à prendre parti contre Laybach. Les choses sont si bien préparées ici qu'une insurrection générale gagnera subitement de l'Est à l'Ouest, à la première nouvelle de votre soulèvement.

Ces considérations ont sans peine prévalu dans notre conseil, et celles qui pourraient les combattre ont été rangées avec raison au nombre de ces timides argumens dont la faiblesse ne manque jamais de se revêtir quand l'heure de l'exécution est arrivée. L'énergie et le courage de la plupart d'entre nous, et le sentiment bien raisonné des intérêts de notre cause, nous ont portés presqu'unanimement à décider *que l'insurrection générale de toute l'Italie aurait lieu avant que les Autrichiens eussent passé le Pô.* Nous espérons dont que vous adhérerez absolument à cette résolution, et qu'aussitôt la réception de cette dépêche, vous nous ferez savoir le jour que vous choisirez pour faire éclater la conjuration.

Nous nous sommes procuré ici un grand nombre d'uniformes piémontais qui seront endossés, au jour convenu, par vos chefs de mouvemens, et avec lesquels ils parcourront les campagnes, pour réaliser le soulèvement sur plusieurs points à-la-fois. Nous avons fait imprimer une proclamation destinée à entraîner les régimens et la population des villes. Nous faisons fabriquer également des cocardes et des drapeaux aux couleurs des Carbonari: cette mesure est d'autant plus utile, que ces

insignes tricolores donneront de suite un caractère national à l'insurrection, et tendront à frapper les imaginations de nos ennemis par l'idée d'une société secrète dont il leur sera par conséquent impossible de calculer les moyens d'action, ni la profondeur.

LETTRE XXV.

Galéatzo, de Turin, à Barriez, de Paris.

Turin, ce 1er mars 1821.

MONSIEUR,

Nous ne pouvons nous empêcher de croire que, dans le conseil dont vous nous avez transmis les délibérations, l'intérêt des Napolitains a trouvé un plus grand nombre d'organes que celui du Piémont en particulier, et de la cause libérale en général. La détermination qui a été prise est absurde, et nous sommes fermement résolus à n'y avoir aucun égard.

Comment est-il possible que vous n'ayez pas, à Paris, des idées plus justes sur la situation de l'Italie! N'avez-vous donc point pensé que notre révolution est à faire, et que celle de Naples est faite? que toutes nos forces ont besoin, pour se réaliser, d'un temps matériel, et qui, selon les résistances, peut se prolonger plus ou moins, tandis que toutes les forces de la nation napolitaine sont déjà sur le champ

de bataille? Croyez-vous que nous puissions, en un seul jour, changer un gouvernement établi, constituer une nation, assembler tout le matériel d'une armée, improviser enfin tous les préparatifs d'une guerre, et porter subitement des forces suffisantes pour tenir tête à un ennemi qui est déjà en pleine campagne? Croyez-vous que si nous commencions l'insurrection avant que les Autrichiens fussent bien engagés contre Naples, ils ne se mettraient pas brusquement en marche pour le Piémont, dont, en définitive, ils ne sont séparés que par le Tésin? Nous aurions donc à supporter le choc de toutes leurs armées, avant même que nous eussions pu nous rendre maîtres du gouvernement. Croyez-vous que le roi, se sentant soutenu par les forces de l'Autriche, n'opposerait pas à nos attaques une fermeté inébranlable, qui, lors même qu'elle ne servirait qu'à lui faire gagner huit jours, compromettrait entièrement notre entreprise? Pouvez-vous mettre en doute que cette résistance du roi et l'approche des armées autrichiennes ne laissassent toutes les masses de la population, tous les grands, tous les fonctionnaires publics, tous les hommes qui ont quelque chose à compromettre vis-à-vis le gouvernement, dans une indécision qui ne

nous donnerait sur eux aucune action, et qui réduirait notre parti à un état de faiblesse sous lequel il ne doit jamais se présenter aux regards du monde?

D'après toutes ces considérations qui sont souveraines pour nous, et qui vous paraîtront également importantes à la cause générale des peuples, nous déclarons formellement que nous ne nous mettrons pas en avant, tant que l'armée alliée ne sera pas à la hauteur d'Ancône et de Florence. C'est là l'engagement que nous avons pris dès le principe, et jamais il ne s'est agi d'autre chose pour nous que de faire une diversion sur les derrières des Autrichiens, et de les mettre entre deux insurrections.

Quand bien même l'Autriche obtiendrait quelques avantages dans les commencemens de la campagne, il est hors de doute qu'elle ne pourrait tenir long-temps dans une position aussi critique. La destruction complète de son armée serait d'ailleurs un évènement si important pour les affaires du parti libéral, qu'on ne peut nullement mettre en balance avec lui un résultat qui se réduirait à l'empêcher d'entrer en campagne. La Russie ayant déclaré formellement qu'elle viendrait au secours de l'Autriche si les évènemens l'exigeaient, n'est-il

pas nécessaire d'en finir avec les Allemands avant que les Russes aient pu effectuer leur arrivée dans l'Italie? Ainsi, non seulement vous ne perdriez aucun des avantages que vous pouvez tirer, pour le soulèvement de la France, de l'intervention de la Russie; mais ce soulèvement serait même d'autant plus facile à opérer que la déroute et l'anéantissement de l'armée autrichienne auraient donné plus d'essor aux espérances des patriotes. Ainsi notre résolution est à-la-fois plus conforme à l'intérêt particulier du Piémont et à celui de la révolution de Naples et des libéraux de toute l'Europe.

Si toutes ces réflexions pouvaient avoir besoin de s'appuyer sur de nouveaux argumens, nous trouverions un motif de plus pour y persister, dans la mission du comte de Bubna que le congrès de Laybach vient de faire partir pour Turin, afin d'engager, dit-on, notre gouvernement à prendre des mesures énergiques contre nous. L'arrivée de ce ministre, qui est attendu ici au premier jour, ne pourra que fortifier notre parti, en donnant du crédit à tout ce que nous publions sur l'influence de l'Autriche. Nous faisons déjà circuler, dans Turin, le bruit que ce ministre est chargé de demander au

roi toutes ses forteresses, pour y mettre des garnisons autrichiennes. Ces bruits augmentent sensiblement l'irritation des esprits, et produisent, sur-tout parmi les militaires, un grand empressement à nous seconder. Du reste, nous ne craignons nullement pour nous-mêmes les effets de l'influence du comte de Bubna: outre que l'agitation de surface qui se manifeste partout nous tient à couvert jusqu'à l'évènement, nous avons déjà, dans les dispositions d'un grand nombre de fonctionnaires, un garant que toutes les mesures du conseil s'émousseront avant d'arriver jusqu'à nous. Cette situation est si avantageuse, que nous ne devons point nous hâter d'en sortir pour apporter dans les affaires une action personnelle qui nous désignerait à tous les regards. Dès à présent le temps est à nous; il n'y a aucun inconvénient à le laisser faire; il y en aurait beaucoup à nous séparer de lui : il faut donc que vous vous efforciez de régler votre marche sur la situation de nos affaires; mais, quel que soit votre projet à cet égard, nous sommes bien déterminés à ne seconder aucun mouvement qui viendrait à éclater *avant que les Autrichiens se fussent engagés dans les Abruzzes.*

LETTRE XXVI.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 2 mars 1821.

MADAME,

Le jeune cosmopolite dont je vous ai parlé est en effet originaire du Piémont; mais je ne sais quelles aventures l'ont promené dans tous les pays du monde. Le nom qu'il porte est Strotzi, et l'on n'est même pas sûr que ce nom soit véritable. Il règne en général, sur son compte, une obscurité complète.

Je me suis encore trouvée près de lui à la Chambre des Députés. J'étais à ma place accoutumée, c'est-à-dire, au coin de la tribune du conseil d'État; et il était, lui, au coin de la tribune du corps diplomatique. J'avais donc ce jeune homme à ma gauche, et M. Truquet à ma droite. Chacun de ces deux voisins me faisait part de ses observations sur la séance, et la contradiction de leurs opinions eût été

pour moi une chose assez piquante, s'il ne me fût venu tout-à-coup à l'esprit que je pouvais bien être assise entre mon bon et mon mauvais génie; mais comment distinguer celui de ces deux hommes dont je devais craindre l'influence, et celui dont je devais écouter les avis? Tous les deux semblent également animés par des vues de bien public; tous les deux fournissent à l'appui de leurs opinions des raisons également séduisantes, et leur manière de présenter la conduite respective des deux partis offre, dans ses contradictions, des traits de vérité que je ne puis méconnaître. Strotzi ne perd aucune occasion d'éveiller ma défiance sur les allégations de M. Truquet, en me faisant voir quels intérêts particuliers engagent ce dernier dans la cause qu'il défend; et cette considération, dont la justesse est incontestable, donne bien quelque avantage au jeune étranger, qui me paraît entièrement désintéressé dans les affaires de France.

Quoiqu'il en soit, au surplus, de la valeur des deux opinions contraires, peut-être n'est-il pas inutile pour moi de les voir soutenues par deux hommes d'un esprit aussi supérieur. Si je n'entendais que l'un d'entre eux, il me serait bien difficile de ne pas adopter jusqu'à ses er-

reurs; mais leurs exagérations opposées se neutralisent en quelque sorte l'une par l'autre, et et il ne se passe point de jour que je ne voie rectifier de cette manière plusieurs idées tout-à-fait fausses que j'avais trop légèrement adoptées sur le compte du parti libéral.

Ainsi, pendant les momens de conversation que j'ai eus hier avec Strotzi, il m'a fourni sur les révolutions militaires des aperçus qui changent tout-à-fait l'opinion que j'avais prise de ces évènemens.

Malgré la réserve que je continue d'employer dans mes entretiens avec ce jeune Italien, je ne dois pas vous cacher qu'il renouvelle beaucoup plus souvent les allusions qui pourraient faire supposer de sa part un véritable attachement pour moi. Ordinairement il fait ces allusions de manière à ce que je n'aie aucun moyen de les repousser; car il ne me consulte nullement à cet égard, et il ne me laisse jamais le temps de lui répondre. Il semble que ce soit une chose qui le regarde tout seul, et sur laquelle il n'attende aucune participation ni de mes sentimens ni de ma volonté. Dans les commencemens, j'attachais très-peu d'importance à ces sortes d'ouvertures; mais je m'aperçois qu'il se fait un titre du silence que

j'ai gardé, pour croire que les sentimens qu'il m'a exprimés ne me sont point désagréables. J'avoue que l'espèce de candeur qu'il semble mettre dans tout cela est très-embarrassante pour moi.

Je commence à croire, Madame, que ce jenne homme est beaucoup plus dangereux que je ne l'avais trouvé d'abord. C'est un cavalier fort remarquable par sa tournure et par son esprit. Sans doute il ne lui manquerait qu'une naissance plus illustre, ou peut-être mieux connue, pour jouer à toutes les cours un rôle important; mais, comme il me l'a dit lui-même dans notre premier entretien, il est hors de toutes les classifications sociales : et je crois en vérité qu'il est au-dessus!

LETTRE XXVII.

Barriès à Galéatzo.

Paris, le 4 mars 1821.

Il a été pleinement déféré aux considérations que vous m'avez présentées dans votre dernière lettre. Il est donc arrêté *que votre révolution éclatera aussitôt que les Autrichiens se trouveront à la hauteur de Florence et d'Ancône.*

Il est décidé aussi que le mouvement sera donné par des hommes d'exécution que nous enverrons de Paris, avec chacun une destination particulière pour les villes où se trouvent les garnisons. Ils seront munis d'un nombre suffisant de proclamations pour pouvoir en inonder tous les pays où ils passeront; cette disposition a pour but de donner plus d'ensemble et de certitude au mouvement insurrectionnel. Si ce mouvement avait eu ses premiers ressorts dans le pays même, n'aurait-il pas été à craindre que la police piémontaise, en arrêtant la veille

de l'exécution les hommes qui devaient y concourir, n'empêchât le complot d'éclater? d'ailleurs, tous les préparatifs de l'explosion n'auraient pu se faire, sans de grands dangers, sous les yeux des autorités sardes. Les conjurations, comme la guerre, ont leur matériel ; les proclamations, les cocardes, les drapeaux, etc., exigent, pour être confectionnés, le concours d'un grand nombre de personnes parmi lesquelles il peut se trouver des indiscrets ou des espions ; ces insignes peuvent être saisis avant le jour du signal. Il est toujours facile, avec de l'audace et des talens, de détruire des preuves morales ; mais il ne l'est pas de repousser des preuves matérielles. C'est donc pour vous éviter les dangers de l'exécution, que nous avons pris ce parti. Vous n'aurez d'autre chose à faire qu'à seconder les efforts de nos agens, en répandant à propos des faits qui soient de nature à produire un soulèvement immédiat : par exemple, il sera nécessaire de faire dire dans chaque ville, le même jour et à la même heure, que les Autrichiens viennent de passer le Tésin, et qu'ils s'avancent pour prendre possession de toutes vos forteresses.

Ces sortes de bruits sont d'un usage toujours sûr dans les révolutions, et c'est un moyen qui

ne s'use jamais. Rien n'est plus difficile à vérifier qu'un fait. Voyez combien les tribunaux sont souvent embarrassés, malgré toutes leurs enquêtes, leurs auditions de témoins et leurs discussions orales, pour constater matériellement les faits les plus simples ; il se passe donc beaucoup de temps avant qu'on puisse acquérir des certitudes sur la fausseté d'une nouvelle, et, pendant ce temps, les évènemens vont leur train, les hommes se compromettent, et les révolutions se réalisent ; d'ailleurs, les faits prennent toute leur autorité du nombre de voix qui les affirment. Faites soutenir les vôtres par des journaux, par des lettres particulières ; par des bruits de bourse et des courriers de commerce ; donnez-leur, en les répétant, de la consistance ; démentez hardiment tout ce qu'on peut avancer pour les combattre, et vous les prolongerez autant qu'il vous conviendra.

Préparez donc, Monsieur, tous vos moyens d'action pour un temps très-peu éloigné ; et, surtout, ne perdez jamais de vue l'intérêt des doctrines libérales, pour que la révolution prenne, dès le premier jour, le caractère démocratique d'où dépendent sa force et sa durée.

LETTRE XXVIII.

La marquise d'Ossola, à son père.

Paris, ce 3 mars 1821.

MONSIEUR,

Chaque jour, j'ai de nouvelles occasions de me convaincre qu'il règne des préventions exagérées contre les libéraux. Ces hommes, qui sont pour la plupart chefs de maisons et pourvus de beaucoup de richesses, ont-ils, comme on le dit, le désir de renverser la société? Cela paraît difficile à supposer. Beaucoup de personnes ne veulent voir, dans la ligne politique de ce parti, que l'intention d'éviter à la France de nouveaux malheurs, en donnant satisfaction aux vœux et aux besoins du peuple; les libéraux pourraient donc bien être classés à tort parmi les ennemis des Bourbons; et toute la question entre eux et les royalistes se réduit peut-être à savoir si, effectivement, on sert mieux la royauté légitime en l'appuyant sur les intérêts actuels de la société, qu'en cherchant au con-

traire, dans cette royauté, un appui pour les intérêts de l'ancien régime.

Du reste, quels que soient les excès qu'on puisse reprocher à l'Opposition libérale, vous voyez que les motifs qui la font agir ont, du moins en eux, de quoi justifier les intentions et le caractère des membres de cette Opposition. Il ne dépend pas toujours des hommes de modérer la force à laquelle ils s'associent; et, dans des affaires de cette nature, le tort même des excès qui troublent la société appartient bien autant à ceux qui les ont provoqués par leur imprudence, qu'à ceux qui les commettent par la nécessité de leur position.

Il me semble aussi qu'on a tort d'employer pour condamner les révolutions militaires, les argumens qui s'appliquent aux forfaits de la révolution française. Les personnages qui en Espagne et à Naples ont soulevé les troupes pour opérer des changemens dans le gouvernement, ne sont nullement des démocrates; ce sont, au contraire, tous les hommes les plus intéressés à l'ordre public et à la prospérité du pays; ce sont les gens les plus habiles dans les affaires, et les mieux en état de juger de ce qui convenait à leur société: loin qu'on puisse les soupçonner de démagogie, c'est pour ne pas

déchaîner le peuple qu'ils se sont servi de l'armée ; c'est afin d'assurer le maintien de l'ordre et la conservation des propriétés, au milieu d'une révolution, qu'ils ont fait cette révolution sous les auspices d'une force organisée et obéissante. Ils ne voulaient après tout que se rendre maîtres des affaires de leur pays ; et si, pour s'emparer du pouvoir, ils ont été obligés d'invoquer les principes populaires, soyez sûr qu'ils sont moins partisans que personne des conséquences de ces principes, et qu'ils sauront introduire un ordre plus satisfaisant en modifiant leur constitution. Dès qu'ils seront bien établis dans le gouvernement, ne doutez point qu'ils ne s'empressent d'instituer une Chambre des Pairs et de donner à l'autorité royale une part plus forte dans la législation, de détruire enfin cette influence démagogique qui effraie peut-être un peu trop les hommes habitués à juger des forces par le bruit.

Je soumets ces réflexions à vos lumières, et je dois vous dire qu'elles expriment l'opinion de plusieurs personnes très-sages et très-éclairées.

LETTRE XXIX.

Le comte Amerozzi, à M. Truquet.

Turin, le 6 mars 1821.

Je ne saurais trop vous remercier, Monsieur, des excellentes observations que contient votre dernière lettre; mais je vous dirai avec franchise qu'elles n'ont point jeté dans mon esprit une entière conviction sur l'opportunité du régime de liberté dont vous jouissez en France, et sur le peu d'importance que vous attribuez à ce régime sûr les destinées des États voisins.

Sans doute, Monsieur, il ne faut point se dissimuler que la philosophie moderne a mis au jour certaines doctrines contre lesquelles il est difficile de combattre avec succès, lorsqu'il est permis de les agiter publiquement. Par exemple, je suis assurément fort intéressé à ce que l'égalité des fortunes et des positions sociales ne soit pas un dogme philosophiquement vrai; je désirerais fort que le dogme contraire eût

pour lui la raison et la justice; mais il m'est difficile de me faire illusion à cet égard. Je ne puis me déguiser que je jouis de ma fortune, de ma propriété, des prérogatives qui sont attachées à ma naissance, non pas en vertu d'un droit naturel, mais en vertu de la tolérance et de la volonté de la société; je sais donc très-bien que le jour où cette société ne voudra plus user à mon égard de la même tolérance, je ne puis me maintenir dans ma position sociale que par la force, mais nullement par la raison; car je n'ai réellement aucune bonne raison à donner à l'homme qui est moins riche que moi pour lui prouver qu'il n'a pas les mêmes droits naturels à posséder ce que je possède; et il ne restera plus à décider entre nous que la question de fait.

Sans doute ce que je vous confie à cet égard ne pourrait sans de grands dangers être dit au peuple; et c'est précisément pour cela que je blâme les hommes assez imprudens pour répandre ces vérités, et les gouvernemens assez faibles pour les laisser discuter. Telle est la cause de l'aversion très-prononcée que j'ai toujours eue pour les Etats représentatifs; et c'est aussi pour cela que je ne puis m'empêcher de blâmer les royalistes français, qui en mettant

en avant des principes tout-à-fait opposés à ces dogmes, provoquent des discussions fort dangereuses et poussent les organes du peuple dans des excès dont le tort appartient bien un peu à ceux qui les provoquent.

J'ai remarqué Monsieur que vous assimilez dans votre lettre la révolution militaire qui s'est faite en Espagne à la révolution toute populaire qui a désolé la France. Je ne crois pas cette assimilation fort exacte; et je suis, pour mon compte, très-disposé à rendre justice aux combinaisons des hommes habiles, qui, en Espagne, ont voulu que la force armée présidât, dans l'intérêt de l'ordre et de la propriété, à l'accomplissement d'un changement qui était devenu inévitable; je ne doute point que ces hommes ne détruisent très-prochainement le principe démocratique qu'ils ont été forcés d'introduire, pour se rendre les maîtres du pays, et qu'ils ne corrigent leur constitution par l'introduction d'une Chambre des Pairs.

Ensuite, Monsieur, les personnes qui chez vous défendent avec tant de talent la cause des opinions monarchiques, ne peuvent-elles pas être abusées par la position particulière où elles sont placées, et par l'intérêt qui résulte de cette position? Par exemple, du moment où il est prouvé que votre parti ne peut arriver au pou-

voir que par le triomphe des principes opposés à toutes les révolutions, je me demande si, par cela même, les hommes les plus sages de ce parti ne peuvent pas être induits à juger avec un peu trop de rigueur les évènemens qui se passent dans les pays voisins.

Ces hommes estimables sont maintenant éloignés de la direction des affaires, et il est très-naturel qu'ils désirent d'y être rappelés ; c'est, à mon avis, une grande faute de votre gouvernement d'avoir séparé de lui les vertueux citoyens qui représentent les intérêts et les opinions monarchiques ; il aurait dû au contraire s'efforcer, par des transactions particulières, de les introduire dans l'administration, au lieu de les pousser de plus en plus dans des doctrines absolues qui effraient la masse de la nation, et qui froissent un grand nombre d'intérêts, dont la réaction est très-puissante et par conséquent très-dangereuse.

Vous voyez, Monsieur, que, sous beaucoup de points, je ne partage pas vos opinions sur la situation de l'Europe ; je vous soumets avec franchise les doutes que j'ai conservés, bien convaincu que vous me ferez part des judicieuses réflexions qu'ils ne peuvent manquer de vous suggérer.

LETTRE XXX.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 4 mars 1821.

MADAME,

Chaque jour j'ai plus besoin de votre indulgence; mais ce n'est pas elle seule que j'invoque : je vous prie, je vous conjure, de m'aider de vos conseils, et de me dire si vous jugez que les dangers de ma situation soient assez grands pour me commander une résolution énergique et salutaire. La fuite est la ressource des faibles; dites-moi donc si je dois l'employer, et n'épargnez pas sur-tout les instances pour me décider à un tel parti, si vous le jugez nécessaire : peut-être ai-je déjà besoin de l'intervention de mes amis pour me sauver, et je profite du temps où j'ai encore la force de l'invoquer, pour me ménager un secours dans le naufrage.

Je ne me déguise plus que Strotzi prend

chaque jour plus d'empire sur ma volonté : je ne sais comment il se fait que tous les hasards, tous les évènemens, semblent concourir à le mettre en rapport avec moi. J'étais dernièrement chez madame de V...., dans une de ces soirées dansantes où je le rencontrai pour la seconde fois. J'eus avec lui un entretien d'une demi-heure. Vous ne sauriez imaginer jusqu'à quel point il s'avança dans cette conversation : l'ambition de ce jeune homme n'a point de bornes; aucun obstacle, aucune objection, n'entrave son esprit audacieux. Oserai-je vous dire jusqu'où allèrent les déclarations qu'il me fit? Je crains, en usant avec vous d'une confiance entière, de vous donner sujet de m'accuser de légèreté; mais, en vérité, avant de me juger, il faudrait que vous pussiez connaître le caractère et les moyens extraordinaires de l'homme avec lequel je me trouvais. Si je m'enfermais dans un silence réservé pour me soustraire à ses entreprises, il ne tenait aucun compte de cette réserve, et il abordait hardiment tous les accès qui pouvaient le conduire jusqu'à ma pensée. Si je voulais essayer de défendre ces accès par des raisonnemens, par les remontrances les plus sévères que je pusse imaginer, je ne donnais que plus d'essor à son

esprit entreprenant. Il semblait dissoudre, l'une après l'autre, toutes mes réponses, et son ascendant sur moi paraissait s en accroître. Plusieurs fois je voulus briser l'entretien, mais j'étais retenue par la crainte de laisser subsister en lui des idées que je n'avais pas encore pu détruire, et par l'espoir de les affaiblir au moyen de quelques traits qui se présentaient à moi.

Je ne puis résister au désir de vous faire connaître, pour me justifier, les détails de notre conversation. Il me dit que, depuis long-temps, j'étais l'objet de ses pensées les plus constantes; qu'il m'avait vue à Turin dans un spectacle, que mes entourages de famille et de société m'avaient défendue de ses approches; que, lorsqu'il apprit mon départ pour Paris, il ne douta point, qu'introduite dans un plus grand cercle, mon esprit ne se dépouillât des préjugés qui, dans une petite cour d'Italie, érigeaient en réalités toutes les fictions sociales; qu'il avait prévu qu'à peine arrivée dans cette capitale, où la valeur des individus marque presque seule les rangs de la société, je ne fusse bientôt portée à échanger des idées de supériorité, qui n'étaient fondées que sur les hasards de la naissance, pour celles que je devais trouver dans les avantages d'esprit et de beauté qu'il lui plaisait de

m'attribuer; que, sur cette assurance, il n'avait point balancé à partir pour Paris, et à faire tous ses efforts pour être connu de moi. « Ce n'est pas, ajouta-t-il, pour une personne aussi spirituelle, que la noblesse est un avantage; car beaucoup de femmes, ternes et sottes, sont dans une position encore plus élevée que la vôtre; et, sous ce rapport du moins, la fortune est encore injuste à votre égard. Je conçois donc bien que ces personnes soient intéressées à maintenir des hiérarchies sociales qui seules peuvent suppléer à ce que la nature leur a refusé; mais je ne vois pas ce que vous gagnez à vous emprisonne dans ces hiérarchies, qui vous assignent une position bien inférieure à celle où vous êtes appelée. Les qualités qui classent les hommes et les femmes, sont celles de l'esprit; c'est par l'esprit qu'on agit sur les idées des autres; qu'on détermine, qu'on enchaîne leur volonté. Quand on réunit comme vous, à ces moyens d'influence, une âme forte et généreuse, on est propre à commander aux hommes. La beauté est encore un avantage qu'on peut apprécier sans être vaine; car la beauté est aussi une puissance. Les supériorités intellectuelles sont des valeurs réelles, des valeurs non seulement indépendantes des vicissi-

tudes de la fortune, mais qui prendraient bientôt leur place naturelle, si ces vicissitudes avaient lieu. J'ai donc dû, en découvrant dans vos regards cette intelligence supérieure, cette force, cette puissance morale qu'aucune créature ne peut se donner, déterminer la sphère qu'habitait votre esprit en dépit des chaînes que la société vous imposait. J'ai voulu être rencontré par vous dans cette sphère élevée, et j'étais certain que vous ne trouveriez, à cette hauteur, que des rapports de convenance, et des similitudes d'intérêt entre vous et moi. »

Telles furent, Madame, les singulières déclarations qu'il me fallut écouter. Ne deviez-vous pas, penserez-vous, mettre à jour l'extravagance d'un tel discours, et la présomptueuse vanité de celui qui vous l'adressait? C'est assurément ce que je ne manquai pas de faire; cependant il ne vous échappera pas que les raisons qui se tiraient de ma position sociale, par rapport à celle du jeune cosmopolite, n'étaient pas les armes les plus fortes que je pusse employer contre un homme de cette opinion. Je lui demandai d'abord si, en me supposant avec lui dans une sphère d'idées plus élevée que la terre, il ne cherchait pas à intéresser ma vanité pour la rendre complice de la sienne. J'ajoutai

qu'au reste ce n'était point dans ces régions intellectuelles que pouvaient se former des relations de la nature de celles qu'il semblait croire possibles entre nous; que ces liaisons là se faisaient, au contraire, au milieu des intérêts de la terre, sur les bases les plus solides des sociétés; que les convenances, les classifications, les préjugés eux-mêmes, devenaient, dans ces sortes de liens, autant de considérations souveraines que rien ne pouvait surmonter. J'espère, Madame, que c'était là une réponse assez formelle; je croyais qu'elle allait le terrasser, elle le fit sourire. « Depuis trente ans, me dit-il, il est chaque jour mieux prouvé que ce sont les intelligences qui gouvernent les intérêts; toutes les affaires de la terre sont résolues dans les sphères morales avant de se réaliser ici-bas; et si, dans les idées des hommes véritablement éclairés, la noblesse n'a plus une place nécessaire, soyez bien certaine qu'elle subira très-prochainement, dans telle ou telle société, cet empire des circonstances morales, que vous refusez d'apercevoir. »

« Je ne sais, lui répondis-je, ce qui pourra se passer à Madrid ou à Lisbonne; mais je suis Italienne, et tant que l'ordre de choses auquel j'appartiens subsistera dans mon pays,

e ne pourrai qu'y soumettre mes raisonnemens sur tout ce qui concerne ma situation et mes devoirs. » Je croyais, Madame, avoir trouvé la réponse la plus sage et la plus ferme que pût obtenir un tel discours, mais je fus effrayée de l'effet qu'elle produisit sur l'esprit du jeune étranger; car son sourire prit alors un expression de triomphe qui me fit trembler. « Il suffit, s'écria-t-il en jetant sur moi un regard ardent; vous remplissez mon cœur d'espérance! Je connais maintenant les seuls obstacles qui nous séparent, et je saurai bien les briser! » Dans ce moment, toute la portée de ses projets politiques se dévoila pour la première fois à mes yeux, et je compris confusément de quel véritable danger l'Italie était menacée. Je ne pus m'empêcher d'exprimer l'effroi que me causait une telle insinuation. « Que redoutez-vous, me dit-il? rien ne se fera que ce qui est dans l'ordre des choses; et tant que vous serez engagée dans la voie des évènemens, non seulement vous n'aurez rien à redouter d'eux, mais vous serez associée, sans aucun effort de votre part, à toutes les chances de succès qui ne peuvent manquer de se réaliser. Ne vous déguisez donc plus, ni vos intérêts, ni votre situation présente, ajouta-t-il en baissant la

voix ; la place où doivent tendre désormais tous vos vœux, toutes vos espérances, est marquée dans l'ordre inévitable des évènemens. Je ne suis pas assez heureux, ajouta-t-il, pour que ce soit moi qui vous entraîne à cette place; mais je le suis assez pour m'y trouver avec vous. Apprenez que votre père est attaché, par sa position politique, à la fortune d'un prince héréditaire du Piémont. Comme ce prince, il a servi l'ordre nouveau, qui avait jeté des racines dans notre pays. Ce sont ces racines qui maintenant vont produire des développemens immenses : le prince de Carignan va se trouver appelé à la tête de la nouvelle Italie; un puissant empire va s'élever sur les débris du joug autrichien : il est temps que vous voyiez enfin quel rôle votre famille va jouer dans cette lutte dont l'issue n'a rien que d'assuré. De nouvelles supériorités politiques vont se former au sein de ces grandes entreprises; et si vous voulez tourner vos vœux contre moi, tournez-les donc aussi contre votre père, et contre vous-même! »

Tels furent les derniers traits par lesquels il frappa mon faible cœur ; je fus si interdite, si déconcertée par ce prompt aperçu, que je ne pus trouver aucune réponse. Il me quitta

alors brusquement, et je restai pendant quelque temps avant de recueillir assez d'idées pour me rapprocher des êtres indifférens avec lesquels j'allais rentrer en contact.

En réfléchissant mûrement sur cet entretien, j'y trouve, Madame, un mélange de prestige et de vérité qui déroute toutes mes résolutions. Que dois-je faire dans cette perplexité? Dois-je écrire toutes ces choses à mon père? Dois-je laisser les évènemens se dessiner et lui indiquer sa place, avant d'intervenir dans ses conseils par des ouvertures de cette nature? J'avais envie de confier à M. de Saint-André une partie de cet entretien; mais il est si absolu dans ses opinions à l'égard de la révolution, que toutes les ouvertures que j'ai essayé de lui faire ont été repoussées au premier mot. Je ne puis donc attendre de conseils que de vous seule. Vous êtes attachée à la famille du prince; tâchez de découvrir ce qu'il peut y avoir de vrai dans les conjectures où on le place en première ligne; tâchez surtout de me sortir des dangers qui m'environnent; je vous promets de faire, sur-le-champ, tout ce que vous m'indiquerez.

LETTRE XXXI.

M. Truquet, au comte Amerozzi, à Turin.

Paris, le 10 mars 1821.

MONSIEUR LE COMTE,

Si les opinions que vous avez bien voulu m'exprimer à l'égard des doctrines de la philosophie du dernier siècle ne sont point, dans la bouche d'un grand seigneur, suspectes d'être entachées par un intérêt de position, je pense que, dans la bouche d'un plébéien, les opinions contraires pourront vous paraître dictées par une conviction tout aussi peu équivoque. Ce n'est donc nullement l'intérêt de la noblesse que nous avons en vue dans l'attaque des doctrines révolutionnaires, c'est notre intérêt à nous, comme membres de la société ; c'est surtout l'intérêt de la raison et de la vérité qui nous a mis en opposition ouverte avec ce que nous considérons comme des erreurs et comme des sophismes.

Il ne nous serait sans doute pas impossible d'appuyer sur les découvertes toutes récentes de la philosophie les opinions que nous professons. Par exemple : nous ne croyons point, comme on l'a cru dans le siècle qui vient de s'écouler, qu'on puisse appliquer à l'homme social aucune des idées qui s'attachent à l'homme sauvage ; car l'état social est l'état naturel et nécessaire de l'homme, celui auquel il a été destiné par le Créateur. Les peuplades sauvages, dit un de nos philosophes religieux, sont des branches égarées du grand fleuve de la civilisation ; ce sont des races abâtardies et dégénérées, chez lesquelles, par conséquent, on ne peut puiser que des idées fausses, des leçons de barbarie et d'injustice. Les notions de la vie sauvage seraient donc la première chose que ces hommes devraient sacrifier, s'ils quittaient ce genre de vie pour passer à l'état social. A quel titre pourrait-on invoquer ces notions, pour y soumettre la législation d'un pays civilisé ?

Nous croyons, Monsieur, que l'Ordre est une chose éternelle, absolue, un composé de lois et de principes, tous dépendans les uns des autres, classés, déterminés par la volonté divine, et, par conséquent, très-indépendans des volontés humaines. Nous croyons que les hommes peuvent

connaître ou ignorer ces lois et ces principes ; mais qu'ils ne peuvent nullement les détruire ou les changer. Ils peuvent, en vertu du libre arbitre qui leur a été donné pour se sauver ou se perdre, y soumettre leur législation, ou établir une législation contre eux. Dans le premier cas, ils s'élèvent ; et dans le second, ils tombent : dans le premier, le Temps respecte leurs œuvres ; dans le second, le Temps les détruit : dans le premier, ils trouvent la paix, la perpétuité, la grandeur, la civilisation, enfin ; dans le second, ils trouvent la violence, l'instabilité, les agitations, les catastrophes, la barbarie. La preuve de l'existence, de l'éternité, de l'universalité de ces principes et de ces lois, résulte à nos yeux de l'accord unanime des législateurs, des jurisconsultes, des philosophes de tous les temps et de tous les pays. Si toutes ces lois n'étaient pas éternelles, si c'était seulement des conventions de tels ou tels peuples, de tel ou tel siècle, le code Justinien, la loi *Ripuaire*, les Grotius, les Pothier, les Puffendorf ne s'accorderaientpas dans la désignation de ce qui est bien et de ce qui est mal ; de ce qui est permis, et de ce qui est illicite. Ils n'auraient point borné leurs efforts à découvrir quelles conséquences résultaient du principe de la propriété ; quelles ga-

ranties réclamaient tous les droits des hommes; quels devoirs s'attachaient à toutes les situations de la vie. Ils auraient mis en question ces principes, ces droits, ces devoirs ; chaque pays, chaque siècle aurait eu ses notions particulières sur le juste et sur l'injuste. Tout eût été de convention ; tout se serait trouvé livré à l'arbitraire, au caprice et au désordre.

Ainsi, Monsieur, vos droits de propriété ne dépendent donc pas de la volonté de la société; sans doute cette société pourroit violer ces droits, vous dépouiller par des décrets, par des mesures tyranniques, de vos biens de votre liberté, de votre vie; elle pourrait donner à vos voisins les terres que vous auriez légitimement acquises; mais elle ne pourrait faire que ces actes ne fussent pas des spoliations et des crimes ; que ces spoliations n'attirassent pas sur elle de grands désordres, des calamités nombreuses ; qu'elle ne fût troublée dans son existence tant que les torts qu'elle aurait commis ne seraient pas redressés, tant que les principes qu'elle aurait méconnus ne seraient point remis en vigueur. Loin donc que vos droits aient besoin *pour exister* des garanties de la société, c'est au contraire la société qui trouve dans ces droits les conditions de son

existence ; vous avez besoin de sa volonté pour jouir de vos droits, mais elle a besoin de vouloir que vous jouissiez de vos droits pour être; elle ne vous garantit autre chose que *le fait* de votre jouissance, *le droit* de cette jouissance est au-dessus d'elle ; elle ne saurait le violer ou le méconnaître sans prononcer sa dissolution, sans tomber des hauteurs de la civilisation dans toutes les turpitudes de la barbarie.

Il suit de ces raisonnemens, Monsieur, que l'ordre social est un, qu'il n'y a par conséquent qu'une seule forme de société qui soit absolument bonne; que la civilisation tend progressivement à découvrir cette bonté absolue, et à s'en rapprocher par des efforts, par un besoin de toutes les âmes ; qu'ainsi aucun des exemples, aucune des notions qu'on pourrait puiser en dehors de la civilisation, soit chez les Sauvages, soit chez les nations de l'antiquité, ne serait applicable à l'ère où nous vivons. Si vous voulez, en effet, comparer nos idées de morale politique avec celles des Grecs, des Romains, des Turcs, des Persans, des Sauvages de l'Amérique, vous verrez quelle supériorité nous possédons par rapport aux temps et aux lieux. Lycurgue permettait le vol à ses

Spartiates. Tacite, qui s'armait d'un style si brûlant, pour immoler les Séjan et les Tibère, ne trouve pas une larme pour l'héroïque infortune de ces Germains que l'injustice de Rome allait opprimer et massacrer dans leurs forêts ; il nous raconte avec une indifférence révoltante, et les généreux efforts, et le courage sublime, et la cruelle défaite des Arminius, et des Inguiomer. Il n'a pas une expression improbative pour ces Romains qui, dit-il, « afin de « ravager un plus grand terrain, se partagèrent « en quatre corps, mirent à feu et à sang un « espace de cinquante milles, n'épargnant ni « le sexe, ni l'âge, ni le sacré, ni le profane, « n'ayant à égorger que des hommes à moitié « endormis, sans armes et dispersés ». En Perse, on a vu presque de nos jours un roi faire crever les yeux à tous les habitans d'une grande ville, pour les punir d'avoir donné asile à son ennemi personnel (1); certainement, de grandes iniquités, de grands forfaits comme ceux-ci ne s'exerceraient pas dans notre Europe sans qu'un cri général de la ci-

(1) Voyez l'excellente traduction de l'*Histoire de Perse*, de sir Malcolm, publiée chez Pillet, 4 vol. in-8°.

vilisation vînt accabler les brigands qui s'en seraient rendus coupables! En Turquie, l'injustice est à peine sentie par le Musulman qu'elle atteint, tandis que son ombre seule indigneroit le Chrétien d'Occident. La civilisation s'est de nos jours enrichie par la découverte de plusieurs principes qui n'étaient point connus des Anciens, qui ne le sont point des Barbares et des Sauvages. Au premier rang de ces principes, il faut placer la Légitimité qui les protège tous. Vous auriez, comme vous voyez, de très-bonnes raisons à donner à votre voisin, s'il vous demandait compte des richesses que vous possédez et qu'il n'a pas; vous lui diriez qu'elles sont *légitimes*, et que la société ne pourrait exister si vos droits étaient violés impunément. Sans doute il a *les mêmes droits que vous à posséder votre bien*, mais il faut qu'il acquière comme vous ce bien *par des moyens légitimes*. Il peut avec ces moyens devenir riche, devenir noble, devenir aussi puissant que vous: les droits sont égaux, parce qu'ils sont absolus; mais les faits sont inégaux, parce qu'ils sont relatifs.

Ces droits sont tellement inhérens à la nature des sociétés, leurs conséquences ont une place si nécessaire dans la civilisation, que

cette civilisation les produit d'elle-même comme l'arbre produit son fruit.

Notre révolution a prouvé cette vérité : jamais on n'a pu empêcher les principes de se développer que par des voies de fait, des actes de violence, toujours empreints des traits odieux du crime, toujours accompagnés de sang et de larmes, toujours dénoncés par le cri sacré des victimes, toujours caractérisés par l'indignation des âmes généreuses : jamais ces actes de violence n'ont cessé un seul instant sans que les principes recommençassent aussitôt à produire des conséquences pareilles à celles qu'on avait détruites ; ces conséquences ont usé la hache des révolutionnaires, elles se sont en quelque sorte fait jour à travers les cendres et les ruines ; elles ont germé, elles se sont développées jusques sous les pieds du despotisme. Pourquoi des institutions religieuses et monarchiques se sont-elles élevées à l'ombre même de l'usurpation, au milieu des hommes qui avaient tout fait pour détruire la monarchie et la religion? Pourquoi une noblesse s'est-elle formée des ennemis, des destructeurs de la noblesse? On ne dira certainement pas que ce sont les anciens nobles qui, par leurs intérêts de caste, ont ressuscité cette

institution; car ils n'avaient plus alors aucune influence dans les affaires, et on a eu grand soin de les exclure de la nouvelle aristocratie. Il faut donc que l'aristocratie soit inhérente à la nature des sociétés, puisqu'elle y naît d'elle-même (1), puisque ceux qui ont nié sa nécessité finissent si bien par la subir, qu'ils en viennent, au bout de quelques années, jusqu'à offrir dans leurs personnes un argument contre leurs premières opinions. Il ne s'agit donc plus maintenant dans les efforts nouveaux des révolutions, de détruire des supériorités sociales qui sont naturelles, inévitables, indestructibles; mais de changer les possesseurs de ces supériorités; il ne s'agit pas de savoir s'il y aura des grands propriétaires, des aristocrates; mais de savoir qui sera propriétaire, et aristocrate, de ceux qui sont arrivés à cette position par des moyens légitimes, ou de ceux qui veulent y arriver par des moyens illégitimes. C'est toujours avec une arrière-pensée d'usurpation qu'on fait de la démagogie. Cette vérité d'ex-

(1) Le capitaine Cook a été très-étonné de trouver une noblesse instituée dans l'île d'Otaïti : ce fait a dû dérouter un peu les philosophes qui prenaient chez les Sauvages leurs idées de civilisation.

périence donne aux entreprises révolutionnaires un caractère de criminalité qui en éloigne maintenant tous les gens de bien.

Les doctrines des libéraux ne sont donc point *vraies*, comme vous paraissez le croire; ce n'est pas de les discuter qui est dangereux, c'est de les mettre en avant; ainsi, dans les sociétés où elles ne sont pas répandues, le devoir des gouvernemens est d'empêcher qu'on ne les répande; tandis que dans les pays où elles ont été produites, le remède est de les laisser discuter; une demi discussion les agite, une discussion achevée les dépasse. Remarquez bien, Monsieur, que la lutte que nous leur livrons en France a lieu devant un auditoire qui ne pèche certainement pas par défaut de générosité, mais par défaut de lumières; ce défaut de lumières est l'ouvrage d'une secte qui après s'être trompée a trompé tout le monde. De même qu'il n'a fallu que deux ou trois esprits faux pour fourvoyer tout un siècle, il ne faudrait que deux ou trois esprits justes pour le redresser; l'influence de quelques génies sur leur pays et sur leur temps est incalculable; car les hommes n'aiment point l'erreur, la vérité seule est aimable; et c'est parce qu'ils prennent son ennemie pour elle qu'ils l'embrassent. Les

idées des philosophes ont trouvé beaucoup d'adeptes, parce qu'elles avaient un appareil de générosité qui séduisait les esprits bornés; mais l'Ordre aussi est une idée généreuse; et c'est la plus généreuse de toutes pour les esprits élevés !

Les principes que nous défendons doivent donc prévaloir dans l'opinion à mesure que l'opinion s'éclairera, et l'opinion ne peut s'éclairer que par la discussion libre. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que notre auditoire se compose presque exclusivement des classes qui possèdent : outre l'intérêt de la vérité qui les attache à nos débats, elles y trouvent encore l'intérêt de la propriété; et ces deux intérêts sont si bien de notre côté, que les révolutionnaires s'efforçent aujourd'hui de répandre dans les chaumières les éditions à vil prix de leurs philosophes, comme pour en appeler du jugement d'un public lettré, aux passions jaloues et aveugles des plus mal partagés de la grande famille.

Quant à ce qui concerne les révolutions militaires, je ne doute nullement, Monsieur, que les argumens que vous me proposez, n'aient séduit l'inexpérience de quelques grands seigneurs d'Espagne et de Naples; mais

l est hors de doute pour moi qu'ils sont tombés dans la plus étrange des illusions, s'ils se sont flattés de pouvoir maîtriser le principe démocratique qu'ils ont été forcés d'introduire. Pour juger du véritable caractère d'un changement politique, il n'importe pas de savoir par quel instrument on l'a fait, mais quels principes on y a introduits. Par exemple, en proclamant comme une vérité, la doctrine subversive de toute société, qu'*un peuple a le droit de changer son gouvernement par des voies de fait*, les révolutionnaires d'Espagne ont rendu impossible l'érection de tout gouvernement quelconque, dans le pays où cette doctrine a prévalu; comment pourrait-il vous échapper que le premier démagogue qui parviendra à se rendre maître de la faveur populaire sera en droit d'invoquer contre les révolutionnaires d'aujourd'hui, le principe même que ces hommes invoquaient hier contre la royauté? Toutes les questions de ce gouvernement ne sont donc plus maintenant que des questions de fait; et il ne s'agira plus que de savoir quel est le parti qui pourra, pendant un jour, s'emparer de l'esprit de la multitude, pour faire soutenir par elle le droit de souveraineté que toutes les fractions de la société peuvent s'attribuer au même titre.

Ainsi la maniere dont s'est faite la révolution d'Espagne n'en change véritablement pas le caractère : si l'armée a réalisé ce changement, c'est au nom de la souveraineté du peuple qu'elle a agi ; et en reconnaissant ce principe, le roi s'est mis dans l'impossibilité de gouverner. Aussi, Monsieur, quelqu'intéressé que soit l'Espagne à modifier sa constitution dans le sens de l'aristocratie et de la royauté, jamais il ne s'elevera une voix dans ses assemblées pour en faire la proposition; et le jour où une telle proposition serait avancée, Riégo ou un autre démagogue, se rendrait maitre du pays, et les catastrophes les plus terribles se multipliraient dans la monarchie.

Je ne puis m'empêcher maintenant d'appeler votre attention sur une expression de votre lettre, à laquelle vous ne me semblez pas avoir attaché assez d'importance. Vous dites que *le tort* des excès auxquels se portent les révolutionnaires appartient bien autant à ceux qui les provoquent qu'à ceux qui les commettent. Cette observation me semble aussi contraire à la logique qu'à la justice et à la morale : il en résulterait qu'on ne pourrait résister aux vœux les plus illégaux de la populace, sans se rendre coupable des violences et des crimes auxquels

cette résistance, très-légitime en elle-même, pourrait pousser les perturbateurs de l'Ordre ; mais comment ce qui serait *légitime* pourrait-il être *un tort?* Examinez bien, je vous prie, le singulier phénomène que cette doctrine a produit dans les mesures d'exécution populaire qui viennent, en Espagne, *d'exiler sans jugement* un grand nombre de citoyens *suspects*. Quelques tribuns ont commencé par dresser les listes de proscriptions; la populace s'est portée en tumulte pour demander aux magistrats l'exil immédiat des hommes inscrits sur ces listes. C'est alors que des espèces de médiateurs sont venus déclarer à ces magistrats qu'ils *seraient coupables* des excès que le peuple allait commettre, s'ils ne déféraient pas à ses demandes illégales. Les magistrats n'ont pu rien répondre à cet argument, que le roi lui-même avait sanctionné en basant sur un motif pareil l'adoption de la constitution de Cadix; et des citoyens recommandables *ont été déportés sans aucun égard pour les lois qui protégeaient les libertés publiques*. C'est en se fondant sur un tel abus de langage, qu'un régicide a osé imprimer, en 1814, que les émigrés étaient seuls coupables de la mort de Louis XVI, parce qu'ils avaient résisté aux

jacobins. Il ne manque pas d'hommes dans nos assemblées françaises, qui essayent encore aujourd'hui d'employer le même argument, en faisant peur au ministère de la force et de l'agitation du parti libéral, et en soutenant que s'il arrivait quelque sédition, le crime en serait, non pas aux séditieux et aux agitateurs, mais aux hommes qui auraient refusé de faire la volonté de ces agitateurs, quand bien même cette volonté serait injuste, attentatoire à des droits, à des existences légitimes que le gouvernement doit protéger; quand elle serait incompatible avec l'existence de la société! Ce qu'il y a de plus étrange dans tout cela, c'est que les orateurs qui tiennent un pareil langage, ne s'appuient jamais que sur l'intérêt prétendu du gouvernement et de la royauté, et qu'ils se donnent ainsi tous les dehors d'une sollicitude et d'une modération apparentes, beaucoup plus nuisibles à l'ordre social, que les attaques violentes des révolutionnaires déclarés.

En résumé, le tort d'un fait matériel appartient à ceux qui, dans la question de droit, ont le tort moral de leur côté : un homme est attaqué sur un grand chemin par des voleurs qui veulent seulement le dévaliser; cet homme se défend contre les brigands; il est gravement

blessé dans la lutte : direz-vous que c'est sur lui que doit tomber le tort de ses blessures, parce qu'il en eût peut-être été quitte pour sa fortune s'il n'eût pas *forcé* les voleurs à l'assassiner? et si vous êtes juré, condamnerez-vous le blessé au lieu des brigands?

Je regrette beaucoup, Monsieur, de me trouver, sur un si grand nombre de points, d'une autre opinion que vous; mais je crois, dans toute la sincérité de mon âme, que la société n'a pas plus de droits sur les principes de son existence, que le corps humain, qui est son image : ce corps humain est subordonné, dans sa vie, dans ses développemens, dans sa srtucture et dans sa santé, à des lois tout-à-fait indépendantes des membres et des organes qui lui sont propres; et s'il était possible qu'on réussît à exciter, dans chacun de ces organes, le sentiment orgueilleux de leur individualité, la dissolution du corps humain en serait une conséquence immédiate, et sa reconstruction, par les organes mêmes qui l'auraient détruit, serait une chose impossible.

Il ne me reste plus qu'à répondre au doute où vous semblez être, si les royalistes sont bien compétens pour juger une question dans laquelle ils sont personnellement intéressés, puisque leur

arrivée aux affaires dépend de la défaite des révolutionnaires. Certes, Monsieur, il est impossible de nier cet intérêt des royalistes, mais les révolutionnaires eux-mêmes n'ont-ils pas un intérêt pareil à faire prévaloir les opinions qu'ils soutiennent? Il y a plus : le parti qui n'est ni royaliste, ni révolutionnaire, celui enfin qui n'a point de principes politiques, est dans une situation toute semblable; car ce parti serait écarté du pouvoir, le jour où les principes de l'un des deux côtés viendraient à prévaloir. Personne ne serait donc compétent pour parler de politique, puisque tout le monde est *intéressé* à faire prévaloir son opinion. Ces opinions, vous le savez, ne peuvent se réaliser, dans la société, que par des hommes; ainsi, toutes les questions politiques doivent être à-la-fois des questions d'hommes. Dans la logique des gouvernemens représentatifs, *le ministère* n'est autre chose que *le moyen* de réaliser des principes dans l'état social. *Qui veut la fin veut le moyen;* qui veut *réaliser* ses principes, doit vouloir un ministère de son parti. L'homme qui possède des opinions arrêtées sur l'administration, doit, s'il est réellement convaincu de la vérité de la bonté de ses théories, désirer qu'elles soient mises en pra-

tique ; et encore une fois, elles ne peuvent l'être que par *des personnes* qui les représentent. On a donc bien tort d'attribuer, à des motifs de cupidité ou d'ambition personnelle, la noble persistance que mettraient des hommes consciencieux à se tenir à distance d'un ministère qui ne serait pas le leur ; par la raison qu'il y aurait dissidence entre eux et ce ministère, ils ne pourraient, sans trahir leur conscience, laisser appliquer, à la société, des opinions qu'ils croiraient mauvaises. L'ambitieux serait celui qui, n'ayant ni opinion, ni principes, prétendrait exercer le pouvoir ; car il n'aurait aucun motif d'intérêt public à alléguer : ce serait encore celui qui, pour conserver ce pouvoir, feindrait d'adopter toutes les opinions qui seraient sur le point de prévaloir, et s'efforcerait de les affaiblir, de les neutraliser par de prétendues concessions ; ce serait enfin celui qui, ayant des principes différens de ceux du ministère, s'unirait à ce ministère par des transactions particulières qui seraient toujours aux dépens de ce qu'il devrait regarder comme le bien public. Mais, je vous le demande, Monsieur, quels motifs d'intérêt personnel peut-on voir dans la conduite des hommes qui ont embrassé une cause faible, une cause long-temps proscrite,

et toujours déshéritée du pouvoir? Certes, l'expérience a prouvé, depuis trente ans, qu'il y avait beaucoup plus à gagner avec des opinions complaisantes qu'avec des doctrines absolues; et vous êtes trop juste pour ne pas convenir que, si nous n'avions pas eu *le malheur* d'avoir des principes, nous aurions pu, comme tant d'autres, participer aux avantages matériels du gouvernement représentatif, en consentant seulement à garder le silence sur des points qui ont si souvent contrarié la politique des gouvernans.

Ce n'est donc point *par intérêt* que nous nous sommes faits royalistes; car nous avons eu besoin, pour la plupart, de sacrifier tous nos intérêts personnels avant de nous associer à cette noble cause. Notre conviction seule nous a classés dans ce parti; l'honneur et le devoir nous y soutiennent bien plus que des espérances de succès qui, toutes fortes qu'elles sont chez nous, peuvent se trouver ajournées par des circonstances étrangères. Semblables aux Israélites que Moïse délivra d'Égypte, peut-être nos fils seulement verront-ils la terre promise; mais nous n'en mettons pas moins d'ardeur et de constance à suivre, à travers les déserts, la lumière céleste qui nous conduit. La

mission que nous remplissons est sacrée, comme tout ce qui a pour objet le triomphe du bien sur la terre. Nous ne pourrions arriver aux affaires, par le sacrifice de nos principes, sans une faiblesse qui, en définitive, serait aussi funeste à la société qu'au gouvernement lui-même; car le premier intérêt, l'intérêt de vie de ce gouvernement, est l'existence d'un parti qui ait consacré ses efforts au triomphe des vérités sociales. La monarchie serait déjà perdue si ce parti avait pu être entraîné dans les déviations du ministère; et tout ministère qui veut que le parti royaliste vienne à lui, prouve qu'il n'est pas absolument le ministère des royalistes.

Les hommes de ce parti ont d'autant mieux fait de rester à leur poste d'honneur, qu'ils n'auraient pu l'abandonner sans se trouver en quelque sorte dans une position fausse, très-féconde en malaises et en naufrages. C'est le propre des ambitions personnelles, de vicier les positions sociales; c'est le propre du désintéressement de les affranchir. La persistance que nous avons mise dans nos doctrines absolues a fini par simplifier une question qui, sans nous, serait restée complexe; car, au fond, toutes les questions sont simples

en théorie ; elles ne se compliquent jamais que par l'ignorance ou la corruption des hommes qui s'y mêlent ; elles finissent tôt ou tard par se résoudre dans la pratique. Appliquez, je vous prie, cette réflexion à toutes les révolutions faites et à faire : au commencement de ces révolutions, la question est simple pour tous les esprits éclairés ; elle est complexe pour tous les hommes médiocres : à la fin, elle se trouve simple pour tout le monde.

C'est parce que la révolution a duré chez nous plus d'un quart de siècle, que les principes contraires comptent aujourd'hui parmi leurs partisans les plus dévoués tant d'hommes qui ont essayé vainement de se tenir sur quelque point intermédiaire, entre les jacobins et les royalistes. Presque tous ont passé par l'impartialité, par la neutralité, par la modération et par l'arbitraire, pour arriver à l'absolu. C'est en reculant toujours devant le mal, qu'ils ont fini par se réfugier dans les véritables principes du bien ; c'est à force d'expérience qu'ils ont marché ; ils sont donc d'autant plus compétens pour parler des révolutions, qu'ils ont, pour la plupart, sondé les profondeurs de l'abîme. Ils ne sont pas audessous ou à côté des doctrines libérales, ils sont

au-dessus. Il n'est pas une de ces doctrines dont ils ne connaissent les attaches et la portée; ils les dominent toutes de leur esprit, de leurs regards, de leur position morale; ils les ont toutes traversées pour arriver aux principes dont ils sont maintenant les défenseurs. Les demi-lumières font les philosophes libéraux; les lumières complètes font les philosophes religieux. Quel est celui de nos contemporains qui soit entré dans le sanctuaire de la Vérité par une autre porte que par celle du doute!

Nous devons donc vivement désirer que les peuples assez heureux pour n'avoir pas acheté aux dépens de leur repos l'expérience que nous possédons, partagent avec nous les fruits de cette expérience; et nous ne saurions trop engager les hommes qui, comme vous, sont à la tête des intérêts acquis et fondés d'une monarchie, à ne jamais transiger avec les révolutionnaires. Tant que les principes sont en vigueur, on trouve en eux de la force et de la puissance; quand on les a laissé violer, personne ne sait plus où il va. Je le répète, la question des révolutions est maintenant très-simple. Veut-on l'ordre ou le désordre, la légitimité ou l'usurpation? veut-on le bien ou le mal? veut-on la vie ou la mort, la vertu ou le crime, la Re-

ligion ou l'impiété? Voilà, au fond, à quoi se réduit la guerre des libéraux contre les monarchies. Les prétextes dont les premiers se couvrent au commencement s'évanouissent bientôt; ce sont des voiles transparens pour les yeux pénétrans, et qui ne tardent jamais à se déchirer dans les agitations et dans les secousses politiques.

LETTRE XX.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, ce 6 mars 1821.

MADAME,

J'ai reçu votre lettre, et je me disposais à suivre le conseil que vous me donniez de quitter cette dangereuse ville, et de revenir sur-le-champ à Turin; mais un nouvel incident a changé hier toutes mes résolutions. Strotzi va lui-même s'éloigner ; il m'en a donné l'assurance, avec des circonstances que je ne puis vous cacher plus que le reste.

Je l'ai vu plusieurs fois depuis l'entretien dont je vous ai fait part ; il paraissait très-agité ; sa physionomie avait une expression de préoccupation et d'énergie que je ne lui avais pas encore vue. J'étais, je vous l'avoue, fort inquiète, fort tourmentée de toutes les choses funestes que je croyais découvrir dans le sombre éclat de ses regards. Je hasardai même de lui faire des questions indirectes ; mais il ne me

répondit que par un sourire plus sinistre encore que ses yeux. Avant-hier, cependant, à la Chambre des Députés, comme je renouvelais mes instances, il me dit avec amertume: « Que voulez-vous savoir? je me suis livré à vous, m'avez-vous jamais fait un aveu? Je sais bien ce que vous pensez, ajouta-t-il; je sais aussi ce que vous ferez à l'évènement; je sais que votre courage attendra que cet évènement soit accompli pour s'y associer.... » J'avoue que cette réponse attaqua vivement mon amour-propre, et que j'attachai le plus haut prix à repousser le reproche qu'elle renfermait. « Vous devez savoir, dis-je au jeune homme, ce que me prescrit ma position....» — Vous prescrit-elle, répriqua-t-il, de m'interroger sur des résolutions qui peuvent avoir pour but de la changer? Vous savez bien que j'agis pour vous; et si c'est un avantage de votre situation de me laisser engager dans le péril sans y prendre part, profitez entièrement de cet avantage en vous abstenant de connaître ce péril.... »

Vous devez penser, Madame, que cette façon de parler devait me faire exiger une explication. Il importait à ma dignité d'assurer le jeune aventurier que je me croyais entièrement étrangère à tous ses desseins; et que cette conviction,

qu'elle fût juste ou erronée, devait mettre mon caractère à l'abri des allusions outrageantes dont il était l'objet. Je dis donc à Strotzi que je voulais, dès que j'en aurais l'occasion, rectifier toutes les fausses idées où il paraissait être à mon égard ; mais, à ces mots, il sortit de la tribune, et je reçus de lui un billet ainsi conçu : « L'explication que vous désirez, ne peut être » différée ; car, dans quelques heures, je serai » en route pour quitter la France... Si vous vou- » lez bien croire, cependant, que les intérêts de » toute votre vie, ceux de votre père et les miens » dépendent de cette entrevue, peut-être sur- » monterez-vous toutes les considérations qui » pourraient vous empêcher de me recevoir chez » vous dans une demi-heure. Je dirai que je viens » prendre vos ordres pour Turin ; et ce qu'on » connaît de nos relations au bal de N... suffira » pour motiver cette visite. »

Je fus tellement consternée à la nouvelle de ce départ inattendu, que je ne balançai pas un moment à me rendre à l'hôtel ; bientôt Strotzi s'y présenta ; il fut introduit chez moi, et à peine nous eût-on laissés seuls, que l'entretien prit une tournure à laquelle je n'avais pu m'attendre. J'étais debout près de ma cheminée et je l'invitai à s'asseoir ; mais il ne fit aucune at-

tention à cette invitation, et s'approchant de moi de manière à pouvoir me parler à demi-voix, il me dit avec une émotion qu'il cherchait à concentrer : « Je pars;... dans deux heures je serai hors de Paris;... vous entendrez parler de ce que je ferai;... mon nom sera dans toutes les bouches;... je n'entreprendrai rien qui n'ait pour objet le désir, la nécessité de vous posséder;... vous rapporterez à vous seule tout ce que les autres hommes imputeront à la fougue des passions politiques;... je serai diversement jugé; beaucoup de gens me condamneront, tout ce qui vous entoure ici fera des vœux contre moi;... mais vous, ajouta-t-il avec le regard le plus suppliant, Lauretta! chère Lauretta! ne me jugez pas trop vîte! craignez de prononcer dans votre cœur un seul arrêt qui me soit contraire; les jugements des autres se dissiperont par les succès que j'obtiendrai, les vôtres seraient mortels pour moi!..» en disant ces mots il prit mes deux mains les serra dans les siennes...., vous cacherai-je, mon amie, que cette brusque attaque à ma sensibilité émut profondément mon cœur? Cette annonce d'un départ immédiat donnait un trait effrayant de réalité à des choses que je n'avais regardées que comme des rêves; ce nom

de Lauretta qui se trouvait dans sa bouche sans que je susse comment il était venu à sa connaissance ; ce nom de mon enfance, ce nom si doux pour le souvenir, semblait éveiller dans mon cœur toutes les affections, toutes les idées de tendresse et d'intimité ! Pouvais - je aussi être indifférente à des assurances de dévouement et d'amour qui m'étaient adressées dans un pareil moment ? Ma faiblesse alla jusqu'à me faire verser des larmes qui redoublèrent encore son exaltation : « Tu es à moi, s'écria-t-il, en me serrant dans ses bras, j'avais bien jugé ton cœur ; il est noble, il est généreux ! les rois de la terre ne t'arracheront pas à ma possession ; l'avenir nous appartient : je t'éleverai au-dessus des reines ! Je n'ai besoin ni de tes sermens, ni d'aucune participation de ta volonté ; dans peu, les temps seront accomplis, et toutes les convenances sociales seront satisfaites ! » Ces paroles me furent dites avec un enthousiasme qui ne laissait place à aucune objection ; d'ailleurs vous l'avouerai-je, j'étais entraînée malgré moi, dans l'essor de ses espérances. L'idée que la position de mon père l'intéressait dans la série des évènemens que j'entrevoyais, enchaînait toutes mes pensées. J'essayai enfin de

saisir quelque chose de positif au milieu du torrent qui m'emportait. J'exigeai avec instance, qu'on s'expliquât sur les entreprises qui se préparaient ; mais tout ce que je pus apprendre c'est que la délivrance de l'Italie en était le but.

Après ces mouvemens d'une âme ardente, Strotzi se promenait à grands pas dans la chambre ; il me dit : « Je verrai votre père, écrivez lui, empêchez qu'on ne le trompe ; qu'on ne le conduise à sa perte ; parlez lui de moi, dites-lui que nous nous connaissons ; quand le succès sera hors de doute,... je vous écrirai ; vous viendrez à Turin dès que je vous le manderai ; point d'incertitude, point d'irrésolutions ; le mystère de votre vie vous est dévoilé ; jetez les yeux sur votre existence passée, sur vos vagues ennuis, sur les froissemens, sur le malaise que vous causaient toutes les choses de la terre ; l'ordre qui va se réaliser vous affranchira de tout cela ; le bonheur n'est pas dans le monde qu'ils avaient fait : il est dans celui que nous ferons ; vous y serez à votre place ; je vous promets de la gloire ! je vous promets de l'amour, ajouta-t-il en adoucissant sa voix et son regard...., puis après un moment

de réflexion, il me dit, en appuyant sur ses paroles, comme pour les marquer dans mon souvenir : « Je pars, seulement parce que je suis Italien ; aucun homme, aucun parti ne m'appelle, aucune entreprise n'est résolue dans mes projets ; je prévois des évènemens importans, et je vais y prendre part ». Alors il s'approcha encore de moi, me baisa les mains avec transport, et après m'avoir dit un adieu qui retentit encore dans mon cœur, il me quitta.

J'étais dans un état d'agitation difficile à peindre, les sentiments les plus opposés se combattaient dans mon âme ; je m'approchai de ma fenêtre et je l'ouvris pour respirer : Strotzi sortait de l'hôtel : je le vis accoster par plusieurs hommes de la plus mauvaise mine ;.... il les prit précipitamment sous le bras et s'en fut avec eux. Je fus blessée du peu de soin qu'il avait mis à cacher sa visite chez moi ; mais mon faible cœur, peut-être trop prompt à le défendre, admit de suite la pensée qu'il avait pu motiver cette visite sur les prétextes les plus indifférens.

Tel est, Madame, le récit de cette entrevue dont je m'étais promis une issue bien opposée. Je ne vous dis pas quelles vives inquiétudes elle a jetées dans mon esprit ; je ne puis

penser sans terreur aux dangers que courent peut-être en ce moment toutes les personnes qui me sont chères ; Ah! combien ma position est affreuse ! Que je déplore le funeste aveuglement qui a porté l'Autriche à intervenir dans les affaires d'Italie !

LETTRE XXXIII.

Le comte Amerozzi, à la marquise d'Ossola.

Turin, ce 8 mars 1821.

Ma chère fille,

J'espère encore que les bruits qui courent à Paris sur les dangers où se trouverait l'Ordre public en Italie, sont exagérés par la malveillance, dont, heureusement, tous les oracles ne se réalisent pas; il règne ici un peu d'inquiétude, et il serait impossible que, si près du théatre de la guerre politique, nous fussions entièrement exempts de ces sortes d'agitations; mais la tranquillité n'a heureusement éprouvé aucune atteinte sérieuse, et tout porte à croire que notre pays conservera, au milieu des évènemens qui vont se décider par la force des armes, le calme et l'impassibilité qui appartiennent à une monarchie. Notre roi est généralement très-respecté et très-aimé de ses sujets; les finances, l'administration, l'état militaire, toutes les

branches de la prospérité publique, sont grâces à lui, dans la situation la plus satisfaisante. Je le répète, calmez vos alarmes, il n'y a aucun sujet de crainte pour ce pays-ci; personne, dans les classes influentes de la société, ne veut de révolution; le petit nombre des perturbateurs qui pourraient s'agiter à l'aide des circonstances, seront aisément comprimés jusqu'à ce que ces circonstances soient changées.

Quoi qu'il arrive, vous devez me connaître assez pour être assurée que je ne me conduirai jamais que par les sentimens de loyauté qui m'attachent à la maison régnante, et par les idées de bien public qui furent toujours les premiers moteurs de mes actions; avec de tels guides, ce n'est point pour moi que je pourrais redouter les commotions dont on nous croit menacés. Dites-vous bien que je ne prendrai part à rien, à moins que je n'aie la certitude d'être utile à mon prince, et d'éviter des malheurs à mon pays; du moment où je n'aurais point cette double garantie, je ne resterais pour rien au monde sur le théâtre des affaires; il est donc impossible que je sois jamais compromis, quand bien même l'esprit révolutionnaire serait aussi près de nous qu'il en est loin.

LETTRE XXI.

La duchesse de Santa-Luza, à la marquise d'Ossola.

Turin, le 11 mars 1821.

MADAME,

Vous n'aviez que trop bien été informée des dangers qui menaçaient le Piémont. Nous sommes en ce moment en pleine révolution; une population révoltée inonde les places et les rues de cette capitale; les vociférations, les scènes tumultueuses, cette terrible explosion, enfin, des hideuses passions populaires, portent la consternation et la terreur dans toutes les âmes que cet enivrement n'a point gagnées. La cour est arrivée précipitamment de Monte-Calieri; le conseil est en permanence; les citoyens intéressés à l'ordre forment des groupes sur toutes les places, et accueillent avec avidité toutes les nouvelles vraies ou fausses qu'on fait circuler; tous les hommes influens sont sur pied; les voitures se croisent, autant que peut

le permettre l'encombrement des rues. On dit que la garnison d'Alexandrie s'est révoltée ; qu'elle a arboré le drapeau tricolore, proclamé la constitution des Cortès ; on dit que les garnisons de Novarre, de Verceil, de Fossano et de Pignerol ont suivi son exemple ; on dit que cinq ou six mille étudians se mettent en marche, au moment où je vous écris, pour aller joindre les insurgés d'Alexandrie.

A Turin, les troupes sont encore fidèles, et font retentir l'air des cris de *Vive le Roi!* Si ces bonnes dispositions se soutiennent, peut-être sera-t-il possible de comprimer, à son principe, une révolution qui s'annonce par une explosion si menaçante.

Le caractère de cette révolution paraît, ainsi qu'on vous l'avait fait pressentir, beaucoup plus militaire que démocratique. Il circule une proclamation du comte de Santa-Rosa, au nom de l'armée piémontaise. Il y est dit, en propres termes : « que l'armée n'a d'autre intention que « de mettre le roi Victor-Emmanuel en état de « *suivre les mouvemens de son cœur vraiment* « *italien, en l'affranchissant du joug de l'Autri-* « *che, et en plaçant le peuple dans l'honnête li-* « *berté de manifester ses vœux au trône, comme* « *le font des enfans à leur père.* » Vous voyez

qu'au moins cette déclaration est loin d'être hostile contre la royauté ; il y a donc quelque espoir d'appaiser la révolte, en satisfaisant les vœux avoués des insurgés.

Je suis si troublée par les scènes tumultueuses qui m'entourent, que je n'aborderai aujourd'hui rien de ce qui concerne vos relations avec Strotzi. Trois jours avant l'insurrection d'Alexandrie, plusieurs personnes qui venaient de Paris, dans des voitures remplies de proclamations, furent arrêtées au pont de Beauvoisin, par l'ordre de la police piémontaise. Le nom de Strotzi ne se trouve point parmi ceux qu'on a cités ; il y a donc tout lieu de croire qu'il sera entré en Italie par une autre route.

Votre père a eu, ce matin, une longue conférence avec le prince de Carignan ; ce dernier se prononce très-loyalement pour la cause du roi. On m'annonce que le conseil vient, à l'instant même, d'arrêter le départ du jeune prince pour Alexandrie, où on lui donne la mission de faire rentrer les troupes dans le devoir. Adieu, ma chère amie, la crise dans laquelle nous sommes paraît à son apogée ; on peut donc raisonnablement espérer qu'elle ne durera pas long-temps.

LETTRE XXXIV.

Galéatzo, de Turin, à Barriez, de Paris.

Turin, le 14 mars 1821.

Voici le détail succinct de nos opérations, dans l'espace de cinq jours : vous savez que trois de nos agens furent arrêtés au pont de Beauvoisin ; cet accident est cause que l'explosion n'a pu avoir lieu dans les trois villes qu'ils s'étaient chargés de soulever. Mais Strotti et Galisio, qui avaient passé par la Suisse, sont arrivés le 8, le premier à Alexandrie, et le second à Navarre.

Ainsi que nous en étions convenus, c'est la fausse nouvelle de l'invasion d'une armée autrichienne dans le Piémont, qui a commencé la révolution. Cette nouvelle avait été si habilement propagée, on en avait fait soutenir la véracité par tant de moyens et par tant de personnes, que le même jour, 9 mars, tout le monde, dans Alexandrie, croyait les Autrichiens à un quart de lieue de la ville, et

que le gouverneur se décida, de son propre mouvement, à faire monter à l'instant à cheval un régiment de dragons, pour une reconnaissance.

Le départ de ce régiment donna un caractère de vérité à tous ces bruits. L'insolence et l'injustice de l'aggression supposée, et les dangers imminens du pays, soulevèrent toutes les passions généreuses, et l'on n'eût besoin, pour décider l'insurrection générale, que de présenter cette aggression comme une suite de la trahison de quelques courtisans vendus à l'Autriche; c'est alors que presque tous les régimens de la garnison se révoltèrent; Ansaldi courut cependant risque de la vie dans cette occasion; ses grenadiers, qu'on n'avait point suffisamment préparés, le couchèrent en joue, et il ne put entraîner qu'une vingtaine d'hommes avec lesquels il pénétra dans la citadelle à la chûte du jour.

Strotzi, qui dirigeait les opérations, crût alors qu'il était temps de donner à la révolution le caractère démocratique qui devait finalement y prévaloir. Toute la nuit du 9 au 10 fut employée à rassembler des citoyens de toutes les classes, à les haranguer, à les élever à la hauteur de l'évènement; on leur remit un

drapeau tricolore, et au point du jour, ils entrerent, au nombre de huit cents, dans la citadelle, où ils proclamerent la constitution d'Espagne. Après avoir exécuté ces grandes choses, Strotzi vint à Turin, pour s'occuper avec nous de la seconde phase du mouvement.

Avant d'entrer dans le détail de cette nouvelle série de travaux, je dois vous dire que Gulisio a entierement échoué à Novarre. Au moment où il haranguait la garnison, le comte de Latour, gouverneur de la place, est venu tout-à-coup au milieu des soldats. L'arrivée de cet *absolu* les a dispersés; il n'a plus été possible à nos hommes de les joindre; ils ont donc été forcés de quitter la ville sur-le-champ.

Aussitôt que Strotzi nous eut appris les événemens d'Alexandrie, nous nous hâtâmes de répandre partout, dans Turin, le bruit de cette insurrection. Le gouvernement fit venir deux régimens, stationnés aux environs de la ville; les gardes du corps passèrent tous la nuit dans la cour du palais; l'infanterie et l'artillerie furent mises sous les armes dans leurs quartiers. Le roi voulait partir le lendemain à la tête des troupes, pour se rendre à Alexandrie, mais on nous avertit de ce danger, et nous le combattîmes avec de fausses nouvelles, qui

peignaient déjà toutes les provinces de la monarchie soulevées et en armes pour la cause de la révolution. Par ce moyen, nous vînmes à bout de suspendre les résolutions du roi pendant assez long-temps pour travailler les régimens dont il comptait se servir dans l'attaque des insurgés. Nos efforts, secondés par la proclamation du comte de Santa-Rosa, et par des sommes d'argent que nous fîmes distribuer aux sous-officiers, furent suivis de tant de succès, que le gouvernement, ne pouvant se fier davantage à la troupe, la fit consigner dans les casernes, et confia le service de la ville à la garde urbaine.

Le 12, vers huit heures du matin, le capitaine F.*** donna le signal de l'insurrection de la garnison de Turin, en s'échappant de la caserne avec une centaine de militaires, et en sortant de la ville aux cris de *vive le roi! à bas les Autrichiens!*.... Au même instant, nous les fîmes joindre par un grand nombre de citoyens et d'étudians, ayant à leur tête un drapeau tricolore sur lequel était écrit : CONSTITUTION D'ESPAGNE ! Le colonel voulut haranguer ses soldats pour les ramener à la caserne, un étudiant l'étendit par terre d'un coup de pistolet.

Alors la cour fit marcher contre nous quel-

ques bataillons dont elle se croyait sûre ; mais tandis que nos *Constitutionnels* se disposaient à la défense, quelques fausses nouvelles jetées à propos dans le conseil ébranlèrent ses résolutions, et la troupe fut rappelée dans la place. Les *Constitutionnels* passèrent le Pô sur deux barques, et prirent position sur la colline qui domine la ville où ils déployèrent le drapeau tricolore à la vue d'un peuple immense. A la chûte du jour, après avoir fait courir le bruit qu'ils allaient se mettre en route pour Alexandrie, plusieurs d'entre eux se glissèrent furtivement dans la citadelle sous la protection de quelques officiers qui nous appartenaient.

Les choses restèrent ainsi pendant un jour dans une stagnation apparente ; mais nous faisions sous terre un immense progrès ; les négociations et les pourparlers occupaient, dans un sens divers, tous les hommes de cabinet ; les intérêts marchaient et parlaient pour nous ; et l'indécision de la cour allait toujours croissant. C'est alors que Strotzi rendit les plus grands services à notre cause : il avait eu soin dans les évènemens précédents de ne se mettre en évidence par aucune mesure d'exécution ; il lui était donc facile d'affecter une sorte de neutralité qui lui donnait sur les esprits une action

presque souveraine. Il argua des symptômes démocratiques qui se mêlaient partout à l'insurrection militaire, pour suggérer à tous les grands seigneurs l'idée de demander la Charte française, comme une transaction avec les révoltés; l'article de la pairie décida beaucoup d'aristocrates à intriguer pour faire arriver cette idée auprès du roi. Elle fut sérieusement débattue dans le conseil; mais elle n'y fut point adoptée. Ce n'en était pas moins pour nous un très-grand pas, que d'avoir jeté des idées de transaction dans toutes les têtes aristocratiques.

Hier, afin de faire décider le roi, qui, jusqu'à présent ne nous a servi que par son inaction, nous avons monté une émeute populaire sur la place du château. Une multitude de citoyens de toutes les classes a été ameutée sur cette place aux cris de *vive la Constitution!* Le gouverneur s'est enfin décidé à ordonner une charge de cavalerie qui a dispersé la multitude; mais, au même instant, trois coups de canon tirés de la citadelle ont annoncé à la cour que l'insurrection s'y était effectuée, et que la troupe prenait parti pour nous; ainsi la question s'est trouvé décidée; une foule immense, accourue sur les glacis de la forteresse, y a vu flotter le drapeau

tricolore ; les ponts-levis étaient levés, la troupe rangée sur les courtilles, et les canonniers à leurs batteries criaient, *vive la Constitution!* Le prince de Carignan a été envoyé par le roi devant la citadelle : on l'a reçu avec un redoublement de cris et les honneurs militaires; mais les ponts sont restés levés, et quelques coups de fusil partis des remparts l'ont averti de ne pas s'avancer trop près; dans ce moment, nous avons dirigé vers le jeune prince tout ce que nous avions d'orateurs populaires les plus bruyans et les plus énergiques; cette escorte l'a supplié d'intercéder auprès du roi pour qu'il consentît à l'établissement de la constitution ; le prince a promis d'obtenir le consentement du monarque, et le peuple l'a reconduit au milieu des plus bruyans transports, et en faisant flotter sur sa tête le drapeau tricolore avec son inscription obligée, *vive la Constitution d'Espagne!*

C'était là le moment décisif pour agir sur les volontés du roi : Strotzi mettait en route pour le château tout ce qu'il avait pu entraîner de gens timides ou ambitieux; et pendant que les idées de concessions se présentaient au monarque sous toutes les formes, sous toutes les couleurs, sous tous les prétextes, nous avions fait placer sous

ses fenêtres quelques centaines d'ouvriers des figures les plus effrayantes, qui, de moment en moment, appuyaient de leurs hurlemens les conseils sages et prudens des aristocrates. Enfin de grandes nouvelles, que nous avions réservées pour cette occasion importante, sont venues joindre leurs effets à tous ces moyens; ces nouvelles étaient le prétendu soulèvement de Gènes, de Chambéry et autres villes principales du royaume. C'est au milieu de cette obsession décisive que s'est passée la moitié de la nuit du 13 au 14; rien n'a pu triompher de l'obstination du monarque : il a abdiqué ce matin en faveur de son frère, le duc de Génevois qui se trouve maintenant à Modène, remettant la régence dans les mains du prince de Carignan.

C'est donc autour de ce prince que nous allons à présent exercer tous nos moyens d'action; nos mesures sont prises depuis assez longtemps pour que nous n'ayions aucun doute sur la réussite de ces nouvelles tentatives. Vous voyez que le succès a couronné nos premiers efforts, nous hâtons de nouveaux développemens pour être bientôt à même de diriger toutes nos forces au secours des Napolitains.

LETTRE XXXV.

Le comte Amerozzi, à la marquise d'Ossola.

Turin, le 13 mars 1821.

Ma chère fille,

Toutes vos alarmes se sont réalisées ; et c'est au moment même où, trompé par des apparences de calme, je cherchais à dissiper vos craintes, que la révolte faisait, dans Alexandrie, sa première explosion. Le caractère de cette insurrection n'a encore rien de bien menaçant pour l'ordre intérieur ; mais si on ne se hâtait d'apaiser les mécontentemens, il serait à craindre que la démocratie ne se mît de la partie. Déjà la constitution d'Espagne a trouvé dans ce pays-ci de très-dangereux apôtres. Je suis, comme vous savez, trop ami de l'ordre, et trop fidèle sujet de la maison de Sardaigne, pour abonder dans l'établissement d'un régime qui assigne au roi une position si inférieure à ce qu'elle devrait être ; mais je regrette beaucoup

de voir la cour engagée dans une résistance opiniâtre, qui certainement provoquera les catastrophes les plus fâcheuses. J'ai donné à cet égard tous les conseils que pouvaient me suggérer mon expérience et mon amour du bien. J'ai fait de vains efforts pour décider le roi à proclamer la Charte française, non que je sois un partisan bien déclaré des gouvernemens représentatifs, mais parce que je ne vois point de moyen de sortir à meilleur marché du péril où nous sommes tombés. A mon avis, le roi court à sa perte par une obstination imprudente. Il faut savoir faire des sacrifices au mal pour le maîtriser. Sans doute, je suis loin d'approuver les violences auxquelles le peuple pourrait se porter; mais pourquoi le pousserait-on à ces violences par une résistance hors de propos? La Charte française est un très-bon point d'arrêt dans les mouvemens révolutionnaires; il faudrait donc s'y placer sans balancer, et l'on neutraliserait toutes les forces de l'insurrection. Communiquez, je vous prie, ma fille, cette lettre à M. de Saint-André; je connais assez la sagesse de son esprit pour être assuré qu'il sera entièrement de mon avis.

LETTRE XXXVI.

Strotzi, à la marquise d'Ossola.

Turin, ce 14 mars 1821.

MADAME,

Les évènemens importans qui, en moins d'une semaine, ont changé l'ordre social en Piémont, doivent absoudre du reproche de déraison et d'extravagance toutes les ouvertures que je vous fis à ce sujet; soyez assurée que les choses arriveront en tous points comme je les ai dites. Nous touchons déjà au pouvoir ; tout marche avec nous, et aucune catastrophe n'est venue donner une apparence de violence à des faits qui contrariaient un aussi grand nombre d'intérêts.

Malheureusement, votre père s'attache à une idée vaine qui le conduit à sa ruine. Je crains que, par son hésitation, ou par ses fausses vues de bien public, il ne vienne à se trouver comme un obstacle au milieu des grands rouages qui sont en mouvement, et dont il paraît vouloir

empêcher l'impulsion. Il est effrayé du nom de la constitution d'Espagne, qui se mêle à toutes les clameurs populaires, et il voudrait qu'on s'aliénât dès aujourd'hui la démocratie, en imposant au peuple la Charte française. Mais ce n'est point pour faire une Chambre des Pairs qu'une nation se met en révolution. On ne peut conserver quelque influence sur le peuple, quand on parle de ne le satisfaire qu'à moitié; il faut donc bien se garder de le heurter quand il est en colère, et sur-tout lorsqu'on veut se servir de cette colère même pour s'emparer du pouvoir. Aujourd'hui, il est impossible de se mettre en opposition avec le peuple, sans perdre, non-seulement toute influence dans les affaires, mais encore sans s'exposer au plus grand péril. La constitution d'Espagne n'est d'ailleurs qu'un mot; et il sera bien facile, quand on s'occupera de réaliser cette constitution dans le Piémont, d'y faire toutes les modifications qu'on voudra. L'important, pour tous les gens de bien, c'est de se rendre les maîtres du mouvement: si c'est le vent de la démocratie qui souffle, il faut qu'ils tendent leurs voiles ponr arriver les premiers, sans cela, les méchans arriveront avant eux. C'est ce que votre père ne veut pas comprendre.

Il ne sait pas qu'on ne fait rien sans popularité, et que, pour être populaire, il ne faut pas vouloir transiger avec la volonté du peuple ; sauvez-le donc de ces idées qui, je le répète, le conduiraient à sa ruine. L'occasion est décisive : d'ici à quelques jours, la constitution d'Espagne sera proclamée ; il n'y a de force et de sûreté que dans ce sens.

LETTRE XXXVII.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, ce 16 mars 1821.

MADAME,

Mon inquiétude est affreuse, et la perplexité de mon esprit va toujours croissant. L'éloignement où je suis du théâtre des affaires et leur rapidité, sont pour moi une source d'angoisses qui se renouvellent à tous les courriers. Strotzi, qui est à portée de bien juger les évènemens, m'a écrit que mon père marchait à sa perte, en voulant s'opposer au cours naturel de la révolution, et il m'a engagée à faire tous mes efforts pour le déterminer à mettre moins d'hésitation et de résistance dans sa conduite. J'ai suivi ce conseil ; voilà maintenant que M. de Saint-André juge tout différemment les vues de son beau-frère : il le blâme de s'être livré à des idées de transactions qui, selon lui, l'engagent entièrement dans la cause révolution-

naire, et le perdent à jamais dans celle de la monarchie. Ainsi, l'un prétend qu'il s'expose aux plus grands dangers, parce qu'il ne fait pas assez de concessions à la cause nationale; et l'autre soutient qu'il compromet sa vie et sa position sociale, parce qu'il en fait trop. M. Truquet, cet ami de notre famille, est parti précipitamment pour Turin, à la suite d'une longue conférence avec mon oncle; je ne doute pas que ce dernier ne l'ait vivement sollicité de faire ce voyage, dans le but unique de donner à mon père des conseils qui le mettent en opposition ouverte avec la révolution. Dois-je m'en féliciter ou m'en affliger? Si mon oncle voit bien les choses, combien de reproches n'aurai-je pas à me faire d'avoir contribué, par mes lettres, à entraîner mon père dans le sens opposé? Si, au contraire, les opinions de M. Truquet sont dénuées de justesse, n'ai-je pas lieu de regretter un voyage qui ne manquera pas de donner à ces opinions une influence plus ou moins grande sur les actions de mon père? Combien toutes ces réflexions troublent mon repos! et qu'on est malheureux d'être né dans un temps où l'on ne peut marcher qu'entre deux abîmes!



LETTRE XXXVIII.

La duchesse de Santa-Luza, à la marquise d'Ossola.

Turin, le 15 mars 1821.

MADAME,

Nous sortons d'une crise bien pénible : depuis plusieurs jours, les symptômes les plus alarmans semblaient annoncer une prochaine catastrophe; l'irritation du peuple était à son comble; et hier, nous avons véritablement craint, pour cette capitale, toutes les horreurs de la fureur révolutionnaire. Notre excellent roi a fait le plus noble sacrifice à la paix de son peuple; il a signé son abdication. Dès que la nouvelle s'en est répandue, la plus grande tristesse s'est manifestée dans toutes les classes de la population; les soldats eux-mêmes faisaient éclater leurs regrets par des expressions non moins honorables pour eux que pour le prince qu'ils considéraient comme leur père. Il a publié, ce matin, une proclamation dans laquelle

il a fait connaître l'engagement qu'il avait pris envers ses alliés, de ne jamais adhérer à aucune constitution qui lui serait imposée. D'après cela, si les souverains alliés persistent à ne vouloir reconnaître aucun changement dans notre gouvernement; et si, comme cela n'est que trop présumable, rien ne peut empêcher ces changemens de s'effectuer, nous aurons une guerre immédiate avec la Coalition; mais nous sommes délivrés de la guerre civile.

Le roi a mandé le prince de Carignan, devenu régent du royaume, et il lui a fait ses adieux en lui recommandant le bonheur du peuple qu'il était forcé de quitter. La cour offrait, en ce moment, le plus déchirant spectacle : les vieux serviteurs du monarque fondaient en larmes; plusieurs soldats suppliaient le roi de ne point quitter son trône, et de recevoir le serment qu'ils lui faisaient de verser tout leur sang pour le défendre. Vous ne pouvez vous faire d'idée de ce qu'avaient d'attendrissant tous les épisodes de cette scène historique. Les sentimens les plus nobles inspiraient à-la-fois et les offres de dévouement, et les refus que faisait le roi de les accepter. Il nous semblait, en ce moment, que le départ d'un si bon prince couvrait de honte toute la nation piémontaise;

ce sentiment dominait alors tous les autres; et je ne doute point que si le roi eût voulu profiter de cette disposition universelle, son autorité ne se fût rétablie dans la même journée : mais le sacrifice était fait; et, quelques heures après, le roi, la reine et les princesses royales sont sortis de Turin, traversant une population immense. Ici, la scène déchirante que nous avions vue dans les appartemens du château, a pris un caractère de grandeur qu'il est impossible de décrire; la consternation, le désespoir, éclataient sur le passage de la famille royale par des cris, par des supplications, par des manifestations générales de deuil et d'amour. Les régimens que le cortége traversait, partageaient tous les sentimens du peuple : le roi lui-même était vivement ému. Quelles pensées cruelles devaient déchirer son âme! quel sacrifice il faisait à la tranquillité de son peuple! et ce peuple devait-il en recueillir les fruits? Il a fallu cette scène touchante pour nous apprendre combien étaient forts et sacrés les liens moraux qui unissaient le roi et la nation.

Voilà donc le prince de Carignan en possession du souverain pouvoir, en présence d'une révolution qui paraît en mesure d'en régler l'exercice. Tout porte à croire qu'il ne pourra s'empêcher de déférer à des vœux qui ont été assez



forts pour obliger le roi de se retirer devant eux. Notre jeune prince est dans une situation bien difficile : le nouveau roi, au nom duquel il exerce l'autorité, voudra-t-il ratifier tout ce que les circonstances où nous nous trouvons exigent impérieusement du régent? Le vœu du peuple parait si unanime et si spontané qu'il est difficile d'imaginer comment le monarque actuel pourrait jamais prendre possession de l'autorité s'il refusait d'y avoir égard. Quoique les idées de légitimité et de royalisme aient beaucoup de force dans cette monarchie[1], on ne croit pas qu'il puisse parvenir à se former un parti en opposition à l'esprit national que l'invasion de l'Autriche a réveillé.

Le Régent a eu ce matin une longue conférence avec votre père. Strotzi a ensuite été reçu chez lui en audience particulière ; beaucoup de grands seigneurs voudraient toujours qu'il proclamât la Charte française ; mais les révoltés de la citadelle, qui, comme vous savez, peuvent mettre la ville en ruine, si on les pousse à cette extrémité, ne cessent de demander la constitution d'Espagne. Le prince de Carignan promet de faire connaître demain ses intentions ; tout porte à croire que dans vingt-quatre heures nous serons sauvés du péril qui nous menace.

LETTRE XXXIX.

Galéatzo à Barriez.

Turin, le 16 mars 1821.

Le départ du roi et la proclamation qu'il a publiée ont fait beaucoup de mal; les préjugés monarchiques et la crainte des puissances confédérées ont paralisé un moment la marche de la révolution, et si nous n'avions pas eu pour nous la citadelle dont les canons étaient braqués sur la ville, je ne sais si nous aurions pu continuer le mouvement, tant ce peuple est aveuglé sur ses intérêts et sur ses droits.

Vous devez penser que nous avons mis en jeu tous les ressorts dont nous étions maîtres, pour forcer le nouveau régent à proclamer la constitution d'Espagne. Strotzi était parvenu à s'aboucher avec lui, et il n'avait rien épargné pour lui démontrer la nécessité de cette résolution, « Le roi lui-même, a-t-il dit au jeune prince, a reconnu cette nécessité lorsque, pour ne point manquer à ses engagemens en-



vers l'Autriche, il a été forcé de quitter le pouvoir. En alléguant ces engagemens comme unique cause de son abdication, il a tacitement avoué que sans eux, il aurait déféré aux vœux de son peuple ; c'est donc pour que ces vœux pussent recevoir leur accomplissement, qu'il a remis le pouvoir dans les mains d'un prince qu'aucun engagement pareil n'empêchait de les réaliser. Sans doute, avait ajouté Strotzi, il était probable que l'Autriche voudrait agir hostilement contre la nation piémontaise ; mais la question revenait ainsi à son principe, qui était l'indépendance italienne ; et, dans ce cas, le régent, fort de l'assentiment de tout un peuple dont il aurait accompli les vœux, se trouverait assez puissant pour que l'Autriche se vît elle-même menacée dans ses possessions d'Italie, et pour qu'elle se mît sur la défensive, au lieu de penser à envahir nos frontières. » Il prouva ensuite que la constitution espagnole pouvait seule mettre en la disposition du prince des moyens assez étendus et assez énergiques pour le grand effort de patriotisme qu'exigeait l'affranchissement de l'Italie. Il ne manqua pas de lui faire entrevoir l'appui que nous allions recevoir de vous, et la probabilité que toute l'Europe méridio-

nale unît ses efforts aux nôtres, pour repousser dans le Nord les puissances qui menaçaient le Midi. D'un autre côté, il démontra l'impossibilité où se trouvait le régent de ne point remplir l'attente que le peuple avait dû fonder sur l'abdication du roi; il lui peignit les catastrophes qui pourraient naître d'une résistance trop prolongée; il conclut en suppliant le prince de sauver la patrie, et de se mettre franchement à la tête de la nation, dont il avait toute la confiance. Après cette visite, le régent reçut celle d'un grand nombre de seigneurs, qui tous se réunissaient pour lui proposer des transactions plus ou moins satisfaisantes avec la révolution. Le point important était donc résolu, puisqu'aucun moyen de résistance ne se présentait, et que tous les conseils ne différaient entre eux que sur la nature des concessions qu'il s'agissait de nous faire.

C'est dans ces circonstances, et lorsque l'adoption de la Charte française semblait prévaloir près du régent, que nous mîmes en œuvre le ressort qui devait achever la révolution. A quatre heures et demie, nos hommes de la citadelle sortirent en foule, précédés du drapeau tricolore, et ayant à leur tête le médecin Crivelli, un de nos agens les plus actifs. Ce



rassemblement se porta sous les fenêtres du prince. Crivelli trouva le moyen de se faire introduire dans ses appartemens, et, au nom de la nation, il somma le régent de proclamer la constitution d'Espagne, s'il ne voulait pas être responsable de tout le sang qui était prêt de couler. Après plusieurs objections qui n'allaient nullement au fait, le prince déclara qu'il déférerait à ce vœu, s'il lui était attesté par les organes légaux du peuple, tels que les autorités civiles et militaires.

Ce fut donc vers ces autorités que se tournèrent tous nos moyens d'action. Vous ne sauriez croire quel talent et quelle activité Strozi sut déployer dans cette négociation. D'un côté, la peur d'une insurrection, que nous poussions de toutes parts ; de l'autre, l'ambition des emplois et du pouvoir, amenèrent plusieurs magistrats municipaux à signer la déclaration qu'on leur présenta. On trouva le moyen d'entraîner les hommes les plus opposés à la constitution d'Espagne, en plaçant dans cette déclaration une petite phrase ainsi conçue : « Nous croyons indispensable de promulguer la constitution espagnole *avec les modifications que S. M. le roi et la représentation nationale s'accorderont à juger convenables.* » Leur cons-

cience fut sauvée par cette porte ouverte aux modifications, et la révolution fut consommée

Le tumulte grossissant de plus en plus, le régent proclama, comme loi de l'État, la constitution des Cortès de Cadix, et une Junte provisoire a mis le gouvernement dans nos mains. J'ai été nommé membre de cette Junte, avec Strotzi, le prince de la Cisterne, et d'autres patriotes, qui tous ont contribué à la victoire.

Nous avons publié ce matin la proclamation suivante, qui fera trembler l'Autriche : « Soldats, tous les cœurs honnêtes ont déclaré « la guerre aux Autrichiens. Il n'y a plus moyen « d'arrêter le poignard de la vengeance dont « les peuples se sont armés contre ces barbares, qui veulent maîtriser toute l'Italie. La « maison de Savoie est, depuis quelques années, asservie par leurs ministres : après l'avoir assujétie par son influence politique, « l'Autriche veut maintenant la déshonorer par « ses audacieuses prétentions. Notre auguste « roi n'est pas assez libre pour défendre sa dignité ; c'est à nous à le délivrer. dans l'intérieur, des agens du cabinet de Vienne qui « l'obsèdent ; et, à l'extérieur, de ces troupes « barbares qui sont à nos frontières pour affer-

« mir le joug qu'ils lui ont imposé. *Vive le roi!*
« *vive la constitution !* »

Cette proclamation a pour but de rallier un grand nombre de régimens qui ne semblent pas abonder assez vîte dans la cause de la révolution.

Nous nous attendons à recevoir, au premier courrier, la nouvelle de la révolution que vous nous avez promis d'effectuer en France. D'après la situation où se trouvait l'opinion publique dans ce pays, nous ne concevons aucun doute sur la réussite de vos projets, et nous attendons, des évènemens qui ne peuvent manquer d'avoir eu lieu à Grenoble, à Lyon et à Paris, un nouveau concours de forces pour augmenter l'impulsion des idées libérales dans ce pays-ci, le mouvement que nous avons fait n'ayant pas encore acquis l'extension et la vigueur dont nous avons besoin pour réaliser promptement tous nos moyens d'attaques.

LETTRE XL.

Le comte Amerozzi, à la marquise d'Ossola.

Turin, le 16 mars 1821.

MA CHÈRE FILLE,

Nous sommes ici dans la plus grande allégresse! Le prince de Carignan vient de signer la constitution de Cadix, *sauf les modifications que le roi et la représentation nationale jugeront à propos d'y faire.* Vous concevez combien cette réserve est importante, et de quelle ressource elle sera pour nous lorsqu'il s'agira d'en tirer les conséquences. Sous ce nom de *modifications*, on pourra très-facilement introduire toutes les clauses les plus avantageuses à la prérogative royale, telle que l'initiative des lois, le *veto* absolu, la Chambre des Pairs, et enfin tout ce qui doit garantir notre pays du triomphe de la démocratie.

J'ai le bonheur d'avoir contribué un des premiers à l'introduction de cette réserve dans la

déclaration que le prince de Carignan a demandée aux magistrats municipaux; et, dans ma longue carrière politique, je ne crois pas avoir rien fait qui me donne plus de droits à la reconnaissance publique. C'est au milieu d'une population en armes qui menaçait de se porter aux dernières extrémités, que j'ai conçu et exécuté l'introduction de cette phrase qui nous a véritablement sauvés de l'anarchie. Je suis étonné que les révolutionnaires, dont on vante la pénétration et la sagacité, se soient si facilement laissés vaincre au commencement de la bataille, et qu'ils n'aient point vu toute l'importance de ce qu'ils concédaient. Je dois dire à la louange de M. Strotzi, que loin d'avoir fait aucun effort pour s'opposer à l'introduction de cette phrase, il a été un des premiers à insister pour son adoption; c'est un jeune homme d'une modération très-louable, et je l'ai toujours trouvé prêt à s'unir avec moi pour faire prévaloir les conseils qui tendaient à empêcher l'effusion du sang. Grâce au ciel, notre révolution est presque finie, tout est rentré dans le calme; je crois que nous conserverons notre paix intérieure et que tout se bornera à une guerre contre l'Autriche.

LETTRE XLI.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 18 mars 1821.

MA CHÈRE AMIE,

Paris commence à ressentir le contre-coup des évènemens de Turin ; tout le parti de l'Opposition est dans l'exaltation, le ministère paraît interdit, les royalistes attendent avec inquiétude l'annonce de quelques évènemens révolutionnaires dans je ne sais quel coin de la France ; à la Chambre des Députés, les chefs du parti libéral ne cachent plus leurs espérances, et ils semblent vouloir accélérer de tous leurs efforts les évènemens dont ce pays-ci va devenir le théâtre. On a fait à la tribune l'éloge du drapeau tricolore ; on a dit que la nation *ne voulait plus de son gouvernement ;* on commence, par des allusions plus ou moins directes, à attaquer la Charte constitutionnelle, et tandis qu'on avance à la tribune que cette Charte a été *donnée d'une manière illégale*

on étale chez tous les libraires du Palais-Royal, le Constitution de 91 qu'on vient de faire réimprimer et qu'on envoie, dit-on, dans toute la France. Il est donc hors de doute qu'on mouvement pareil à celui du Piémont va s'opérer dans ce pays-ci, et la chûte des fonds publics vient encore à l'appui de cette conjecture.

M. Truquet doit-être maintenant à Turin; quel sera l'effet de sa présence sur la conduite de mon père? La responsabilité qui peut, dans de tels évènemens, s'attacher aux moindres conseils, est si grande et si terrible, que je ne conçois pas comment il a pu faire un si long voyage pour aller en porter; je sais que M. de Saint-André n'a épargné aucune instance pour que ce voyage eût lieu: puisse-t-il n'avoir aucun sujet de s'en repentir!

D'après la dernière lettre que j'ai reçue de mon père, il paraîtrait que les affaires du Piémont prennent une tournure plus tranquillisante; il me dit aussi que Strotzi met beaucoup de modération dans sa conduite. J'ai quelque raison d'attribuer le changement qui donne lieu à ces éloges aux lettres que j'ai écrites à ce jeune homme, et j'avoue que cette pensée m'aide un peu à excuser à mes propres yeux ce que cette correspondance peut avoir de répréhensible.

LETTRE XLII.

Galéatzo, à Barriez.

Turin, ce 17 mars 1821.

Notre gouvernement s'organise, et tous les hommes les plus influens de notre parti sont maîtres des ministères. Bien nous a pris de presser les évènemens de Turin, car si nous eussions attendu notre succès du concours général de toutes les villes, et du libre essor des volontés populaires, nous serions restés à moitié chemin ; le peuple des provinces dont se compose la monarchie sarde, ne vaut réellement pas la peine qu'on se compromette pour lui : vous ne vous faites point d'idée de l'inertie dans laquelle il reste plongé ; nous sommes obligés d'employer l'autorité dont nous nous sommes emparés pour opérer des révolutions partielles dans toutes les villes, et si nous n'agissions pas *de par le roi*, il est fort douteux

que la constitution nouvelle trouvât des gens qui voulussent la proclamer, quoiqu'il n'y ait plus aucun péril à le faire depuis que le régent l'a adoptée. Sans doute ce sont là des choses très-fâcheuses, mais il y aurait du danger à se les déguiser; nous travaillons tous les jours, à force de proclamations, à réchauffer dans les cœurs les sentimens de patriotisme qui seuls peuvent nous donner des armées et des victoires. Nous avons accordé six cents francs, à chaque sous-officier, et trente-six francs à chaque soldat, pour l'engager à marcher; car la désertion s'est mise dans nos troupes et y fait chaque jour des progrès plus alarmans.

Sans doute nous devons imputer cette inertie trop générale au manque total d'exécution qu'ont eu, jusqu'ici, les promesses que vous nous avez faites d'une insurrection générale en France; si cette insurrection avait eu lieu, comme cela était convenu, le jour que notre révolution s'est effectuée, l'espoir d'être soutenu contre les Autrichiens aurait décidé bien plus franchement tout le Piémont à se déclarer; mais la lenteur que vous mettez compromet entièrement nos intérêts, et nous expose non-seulement à ne pouvoir de sitôt secourir les

Napolitains, mais encore à voir arriver chez nous une armée d'alliés sans des moyens suffisans pour lui résister. En attendant les Autrichiens marchent à grandes journées vers les Abruzzes, et tout annonce qu'ils en viendront bientôt aux mains avec l'armée napolitaine.

LETTRE XLIII.

Barriez, à Galéatzo.

Paris, le 19 mars 1821.

Non, votre révolution ne marche pas, parce que vous ne déployez ni vigueur, ni énergie. Vous auriez dû déjà envoyer, dans chaque ville et dans chaque commune, des hommes habiles à soulever le peuple, et qui n'en seraient point parti sans avoir organisé la révolution. Ces hommes que nous avons employés chez nous, sous le nom de *représentans du peuple*, peuvent très bien se reproduire, sous un nom nouveau, dans votre constitution; *les chefs politiques* des Espagnols ne sont pas autre chose. Il faut leur donner tout pouvoir sur les citoyens et sur les affaires ; il faut qu'ils brisent et qu'ils destituent tout ce qui ne sera pas énergiquement décidé à nous soutenir ; il faut qu'ils fassent partir, dans les vingt-quatre heures, les conscrits et les objets d'équipement

qu'ils prendront, par voie de réquisition, chez tous les citoyens ; il faut enfin qu'ils soient investis d'un pouvoir absolu; c'est seulement ainsi que les révolutions marchent. Si vous avez des troupes dont vous ne soyiez point sûrs, sortez-les vite des garnisons, et envoyez-les sur le Tésin, pour les mettre en campagne au premier mot. Tâchez de commencer les hostilités contre l'Autriche ; c'est le moyen de rendre impossible tout retour à l'ancien régime, et d'entraîner les idées dans votre sens ; ne négligez rien de ce qui peut tenir la surface de l'opinion publique dans une agitation continuelle ; ayez vos orateurs de groupes toujours sur pied ; organisez des clubs et des sociétés populaires ; employez, enfin, tous les topiques les plus actifs pour triompher de l'atonie qui vous menace.

Nos mouvemens insurrectionnels n'étaient pas encore à leur entière maturité ; mais c'était un effet de notre volonté. Les hommes les plus sages avaient pensé qu'il valait mieux retarder l'explosion d'une semaine, afin qu'elle pût avoir lieu au 20 mars. Il faut, en effet, savoir frapper les imaginations quand on veut faire des choses extraordinaires ; et cette date rappelle de trop grands succès, pour qu'il ne s'y attache pas de grandes espérances. Soyez donc sûr que nous

réussirons. Nos agens montent à cheval ; nos mesures sont prises ; le prochain courrier vous apprendra de grands évènemens.

En général, il nous semble que vous vous inquiétez beaucoup trop à Turin des résolutions que prendra le nouveau roi à l'égard de la constitution. Agissez toujours, et ne vous embarrassez point de sa volonté. Tâchez que toutes es institutions soient en pleine vigueur, avant qu'il ait pu s'expliquer sur les principes. S'il vient en Piémont, il ne vous sera point difficile de l'entraîner avec vous ; s'il reste dans les États d'Autriche, vous direz qu'il est prisonnier, et que vous ne pouvez reconnaître comme des actes de sa souveraineté tout ce qui pourrait lui être arraché par l'obsession des Autrichiens. Dans tous les cas, il faut tenir de près le prince de Carignan, et ne rien négliger pour l'engager à se mettre à la tête de la révolution, même contre le nouveau roi, si ce nouveau roi ne veut pas la reconnaître.

LETTRE XLIV.

M. Truquet, à M. de Saint-André.

Turin, le 21 mars 1821.

Monsieur,

J'ai été fort surpris en arrivant dans cette ville, et en voyant de près cette révolution qui cause au loin de si grandes frayeurs, du peu d'élémens vitaux qui entretiennent tout ce mouvement, et de la folie des espérances qui soutiennent encore ceux qui l'ont entrepris. Non-seulement la masse du peuple ne prend aucune part à ce qui se fait, mais il est aisé de voir qu'elle désapprouve le caractère révolutionnaire dont on est venu à bout d'empreindre tous les actes émanés du Régent. L'armée ne se prête que faiblement aux manifestations patriotiques qu'on exige d'elle. Enfin, il est démontré, pour moi, que les révolutionnaires eux-mêmes ont plus de peur des Autrichiens, que les Autrichiens n'ont peur d'eux, et que leur édifice s'écroulera le jour où la nation napolitaine se trouvera

bien évidemment entre les ordres du nouveau roi et ceux de la révolution. Les craintes du parti libéral sont, à cet égard, d'autant plus faciles à découvrir, qu'il ne néglige aucun moyen pour tâcher d'agir de loin sur l'esprit du duc de Gênevois. On envoie près de lui agent sur agent, conseiller sur conseiller. N'attribuez pas cet empressement au royalisme de ces messieurs; soyez assuré, au contraire, qu'ils s'inquiéteraient beaucoup moins du roi, si la nation était moins attachée aux idées monarchiques, et si les doctrines révolutionnaires étaient assez fortes pour se mesurer aujourd'hui, corps à corps, avec la royauté.

Tel est ici le peu de propension du peuple pour la révolution, que cette révolution se fait maintenant *par ordre* dans toutes les villes de la monarchie, et qu'il est douteux que les libéraux eussent pu la réaliser, s'ils ne s'étaient servi de l'autorité centrale pour agir tyranniquement sur la circonférence. Je vous demande si c'est ainsi que se font les révolutions populaires? Ce qui, selon moi, met à découvert toute la folie de cette entreprise, c'est l'impossibilité, chaque jour mieux démontrée, que ces libérateurs de l'Italie puissent avoir assez tôt consommé l'asservissément de leurs concitoyens,

pour s'occuper de faire des magasins militaires, d'organiser de nouveaux corps et de les diriger à travers toute l'Italie au secours des Napolitains: car il leur est impossible de faire partir le peu de troupes qui soient restées sous leur drapeau tricolore ; ils ont besoin de leurs baïonnettes pour maintenir leur constitution, tant la liberté publique est favorable à leurs œuvres !

Je ne puis comprendre comment les chefs de cette entreprise ont été assez insensés pour croire que les évènemens qu'ils préparaient n'étaient point entrés dans la prévision des dispositions arrêtées à Laybac par les puissances, et qu'elles ne se fussent pas mis en mesure d'empêcher le complot de s'étendre au reste de l'Italie. A mon avis, cette révolution du Piémont n'exercera aucune influence sur les desseins de l'Autriche à l'égard de Naples; je ne crois pas qu'il soit jamais possible aux libéraux piémontais de faire arriver dix hommes, sous le drapeau tricolore, au secours des Napolitains.

Dans cet état de choses, je suis, je vous l'avoue, extrêmement surpris de voir M. votre beau-frère aussi sérieusement engagé dans ce mouvement sans force et sans portée, que nous le sommes dans la rotation du globe. Il a

été tellement effrayé par les ressorts qu'on a fait jouer autour de lui, par ces émeutes à trente sous par tête, qui, pendant huit jours, ont déterminé tous les évènemens; par ces vociférations, ces hurlemens d'un peuple soulevé à force de fausses nouvelles et à prix d'argent, qu'il ne doute nullement que la révolution n'ait ses racines dans le sol même du pays; qu'elle n'ait été spontanée, nationale, et qu'elle n'eût produit les plus horribles catastrophes, si on eût opposé une résistance ouverte aux révoltés. Dans cette persuasion, il cherche à former un parti pour *la modification de la constitution des Cortès;* c'est là son unique pensée depuis quelques jours; et il espère, à l'aide de cette donnée, conserver toute sa popularité, sans compromettre les intérêts monarchiques. Il travaille si ardemment dans ce sens, qu'il a écrit au nouveau roi une lettre fort pressante, pour le supplier de sauver la patrie, en promettant la constitution d'Espagne, *sauf les modifications.* Le jour où le roi accorderait une pareille chose serait, m'a-t-il dit, le plus beau de sa vie! et il est disposé d'avance à blâmer ouvertement tous les actes, toutes les résolutions qui émaneraient de l'autorité royale, et qui ne tendraient pas à l'adoption de la

constitution d'Espagne, *sauf les modifications.* Je crains bien, Monsieur, que cette opinion de votre beau-frère ne soit funeste à sa fortune; car il la déploie avec une obstination et une activité qui ne pourront manquer de l'entraîner plus loin qu'il ne voudra. Les libéraux approuvent beaucoup sa résolution, dans laquelle ils trouvent leur compte; et il met d'autant plus de courage à soutenir cette idée, qu'elle lui semble pouvoir seule concilier ce qu'il doit à l'ordre social avec la peur qu'il a des constitutionnels.

J'ai fait de grands efforts pour l'arracher de cette fausse route; mais, jusqu'à présent, toutes mes tentatives n'ont abouti qu'à le mettre, vis-à-vis de moi, dans une sorte de défiance qui ne me donnera peut-être aucun moyen de le sauver. Croyez cependant que je n'épargnerai rien pour le ramener à des vues plus justes, et pour le soustraire aux malheurs qu'il veut s'attirer.

LETTRE XLVII.

Strotzi, à la marquise d'Ossola.

Turin, le 18 mars 1821.

MADAME,

Notre triomphe est maintenant assuré; nous sommes les maîtres du Piémont : le pouvoir, les richesses, l'autorité suprême, sont dans nos mains. Les moyens qui nous ont conduits au point où nous sommes suffiront pour nous y maintenir, et nous aideront à étendre notre domination sur toute l'Italie; notre gouvernement va se régulariser; l'activité d'une guerre nationale et étrangère, attirera au loin les principes de résistance qui peuvent encore exister à l'intérieur. La situation de ce royaume me permet donc d'espérer que vous ne prolongerez pas davantage votre sejour à Paris : aucun motif ne vous retient plus dans cette capitale; peut-être en trouverez-vous à revenir dans un pays habite par votre père et par les amis de votre enfance; je ne suis point assez heu-

reux pour ranger ma présence ici au nombre de ces motifs.

J'ai eu de fréquentes occasions de me rapprocher de votre père ; je ne les ai point négligées ; je crois posséder son estime, et la marche des évènemens ne peut manquer de nous réunir plus étroitement.

Au milieu des succès qui ont couronné mes efforts, je ne suis point heureux : vous en savez la cause. Parviendrai-je à réaliser ma destinée en dépit de la société tout entière ? C'est ce que les évènemens sembleraient me permettre d'espérer ; mais il y a quelque chose de plus mystérieux encore que l'avenir, c'est vous !

LETTRE XLVIII.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 20 mars 1821.

MADAME,

Ce pays-ci est toujours agité par des convulsions violentes ; depuis quelques jours on faisait courir les bruits les plus opposés sur les opérations de l'armée autrichienne ; les libéraux prétendaient qu'elle avait subi un échec, et cette assertion, appuyée sur des lettres de commerce, avait consterné les royalistes. Hier, le gouvernement publia à la bourse une nouvelle bien différente qu'il avait reçue officiellement de l'Italie ; d'après cette nouvelle, les Napolitains seraient en pleine déroute. Si elle se confirme, les évènemens du Piémont subiront un contre-coup qui sera funeste à la révolution de ce pays ; telle est l'opinion des royalistes français, et les espérances qu'ils expri-

ment produisent parmi les libéraux une agitation très-sensible.

La séance d'hier à la Chambre des Députés, a cependant relevé un peu les affaires de ces derniers : le général F.. a déclaré formellement que s'il était vrai que les Autrichiens fussent entrés dans les Abruzzes, il était loin de s'en affliger dans l'intérêt de l'émancipation de l'Italie, attendu, a-t-il ajouté, qu'il était *matériellement et militairement impossible qu'ils en sortissent.* Cette déclaration, dans la bouche d'un homme qui doit bien connaître les chances d'une opération militaire, a paralysé tout l'effet que les nouvelles du gouvernement avaient produit ; et comme tous les journaux français répètent les séances des Députés, nul doute que ce discours ne fasse dans la France entière la même impression qu'à Paris : ainsi il est donc encore possible que des troubles sérieux éclatent sur quelques points de ce royaume, et le sort de ce pays-ci dépend toujours du plus ou moins de succès des mesures qu'on prendra dans ce cas.

Dans cette situation, personne n'attend avec plus de perplexité que moi les nouvelles extérieures et intérieures. Toutes les lettres de mon père me prouvent qu'il s'engage

de plus en plus dans ces malheureuses affaires.... Sans doute il est animé des sentimens les plus nobles pour le bien public et pour le rétablissement de l'ordre ; mais lui tiendra-t-on compte de ses sentimens !

Strotzi me presse de revenir à Turin ; M. de Saint-André, au contraire, s'oppose ouvertement à mon départ. Je n'ai point osé, jusqu'ici, heurter ouvertement toutes ses idées à cet égard ; les évènemens, d'ailleurs, marchent si vîte, que mes résolutions ne peuvent avoir aucune fixité. J'ai cependant le plus grand désir de me retrouver dans ma patrie ; il me semble que je ne puis m'empêcher de partager les dangers où mon père s'est exposé, peut-être pour avoir suivi mes conseils !

LETTRE XLIX.

M. Truquet, à M. de Saint-André.

Turin, le 25 mars 1821.

Monsieur,

Il s'est passé ici, depuis deux jours, des évènemens d'une grande importance, et qui paraissent de nature à décider entièrement le sort de la révolution du Piémont. J'ai eu le bonheur de n'être pas entièrement étranger à l'un de ces évènemens, et c'est à celui de vos amis pour lequel vous m'aviez donné des lettres, que je dois la participation que j'ai prise dans cette affaire.

Avant-hier, le Prince régent reçut des dépêches du nouveau roi, par lesquelles S. M. refusait formellement d'accepter la Constitution qui avait été proclamée, et de reconnaître aucun des changemens survenus à Turin, ni aucun des actes publiés depuis l'abdication. A la réception de cette déclaration, le prince con-

voqua la *Junte* provisoire, et lui communiqua les intentions du roi. Il paraît que cette déclaration inattendue produisit sur les chefs de la révolution l'effet de la tête de Méduse : ils restèrent un moment dans la plus grande consternation, et leur découragement les aurait portés à quitter sur-le-champ la partie, si Strotzi ne se fût hâté de leur rendre un espoir que lui-même était loin sans doute d'avoir entièrement recouvré. Ce jeune homme commença par déplorer l'aveuglement du roi, qui, dit-il, avait été induit en erreur sur la situation du royaume, et qui ne pouvait manquer de changer de résolution lorsqu'il serait bien éclairé sur le caractère de la revolution, sur la force et la spontanéité des vœux de la nation pour la Constitution d'Espagne, et sur les malheurs qui seraient inévitablement la suite d'une résistance absolue à la force des choses. « Notre roi, ajouta-t-il, entouré de conseils étrangers, et entièrement circonvenu par les influences de l'Autriche, n'a pu prendre dans une telle situation qu'une résolution provisoire ; il faut sauver malgré lui cet excellent prince des dangers dont il est entouré ; il faut faire arriver jusqu'à lui les vérités qu'on lui cache ; nous nous devons à nous-mêmes de ne rien épargner pour le ra-

peler au milieu de nous; notre amour pour sa royale famille, notre fidélité envers lui, envers la patrie, et envers l'auguste prince qui exerce ici temporairement le suprême pouvoir, nous obligent de ne pas abandonner une position que nous avons prise dans le seul intérêt de la tranquillité publique, jusqu'à ce que nous ayons ramené le roi à des résolutions moins funestes; il y auroit de notre part autant de lâcheté que d'imprudence à laisser sans guides et sans organes réguliers cette nation qui ne s'est appaisée que par l'espoir de voir se réaliser ses vœux unanimes pour la Constitution nouvelle. Une telle conduite livrerait le peuple à tous les excès; et les catastrophes les plus terribles seraient la suite de notre retraite : la guerre civile, le pillage, le renversement complet de l'ordre social, voilà les malheurs qui ne manqueraient pas d'arriver, si le peuple voyait ses vœux trompés par ceux même qui avaient juré de les accomplir ! Mais cette considération n'est pas la seule qui doive nous maintenir à notre poste; nous ne pouvons abandonner dans une position aussi périlleuse le prince qui, sur notre foi, a promis à la nation la Constitution qu'elle demandait : si le roi, mal conseillé, a cru devoir sa-

crifier le régent aux prétentions de la cour de Vienne, nous devons partager tous ses dangers, et nous dévouer avec lui à l'intérêt du bien public. Envoyons donc auprès de notre roi des hommes d'un courage et d'un caractère éprouvés pour l'éclairer sur la véritable situation de son peuple ; et si, contre toute attente, il persistait dans sa funeste résolution, ce serait par notre constance dans la ligue que nous avons cru indispensable d'adopter, que nous saurions vaincre sa resistance ! Ce trône lui sera toujours ouvert, quand il voudra en accepter les véritables devoirs ; mais ce trône est constitutionnel, et il ne dépend pas de nous de détruire les degrés que la volonté du peuple a placés pour y conduire. Le Régent n'en est pas moins investi d'un pouvoir légal tant qu'il voudra l'exercer conformément à l'intérêt national; tout ce qui se fera dans ce sens au nom du Régent trouvera l'appui du peuple, et dans la position où le refus du roi place ce peuple, nous sommes autorisés à faire, sans la participation du monarque, tout ce qu'exigera l'intérêt du pays. La révolution est accomplie ; rien au monde ne peut changer ce fait ; si les étrangers cherchaient à intervenir dans nos affaires, la nation se leverait en masse pour défendre

les droits de son indépendance : notre cause est celle de l'Italie. L'Italie entière nous aiderait à repousser la ligue de Laybach ; et si, comme il y a tout lieu de l'espérer, la force morale qui est pour nous triomphait enfin de la force matérielle des bayonnettes, il s'élèverait sur les débris du pouvoir autrichien un nouveau trône où tous les vœux appellent déjà le prince généreux qui, en exauçant ceux du Piémont, a su se rendre l'organe de l'intérêt de l'Italie ! »

Tous les regards se portèrent alors sur le prince de Carignan ; on le supplia de se déclarer ouvertement le chef de l'indépendance italienne : on alla même jusqu'à lui dire que le refus du nouveau roi équivalait à une abdication, et que si le prince savait accepter la position nouvelle où ce refus venait de le placer, il serait mis immédiatement, et aux applaudissemens de toute la nation, en possession d'une couronne que l'Autriche travaillait si ouvertement à lui ravir. Telles furent les suggestions par lesquelles on s'efforça d'ébranler la fidélité du jeune prince. Il brisa la conférence sans donner aucune réponse aux membres de la Junte, et la seule décision qui fut prise dans cette séance, se borna à envoyer au nouveau roi le cardinal

Morozo, l'un de ses membres, avec la mission expresse d'employer tous ses efforts pour ramener le monarque dans ses États, et pour le rendre favorable à la révolution.

Cependant, la déclaration que le roi avait faite fut bientôt connue ; elle jeta dans tous les esprits une indécision qui arrêta la marche de la révolution. Il fut jugé utile, par les hommes du parti royaliste, de tout mettre en œuvre pour décider le prince de Carignan à se retirer de la révolution ; sa retraite était d'autant plus facile que les chefs de plusieurs régimens de la garnison de Turin étaient restés fidèles au roi, et n'avaient donné leur assentiment au changement qui s'était opéré que par l'ordre exprès du prince héréditaire. Dans cet état de choses, votre ami demanda au Régent une conférence secrète, dans laquelle il voulut que je vinsse avec lui. Nous trouvâmes l'âme du jeune prince remplie de tous les sentimens d'honneur et de loyauté qu'on pouvait attendre de lui. Nous nous attachâmes à lui démontrer la folle présomption des révolutionnaires, le peu de concours qu'ils trouvaient effectivement dans la masse de la population. Votre ami lui fit voir, dans la lenteur, dans la répugnance marquée que la constitution nouvelle avait

rencontrée sur un grand nombre de points du royaume, la preuve que cette Constitution était plutôt imposée au peuple que désirée par lui. Il mit devant ses yeux et l'état satisfaisant du duché de Savoie, qui s'était tenu étranger à tous les évènemens, et le peu d'empressement qu'avait montré la jeunesse piémontaise à prendre les armes, malgré les proclamations que la Junte publiait tous les jours pour décider la nation à faire la guerre à l'Autriche. Il lui fit comprendre l'impossibilité où était le Piémont de résister à tout l'effort de la Coalition, qui ne manquerait pas de diriger une armée sur le Tésin, aussitôt qu'elle aurait terminé les affaires de Naples, évènement qu'on devait regarder comme prochain, d'après les nouvelles qu'on avait reçues du théâtre de la guerre. Enfin, il lui peignit les désastres d'une invasion étrangère, comme devant être la suite inévitable du triomphe prolongé du parti révolutionnaire dans ce pays.

Je pris alors la parole pour démontrer au prince que sa présence seule, au milieu des révoltés, compliquait la question de la révolution, en légitimant en quelque sorte des actes qui n'auraient aucune autorité dans le peuple, s'ils n'étaient revêtus du nom d'un prince héréditaire, et s'ils

ne tenaient pas en suspens toutes les volontés fidèles à la royauté. « Que Votre Altesse se retire, lui dis-je, et la question sera simple pour tous les esprits. Il ne s'agira plus que de savoir si l'on devra obéir à des factieux ou bien à l'autorité légitime. Toutes les consciences, tous les intérêts mêmes ne balanceront point dans ce choix ; et la révolution, privée de l'appui de la légitimité, sera bientôt abandonnée à son isolement et à sa faiblesse !

» Quant à vous, ajoutai-je, si vous restiez à la tête de la révolution, non-seulement vous auriez à vous reprocher tous les malheurs que cette révolution attirerait sur votre pays, mais vous compromettriez évidemment vos droits à la couronne. Jusqu'à présent, vous avez agi dans le sens d'une position légale : investi par l'abdication du roi et par le dernier acte de sa volonté souveraine, du gouvernement du royaume, au milieu des circonstances les plus fortes, vous avez fait ce que ces circonstances vous paraissaient exiger, sauf la ratification de celui que vous représentiez ; cette ratification n'ayant pas sanctionné vos actes, ils sont nuls ; et vous serez très-conséquent dans votre conduite, en donnant l'exemple d'une soumission entière à la décision du souverain : un tel exemple sera

aussi honorable pour vous, que favorable à la monarchie. Cette généreuse résolution, non-seulement vous affranchira immédiatement à l'égard de la révolution et du roi, mais elle conservera exempt de toute atteinte ce trône auquel vous êtes appelé. »

Telles sont, Monsieur, les considérations que le prince régent voulut bien nous permettre de lui présenter. Le voyant entièrement décidé à prendre le parti que nous lui avions suggéré, nous travaillâmes à lui fournir les moyens de réaliser son évasion. Il manda auprès de lui, le soir même, les chefs des régimens qui lui avaient été fidèles; il fut décidé que le prince sortirait seul, pendant la nuit, sous un déguisement, et par une porte basse de son hôtel; qu'il se rendrait hors de la ville, accompagné par un petit nombre de ses amis, et qu'il serait joint par les troupes de la garnison sur lesquelles on pouvait compter. C'est à la tête de ces troupes que le prince, après s'être dépouillé de sa qualité de régent, est allé se mettre à Novarre, sous les ordres du général Latour, que le roi venait de nommer gouverneur du Piémont.

Vous ne sauriez vous faire l'idée de l'effet qu'a produit ce matin, dans la ville, la nouvelle du départ du prince : les révolutionnaires

étaient consternés ; tout le pouvoir se détachait d'eux ; chacun des hommes qui avaient été entraînés dans cette cause, se déclarait ouvertement contre elle ; et l'on assure que plusieurs personnages, plus ou moins engagés dans la révolution, viennent d'écrire secrètement au roi, pour protester de leur soumission.

Le parti de la Junte se répand en déclamations injurieuses contre le prince, qu'il accuse de trahison. Quelques groupes d'hommes du peuple font éclater leur fureur par les expressions les plus violentes ; mais il est facile de voir, au sourire des bourgeois qui passent près de ces groupes, que les personnes intéressées à l'ordre ne partagent nullement le regret des révolutionnaires. On dit aussi que la Junte se déclare ouvertement pour une république. Strotzi a levé entièrement le masque ; il affecte de regarder comme un évènement heureux un départ qui, selon lui, affranchit la révolution de tous les ménagemens qu'elle avait bien voulu garder envers la royauté. « Ce départ, a-t-il dit, laisse le pouvoir entre les mains des organes du peuple ; nous saurons remplir la mission que sa confiance nous impose ; il n'y aura plus de traîtres parmi nous ! »

Je voudrais pouvoir vous dire que votre

beau-frère est entièrement revenu aux principes qui semblent sur le point de prévaloir, mais je ne sais quelle malheureuse influence l'entraîne de plus en plus à sa perte. Le croiriez-vous? Il n'a point encore abandonné l'espoir de faire prévaloir l'espèce de transaction qu'il a en vue entre la royauté et la révolution! « Cette dernière, me dit-il, est toujours en possession du pouvoir; l'obstination du roi perdrait la patrie, et la fuite du prince régent nous livrerait à toute la fureur du parti démocratique, si la Junte n'était restée pour tranquilliser la nation par sa présence. La question n'est donc pas changée, elle n'est que suspendue : le jour où le roi voudrait essayer d'attaquer de front la révolution, et de lui ôter le pouvoir, le Piémont serait inondé de sang. La constitution est irrévocablement établie, et la royauté n'a plus aujourd'hui qu'une porte pour entrer dans la société; cette porte est la possibilité de *modifier* cette constitution en l'acceptant. C'est donc le devoir de tous les vrais royalites, de tous les bons citoyens, de tous les amis de l'ordre et de la paix, de garder cette porte et de la tenir continuellement ouverte! »

Vous voyez, Monsieur, que la situation de

M. votre beau-frère donne les plus graves inquiétudes ; vous devez cependant penser que je n'épargne aucune peine pour éclairer son esprit ; mais rien n'est plus difficile que de détruire une fausse idée lorsqu'elle a pris racine dans la conscience d'un honnête homme !

LETTRE L.

Le comte Amerozzi, à la marquise d'Ossola.

Turin, le 25 mars 1821.

MA CHÈRE FILLE,

La fuite inopinée du prince de Carignan nous a exposés de nouveau à tous les dangers dont nous étions si heureusement sortis. Je ne sais pas, en vérité, quel bien peut résulter pour le roi, d'un évènement qui peut forcer la nation à se séparer de lui, et qui pousse les chefs de la révolution à excercer, au nom du peuple, une autorité souveraine qui s'exerçait encore au nom du roi. Il m'est démontré que les conseils qui ont entraîné le prince à quitter Turin, ont entièrement compromis tous les avantages que la sagesse des hommes modérés avait su ménager au roi dans des circonstances si épineuses. Si les membres de la Junte avaient imité la conduite du Régent, le peuple se serait porté aux plus terribles extrémités; et il eût été impossible de rétablir l'ordre au nom

de S. M. ; nous devons donc des remercîmens aux membres de cette Junte, de ce qu'ils ont bien voulu subir tous les inconvéniens personnels d'une fonction si nécessaire à la tranquillité publique.

Je suis sollicité par M. Strotzi d'accepter un emploi dans le gouvernement ; c'est un poste bien périlleux, et dont je ne consentirais à me changer qu'autant que j'aurais l'assurance d'y pouvoir servir les intérêts de l'ordre et du bien public, en conservant au roi les moyens de pouvoir rentrer à la tête de son peuple à l'aide de la transaction que nous lui avons ménagée. Strotzi, à qui je me suis ouvert sur ce point, m'a assuré que c'était le plus cher de ses vœux ; il m'a dit de plus, avec beaucoup de raison, que si les honnêtes gens s'éloignaient volontairement du pouvoir, ils le laisseraient tomber dans les mains des méchans ; et qu'alors ils seraient responsable envers Dieu et envers leur conscience de tous les malheurs qui arriveraient, et dont ils seraient les premières victimes. Si je trouve des intentions aussi bonnes chez les autres membres de la Junte ; peut-être me résoudrai-je à accepter le poste difficile qui m'est offert ; mais j'exigerai la promesse des chefs du gouvernement, qu'ils ne mettront

la constitution en vigueur qu'après avoir envoyé près du roi des émissaires fidèles pour lui proposer de s'entendre avec lui sur *les modifications* qui pourront être apportées dans cette constitution. Par ce moyen, je servirai encore les intérêts de la royauté, sans compromettre la sûreté publique. Cette voie est, à mon avis, la seule qui reste à notre monarque pour rentrer dans ses Etats, et je me féliciterai toute ma vie d'avoir jeté dans le naufrage, ce câble de salut à la royauté. Soyez sûre, ma fille, que, dans les temps de révolution, les intentions les plus sages, lorsqu'elles sont soutenues par une inébranlable fermeté, finissent toujours par prévaloir. Ce n'est pas par des refus absolus qu'on peut appaiser une nation qui s'est soulevée. La force des choses contraindra nécessairement le roi à recevoir, comme un bienfait, les concessions que nous lui avons ménagées; sans doute, le seul nom de la constitution a de quoi effrayer l'esprit d'un monarque, mais il ne faut pas trop s'effaroucher des mots; et si cette constitution pouvait subir des *modifications* qui en changeassent la nature démocratique, ce serait en définitive les révolutionnaires qui seraient attrapés. C'est donc dans l'unique intérêt du plan que

j'ai été un des premiers à soutenir que je consentirai à prendre part à la direction des affaires ; mais, je vous le répète, je n'accepterai point cette part sans des garanties suffisantes, et je ne balancerai point à me retirer le jour où je n'aurai plus l'espoir de faire le bien.

LETTRE LI.

Le comte de Saint-André, à M. Truquet.

Paris, ce 28 mars 1821.

MONSIEUR,

La crise qui menaçait la France est heureusement terminée; les révolutionnaires ont échoué à Lyon et à Grenoble; les nouvelles de Naples ont répandu ici la confiance et la tranquillité. La fermeté du nouveau roi de Piémont et la généreuse résolution du prince de Carignan ont décidé la question de cette révolution aux yeux de tous les hommes éclairés. Il y a tout lieu d'espérer que le mauvais succès des machinations du parti révolutionnaire de France achevera de porter le dernier coup à ceux de Turin.

Vous ne serez point faché de recevoir quelques détails sur les tentatives qui avaient été faites à Lyon et à Grenoble pour déterminer une insurrection : là, comme dans le Piémont, c'est à l'aide de fausses nouvelles qu'on voulait

forcer les révolutionnaires à se déclarer. Des courriers, envoyés par le comité directeur de Paris, répandirent dans les provinces de l'Ouest le bruit qu'une insurrection avait éclaté dans la capitale; que le côté gauche de la Chambre s'était déclaré Assemblée Nationale, et avait proclamé la Constitution de 91; que le roi avait abdiqué, que le duc d'Orléans était régent du royaume; et que le drapeau tricolore flottait sur les Tuileries. A Lyon, on prétendit qu'un courrier arrivé à la préfecture, venait d'apporter toutes ces nouvelles; quelques déclamateurs de café s'efforçèrent d'ameuter le peuple pour le porter à seconder ce prétendu mouvement de Paris; mais le calme profond que garda la population entière de cette seconde ville du royaume, suffit pour déjouer toutes les espérances des machinateurs. A Grenoble, les choses furent un peu plus sérieuses; des étudians qui, dit-on, étaient venus du Piémont tout exprès pour assister à l'insurrection qu'on préparait, se réunirent à quelques jeunes gens de la ville, et promenèrent dans les rues un drapeau tricolore, aux cris de : *A bas la Charte! Vive la Constitution de* 91*!* L'un de ces rassemblemens se porta à la citadelle et voulut fraterniser avec les soldats; le général



Pamphile-la-Croix accourut avec un détachement au-devant des révoltés, qui lui présentèrent dans une assiette des cocardes tricolores ; le général reçut ce cadeau à coups de sabre, et les groupes furent dispersés par les soldats avec une fermeté d'exécution qui ne permettait aucune composition aux insurgés. Le jour même, l'Ordre fut entièrement rétabli dans la ville, et les chefs de l'insurrection se sauvèrent dans toutes les directions. Tel est, Monsieur, le résultat que les libéraux ont obtenu, après six mois de machinations et de déclamations qui tendaient si ouvertement à soulever la population pour la porter à la révolte.

Ce que vous m'avez mandé sur la position de mon beau-frère me cause beaucoup de douleur ; je lui ai écrit pour tâcher de le ramener à des idées plus justes de ses vrais intérêts ; je vous prie instamment de ne pas désespérer de son salut, et de redoubler d'efforts pour guérir son esprit. Ma nièce nous a montré la dernière lettre qu'elle a reçue de lui ; il paraissait décidé à accepter une place dans le gouvernement révolutionnaire qui cherche à se maintenir contre la volonté du roi. Je ne doute pas que ces hommes n'attachent beaucoup de prix à la coopération d'un grand seigneur qui, par

son rang et par ses vues de bien public, donné quelque relief à leur parti; mais je ne puis expliquer l'aveuglement de mon beau-frère autrement que par l'ascendant que Strotzi semble exercer sur lui. Les argumens que ce jeune homme lui a présentés pour l'engager dans cette mauvaise cause, ne manquent assurément point d'adresse; mais quelque spécieux qu'ils paraissent, je ne puis concevoir qu'un homme de sens, comme le comte Amerozzi, ait pu s'y laisser prendre: il n'y a pas jusqu'au professeur Grube qui, malgré sa simplicité, n'en ait aperçu toute la perversité : « Satan, s'est-il écrié en entendant lire la lettre, n'aurait pas employé un autre langage, s'il eût voulu entraîner un honnête homme dans sa révolte. » Ma nièce a parue frappée de cette remarque ingénue, et j'ai été bien aise de l'impression qu'elle a produite sur elle; car l'effet des lettres qu'elle écrit à son père est loin d'être sans influence sur un esprit aussi faible que celui de mon beau-frère.

LETTRE LII.



Galéatzo à Barriez.

Turin, le 30 mars 1821.

Toutes nos affaires sont perdues ; et c'est vous qui, par vos impostures, nous avez entraînés dans une ruine inévitable : vous vous étiez flattés mal-à-propos d'exercer sur l'opinion publique de votre pays une influence que vous n'aviez pas. Il est évident maintenant que le parti révolutionnaire de France n'a plus d'action sur les destinées de cette nation : vous n'avez pu soulever à Lyon qu'une seule personne, et quelques coups de crosse ont suffi à Genoble pour tuer une insurrection à laquelle le peuple n'a pris aucune part. Il paraît donc démontré que les Bourbons ont pour eux la nation et l'armée. Comment pouviez-vous vous abuser à cet égard, vous, qui habitez dans la capitale du royaume, et qui par vos correspondances deviez avoir des notions si précises sur les dispositions du peuple? Nous ne pouvons donc nous empêcher de croire que vous avez voulu nous entraîner dans toute

cette affaire par le seul espoir de profiter des chances de succès qui auraient pu s'offrir à vous; mais que vous n'étiez en mesure d'accomplir aucun des engagemens que vous aviez pris de nous secourir; si telle était votre intention, il fallait nous la faire connaître avec loyauté, et nous aurions vu s'il nous était possible d'entreprendre quelque chose sans votre appui; mais en suivant une conduite contraire, vous avez prouvé à l'Europe le peu de fond qu'on pouvait faire sur vos promesses, et vous nous avez donné le droit de vous imputer tous nos malheurs. L'armée royaliste du comte de Latour se grossit tous les jours. Les autorités que le roi a établies opposent leurs proclamations aux nôtres, leurs décrets à nos décrets; toutes les grandes villes du royaume se déclarent pour le roi; une grande partie des gens influens qui s'étaient attachés à nos affaires donnent leur démission et se retirent en Suisse...; chaque jour notre cause s'isole de celle du peuple, et si, comme cela est possible, nos troupes constitutionnelles étaient battues par celles du comte de Latour, il ne nous resterait qu'à prendre la poste, et à nous soustraire à la vengeance du roi. Voilà la situation où vous nous avez placés!

LETTRE LIII.

M. Huquet, au comte de Saint-André.

Turin, ce 5 avril 1821.

Monsieur,

Je remplis un devoir bien douloureux en me chargeant de vous annoncer une nouvelle qui va porter le deuil dans votre famille : toutes nos alarmes au sujet de M. votre beau-frère se sont réalisées, hier, par la plus affreuse catastrophe : il vient de mourir ce matin, victime des suggestions infernales par lesquelles on l'a entraîné dans une cause dont ses bonnes intentions l'auraient sans doute éloigné, s'il n'eût pas été livré aux influences les plus funestes.

Depuis huit jours, il avait accepté de la *Junte Suprême provisoire*, le poste de chef politique dans la ville de Turin; vous me croirez sans peine, quand je vous assurerai que l'espoir de faire le bien et d'empêcher le mal, l'avait seul déterminé à se charger de cette pé-

rilleuse fonction, dans un moment où tant d'hommes adroits se retiraient de la révolution, et cherchaient à faire leur paix avec le roi. Je suppose que le même génie qui l'avait porté à accepter cette place le força également à me signifier l'ordre de quitter Turin dans les vingt-quatre heures; je dois dire que cet ordre me fut donné avec toutes les formes, toutes les expressions de regret qui pouvaient en adoucir la rigueur dans la bouche d'un homme auquel j'étais si sincèrement attaché; mais il est probable que mon départ fut impérieusement exigé par les membres de la Junte, qui craignaient l'effet de mes conseils sur l'esprit de votre beau-frère; je me vis donc obligé de l'abandonner à l'influence de ses véritables ennemis, et je lui adressai en partant des conseils qui parurent produire quelque effet sur lui, mais qu'une heure de conversation avec Strotzi aura suffi pour effacer de sa pensée.

Je m'étais retiré à Novarre, quartier-général des troupes royalistes; de là je lui fis parvenir une dépêche par un émissaire, pour lui donner avis de plusieurs faits qui me semblaient devoir changer ses résolutions; mais craignant que l'arrivée de cet émissaire ne fût connue de la police révolutionnaire, et ne le compromît

auprès de ses alliés, il fit mettre le messager en prison et envoya la lettre à la Junte.

Ces jours derniers, les carabiniers royaux, en garnison à Turin, essayèrent d'opérer eux-mêmes la contre-révolution dans cette ville. Conduits par un chef qui avait des pouvoirs du roi pour amener ce corps à la garnison de Novarre, ces braves militaires sortirent de la place en très-grand nombre, et se rallièrent sur une colline aux cris de *vive le Roi!* La nouvelle de cet évènement se répandit bientôt; et plusieurs citoyens fidèles vinrent se réunir aux carabiniers; on s'attendait dans Turin à voir s'allumer en quelques heures le flambeau de la guerre civile: la populace, ameutée par les révolutionnaires, se souleva pour effrayer les royalistes et les empêcher de se déclarer.

Votre beau-frère, en sa qualité de chef politique, fut mandé sur-le-champ près de la Junte; on délibéra avec lui sur les moyens de rétablir l'ordre; toujours préoccupé du désir de faire prévaloir le moyen terme qu'il regardait comme la seule voie de transaction, entre la révolution et la monarchie, il déclara qu'il croyait du devoir de la Junte d'ouvrir une négociation avec ceux qu'elle nommait les révoltés, pour leur faire comprendre que si dans

la constitution de Cadix, il se trouvait des clauses qui parussent contraires aux intérêts de la prérogative royale, toutes les *modifications* que le roi proposerait seraient mises en discussion aussitôt que l'assemblée nationale serait convoquée ; et que les chefs du gouvernement provisoire feraient tous leurs efforts pour qu'elles fussent admises.

Plusieurs membres de la Junte repoussèrent cette question comme intempestive : il fallait, dirent-ils, opposer la force à la force, et laisser le peuple se faire justice lui-même de ceux qui voulaient attenter à sa liberté ; ils ajoutèrent que les maux qui allaient naître de cette rixe retomberaient sur les agitateurs ; que les soldats et les citoyens qui se soulevaient ainsi contre le gouvernement établi étaient *des révolutionnaires*, et qu'on ne devait leur faire aucun quartier jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans l'ordre.

Ces discours effrayèrent le comte Amerozzi par tous les désastres qu'ils semblaient lui annoncer. Strotzi lui suggéra l'idée de prendre sur lui une concession que la Junte ne pouvait faire sans inconvénient, mais que tous ses membres ne verraient qu'avec plaisir ; il lui conseilla donc d'aller trouver les royalites hors de la ville, et

de les engager, au moyen de cette concession, à mettre bas les armes; on m'a assuré que votre malheureux beau-frère fut pendant quelque temps plongé dans une irrésolution complète; mais enfin les symptômes de guerre civile qui se manifestaient de plus en plus dans les rues de Turin; les vociférations de quelques démagogues, et les instances des bourgeois timides qui, de toutes parts, venaient conjurer le chef politique de prévenir l'effusion du sang et de prendre les mesures nécessaires au rétablissement de la tranquillité publique, le déterminèrent à agir : or, il ne pouvait agir que dans son sens, c'est-à-dire, d'après les idées qui seules le soutenaient à son poste. Il déclara donc qu'il allait conférer avec les royalistes; un attroupement de Carbonari l'accompagna jusqu'au dehors de la ville aux cris de *vive la Constitution!* Il arriva ainsi près des insurgés. S'étant abouché avec lesc hefs, il commença par déclarer que la constitution des Cortès, proclamée par le vœu du peuple, était devenue la première loi de l'Etat; que toute tentative pour détruire cette loi serait criminelle, et qu'il était du devoir des véritables amis du roi, de donner l'exemple du respect pour cette constitution, qui avait cessé d'être contraire aux inté-

rêts de la royauté; *du moment où la Junte s'était engagée à la laisser modifier selon ce qui serait jugé convenable par le roi et l'assemblée nationale.* Il n'épargnera alors aucun effort pour démontrer aux royalistes qu'à l'aide de cette concession, il serait facile au monarque de changer entièrement l'essence de la constitution, et de la rendre plus monarchique encore que la Charte française; mais toutes ces remontrances furent, comme de raison, sans aucun effet auprès des chefs d'un attroupement qui avait pour but le rétablissement intégral de l'autorité légitime.

Cependant les mots de *modifications à la constitution des Cortès* avaient été entendus par les démagogues; les cris de *trahison* circulèrent bientôt parmi eux. Au moment où la conférence finissait, quelques militaires du parti contraire firent feu sur le groupe qui entourait votre beau-frère, et il tomba, percé presqu'au même instant d'une balle partie des carabines royalistes, et d'un coup de poignard qu'un *carbonari* lui avait donné par derrière. On le rapporta aussitôt dans son hôtel, où tous les secours lui furent prodigués sans aucun succès.

Cependant des carabiniers royaux, après

avoir repoussé la populace, entrèrent avec elle dans la ville. La Junte avait fait ranger, sur la place, quelques troupes dont elle était sûre. Un combat assez vif s'engagea entre ces troupes et les carabiniers, qui, après avoir essuyé plusieurs décharges de mousqueterie, se mirent en marche pour rejoindre, à Novarre, l'armée royale.

Strozzi s'est présenté hier chez votre frère, qui lui a fait les reproches les plus terribles: « Voilà, lui a-t-il dit, où m'ont conduit vos perfides conseils! J'étais né pour défendre la monarchie; des illusions cruelles m'ont fait perdre de vue cette mission sacrée; l'intérêt de la paix et du bien public m'a entraîné à soutenir la cause des véritables ennemis de l'humanité; comme si quelque paix pouvait être faite avec les fauteurs de révolutions! comme si le bien public pouvait exister hors des principes sur lesquels se fonde l'existence des sociétés! Puisse mon exemple prouver aux gens bien intentionnés qu'il n'est aucune transaction possible entre les amis et les ennemis de l'Ordre! puisse-t-il apprendre, aux hommes de ma classe, qu'ils ne peuvent, sans se perdre, s'allier aux organes des révolutions! » Strozzi

fut, dit-on, fort ému de cette apostrophe, à laquelle il était loin de s'attendre; et il se hâta de quitter l'appartement du comte, sans faire aucun effort pour se justifier.

Ce matin, les troupes royales, après avoir reçu un renfort des Autrichiens, ont fait leur entrée dans cette capitale. Vous imaginerez aisément quelle fut ma douleur, lorsque je suis arrivé chez votre beau-frère, de le trouver dans un état tout-à-fait désespéré : à peine a-t-il pu me serrer la main, et me témoigner ses regrets sur la manière avec laquelle il m'avait traité. Le rétablissement de l'autorité légitime, dans la capitale du Piémont, a paru lui causer un moment de satisfaction; il a fait quelques efforts pour parler; et si j'en puis juger par l'expression suppliante de ses yeux, et par le nom du roi, qui sortit plusieurs fois de sa bouche, il voulait sans doute me charger d'obtenir, de Sa Majesté, le pardon de ses erreurs. Son jeune fils, âgé seulement de douze ans, était à genoux auprès de son lit : le comte prit ma main et la plaça sur la tête de cet enfant, comme pour me charger de lui servir de guide; enfin il me remit, pour vous et pour sa fille, des lettres qu'il avait dictées la veille, et

qui sans doute vous donneront les preuves de son repentir et des sentimens dans lesquels il est mort. Cette scène m'a pénétré d'une tristesse si profonde, que je remets à un autre jour pour vous faire connaître les évènemens qui ont suivi l'entrée des troupes royales dans le Piémont.

LETTRE LIV.

Le même, au même.

Turin, le 16 avril 1821.

Monsieur,

C'est dans la nuit du 9 avril que la nouvelle de l'approche de l'armée royale fut apportée dans Turin, par les fuyards des troupes *constitutionnelles*, qui s'étaient dispersées presque sans combattre. La journée suivante fut employée, par les membres du gouvernement révolutionnaire, à faire leurs préparatifs de départ. Une multitude de libéraux, qui, depuis le commencement des troubles, s'étaient emparés de la citadelle, menacèrent de tirer à boulets rouges sur la ville si on ne consentait pas à entrer en négociation avec eux avant l'arrivée des troupes royales : par suite de cette négociation, ils vendirent la citadelle aux bourgeois de Turin, moyennant 150,000 francs.

Dans la soirée, la Junte publia la proclamation suivante :

« Citoyens,

« Les troupes commandées par son excel-
« lence le comte de Latour s'approchent de la
« capitale : la Junte, qui s'est occupée avec
« tant de succès de la conservation de la chose
« publique, en prévenant l'anarchie et la guerre
« civile, vous fait savoir qu'elle confie aujour-
« d'hui le soin du bon ordre et de la tranquil-
« lité de cette cité au corps municipal. »

L'hôtel de l'ambassade française fut obstrué par tous les révolutionnaires, qui demandaient des passeports, qu'on leur refusa. La plupart d'entre eux sont partis pour se réfugier en Espagne : Strotzi a pris le chemin de Gênes, où il doit s'embarquer pour la Grèce.

Il y avait, lors de la révolution, seize millions de francs dans le trésor de Turin, et maintenant il n'y reste pas une obole : ainsi ces messieurs n'ont point fait, en définitive, une trop mauvaise affaire.

Le 10, les membres du corps municipal s'empressèrent d'envoyer une députation au général en chef de l'armée du roi, qui avait fait halte à Sigliano. Ces députés le compli-

mentèrent au nom de la capitale, et lui en présentèrent les clefs.

Le comte de Latour fit son entrée dans Turin, à la tête de six mille hommes de troupes royales, au milieu des transports de joie d'une population immense, qui pouvait enfin manifester ses véritables sentimens. Le soir, toute la ville fut illuminée.

Le souverain avait confié la lieutenance générale du royaume au chevalier de Rébel, qui fit connaître officiellement l'avènement du roi Charles-Félix au trône de Sardaigne, et l'acte confirmatif de l'abdication du roi Victor-Emmanuel; il établit une délégation royale composée de militaires et de magistrats, pour connaître les délits de rebellion et autres actes criminels commis dans le mois de mars; il ordonna aux officiers de toutes armes, qui ont fait partie de l'armée d'Alexandrie et de la garnison de Turin, de présenter au gouvernement leurs moyens justificatifs dans un court délai, passé lequel, tous ceux qui n'auront point figuré dans l'armée de Novarre seront rayés des contrôles. La délégation royale vient de mettre sous le séquestre les biens de quarante-trois personnes notoirement coupables; j'ai le chagrin

de vous annoncer que le nom de M. votre beau-frère figure sur cette liste ; mais j'espère que les preuves de repentir qu'il a données à son dernier moment, nous permettront d'obtenir de la clémence du roi la révocation de cet arrêt.

Depuis le rétablissement du gouvernement légitime, tout le monde est royaliste à Turin. On ne sait pas où se cachent les révolutionnaires ; il n'est personne parmi ceux qui s'étaient engagés dans la révolution qui ne cherche à alléguer des preuves de fidélité et d'attachement au roi. La délégation a, jusqu'ici, mis beaucoup de discernement dans ses opérations ; et le nombre des coupables ne sera certainement pas aussi considérable qu'on le pensait.

Toutes les autres provinces du royaume ont reconnu, sans peine, l'autorité du roi. Plusieurs de ces provinces n'avaient même jamais voulu recevoir les actes du gouvernement révolutionnaire ; et la restauration s'est faite beaucoup plus aisément que la révolution.

Combien je regrette, Monsieur, que la satisfaction qu'un si heureux évènement aurait dû nous causer, soit empoisonnée par le deuil dans lequel la perte d'un beau-frère et d'un ami a plongé votre famille ; croyez que j'ai ressenti bien vivement la douleur de cette perte cruelle.

J'ai donné des larmes au malheur d'un homme de bien, qui, s'il fût né dans un autre siècle, aurait certainement, par ses vertus privées, par ses bons exemples, honoré le rang auquel sa naissance l'avait placé. Mais, dans les temps où nous vivons, on n'est plus en sûreté au milieu des vertus pratiques ; on n'a de refuge que dans les principes mêmes de ces vertus ; et tous les hommes qui ne peuvent point s'élever jusqu'à ces principes, appartiennent aux dangereuses circonstances qui les enveloppent. Solon avait fait une loi pour condamner à mort tout citoyen qui, dans une révolution, ne se déclarerait pas de suite pour l'un des deux partis. Il semble qu'une puissance supérieure se charge d'exécuter chez nous, dans toute sa rigueur, la loi de Solon !

Les révolutions, comme les incendies, ne font des progrès que par la proximité ; tous les esprits qui se mettent en contact avec les doctrines révolutionnaires, sont bientôt envahis par elles, et leur prêtent une nouvelle force. La conflagration démocratique ne se nourrit que d'hommes *du milieu ;* c'est de ce point mitoyen qu'elle gagne les sommités de l'édifice social. Il n'est qu'un moyen de résister à la force du mal ; c'est la force dans le bien. S'approcher

d'une révolution avec des idées de transaction, c'est s'approcher du feu avec des habits imprégnés de soufre et d'esprit-de-vin. La faiblesse est d'autant plus dangereuse dans ces sortes d'évènemens, qu'elle se compose d'une continuité de petites concessions, qui toutes se colorent par des motifs de modération et de bien public, et qui s'efforcent de rassurer la conscience, en lui montrant un avantage immédiat, et en lui déguisant le mal à venir. La résolution, au contraire, n'exige de notre âme qu'un seul effort; mais cet effort a souvent tous les caractères de la violence; par cela même qu'il nous dégage, il brise beaucoup de liens imperceptibles que l'habitude nous avait presque rendu chers. Il nous sort d'un état de quiétude devenu doux à notre cœur, pour nous offrir l'aspect d'un mal prochain qui produirait un bien absolu; mais les esprits craintifs croient ce bien hors de leur portée, et reculent devant lui, croyant reculer devant le mal. Je ne doute pas que votre malheureux beau-frère n'en fût venu à ce point d'illusion qu'il eût considéré comme une lâcheté ce qui aurait exigé de lui le plus grand effort de courage. Je ne doute pas qu'il n'eût cru manquer à ses devoirs d'homme de bien et de citoyen estimable, en refusant

un pouvoir qu'il voyait tomber, à défaut de lui, dans les mains des méchans ; il ne savait pas que les méchans n'obtiennent jamais le pouvoir qu'en se parant, aux yeux du monde, des bonnes intentions des gens de bien ! Si les hommes qui haïssent le mal refusaient toute transaction avec lui, les peuples s'en éloigneraient bien vîte. Tant que la question sera distinctement posée entre le crime et la vertu, entre la fidélité et la félonie, entre les bons et les méchans, cette question sera bien vîte décidée ; elle ne devient douteuse que lorsqu'à l'aide des spécieux raisonnemens qui ont cours, le mal et le bien se trouvent déplacés ; lorsque le crime et la vertu se confondent ; lorsque la conscience publique, en voyant les bonnes intentions unies aux volontés perverses, ne sait plus démêler la vérité de l'imposture. Il n'est donc, dans une révolution flagrante, de salut pour la faiblesse humaine, que dans les principes absolus. La perversité et la malice ne viendront jamais nous y chercher ; car l'accès de ces principes est interdit à ceux qui s'en sont détachés. C'est ainsi que le ciel est, en définitive, le seul refuge de l'homme, contre les séductions de l'enfer !

LETTRE LV.

La marquise d'Ossola, à la duchesse de Santa-Luza.

Paris, le 20 avril 1821.

MA CHÈRE AMIE,

C'est au milieu des plus cruelles angoisses de la douleur et du remords que je trace ce billet pour vous. J'ai besoin d'épancher une fois encore, dans votre sein, les peines d'un cœur qui vous est connu. De toutes les calamités qui viennent d'éclater sur ma tête, une seule m'a réellement atteinte; mais elle m'a écrasée de son poids : c'est la fin tragique d'un père auquel j'étais tendrement attachée, et que mes pernicieux conseils ont conduit au tombeau! Oui, mon amie, sa mort n'est pas seulement pour moi une source de chagrins et de deuil, elle accable, elle torture mon cœur par les reproches les plus cruels, par les accusations les plus humiliantes. Il est trop vrai! je suis le méprisable instrument dont on s'est

servi pour le perdre : c'est mon orgueil, c'est ma vanité, c'est ma folle présomption qui l'ont précipité dans l'abîme !

Mes yeux se sont ouverts sur l'homme qui avait lui-même entraîné mon esprit dans ses aberrations funestes ; et si j'ai été sur le point d'éprouver pour lui des sentimens que trop de séductions pouvaient faire naître, mon âme a retrouvé, pour le détester, toute l'énergie qu'il m'avait enlevée. Les trois mois où son influence s'est exercée sur ma vie, ont été une suite continuelle d'anxiétés, de tourmens, d'inconséquences, au milieu desquels il m'était impossible de trouver aucune trace de moi-même. Ma conscience m'avertissait chaque jour de la route dangereuse où il m'égarait ; mais tous les vices de cette position entraînaient ma volonté dans des actions également opposées à mon caractère et à mes intérêts.

La terrible catastrophe qui a terminé tous ces combats, dans lesquels s'épuisait ma vie, me laisse en proie à une confusion dont je ne puis sortir que par le repentir. Ni les bontés de ma famille, ni les soins, ni les consolations dont je suis l'objet, ne peuvent adoucir une douleur qui a jeté dans mon âme des racines aussi profondes. La lettre touchante que mon

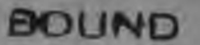
père m'a écrite la veille de sa mort est toujours présente à ma mémoire, et le pardon qu'il m'accorde avec des expressions si tendres m'accuse davantage à mes propres yeux. Toute ma jeunesse est flétrie par un éternel chagrin! La vie n'a plus pour moi d'illusions : je sens profondément la vanité, l'impuissance de mon esprit; j'ai besoin de retirer jusqu'à l'action que je pouvais exercer autour de moi!

Dans cette situation morale, tous mes vœux me font aspirer à une retraite absolue loin de ce monde, où j'ai fait naufrage. J'ai donc le dessein d'ensevelir mes regrets dans un cloître, si la révolution en a laissé quelque part à ses victimes! Ma résolution n'a point ce caractère momentané que vous pourriez lui supposer; elle est ferme, elle est inébranlable; elle est fondée sur des impressions que rien ne pourra effacer de mon cœur. Je me suis perdue pour avoir méconnu les devoirs de la situation élevée où le ciel m'avait classée. Je ne puis plus reprendre cette situation, où trop de reproches attendraient mon existence. Turin est un séjour où je ne saurais reparaître; tout ce que je vois à Paris importune mes regards ou accuse ma pensée. Le mal qui me tourmente est dans ma conscience, dans ma mémoire, dans tout mon

être. Mes fautes sont consommées, irrévocables; je ne saurais ni les atténuer, ni les excuser, ni me débattre contre leur évidence! Elles ont des images trop terribles à me présenter toutes les fois que je les envisage. Je ne puis donc m'en délivrer qu'en les expiant, et il faut bien que je cherche les expiations où la Providence les a placées!

Recevez les derniers adieux de votre amie, et donnez quelques larmes à son malheur et à son repentir!

FIN.


BOUND

